Renens
CARREFOUR D'IDÉES

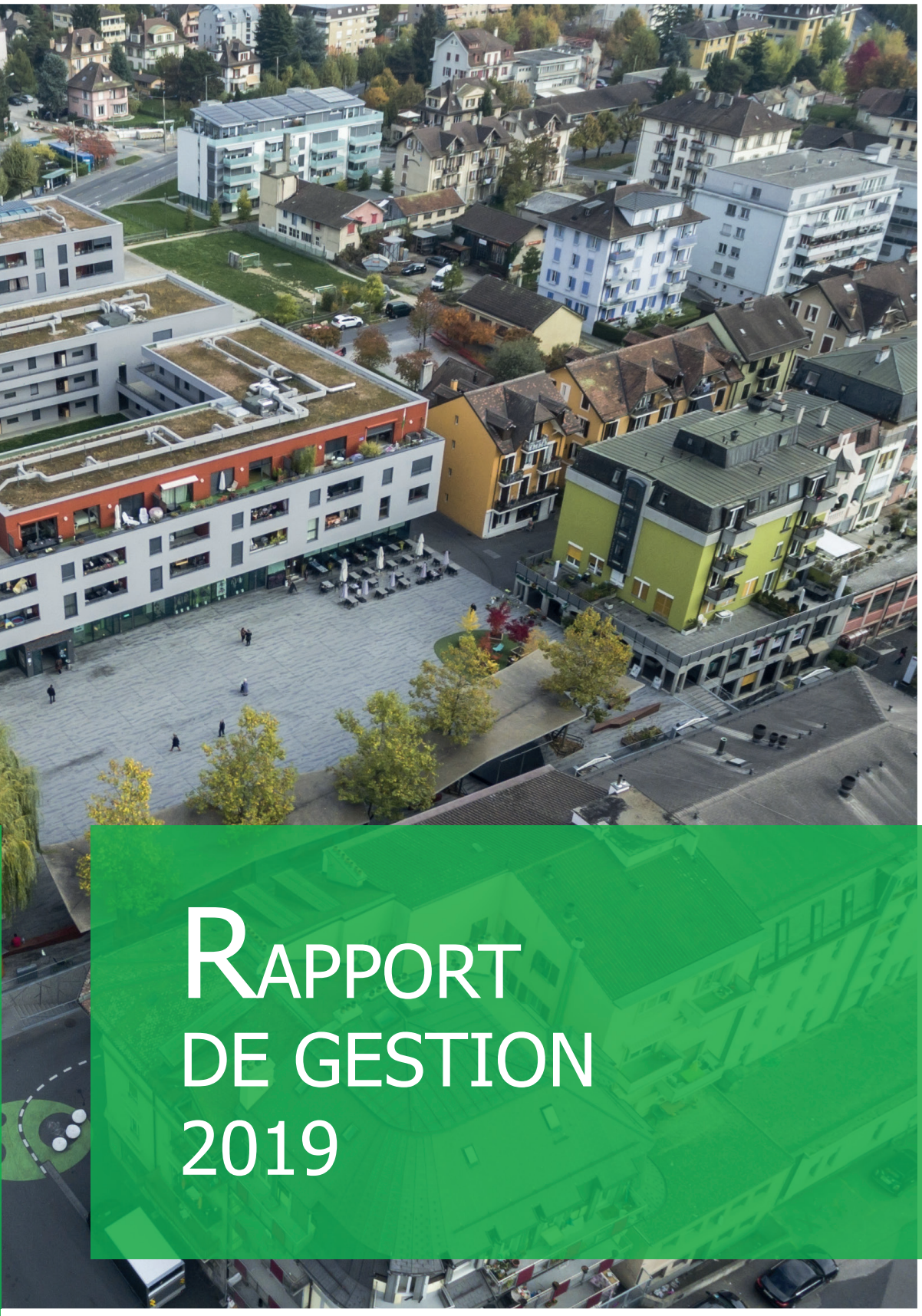

RAPPORT DE GESTION 2019

Suivez-nous sur renens.ch

Le présent document est imprimé sur du papier recyclé BalancePure, label «L'Ange Bleu», par les Presses Centrales de Lausanne

L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

TABLE DES MATIÈRES

2019 : quelques chiffres 4

Conseil communal et Municipalité

Conseil communal 6
Municipalité 20

Administration générale-Finances-Ressources humaines

Administration générale 26
Finances 44
Ressources humaines 52

Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes

Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes 64

Gestion urbaine-Développement durable

Gestion urbaine-Développement durable 86

Urbanisme-Travaux

Urbanisme 114
Travaux 130

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport 144
Etablissements primaires et secondaire 171

Informatique-Population-Sécurité publique

Informatique-Population 182
Sécurité publique 196

Enfance-Cohésion sociale

Enfance-Cohésion sociale 206

Partenaires extérieurs 236

2019
quelques chiffres

60
mises à l'enquête

7
centenaires

54'319
prêts de livres
par les bibliothèques

7'392
tonnes de déchets ménagers

116
permis de fouille

808
places d'accueil de jour
pour les enfants

1
Label Gold
Cité de l'Energie

121
nationalités
recensées à Renens

2'226
contrôles à la clinique
dentaire scolaire

13'074
électeurs au niveau communal,
8’381 au niveau fédéral

680
arbres taillés

2’407
élèves à l’école obligatoire

12.85 km
de pistes cyclables

271
employés de la Ville
+ 51 accueillantes
en milieu familial

20'833
habitants

800
enfants accueillis
en camps à Ondallaz

4'970
cartes CFF
journalières vendues

72
bâtiments
communaux
exploités

LA HALLE

Conseil communal

Municipalité

SALLE DE SPECTACLES

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU

Du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Président	M. Oumar Niang
Vice-président	M. Vito Vita
2e Vice-président	M. Jonas Kocher
Scrutateurs	Mme Carole Castillo
	M. François Bertschy
Scrutateurs suppléants	Mme Muriel Rossel
	M. Gérard Duperrex

Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Président	M. Vito Vita
Vice-président	M. Jonas Kocher
2e Vice-présidente	Mme Carole Castillo
Scrutateurs	Mme Muriel Rossel
	M. Gérard Duperrex
Scrutateurs suppléants	Mme Maria Correia
	M. Boubacar Barry

Pour la législature 2016-2021

Secrétaire	Mme Yvette Charlet
Secrétaire suppléant(e)	Mme Agathe Barreau jusqu'au 11 octobre 2018
	M. Grégoire Menoud dès le 11 octobre 2018
Huissier	M. François Tabanyi jusqu'au 30 juin 2019
	M. Ismaïl Hamoud Hassan dès le 1er juillet 2019
Huissier suppléant	M. Ismaïl Hamoud Hassan jusqu'au 30 juin 2019
	M. Gilbert Demangel dès le 1er juillet 2019

COMMISSIONS PERMANENTES

COMMISSION DES FINANCES

Présidence 2018-2019 : M. Vincent Keller, Fourmi rouge
Présidence 2019-2020 : M. Pascal Golay, PLR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

M. Pascal Golay, PLR - Président
Mme Geneviève Bonzon, UDC
M. François Delaquis, PSR
Mme Nicole Haas-Torriani, Fourmi rouge
M. Selim Ibrahimi, Les Verts
M. Vincent Keller, Fourmi rouge
M. Jonas Kocher, Les Verts
M. Dylan Montefusco, UDC
M. Eugène Roscigno, PSR
M. Reza Safaï, Fourmi rouge
M. Vito Tartaglia, PSR
M. Vito Vita, PLR
M. Pascal Waeber, PLR

COMMISSION DE GESTION

Présidence 2018-2019 : M. Gérard Duperrex, UDC
Présidence 2019-2020 : M. Michele Scala, PSR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

M. Michele Scala, PS – Président
M. Byron Allauca, Fourmi rouge
Mme Frédérique Beauvois, PSR
M. François Bertschy, UDC
M. Gérard Duperrex, UDC
M. Jean-Marc Dupuis, PLR
Mme Elodie Golaz Grilli, PLR
Mme Nathalie Jaccard, Les Verts
Mme Rosana Joliat, PLR
M. Mehmet Korkmaz, Fourmi rouge
M. Robert Mulopo, PSR
Mme Laurence Plattner, Les Verts
Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge

COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidence 2018-2019 : Mme Anne Cherbuin, Les Verts
Présidence 2019-2020 : Mme Verena Berseth, Fourmi rouge

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Mme Verena Berseth, Fourmi rouge – Présidente
M. Eric Aeschlimann, PLR
M. Antonio Bongiorno, PLR
Mme Carole Castillo, Fourmi rouge

Mme Anne Cherbuin, Les Verts
M. Alain De Col, UDC
M. Gérard Duperrex, UDC
M. Selim Ibrahimi, Les Verts
M. Francesco Munafo, PLR
M. Oumar Niang, PSR
M. Naïm Smakiqi, PSR
M. Silvio Torriani, Fourmi rouge
M. Laurent Voisard, PSR

COMMISSION RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE

Présidence 2018-2019 : M. Pascal Golay, PLR – Pour les Renanais
Présidence 2019-2020 : M. Jonas Kocher, Les Verts

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

M. Jonas Kocher, Les Verts – Président
M. Maximilien Anhorn, Les Verts
Mme Martha Bejarano, Fourmi rouge
M. François Delaquis, PSR
Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge
M. Gérard Duperrex, UDC
M. Pascal Golay, PLR
M. Florian Gruber, PLR
M. Jeton Hoxha, PSR
M. Jean-François Jeanrichard, PSR
Mme Rosana Joliat, PLR
Mme Milica Maksimovic, PSR
M. Stéphane Montabert, UDC
M. Richard Neal, PSR
M. Oumar Niang, PSR
Mme Maria del Mar Rodriguez, Fourmi rouge
Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge

COMMISSION DES PÉTITIONS

Présidence : M. Richard Neal, PSR

LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

M. Richard Neal, PSR – Président
Mme Anne Cherbuin, Les Verts
Mme Elodie Golaz Grilli, PLR
Mme Milica Maksimovic, PSR
Mme Sandra Martinelli, PLR
Mme Suzanne Sisto-Zoller, Fourmi rouge
Mme Simone Szenyan-Reymond, Fourmi rouge
M. Boubacar Tahirou, UDC

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DE PASSATION DES POUVOIRS

La cérémonie de la passation des pouvoirs a eu lieu le 1er juillet 2019 à la Buvette de la Salle de spectacles. M. Oumar Niang, Président sortant, a transmis le sceau du Conseil communal ainsi que la clef du carnotzet au nouveau président élu, M. Vito Vita.

Cette cérémonie a été suivie par celle des Assises de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil communal. A cette occasion, M. Gérard Duperrex a remis la «boîte souvenir» au nouveau Compère-Président, M. Oumar Niang. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Municipalité ainsi qu'un repas-surprise organisé par M. Gérard Duperrex à l'intention des membres de la Confrérie, de la Municipalité et des Bureaux du Conseil, ancien et nouveau.

Remise des pouvoirs entre MM. Oumar Niang et Vito Vita

RENCONTRE MUNICIPALITÉ / PARTIS ET GROUPES POLITIQUES / BUREAU DU CONSEIL ÉLARGI

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés en date du 3 avril 2019. Outre l'évocation des relations entre les deux autorités, les points suivants ont notamment été discutés :

- Îlot de la Savonnerie
- Edification du Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME II
- Futurs préavis

COUPE DES SAPINS À BOTTENS

Le 20 novembre 2019, les autorités renanaises se sont rendues dans les bois de Bottens pour la journée «Coupe des sapins», fidèlement à la tradition qui lie les deux communes depuis plus de 40 ans. Chaque année la Commune de Bottens fournit gratuitement les sapins qui décorent différents lieux de la ville.

M. Vito Vita, Président du Conseil communal, a pris part activement à la coupe du sapin qui a illuminé la Salle de spectacles durant les fêtes de fin d'année.

Cette sympathique manifestation s'est poursuivie au refuge de Bottens.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2018

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2018, avec les réponses de la Municipalité aux divers voeux formulés, observations et remarques, a été adopté par le Conseil communal le 27 juin 2019.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, les 3 observations suivantes ont été maintenues :

CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT - OBSERVATION N° 2 :

Informations de Mme Myriam Romano-Malagrifa à propos du CRA

L'année 2018 au CRA s'est plutôt bien déroulée, avec un départ toutefois en décembre. Suivant une pente naturelle, accompagné d'une réflexion sur la nature de sa mission, le CRA tend à devenir une maison de quartier, un lieu ouvert à tous. Cette évolution a d'abord été sensible à la Rue du Lac, où les parents, qui avaient graduellement bien compris l'action des animateurs vis-à-vis de leurs enfants, s'étaient alors eux-mêmes impliqués dans ces actions (voir Quartier de l'Amitié). Le CRA a ainsi amorcé là une sociabilisation du quartier, menant à une réflexion préparant une mue de sa vocation et l'ouverture à d'autres associations.

Les centres aérés et les camps de ski sont maintenus. Le dernier camp de ski a fait appel à la participation active des jeunes dans son organisation, une pratique que l'on va poursuivre et développer.

Les repas du vendredi n'auront plus lieu qu'une fois par mois et il appartiendra dorénavant aux inscrits de faire les courses, le repas, la vaisselle.

L'année 2019 commence perturbée. Le responsable Jeunesse, M. Nicolas Perelyguine, a démissionné ainsi que deux animateurs. Cette nouvelle donne nous oblige à revoir l'organisation du secteur Jeunesse.

La Commission de gestion constate que la question centrale du personnel est éludée. Elle demande des informations plus précises.

Réponse de la Municipalité

La Direction a informé la Commission de gestion de la situation en 2019 du personnel du secteur Jeunesse, ceci de manière ouverte, spontanée et transparente afin que la Commission de gestion ne soit pas surprise d'apprendre que du personnel a démissionné. Les mouvements de personnel font partie de la vie d'un centre de loisirs. Cela reste néanmoins une préoccupation pour la Municipalité de trouver des candidat-e-s formant des équipes cohérentes et complémentaires afin que ce lieu de vie, d'intégration, de lien social et de rencontres fonctionne à satisfaction des usagers. Le départ du responsable du secteur Jeunesse va permettre d'analyser et de repenser le fonctionnement du secteur au sein du dicastère, avec la volonté de continuer encore plus à mutualiser les compétences et à collaborer de manière transversale. Quant aux effectifs manquants et à engager, ils le seront en fonction du résultat de l'analyse ci-dessus. Entre-temps, compte tenu de la situation du manque d'effectifs, les prestations principales, telles que les centres aérés du printemps et de l'été, sont maintenues dans la mesure du possible.

La question de la Commission de gestion était pour 2018. Elle n'a pas reçu de réponse explicite pour cette année-là. Si elle apprécie les réponses données déjà pour 2019, elle reviendra l'an prochain avec la gestion du personnel au centre d'animation, ce sujet étant important. La Cogest maintient donc son observation.

CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT - OBSERVATION N° 4 :

Question de la Cogest à propos de l'école

Est-il possible de disposer d'une liste des classes de Renens avec le nombre d'enfants par classe, de la 1P à la 11S, à la dernière rentrée d'août 2018 ?

Réponse de la Municipalité
La Commune n'a pas une telle liste qui est du domaine du département cantonal DFJC.

Les enseignants et l'école de manière générale relèvent certes d'une responsabilité cantonale. La Commune est cependant responsable de tout le reste, des bâtiments, des camps de ski, des devoirs accompagnés, du parascolaire. Il est donc parfaitement regrettable que la Commune ne dispose pas du nombre d'enfants enclassés en 2018 à Renens et de leur niveau d'enclassement spécifique (naturellement sans mention du nom des enfants). Ce d'autant plus que les autres communes vaudoises disposent toutes de ces chiffres, à l'exception visible de Renens. Pourquoi cette exception ? Comment prévoir le coût des charges scolaires sous la responsabilité des communes sans disposer de ces listes d'enclassement ?

Réponse de la Municipalité
L'organisation des prestations de compétence communale nécessite de connaître le nombre d'élèves de manière globale et non par classe, à l'exception de la planification scolaire dont la révision a lieu une fois par législature. Par ailleurs, ces informations détaillées, qui faisaient partie intégrante du rapport de gestion sous le volet Etablissements scolaires, ont été synthétisées afin d'alléger le chapitre consacré à la Direction. Les listes se trouvent en annexe.

La Commission de gestion a bien reçu les chiffres pour l'établissement Renens-Ouest ainsi que pour le secondaire et remercie les directions respectives. Toutefois, il n'en va pas de même pour Renens-Est qui n'a fourni que quelques vagues perspectives. La Cogest a l'impression que cet enclassement de Renens-Est peut présenter des surprises. Même si la compétence scolaire relève du Canton, une certaine transparence est toutefois nécessaire vis-à-vis du Conseil communal qui est également une courroie de transmission envers la population.

La Commission de gestion refuse donc la réponse et demande avec insistance que ces chiffres figurent dans les prochains rapports de gestion.

INFORMATIQUE-POPULATION-SÉCURITÉ PUBLIQUE-OBSERVATION N° 7 :

Question de la Cogest
Qui programme les feux ?

Réponse de la Municipalité
C'est l'entreprise qui les fournit. Cette programmation tient compte de variations journalières des flux. Nous pouvons la modifier en cas de nécessité.

La Commission de gestion entend la réponse, mais trouve que le réglage des feux dans certains carrefours laisse à désirer surtout dans la situation des travaux actuels.

La Police de l'Ouest lausannois étudie actuellement la possibilité de relier les systèmes de commande de la signalisation à une plateforme informatique afin de pouvoir détecter les anomalies dans les plus brefs délais. Elle devrait ainsi être en mesure de réagir plus promptement lorsqu'une panne survient, ce qui est souvent le cas lorsque la signalisation lumineuse interagit mal avec les flux de la circulation.

La Commission de gestion apprécie l'effort anticipatif des pannes. Nonobstant la question portait sur le réglage des feux en cas de travaux ou de modifications des flux de circulation habituels. L'observation est donc maintenue.

RETRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Les séances du Conseil communal sont diffusées en direct sur le site de la ville renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin. Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du téléréseau renanais et lausannois.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2019

- Assermentation de M. Naïm Lokaj, Fourmi rouge, élu en remplacement de M. Nicolas Freymond, démissionnaire.
- Préavis N° 39-2019 – Règlement communal et tarif des émoluments du contrôle des habitants

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- Postulat Frédérique Beauvois «Courage, fuyons ! Les classes de Florissant et du 24-Janvier désertées par leurs élèves : quelles mesures d'urgence adopter pour assurer la prise en charge parascolaire de ces écoliers»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- Postulat Muriel Rossel «La fracture numérique : une réalité source de marginalisation et d'inégalité… réduisons-la à Renens»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- Postulat Stéphane Montabert «Pour un accès efficace aux diverses aides proposées à Renens»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.
- Interpellation de Mme Marie Schneider et consorts intitulée «Favorisons des voyages d'études écologiques»

  Réponse donnée en séance par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.
- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli intitulée «Effectif des classes à Renens»

  Réponse ultérieure de la Municipalité. -> répondu lors de la séance du 27 juin 2019.

SÉANCE DU 14 MARS 2019

- Assermentation de M. Barry Boubacar, PLR – Pour les Renanais, élu en remplacement de M. Walter Siegrist, démissionnaire.
- Préavis N° 40-2019 – Remplacement de la plate-forme élévatrice de la Salle de spectacles

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.
- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard «Et si on faisait aussi un grand ménage de printemps dans les boîtes de réception de notre Ville !»

  Réponse ultérieure de la Municipalité. -> répondu lors de la séance du 27 juin 2019.
- Interpellation de M. Pascal Golay relative à l'affichage électoral

  Réponse ultérieure de la Municipalité. -> répondu lors de la séance Bureau du Conseil communal – Chef-fe-s de groupes et de partis – Municipalité du 3 avril 2019.
- Interpellation de Mme Nicole Divorne relative aux travaux dans et aux abords de Renens

  Réponse ultérieure de la Municipalité. -> répondu lors de la séance du 27 juin 2019.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2019

- Postulat Jonas Kocher demandant la mise en place d'un «Plan climat communal»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard relative aux objets trouvés ou perdus

  Réponse ultérieure de la Municipalité. Répondu en séance du 27 juin 2019.

SÉANCE DU 16 MAI 2019

- Election du Bureau du Conseil communal pour l'année 2019-2020
- Préavis N° 41-2019 – Renouvellement de la lame à neige du camion, équipement de tonte d'un tracteur et achat d'un véhicule électrique

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 42-2019 – Sous-Biondes – Collecteurs eaux usées et eaux claires (EU et EC) et remplacement éclairage public

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 43-2019 – Salle de gymnastique du 24-Janvier – Réfection de la toiture et aménagement de l'esplanade

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis intercommunal N° 44-2019 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 10 – «Villars/Triaudes»

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Interpellation de Mme Frédérique Beauvois relative à l'état des lieux de la mise en séparatif et de la rénovation du réseau d'assainissement

  Réponse donnée en séance par Mme Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme-Travaux

- Interpellation de M. Jonas Kocher relative à la pollution due aux plastiques

  Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de M. Stéphane Montabert intitulée «La Valeur du Colossal d'Art Brut»

  Réponse donnée en séance par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires–Sport et complétée lors de la séance du 27 juin 2019.

SÉANCE DU 27 JUIN 2019

- Assermentation de Mme Mariline Braz Lopez Rodriguez, PLR – Pour les Renanais, élue en remplacement de feu M. Antonio Lepore
- Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard intitulée «Et si on faisait un grand ménage de printemps dans les boîtes de réception de notre Ville !»
- Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli relative à l'effectif des classes à Renens
- Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nicole Divorne relative aux travaux dans et aux abords de Renens
- Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard relative aux objets trouvés ou perdus
- Réponse à l'interpellation de M. le Conseiller communal Stéphane Montabert relative à la valeur du Colossal d'Art Brut

- Comptes 2018

  - de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 130'179.91
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
  - de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

  Décision : Le Conseil communal adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2018

- Gestion 2018

  Décision : Le Conseil communal approuve la gestion de l'exercice 2018 et donne décharge aux organes responsables.

- Postulat Frédérique Beauvois intitulé «Pour des assises du développement durable afin de faire face à l'urgence climatique avec les habitantes et habitants de Renens, toutes générations confondues»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 45-2019 - Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Verena Berseth et consorts intitulé «Renens «Zone Hors TiSA» : que ça se voie !»

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 46-2019 – Renouvellement et extension aux nouvelles conditions du droit distinct et permanent de superficie en faveur de la SCHR - avenue des Paudex 10-12, parcelle N° 250 - Demande de remaniement parcellaire de 636 m^2 de la parcelle communale N° 252 à la parcelle communale N° 250

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis 47-2019 – Edification du Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME II de l'artiste Danielle Jacqui sur le site de La Ferme des Tilleuls – Octroi d'une servitude de superficie à la Fondation de la Ferme des Tilleuls

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 48–2019 – «Nouvelle concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la Commune de Renens»

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2019

- Postulat Nathalie Jaccard – «Plastique-tac-tic-tac…ton temps est compté»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis intercommunal N° 28-2018 – Nouveaux statuts de l'Association Intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du district de l'Ouest lausannois

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 51-2019 – Réponse au postulat de Monsieur Michele Scala intitulé «Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes-amies des aînés» du 1er février 2018

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions du préavis telles que présentées.

- Préavis N° 52-2019 – Collecteur d'eaux claires – Avenue de l'Eglise Catholique

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions du préavis telles que présentées.

- Postulat Elodie Golaz Grilli «Le fléau des mégots de cigarettes»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2019

- Assermentation de Mme Maria Rodriguez, Fourmi rouge, élue en remplacement de M. Ali Kilinç, démissionnaire.
- Assermentation de Mme Aline Segin, PSR, élue en remplacement de M. Jean-Marc Cudrig, démissionnaire.
- Assermentation de M. Florian Gruber, PLR – Pour les Renanais, élu en remplacement de Mme Elodie Joliat, démissionnaire.
- Assermentation de M. André Cordeiro, UDC, élu en remplacement de Mme Eveline Henry, démissionnaire.
- Préavis N° 54-2019 – Arrêté d'imposition pour les années 2020-2021

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées à savoir de fixer le taux d'imposition communal à 77% et de garder dans leur état actuel tous les autres impôts et taxes figurant dans l'arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021.

- Postulat Jean-Marc Dupuis «De l'oxygène pour les Renanais, de l'hydrogène pour les transports»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Jean-Marc Dupuis «Laisse Béton»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de M. Johnson Bastidas intitulée «Préavis de grève»

  Réponse donnée en séance par Mme Karine Clerc, Municipale Enfance-Cohésion sociale.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

- Préavis N° 50-2019 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2018 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai – Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées.

- Préavis N° 55-2019 – Crédit-cadre pour les études urbaines 2019-2023

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Postulat François Delaquis «Le prix d'achat et ses composants, un rapport différent et un nouvel équilibre durable à trouver»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

- Budgets 2020

  Décision : Le Conseil communal adopte le budget amendé 2020 de la Ville de Renens présentant un excédent de charges de CHF 4'815'800.- et adopte les budgets 2020 :
  - de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge ;
  - de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP ;
  - de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens.

- Pétition intitulée «Nuisances sonores des souffleuses dans le quartier de Florissant et en général dans toute la commune»

  Décision : Pétition transmise à la Municipalité.

- Préavis N° 56-2019 – Adoption du nouveau Règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, ainsi que son annexe concernant les taxes et les émoluments

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions telles que présentées.

- Préavis N° 58-2019 – Création d'un accueil parascolaire de 58 places sur le site du Pavillon de Florissant, chemin de la Roche 37, et demande d'un crédit d'ouvrage. Réponse au postulat Frédérique Beauvois «Courage, fuyons ! Les classes de Florissant et du 24-Janvier désertées par leurs élèves : quelles mesures d'urgence adopter pour assurer la prise en charge parascolaire de ces écoliers ?»

  Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions amendées.

- Postulat Laurent Voisard «Les noms de rues à Renens, le grand anonymat : pour une attribution de noms de rues plus personnelle qui rende hommage aux personnes et communautés qui ont fait – ou qui font Renens»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Philippe Anhorn «Pour le recensement et la protection des arbres remarquables et zones de nature en ville d'ici à l'adoption du futur PGA»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat Elodie Golaz Grilli «Trop de sel sur nos routes et nos arbres»

  Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

UTILISATION DU DROIT D'INITIATIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Vœux	Résolutions	Pétitions	Total
2008		6	24	**30**	7	3	6	1	**47**
2009	2	8	24	**34**	5	5	2	1	**47**
2010	1	9	20	**30**	10			1	**41**
2011			18	**18**	13	1	5	5	**42**
2012		5	19	**24**	19		1		**44**
2013	3	4	23	**30**	17		4	5	**56**
2014	1	8	20	**29**	19		3	1	**52**
2015	1	5	15	**21**	13		2	1	**37**
2016	4	4	16	**24**	8	1		4	**37**
2017		7	23	**30**	14				**44**
2018	2	8	12	**22**	9				**31**
2019		13	10	**23**	28			1	**52**

VOTATIONS / ÉLECTIONS

Cette année, le Bureau du Conseil a assumé sa fonction de Bureau électoral lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 17 mars 2019, des votations fédérales des 10 février et 19 mai 2019 ainsi que des élections fédérales des 20 octobre et 10 novembre 2019.

A noter que depuis cette année, une nouvelle procédure pour le dépouillement des élections a été mise en place. Elle a permis de réduire de moitié le nombre de personnes convoquées pour le dépouillement des élections fédérales du mois d'octobre 2019 tout en gagnant en fiabilité et en efficience. En outre, les moments d'inactivités ont été diminués. Tous les acteurs présents lors des journées de dépouillement des élections fédérales ont trouvé ces changements satisfaisants.

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

Administration générale- Finances-Ressources humaines	M. Jean-François CLÉMENT
Bâtiments-Domaines- Logement-Cultes	M. Didier DIVORNE
Gestion urbaine- Développement durable	Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta MAYSTRE
Culture-Jeunesse- Affaires scolaires-Sport	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Informatique-Population- Sécurité publique	M. Olivier GOLAZ
Enfance-Cohésion sociale	Mme Karine CLERC
Secrétaire municipal	M. Michel VEYRE
Secrétaire municipale adjointe	Mme Anne LAFOND DE LORMEL

MUNICIPALITÉ

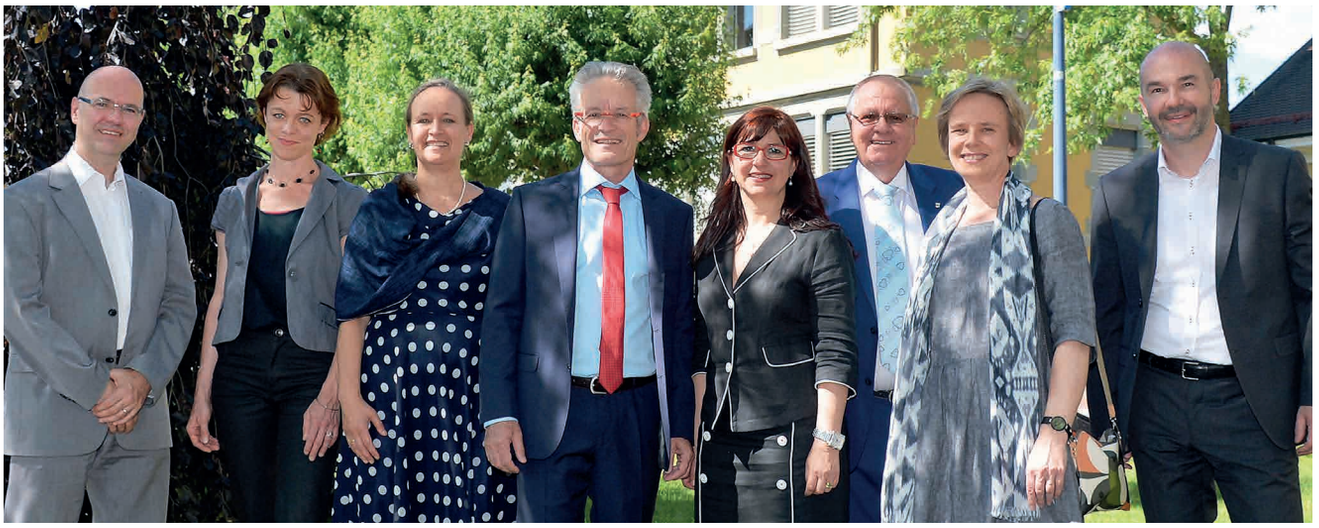

De gauche à droite : M. Didier Divorne, Mme Karine Clerc, Mme Tinetta Maystre, M. Jean-François Clément, Mme Myriam Romano-Malagrifa, M. Olivier Golaz, Mme Patricia Zurcher Maquignaz, M. Michel Veyre

SÉANCES

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires, au cours desquelles 1'115 objets ont été traités.

Les séances ont notamment été consacrées à l'examen de préavis, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel et au versement de différentes subventions.

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales consacrées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service. La séance du 11 janvier était spécialement consacrée à la présentation du programme du concours d'architecture pour l'îlot de la Savonnerie.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment avec des représentants des CFF, ou encore avec la Municipalité de Prilly et le directeur de projet de la Fabrique de Malley.

Tout au long de l'année, la Municipalité a participé à de nombreuses manifestations, dont quelques-unes sont citées ci-après :

- 12 février – Séance d'information, d'échanges et de lancement de la consultation publique sur le Plan Directeur intercommunal (PDi) qui expose les grandes orientations et les principes d'aménagement du district à la Salle de spectacles ;
- 18 février – Apéritif culturel de la Ville au théâtre Contexte Silo ;
- 4 mai – 1er jour des animations musicales du marché du samedi matin ;
- 15 mai – Séance d'information publique sur le Plan d'affectation P21A «Les Baumettes» à la Salle de spectacles ;
- 13 juin – Soirée d'accueil des nouveaux habitants à la Salle de spectacles ;
- 1er août – Fête nationale à la Piscine de Renens ;
- 2 août – 50 ans de la Piscine de Renens ;
- 30 août – Escale à Renens de la RTS Info pour une émission en direct et en public spéciale élections fédérales «Génie suisse sur la route» sur la Place du Marché ;

- 5 et 6 septembre – Journées des Villes Suisses à Coire ;
- 18 septembre – Présentation publique du prototype de la passerelle Rayon Vert en gare de Renens ;
- 20 septembre – Inauguration du Passage inférieur du Léman après rénovation et élargissement favorisant la mobilité douce ;
- 21 septembre – Course 1020 Run et animations sur le terrain de Verdeaux ;
- 8 octobre – Remise du prix du concours d'architecture concernant le quartier de la Savonnerie à la Salle de spectacles ;
- 2 novembre – Revue du SDIS Malley sur la place du Marché de Prilly ;
- 19 novembre – «Innovation by Design Challenge» à l'ECAL, avec la remise du Prix de la Ville et le Prix du public ;
- 21 novembre – Remise du label Cité de l'énergie Gold au TKM Théâtre Kléber-Méleau ;
- 28 novembre – Remise des Mérites de la Ville de Renens 2019 à la Salle de spectacles ;
- 6 et 7 décembre – «Soirée fondue» et «Après-midi des familles» organisés sur la Place du Marché pour Noël.

PRÉFECTURE

Conformément à la Loi sur les communes, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Renens le 6 novembre 2019.

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Ville de Renens est engagée dans de nombreuses collaborations intercommunales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES-RESSOURCES HUMAINES

- Bureau intermunicipal des syndics de l'Ouest lausannois (OL)
- Service intercommunal d'électricité (SIE SA)
- TvT Services SA
- Transports publics lausannois tl
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Lausanne Région – Commission Promotion économique

BÂTIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES

- Plate-forme logement OL
- Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs

GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Valorsa SA
- Commission forestière du triage intercommunal de la Venoge
- Déchèterie intercommunale de Malley
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

URBANISME-TRAVAUX

- Inspection intercommunale des chantiers
- Chauffage à distance OL (CADouest)
- Commission intercommunale de la STEP (CISTEP)
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- Commission intercommunale des services industriels
- Structure intercommunale La Fabrique de Malley
- Plan Directeur intercommunal (PDi)

CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT

- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- TKM-Théâtre Kléber-Méleau
- Conférence des municipaux du sport OL
- Conférence des municipaux des écoles OL
- Plateforme Jeunesse OL
- Lausanne Région
- Commission Activités sportives

INFORMATIQUE-POPULATION-SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Association de communes de la région lausannoise pour la règlementation du service des taxis
- Association de communes pour la gestion de la sécurité publique OL (POL)
- Organisation régionale de la protection civile OL (ORPC-ROL)
- SDIS Malley Prilly-Renens
- Centre sportif de Malley (CSM)

ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

- Association régionale pour l'action sociale OL (ARASOL)
- Association pour la prévention et le maintien à domicile OL (APREMADOL)
- Réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier
- Conférence des municipaux et chefs de service des affaires sociales OL
- Lausanne Région – Commissions Seniors, Enfance, Prévention et dépendances

Les principaux objets qui ont été traités sur un plan intercommunal au cours de l'année sont:

- la signature d'une nouvelle convention cadre et des conventions de partenariat élaborées par le réseau d'accueil de jour des enfants Renens-Crissier, en remplacement de l'ancienne devenue obsolète;
- le préavis relatif à la modification des statuts de l'Organisation régionale de la protection civile du district de l'Ouest lausannois (ORPC-ROL).

POINTS PRESSE

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un point presse présentant les préavis qui seront déposés. A cette occasion est aussi publié le communiqué de la Municipalité qui résume les différentes décisions municipales du mois écoulé.

Ces communiqués destinés à la presse sont aussi portés à la connaissance du personnel communal ainsi que des conseillers communaux. Ils sont régulièrement repris par les médias locaux, notamment 24 Heures, 20 Minutes et Lausanne Cités.

Deux conférences de presse spéciales ont été organisées : le 9 septembre pour le lancement de la Bourse solaire participative et le 28 novembre pour annoncer la pose de la passerelle Rayon Vert.

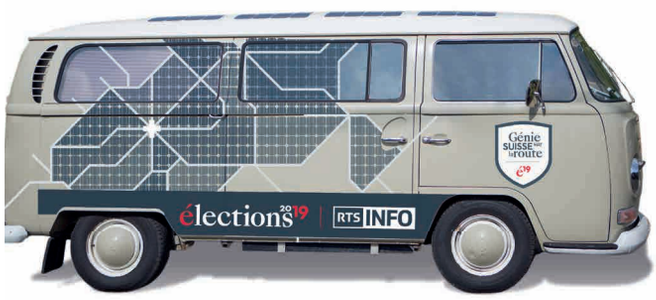

Renens a été choisie par la RTS comme ville-étape de son opération «Génie suisse sur la route», le 30 août 2019. Dans le cadre des émissions électorales en vue des élections fédérales d'octobre, diverses émissions et interviews ont été réalisées dans la ville.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FINANCES

RESSOURCES HUMAINES

Directeur
Jean-François Clément, Syndic

Chefs de service
Michel Veyre, Secrétaire municipal
Michaël Perrin, Finances
Line Savioz, Ressources humaines

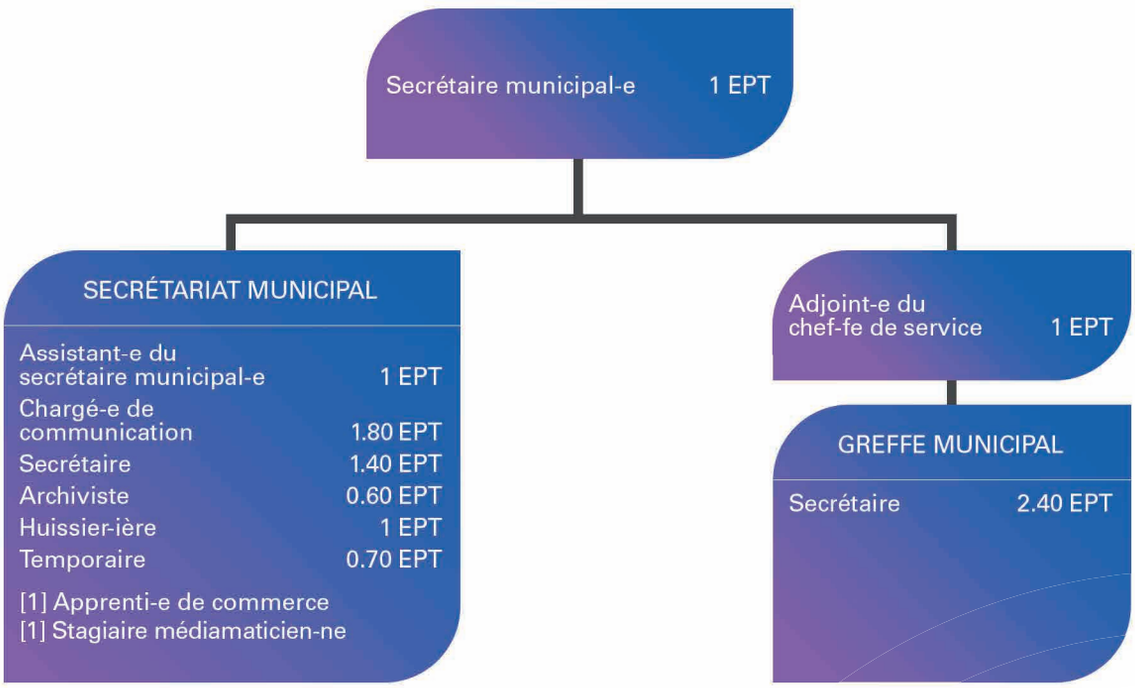
Secrétaire municipal-e 1 EPT
SECRÉTARIAT MUNICIPAL
Assistant-e du secrétaire municipal-e 1 EPT
Chargé-e de communication 1.80 EPT
Secrétaire 1.40 EPT
Archiviste 0.60 EPT
Huissier-ière 1 EPT
Temporaire 0.70 EPT
[1] Apprenti-e de commerce
[1] Stagiaire médiamaticien-ne
Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
GREFFE MUNICIPAL
Secrétaire 2.40 EPT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Suivi des séances et affaires de la Municipalité
- Coordination entre services
- Relations extérieures et communication
- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec la presse
- Organisation des scrutins et élections
- Contact avec les milieux économiques
- Gestion des archives communales

POINTS FORTS 2019

- Renforcement du pôle communication
- Dynamique de la promotion économique
- Organisation du scrutin pour les élections fédérales
- Mise en application de la nouvelle procédure de naturalisation
- Mise sur pied d'un système de gestion électronique du courrier

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (ADG)

ACTIVITÉS PRINCIPALES

L'Administration générale est un service transversal de l'administration communale.

Le Secrétariat municipal a pour mission la coordination entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des décisions aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

Le Greffe municipal assure principalement les tâches liées à l'organisation des scrutins des votations et élections, à la procédure de naturalisation, aux assurances et à l'accueil de la population (guichet et standard téléphonique principaux).

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

GESTION DES SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

Le développement du projet de gestion des séances de Municipalité se poursuit ; le groupe de travail constitué des responsables du Secrétariat municipal et du Service Informatique de plusieurs villes et du prestataire informatique s'est réuni à 4 reprises. Une phase de tests pratiques du logiciel a débuté au second semestre. La mise en production du logiciel est prévue dans le courant de l'année 2020.

DIGITALISATION

Le processus enclenché en 2018 s'est développé progressivement pour se généraliser et s'étendre à tous les services communaux. La correspondance entrante et sortante (courriers postaux et courriels) ainsi que les nouvelles conventions sont systématiquement numérisées. Un travail est en cours afin d'introduire également toutes les conventions en vigueur établies précédemment.

4'497 **DOCUMENTS** classés numériquement pour être retrouvés rapidement et de manière fiable.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

La promotion économique est conduite par Nicolas Servageon sur la base d'un mandat de délégué économique représentant environ 0.4 EPT. Les activités déployées en 2019 ont porté sur :

- l'accompagnement et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire renanais et la recherche de solutions immobilières adéquates ;
- la rencontre d'acteurs économiques renanais établis ;
- la gestion opérationnelle de la Fondation des Ateliers de Renens en qualité de secrétaire de la Fondation. Cette fonction induit la coordination des activités conduites en étroite collaboration avec la Fondation Inartis, la participation à la plateforme cantonale Vaud-Parc et l'accueil des entreprises souhaitant s'établir aux Ateliers de Renens ;

- la mise en place d'échanges réguliers avec l'ECAL et les différents collectifs de designers établis sur le territoire communal ;
- la participation et l'organisation de l'Innovation by Design Challenge, en collaboration avec la HEIG-VD, l'ECAL, l'EPFL, Innovaud et l'EHL ;
- le soutien à l'Association des commerçants de Renens et la conduite du groupe de travail «Commerces».

GESTION OPÉRATIONNELLE DES ATELIERS DE RENENS

La Fondation des Ateliers de Renens émet un rapport d'activités ad hoc sur ses activités. Le délégué économique s'occupe toutefois de la coordination opérationnelle du site. A ce titre, des contacts réguliers et étroits sont entretenus avec la communauté en place.

UNIVERCITÉ

De nombreuses sollicitations d'hébergement sont faites par des porteurs de projets innovants issus de l'EPFL ou d'autres hautes écoles. Puisque la structure des Ateliers de Renens est complète, des solutions adéquates sont trouvées au sein du projet UniverCité géré par la Fondation Inartis.

Le modèle des Ateliers de Renens porte ses fruits et différents projets prometteurs sont en phase de croissance et de levée de fonds. Qui dit croissance dit besoins en locaux. C'est la raison pour laquelle une réflexion a été initiée entre la promotion économique et la Fondation Inartis dans le but de pouvoir disposer de surfaces complémentaires dans le bâtiment Mayer et Soutter. Si les discussions avec le propriétaire aboutissent, un préavis sera rédigé afin de soutenir cet élargissement des espaces d'accueil pour les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance.

PARTICIPATION À LA PLATEFORME CANTONALE VAUD-PARC

La représentation de la Ville de Renens dans l'écosystème d'innovation cantonale est essentielle pour différentes raisons. Elle lui permet notamment d'être informée sur les évolutions des technopôles du Canton et d'avoir des informations sur les thématiques en lien avec la promotion économique, comme la fusion entre le DEV et Innovaud, l'organisation d'événements économiques ou de délégations à l'étranger pour informer les acteurs renanais impliqués, ou tout simplement l'échange de bonnes pratiques entre les différents parcs technologiques.

Pour Renens, le lien entre attractivité économique pour des entreprises technologiques et la présence des Ateliers de Renens comme technopôle est donc prédominante.

ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE RENANAIS

La promotion économique de Renens participe à des événements ciblés dans le but de rencontrer les acteurs romands de l'innovation et pour tisser des liens avec des entreprises susceptibles de s'implanter sur le territoire renanais. A ce titre, la promotion économique a été présente au salon de l'environnement professionnel horlogerie-joaillerie (EPHJ) à Palexpo, à l'événement Start-up Invest à Berne, à la remise du prix PERL de Lausanne région ou à l'événement de la BCV Conjonctures et perspectives, pour ne citer que ceux-ci.

Cette présence permet notamment de comprendre l'évolution du tissu économique romand, de rencontrer les entreprises montantes et de rappeler régulièrement les ambitions de Renens en matière de revitalisation industrielle.

Ce réseautage proactif a permis de traiter une trentaine de demandes d'implantation de tout type, dont trois ont pu trouver un hébergement au sein du projet UniverCité. Certaines demandes sont toujours en cours de traitement et d'autres sont abandonnées, faute d'infrastructures adéquates.

Il est important de relever que les entreprises recherchent souvent plus qu'une solution purement immobilière avec un niveau de loyer accessible. La qualité des services offerts, l'écosystème en place et le réseau de compétences accessibles sont des éléments clés dans le choix. Ce point sera repris dans le cadre du projet i21 décrit ci-après.

LES EXEMPLES DE L.E.S.S. SA ET SWISSTO12 SA

Les entreprises L.E.S.S. SA (fabriquant de technologie d'éclairage à fibre optique nano-active) et Swissto12 SA (fabriquant de systèmes de radio-fréquence par impression 3D) sont deux entreprises technologiques industrielles vaudoises à fort potentiel de développement.

L.E.S.S. SA a pris possession de locaux à l'avenue de Longemalle en 2017 et elle a pu tripler sa surface en 2019, ainsi que ses effectifs. Au moment de la rédaction du présent rapport (janvier 2020), pas moins de 9 nouveaux postes à forte valeur ajoutée étaient au concours. Cerise sur le gâteau, la société a annoncé en juillet 2019 une levée de fonds de CHF 14 millions pour accroître son développement au sein du marché automobile de nouvelle génération.

Swissto12 SA a pris possession de ses nouveaux locaux de 1'000 m^2 au sein du CACIB à l'avenue des Baumettes en janvier 2019. Au moment de la rédaction du présent rapport, pas moins de 5 nouveaux postes étaient au concours. La société s'est également distinguée au cours de l'été en levant CHF 18 millions pour accroître sa présence sur le marché des satellites.

PROJET i21

Comme expliqué précédemment, les entreprises recherchent plus que des locaux dans une décision d'implantation. Créer les conditions cadres pour que les entreprises existantes restent à Renens est également un défi quotidien de la Municipalité.

Avec le projet novateur i21, les Municipalités de Sainte-Croix et Renens, l'ECAL, les entreprises industrielles technologiques L.E.S.S. SA, Swissto12 SA à Renens, l'Addipole et les artisans en Mécanique d'Art à Sainte-Croix ont lancé en avril 2019 un rapprochement unique de leurs villes et partagent leur destin industriel et technologique.

Cette démarche s'inscrit dans une optique de renforcement des synergies et de croissance des tissus industriels des deux communes, afin de permettre aux acteurs économiques de s'échanger des compétences créatives et mécaniques. Elle a notamment permis aux entreprises renanaises ayant besoin de compétences ciblées en mécanique de précision et en fabrication additive (impression 3D) d'avoir accès à l'Addipôle de Sainte-Croix hébergé au sein du technopôle de Sainte-Croix.

Depuis le lancement de ce projet, diverses collaborations se sont mises en place en matière de prototypage ou de procédés industriels. Cette démarche a également permis de renforcer l'implication de l'ECAL dans les milieux et projets à caractère industriel.

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES INITIATIVES PERMETTANT DE DIVERSIFIER LE COMMERCE LOCAL

Atteindre une bonne mixité commerciale et permettre au flux des passagers de la gare de fréquenter davantage le nord des voies et le centre-ville de Renens demeure toujours une préoccupation majeure de la promotion économique.

LE GRAM

2019 a vu l'émergence d'initiatives intéressantes à Renens. En premier lieu et après 18 mois de discussions, le restaurant et marché urbain LE GRAM a pu ouvrir ses portes – de façon temporaire – sur le site de la Savonnerie. Ce projet, dont l'implantation a été coordonnée entre la promotion économique et les Services Urbanisme et Bâtiments, a tout de suite trouvé son public et rencontré un succès prometteur. Les nombreux articles de presse parus à l'occasion de cette ouverture en témoignent. Au-delà d'une initiative originale, urbaine et multi-générationnelle, il reste à trouver où se déroulera l'avenir de ce projet puisque l'occupation du bâtiment prendra fin en décembre 2020. Un groupe de travail planche sur cet aspect, également dans le cadre du futur projet de la Savonnerie.

LA MISE EN BIÈRE

Suite à la réduction du point de vente physique de la papeterie-librairie Bauer, la promotion économique a pu accompagner la reprise du lieu par La Mise en Bière, commerce lausannois de bières artisanales bien connu. Cette reprise a également permis à l'enseigne de gérer la buvette de la Place du Marché durant l'été et de planifier l'ouverture d'un établissement public sous la tête nord de la future passerelle Rayon Vert.

Cette nouvelle implantation ne se fait toutefois pas dans les perspectives prévues par l'entreprise, ce qui démontre toute la difficulté d'exploiter un commerce de détail à Renens.

FINEST VINTAGE

Arrivé dans le sillage de LE GRAM, Finest Vintage est une nouvelle enseigne d'habits de seconde main pour homme qui a pris place de façon éphémère dans les anciens locaux de l'association Palimé, sur le site de la Savonnerie. Cette enseigne représente un bon test pour voir si ce genre de point de vente peut trouver un écho auprès de la clientèle renanaise. Pour le tenancier, cela représente un essai grandeur nature en attendant de trouver, en cas de succès, un lieu pérenne à Renens. La première ouverture a eu lieu mi-décembre 2019 et ce projet sera suivi de près par la promotion économique.

GROUPE DE TRAVAIL «COMMERCES»

Le groupe de travail «Commerces» est géré par le Secrétariat municipal et se réunit deux fois par année afin de traiter de l'activité économique à Renens. L'objectif général est d'animer et d'accroître la fréquentation du centre-ville, ainsi que de faciliter les échanges entre tous les acteurs concernés. Y participent les représentants de l'Association des commerçants de Renens (ACR), des deux grandes enseignes COOP et Migros ou encore de la SICOL, mais également les services communaux impliqués (Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Gestion urbaine-Développement durable) et la Police du commerce. Les séances sont conduites par le délégué économique.

Après sept années d'existence, les arrivées et départs de plusieurs membres en 2019, une discussion de fond a été menée pour sonder la pertinence de ces deux séances annuelles auprès des représentants des commerces. L'ensemble des participants ont ainsi pu souligner l'apport certain de ces réunions qui permettent d'accéder aux informations communales concernant leur secteur d'activité, de discuter des procédures, de la législation et de planifier les futurs développements du centre-ville. Le groupe de travail «Commerces» est donc plébiscité par ses membres.

On rappelle encore l'importance stratégique que prendra ce dernier une fois les travaux du tram lancés. Cette discussion a également permis de mettre en exergue l'enjeu significatif de la signalétique au centre-ville, une fois ce chantier débuté.

Une présentation en avant-première du nouveau concept d'animation des marchés du samedi matin et de la nouvelle programmation du «Noël à Renens» a été proposée aux membres – concepts accueillis avec enthousiasme. En marge des fêtes de fin d'année qui ont été organisées plus tôt (6 et 7 décembre), les commerces de détail du centre-ville ont fixé pour la première fois depuis 2015 une double nocturne, le vendredi 6 et le lundi 23 décembre.

Parmi les autres points abordés en 2019, on retrouve la thématique des horaires de fermeture des magasins – qui reste pour l'heure en traitement au sein de l'administration communale – et celle de l'amélioration de l'accessibilité du parking de la Place du Marché (le soir et la nuit en particulier).

MANIFESTATIONS

INNOVATION BY DESIGN CHALLENGE

Le 19 novembre se sont déroulées conjointement la 6e Semaine entrepreneuriale de Renens pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et la 3e édition du Challenge Innovation by Design pour l'initiation de collaborations entre entreprises et designers de la région.

La participation a connu un record de 200 inscrits. Ce succès couronne une démarche originale et vivante pour la promotion de l'esprit d'entreprise à Renens. L'édition 2019 a vu concourir 5 équipes, couvrant des secteurs allant du médical à la confection de chaussures, de la culture aux systèmes de sécurité ou encore la mobilité.

Les participants et le Jury de l'Innovation By Design Challenge

Le public présent a eu l'occasion d'attribuer son Prix Coup de cœur (d'une valeur de CHF 3'000.-) au projet «Codex» qui proposait une nouvelle approche visuelle pour un guide interactif de visite de musées. De son côté, le Jury s'est retrouvé face à une situation inédite: l'impossibilité de trancher entre deux projets prometteurs. Le Prix du Jury (d'une valeur de CHF 8'000.-) a ainsi été décerné ex æquo aux projets «Nebulo-System» – système anti-effraction innovant pour la sécurité de la maison – et «Pneumoscope» – un stéthoscope intelligent pour les maladies respiratoires.

Avec ce modèle d'organisation unique qui allie esprit d'entrepreneuriat, réseautage et convivialité, la Ville de Renens dispose d'un véritable outil de promotion. C'est l'occasion de faire fructifier la collaboration de longue date avec l'ECAL, de mettre en lumière des talents, de faire rayonner le vivier de compétences et de savoir-faire que l'on retrouve au sein de la commune et de rencontrer les entreprises établies sur son territoire.

4E FORUM ECONOMIQUE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Ce forum est organisé par la SICOL (Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest lausannois, dont Renens est membre). Il représente l'occasion de discuter, au travers de thématiques diverses, de l'activité des entreprises des communes de l'Ouest lausannois, et donc d'établir des liens entres les différents acteurs, les fédérations patronales et les autorités.

Pour l'édition 2019, la Ville de Renens a subventionné la location de sa Salle de spectacles et s'est chargée de l'accueil des participants. Le public a ainsi pu assister à des présentations d'intervenants parmi lesquels Mme la Présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite, M. Pascal Meyer, fondateur du site communautaire QoQa.ch ou encore le cuisinier Franck Giovannini.

CELLULE COMMUNICATION

UNE EQUIPE RENFORCÉE

L'année 2019 a été marquée par la création d'un nouveau poste de chargé-e de communication à 60% et l'arrivée en juillet d'une nouvelle collaboratrice au sein de la cellule. Les différents objectifs de ce poste sont notamment de promouvoir une identité graphique cohérente de Renens, de participer à la modernisation des outils de communication et de renforcer le support transversal aux différents services.

Diverses collaborations ont été initiées en 2019 avec:

- le secteur Développement durable pour le projet de la Bourse solaire participative;
- Travaux pour la communication autour du chantier de la gare;
- Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport pour la mise en ligne de la nouvelle Saison culturelle;
- les Ressources humaines pour la communication interne et la marque employeur.

Un stagiaire médiamaticien a également rejoint l'équipe début décembre et apporte sa maîtrise des outils de design et d'animation. Il a participé notamment à l'élaboration du nouveau rapport de gestion et à la modernisation de divers outils de communication.

IDENTITÉ VISUELLE

Le logo Carrefour d'idées, version 2018, est utilisé sur l'ensemble des documents officiels émanant de la Ville. Début 2019, la signalétique des différents bâtiments de l'administration communale a également été actualisée. D'une manière générale, l'ancien logo ou l'écusson de Renens sont progressivement remplacés par le nouveau logo au gré des opportunités ou rénovations.

JOURNAL COMMUNAL CARREFOUR INFO

Imprimé à 14'000 exemplaires, le Carrefour Info est livré 8 fois par année gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux sont régulièrement approvisionnées sur la Place du Marché et à la place de la Gare Sud.

L'édition du 5 juin incluait un «Spécial Manifestations» qui a mis en exergue la nouvelle formule de la Saison culturelle 2019-2020. La parution du 11 septembre comprenait un supplément «Renens en mouvement» et deux pages annonçant le lancement de la Bourse solaire.

Chaque parution du Carrefour Info est également disponible sur renens.ch qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

WWW.RENENS.CH

Le site communal, dans sa version mise en ligne en 2014, a pu profiter d'un relooking, pour mieux s'adapter aux nouveaux supports. Le site est toujours mis à jour de façon centralisée, ce qui assure une qualité rédactionnelle constante. A noter que ses actualités sont régulièrement reprises dans les colonnes du journal 24 Heures. Toutes les manifestations publiques de Renens sont également saisies dans l'agenda du site et affichées sur la page d'accueil. Celles-ci sont ensuite publiées dans le journal communal et le grand agenda sur la Place du Marché.

RENENS EN MOUVEMENT

RENENS.CH/ENMOUVEMENT

Intégré dans le site internet communal, le site renens.ch/enmouvement informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens.

Une attention toute particulière a été apportée à la communication liée aux travaux de rénovation de la gare de Renens et de la passerelle Rayon Vert. Chaque étape de travaux engendrant du bruit ou impliquant du travail de nuit pour raisons de sécurité a fait l'objet d'avis aux riverains et d'actualités sur le site internet. Le montage des 3 tronçons du Rayon Vert à fin novembre, début décembre, a été l'occasion d'agrémenter la page ad hoc du site de nombreuses photos et vidéos.

Les chantiers des Entrepôts, de Malley, de la Savonnerie, de la Ferme des Tilleuls ou encore du Saut-de-mouton ont également fait l'objet de plusieurs actualités.

L'application «Renens en mouvement» reprend les données concernant les travaux et chantiers du site renens.ch/enmouvement. Des notifications permettent d'informer les abonnés des actualités impactant sur leur quotidien, par exemple les fermetures de routes ou les déviations de trafic.

APP INFO OUEST

Lancée en 2018, l'Application Info Ouest reprend toutes les actualités, manifestations, communiqués et avis de travaux des communes du district.

RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook cherche à mettre en valeur dans un style décontracté différentes facettes de la ville. Les quelques publications hebdomadaires atteignent, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à plusieurs milliers de personnes et constitue un canal important et très réactif de promotion des nombreux projets et animations de Renens. Cette année, la page a franchi le nombre de 2'000 abonnés.

Post animé réalisé pour fêter les 2000 abonnés au compte Facebook/ Ville de Renens

Si Facebook a trouvé son public et rencontre un franc succès, les autres réseaux ont encore peu de rayonnement. Une réflexion a été initiée sur les différentes pages que possède la Ville de Renens Twitter et Linkedin, mais aussi sur les potentielles à créer, comme Instagram. Cela devrait déboucher en 2020 sur la mise en place d'une stratégie de contenu mieux définie.

En parallèle, une chaîne YouTube officielle a été ouverte en fin d'année, afin de regrouper toutes les vidéos de la ville et d'en faire une vitrine avec une communauté unique plus développée.

ECRANS TL

La cellule communication a repris courant 2019 la gestion des écrans publicitaires, mis à disposition par les TL et diffusés dans les bus sur le territoire de Renens. L'objectif étant que chaque service puisse bénéficier de ce vecteur de communication pour la promotion de ses projets ou manifestations. La production de matériel visuel se fait également au sein de la cellule communication, qui introduit petit à petit l'animation dans ses créations, grâce aux compétences du nouveau stagiaire médiamaticien.

AFFICHES

Des affiches faisant la promotion des animations organisées lors des marchés du samedi matin ont été réalisées dans le cadre de la réflexion globale menée sur cette manifestation. Celles-ci ont été réparties en deux campagnes d'affichage en fonction de la programmation (voir Manifestations et animations ci-après).

Utilisées ces trois dernières années, les affiches ayant pour thème les commerces ont été posées respectivement en mai et en octobre.

La traditionnelle affiche «Vœux de la Municipalité» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année. Le graphisme de cette affiche a également été utilisé pour la réalisation de cartes de vœux. Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les services pour la transmission de leurs vœux via messagerie.

BROCHURE BIENVENUE À RENENS

La brochure Bienvenue à Renens qui est distribuée par le Service de la Population à tous les nouveaux arrivants dans la commune lors de leur inscription, a été mise à jour et rééditée en 2019. Elle présente la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

COMMUNICATION INTERNE

INTRANET

Un intranet sommaire contient depuis 2013 les dernières actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

VEILLE MÉDIATIQUE

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense quotidiennement les articles de presse suisse ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots «Renens» ou «Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)». Ces articles sont enregistrés dans une base de données et accessibles depuis l'intranet.

Ce système est fort apprécié par les municipaux, chefs de services, collaborateurs et conseillers communaux abonnés. Il permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes ou encore les associations qui font Renens.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

LE MARCHÉ DE RENENS

Le marché de Renens se déroule le mercredi après-midi et le samedi matin. Il fait partie des institutions tant sociales que commerciales de la ville. Il se déroule sur la Place du Marché depuis 1978.

En 2018, la Municipalité avait initié une réflexion sur l'utilisation et la mise en valeur de cette place centrale (avec la création d'un groupe de travail). Il s'agissait principalement de questionner l'identité du marché, sa promotion, le devenir des animations durant le marché du samedi matin, le renouvellement des étalagistes/maraîchers ou encore les projets d'infrastructures éphémères pour renforcer l'attractivité du lieu.

En 2019, les travaux du groupe de travail se sont concentrés sur trois axes relatifs au marché du samedi matin: le renouvellement de la programmation des animations, l'engagement d'un coordinateur de la Place du Marché et le lancement d'une étude de fréquentation. Un potentiel renouvellement du concept du marché du mercredi après-midi sera abordé une fois cette première étape terminée.

A noter que l'ensemble de la réflexion, de l'organisation et de la planification relative au marché de Renens en 2019 a été mené en partenariat avec le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

SAISON DES ANIMATIONS 2019: UN NOUVEAU CONCEPT A EXPÉRIMENTER

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le concept de «marché en musique» a tiré sa révérence. La nouvelle approche testée a mis l'accent d'une part sur la valorisation des produits du marché et du travail des étalagistes, d'autre part sur la Place du Marché en tant que vitrine pour la grande diversité d'associations et d'activités représentées sur le territoire communal.

Ainsi, le programme des animations cette année s'est voulu très éclectique : musique (animations musicales, concerts, dont une collaboration avec le festival Blues Rules de Crissier, partenariat avec la radio estudiantine Fréquence Banane), gastronomie et produits du terroir (stands de dégustations des produits du marché, festival de cuisine de rue «Le Marché passe à table», une première à Renens, qui a connu une fréquentation promet-

teuse), promotion du tissu associatif communal (prestations de danse, d'arts du cirque, d'art choral, de théâtre) ou encore manifestations officielles (ouverture et fermeture de la saison des animations en présence de la Municipalité, prestation de l'Harmonie La Clé d'Argent, apéritif à la population). Ces animations se sont déroulées sur 22 samedis entre le 4 mai et le 28 septembre.

La volonté était de représenter la Commune dans ses identités multiples et dans le dynamisme de sa vie locale. Il s'agissait également de tester différents types d'événements et des collaborations inédites afin de déterminer lesquelles s'inséraient au mieux dans le cadre du marché (mise en valeur du marché et attrait d'un nouveau public). Une analyse de chacune de ces approches a été réalisée en fin de saison afin d'identifier les éléments à retenir et ceux à améliorer pour les saisons 2020 et à venir.

Samedi	Animation
4 mai	Ouverture des animations et stand de la Municipalité
11 mai	Inauguration des bancs gourmands et animation musicale
18 mai	Blues sur la Place Concert en collaboration avec le Blues Rules Festival de Crissier
8 juin	Marché aux puces et vente de livres
15 juin	Feria Flamenca Démonstration de flamenco
29 juin	Chœur des écoles et vide-polar de la Bibliothèque du Léman
6 juillet	Ecole de musique de la Source Démonstration
20 juillet	Animation musicale
10 août	Animation musicale
17 août	Animation musicale
24 août	5 ans du Théâtre Zig-Zag
31 août	Judo-Club Renens Démonstration
7 septembre	Fête populaire de la Fourmi Rouge
14 septembre	Le Marché passe à table Manifestation culinaire
21 septembre	Ecole de cirque de Lausanne- Renens Démonstration
28 septembre	Clôture des animations Animation musicale

Le Marché passe à table – 14 septembre 2019

UN NOUVEAU COORDINATEUR POUR LE MARCHÉ

La Municipalité a mandaté un nouveau coordinateur pour les marchés du samedi. Ce rôle répond à une volonté de disposer d'un relais sur site pour les exposants du marché, pour l'animation du jour et pour les usagers de la Place du Marché. Ainsi, le coordinateur se charge de la préparation de la place en parallèle de la mise en place des étalagistes, de l'accueil des artistes et des responsables d'animations. Il assure également un lien continu avec les exposants, les clients du marché ou plus généralement les personnes présentes sur place. Outre la gestion du bon fonctionnement du marché, il a encore pour tâche de récolter et de transmettre les éventuelles questions et remarques des personnes présentes, permettant ainsi un lien plus direct avec la Municipalité.

RENOUVELLEMENT DU TENANCIER DE LA BUVETTE DU MARCHÉ

Après avoir tenu deux saisons la buvette du marché, les tenanciers de la société «Boulette.» ont fait part de leur volonté de concentrer leurs activités sur les manifestations et les festivals. La recherche d'un nouveau prestataire s'est orientée vers une enseigne ouverte récemment à Renens: l'échoppe de bières artisanales «La Mise En Bière». La société lausannoise a effectivement ouvert en mars 2019 un point de vente à la rue de Crissier. Ce choix répond à la même logique de promotion du terreau économique local, avec pour objectif de nouer des liens plus directs entre buvette et étalagistes du marché, mais aussi entre le marché et les commerces environnants.

UNE ETUDE POUR PREPARER L'AVENIR

En parallèle au test de nouvelles animations, une étude a été lancée pour questionner les acteurs du marché (étalagistes, clients, riverains). Il s'agit là aussi d'identifier une approche de promotion adéquate, de définir ce qui fait son identité et le pérenniser en tant que rendez-vous de référence dans une société en mouvement. Ce travail d'entretiens et de mise en perspective doit ainsi mettre en exergue des points de réflexion et des mesures d'améliorations concrètes.

Le mandat a été confié à une entreprise hébergée au sein des Ateliers de Renens. Ses conclusions, remises au Secrétariat municipal à fin 2019, permettront d'établir une stratégie d'organisation et de communication début 2020. L'ambition dépasse ainsi l'organisation d'une saison supplémentaire, et définit des bases sur lesquelles faire avancer le marché pour les années à venir.

ARCHIVES

Le travail courant de l'archiviste consiste essentiellement à trier les documents remis par les différents services de l'administration et à éliminer ceux devenus inutiles. En application des règles du plan de conservation des archives communales, un certain nombre d'archives sont débarrassées, le délai de conservation étant échu.

Pour faire face au manque de surfaces équipées et aux normes pour la conservation des documents, des locaux d'archives sont loués depuis début 2019 à l'avenue de la Poste.

L'archiviste en poste depuis une dizaine d'années, M. Fabrice de Icco, qui était par aiileurs syndic de Romainmôtier, a été nommé préfet du Jura-Nord vaudois le 1er octobre 2019. Le poste d'archiviste n'est pas encore repourvu.

DONS, COTISATIONS ET SUBVENTIONS

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des communes vaudoises, Union des villes suisses, développement économique du Canton de Vaud,...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé:

- d'octroyer les Prix d'encouragement de la Ville de Renens 2019 de CHF 2'000.- chacun à Mme Lou Rais, étudiante en 2e année Bachelor en Communication visuelle, et à M. Paul Lëon, étudiant en 2e année Bachelor en Media & Interactive Design. Les deux lauréats ont exposé leur travail à l'espace CJS en décembre 2019;
- de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN).

GREFFE

REGISTRE CIVIQUE

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Le rôle comprenait 3'904 électeurs et 4'477 électrices, pour le scrutin de l'élection fédérale au Conseil des états (2e tour) du 10 novembre 2019.

Durant l'année, le Greffe municipal a également contrôlé les signatures des listes de 21 initiatives et référendums reçus des comités.

VOTE PAR CORRESPONDANCE ET BUREAUX DE VOTE

L'année 2019 a compté cinq dates de scrutins ; deux votations fédérales, une élection complémentaire au Conseil d'Etat et une élection fédérale en deux tours.

Le Greffe municipal se charge de contrôler les votes reçus par correspondance, au moyen du logiciel Nest. Sur l'ensemble de l'année, 328 courriers ont été adressés pour des votes non conformes (carte de vote incomplète, matériel d'un autre scrutin ou autre). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable.

Finalement, sur le cumul des cinq dates de scrutins, ce sont 148 votes non valables qui ont été enregistrés (67 votes non conformes reçus les derniers jours de scrutin et 81 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 30 votes non valables par scrutin.

Les deux bureaux de vote qui fonctionnent le dimanche du scrutin sont préparés par le Greffe municipal. Ce dernier assiste également le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

PARTICIPATION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Année	2019	2018	2017
Nombre moyen de votants	2'540	2'869	2'917
Nombre moyen d'électeurs	8'330	8'274	8'114
Participation	30.50%	34.67%	35.96%

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration. Très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un des deux bureaux de vote.

FRÉQUENTATION DES BUREAUX DE VOTE HÔTEL DE VILLE ET BAUMETTES

Année	2019	2018	2017
Nombre moyen de votants	28	44	44
Nombre moyen d'électeurs	8'330	8'274	8'114
Fréquentation	0.34%	0.54%	0.53%

EASYVOTE

La Municipalité a reconduit l'abonnement annuel à la brochure easyvote, qui explique de façon neutre les objets à voter sur le plan fédéral. Les élections fédérales ont fait l'objet d'une brochure spécifique expliquant de manière claire et simple comment participer. Avant chaque scrutin, la brochure est adressée aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, accompagnée d'un courrier de la Municipalité, dans le but de les sensibiliser à exercer leurs droits civiques. Des brochures sont également tenues à disposition dans les réceptions de l'Administration communale.

Afin de toucher un plus large public, easyvote est aussi présent sur les différents canaux de communication (internet-réseaux sociaux-application mobile).

NATURALISATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Depuis le 1er janvier 2018, la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) est entrée en vigueur. Elle s'applique selon le cadre défini par son règlement (RLDCV), pour toutes les phases au niveau cantonal, communal et fédéral. Les directives municipales éditées en 2018 ont évolué progressivement pour répondre entièrement à la nouvelle procédure.

Les candidats sont soumis à une seule et unique procédure dont les étapes sont les suivantes:

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au Service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie les conditions (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.
4. La Commune de domicile examine la demande ; elle s'assure de la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, de la participation à la vie sociale et culturelle, et du respect de l'ordre public. Elle organise le test de connaissances pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse. Si elle le juge utile, elle auditionne le candidat.
5. La Commune octroie la bourgeoisie.
6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.
7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.
8. Le candidat est assermenté devant le Conseil d'Etat vaudois et acquière la nationalité suisse.

Les émoluments communaux sont fixés selon le barème défini par les bases légales. Ils varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

DÉPÔT DE DOSSIERS

Au cours de l'année 2019, le Greffe municipal a enregistré 57 dossiers de naturalisation, ce qui représente 73 personnes. Parmi celles-ci, 52 étaient dispensées du test de connaissances pour avoir effectué plus de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse.

NOMBRE DE PERSONNES DEMANDANT LA NATURALISATION AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

Année	2019	2018	2017	2016
	Procédures uniques		Procédures ordinaires et facilitées cantonales	
Nombre de personnes	73	60	795	303

ORIGINE DES CANDIDATS EN 2019

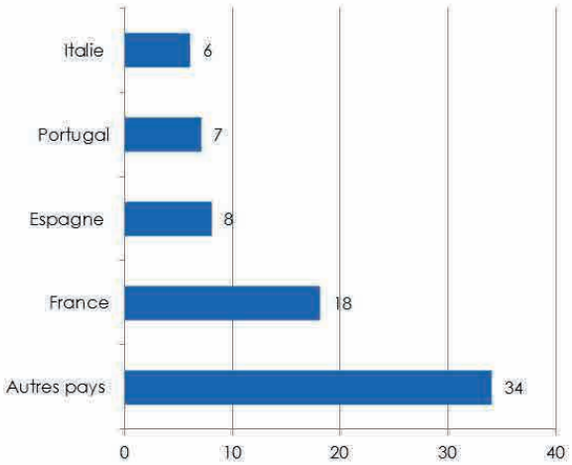

Les candidats sont de 24 nationalités différentes; les 4 pays les plus représentés sont la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

PROCÉDURES EN COURS TRAITÉES PAR LE GREFFE MUNICIPAL

En parallèle aux demandes de naturalisation depuis le 1er janvier 2018 répondant à la nouvelle loi, les dossiers déposés avant cette date continuent à être traités selon l'ancienne procédure (deux types de naturalisation, ordinaire et facilitées cantonales – personnes nées en Suisse et de la deuxième génération).

Au total, 39 personnes ont été auditionnées. Parmi celles-ci, 33 personnes ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. Toutes ces personnes ont généralement participé au moins une fois à la permanence Info-Naturalisation, mise en place par la Commission Intégration Suisse Etrangers (CISE) et coordonnée par le Secteur intégration.

La Commission de naturalisation réentendra 25 personnes, essentiellement pour leurs connaissances insuffisantes dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du civisme.

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ SUISSE

Le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse est légèrement en hausse. Aucune procédure, selon la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV), n'est encore arrivée à terme.

Année	2019	2018	2017	2016
Ancienne procédure ordinaire	202	159	143	163
Anciennes procédures facilitées cantonales (nés en CH et 2e génération)	62	93	110	110
Total anciennes procédures	264	252	253	273
Procédure ordinaire 2018	0	0		

PROCÉDURES FACILITÉES FÉDÉRALES EN 2019

Les jeunes étrangers de la troisième génération, c'est-à-dire les petits-enfants d'étrangers immigrés en Suisse, ont la possibilité d'obtenir une naturalisation facilitée. La procédure est facilitée en ce sens que la décision se prend au niveau de la Confédération, sans que le Canton ou la Commune n'ait à examiner la demande. Cette procédure est en vigueur depuis le 15 février 2018, une première candidate en a bénéficié à Renens.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX CITOYENS SUISSES

Le 21 février 2019, la Municipalité a invité 288 nouveaux bourgeois originaires de 28 pays différents, naturalisés durant l'année 2018. Les Autorités ont accueilli 122 participants et leur famille pour une soirée organisée en leur honneur.

Cette soirée conviviale a débuté par un accueil tout en tradition, au son des cors des Alpes. Après le discours des autorités, les participants ont pu savourer une délicieuse fondue au fromage.

CARTES JOURNALIÈRES CFF ET CGN

16 cartes journalières CFF et 4 cartes journalières CGN sont proposées quotidiennement aux habitants de Renens et Crissier. Le tarif journalier de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à CHF 20.-.

Par son prix attractif, cette offre de mobilité est toujours très appréciée par la population. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 85.1%, ce qui représente 4'970 cartes vendues, avec un pic d'environ 98% en juillet. Quant aux cartes CGN, 725 croisières ont été effectuées, dont la plupart au cours de l'été, soit une soixantaine de plus qu'en 2018. Cette offre fait donc de plus en plus d'adeptes.

UTILISATION DES CARTES CFF ET CGN

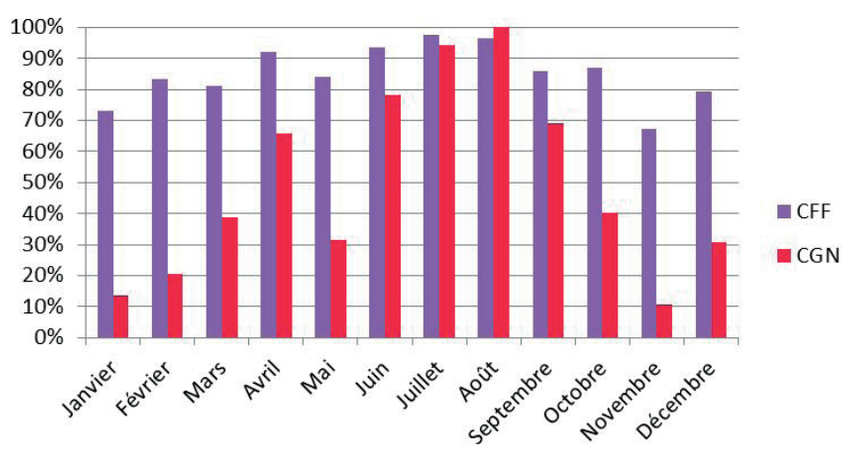

ASSURANCES

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mises à jour régulières afin d'être adaptés aux risques à prévenir.

CAS DE SINISTRES DÉCLARÉS AUPRÈS DES ASSURANCES RC ET CHOSES DE LA VILLE

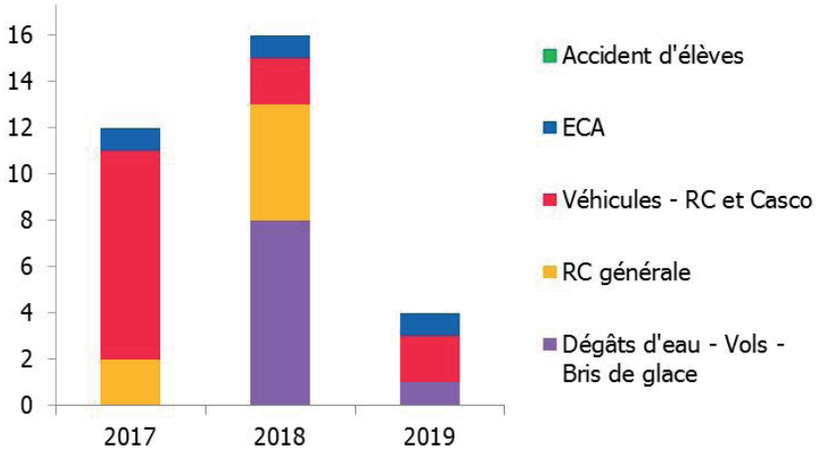

Le graphique ci-contre montre un total de 4 sinistres déclarés durant l'année, soit 1 sinistre ECA, 1 dégât d'eau et 2 sinistres véhicules.

Une procédure d'appel d'offres a été lancée pour le renouvellement du contrat d'assurances, échu au 31 décembre 2019, pour les dégâts d'eau, vol et bris de glace sur les bâtiments et le mobilier.

Le contrat a été renouvelé auprès de la compagnie Bâloise Assurances qui reste le meilleur assureur, compte tenu de la qualité des prestations, du règlement des sinistres et du montant de la prime. De plus, les nouvelles prestations proposées sont supérieures à celles du précédent contrat, notamment sur la prise en charge des frais de remise en état suite à des dégâts d'eau et vol.

Concernant la flotte des véhicules à moteur, le contrat d'assurances échu au 31 décembre 2019 a été reconduit auprès de la compagnie La Vaudoise. Les conditions n'étaient pas favorables pour le lancement d'un appel d'offres, la charge de sinistres étant conséquente. Le nouveau contrat d'une durée de 3 ans est avantageux, avec un bon rapport qualité-prix et la garantie d'une gestion efficace des sinistres.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

RECENSEMENT DES CHIENS

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe municipal. La tenue du registre des propriétaires de chiens se fait au moyen de l'application Nest, logiciel de gestion des habitants. Les activités enregistrées par le Service de la Population (départs, décès) sont systématiquement reprises pour la mise à jour et reportées dans Amicus, la banque de données nationale pour les chiens.

Au 31 décembre 2019, 617 chiens vivent à Renens.

Année	2019	2018	2017	2016
Nombre de chiens recensés	672	718	654	597

PALMARÈS DES RACES DE CHIENS RENANAIS

Les propriétaires s'acquittent, par chien, d'un impôt communal de CHF 100.-, additionné d'un impôt cantonal de CHF 100.-. Une exonération a été accordée à 89 personnes dont 48 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 37 ayants droit au revenu d'insertion, 2 propriétaires de chien d'infirme et 2 propriétaires de chien de travail.

Chef-fe de service
1 EPT
Adjoint-e du chef-fe de service
1 EPT
Comptable
Secrétaire
[1] Apprenti-e de commerce
4.90 EPT

FINANCES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Conduite des processus budgétaires
- Gestion des comptabilités
- Bouclement des comptes
- Analyses financières
- Arrêté d'imposition
- Plan des investissements

SERVICE DES FINANCES (FIN)

INTRODUCTION

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Pour y parvenir, le Service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et d'élaboration du budget, le Service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux.

Le Service est également associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale. Il soutient et accompagne les services pour tous les projets, études et préavis de la Ville ayant une incidence financière.

BOUCLEMENT DES COMPTES 2018

Les comptes 2018 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Service des Finances. La marge d'autofinancement a permis de financer la totalité des investissements. Les comptes ont été approuvés par la Municipalité le 8 avril 2019 et par le Conseil communal le 27 juin 2019.

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2018
Revenus monétaires ordinaires	108'421'924.-
Charges monétaires ordinaires	- 99'876'941.-
Marge d'autofinancement ordinaire	8'544'983.-
Dividende extraordinaire du SIE	2'206'800.-
Taxes uniques (raccordement, infrastructures communautaires, etc.)	2'269'443.-
Marge d'autofinancement totale	13'021'226.-

Note : la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de bouclement (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds).

Tout comme les années précédentes, les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité (et hors comptabilité du SDOL) restent globalement inférieures au budget. C'est également le cas pour les autres charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas d'influence directe (POL, tl).

Enfin, compte tenu de son excédent de liquidités non nécessaires à la poursuite de son activité, l'assemblée générale du SIE SA a décidé de verser un dividende extraordinaire de CHF 30.- par action à ses actionnaires. Cela représente pour la Ville de Renens, un revenu extraordinaire de CHF 2'206'800.-. La Municipalité a décidé d'attribuer ce montant au Fonds «de renouvellement et amortissements».

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule des comptes 2018.

BUDGET 2020

L'excédent de charges comprend un prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements».

Au final, le Conseil communal a approuvé le budget 2020 lors de la séance du 12 décembre 2019, avec les amendements suivants :

Budget 2020 AVANT amendement(s)	
Excédent de charges	4'800'900.-
Marge d'autofinancement	817'800.-

Amendements	Budget avant amendements	Montant amendements	Budget après amendements
Amendement N° 1 – Compte 1300.3030.00 Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC/PCFam	43'500.-	39'900.-	83'400.-
Amendement N° 2 – Compte 3640.3666.01 Subvention développement durable	190'000.-	5'000.-	195'000.-
Amendement N° 2 – Compte 3640.4819.02 Prélèvement sur le Fonds de développement durable	190'000.-	5'000.-	195'000.-
Amendement N° 3 – Compte 5100.3653.03 Subvention aux sociétés locales «Projet Gare aux livres»	91'000.-	-25'000.-	66'000.-

Budget 2020 APRES amendements, adopté par le Conseil communal le 12.12.2019	
Excédent de charges	4'815'800.-
Marge d'autofinancement	797'900.-

Ce budget 2020 est principalement marqué par l'accord conclu entre le Conseil d'Etat et les associations de communes concernant la reprise de l'intégralité des coûts de l'AVASAD par le Canton moyennant une bascule de 1.5 point d'impôt des communes au Canton. Concrètement, les charges de l'AVASAD ont disparu du budget 2020 et une bascule de 1.5 point d'impôt a été proposée par la Municipalité au Conseil communal dans le cadre de l'arrêté d'imposition pour les années 2020-2021 afin de garantir la neutralité fiscale pour le contribuable.

Cette bonne nouvelle pour les finances de la Ville s'inscrit dans un contexte général et doit ainsi être mise en perspective avec les effets liés à la RIE III vaudoise déjà introduite en 2019, ainsi qu'avec les mesures destinées à augmenter le pouvoir d'achat des personnes par des déductions fiscales plus importantes.

Au niveau des prestations, la Municipalité se réjouit de l'augmentation progressive du nombre de places d'accueil à la garderie «Le Tournesol» qui passera de 27 places en 2019 à 68 places en 2020, suite à la réouverture de «Château 17» prévue en avril 2020 (voir également le préavis N° 26-2018 traitant de ce sujet). Le développement des places d'accueil à la garderie «Le Tournesol» impacte financièrement le budget 2020.

Concernant les activités scolaires collectives hors bâtiments scolaires, un arrêt du Tribunal fédéral a précisé le principe et l'étendue de la gratuité de l'enseignement public obligatoire. Dans la mesure où la participation est obligatoire, les dépenses pour les excursions et les camps font partie de l'enseignement nécessaire et, par conséquent, obligatoirement gratuit. Pour de telles manifestations, les parents ne doivent prendre en charge que les coûts qu'ils économisent en raison de l'absence de leur enfant. Dès lors, seuls les frais de repas seront dorénavant facturés aux parents.

Malgré cet arrêt du Tribunal fédéral, la Municipalité a maintenu dans le budget 2020, toutes les prestations scolaires à charge de la Ville. La diminution de revenus est estimée à environ CHF 200'000.-. Dans ce contexte, la Municipalité a eu pour objectif principal, comme les années précédentes, de contenir l'augmentation des charges des postes sur lesquels elle exerce un contrôle.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2020.

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2019-2023 (2024-2028)

Pour la période 2019-2023, celui-ci se présente comme suit :

Investissements	2019	2020	2021	2022	2023	Total
(en milliers de francs)	25'460	24'460	30'969	20'533	26'933	128'355

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

EMPRUNTS À MOYEN / LONG TERME À FIN 2019

Aucune augmentation des emprunts à moyen / long terme en 2019.

CAUTIONNEMENTS

Pas de changement au niveau des cautionnements en 2019.

FACTURATION DES PRESTATIONS À DES TIERS - CONTENTIEUX

Les chiffres concernent l'année 2018, car au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2019 ne sont pas connus.

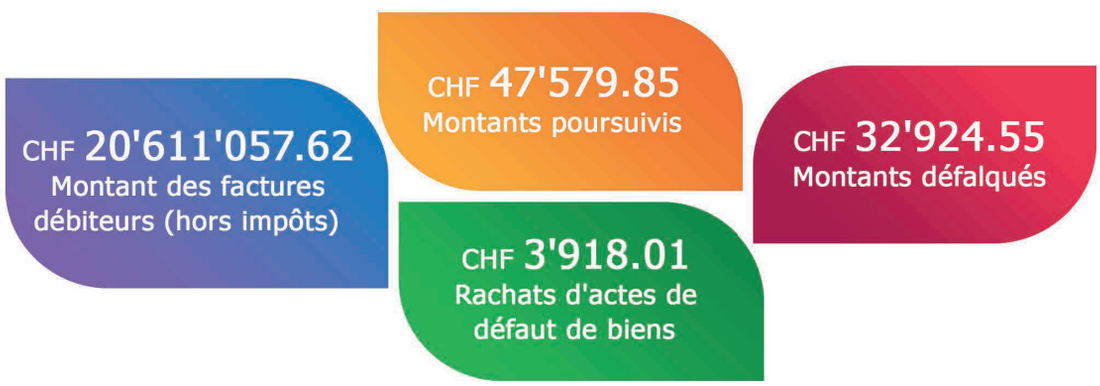

PRÉAVIS, RAPPORTS ET PROPOSITIONS DE DÉCISIONS MUNICIPALES

Le Service des Finances a élaboré 1 préavis et 43 propositions de décisions municipales en 2019.

MANDATS DE PRESTATIONS

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

1. Association Sécurité dans l'Ouest lausannois
2. Société coopérative de la Piscine de Renens
3. Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
4. Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
5. Association Ouest lausannois : Prix Wakker 2011
6. Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

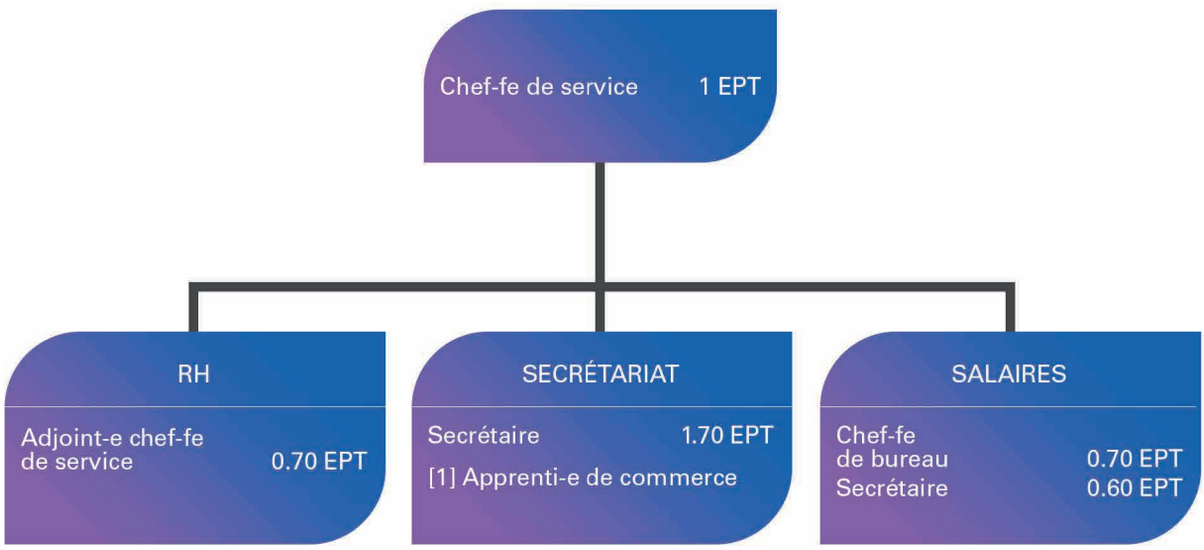
Chef-fe de service 1 EPT
RH
Adjoint-e chef-fe de service 0.70 EPT
SECRÉTARIAT
Secrétaire 1.70 EPT
[1] Apprenti-e de commerce
SALAIRES
Chef-fe de bureau 0.70 EPT
Secrétaire 0.60 EPT

RESSOURCES HUMAINES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Recrutement
- Formation et développement des compétences
- Salaires et assurances sociales
- Application du statut du personnel
- Programme «Santé et Travail»
- Gestion de la formation des apprentis

POINTS FORTS 2019

- Cours d'ergonomie offerts à tout le personnel
- 45 recrutements pour 1417 dossiers de candidatures traités !

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (RH)

SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCES HUMAINES (SIRH) ALLEGRO

Durant l'année 2019, le Service des Ressources humaines a soumis à l'ensemble des collaborateurs de la Ville de Renens un sondage concernant l'utilisation du système d'information des Ressources humaines (SIRH) Allegro, en les invitant à décrire leurs attentes et leurs besoins spécifiques en matière de formation sur le logiciel.

Fort de leurs retours, le Service RH souhaite désormais pouvoir concevoir une formation globale ouverte à tous et toutes sur l'utilisation d'Allegro et de ses fonctionnalités. Une formation de cette envergure n'a malheureusement jamais été proposée au personnel de la Ville de Renens.

Le Service RH et le Service Informatique, avec le soutien d'Adequasys, le fournisseur d'Allegro, réfléchissent à une formation spécifique, qui permettra à chacun d'être à l'aise avec l'utilisation d'Allegro, notamment pour le module «Santé Et Travail». Ce projet sera présenté en Municipalité durant le premier semestre 2020, afin de pouvoir, idéalement, proposer une formation à l'automne 2020.

Le but de cette formation sera d'apporter à chaque utilisateur du SIRH, selon son degré d'accès et de responsabilités hiérarchiques, les outils nécessaires à la bonne réalisation de ses activités, y inclus un guide complet personnalisé à la Ville de Renens.

Pour cette année 2019, il est important de signifier que des développements supplémentaires importants ont été nécessaires pour permettre d'intégrer à Allegro le module «Santé Et Travail».

«SANTÉ ET TRAVAIL» - ERGONOMIE

Dans la continuité du projet «Santé Et Travail» (SET) qui tient particulièrement à cœur à la Municipalité et au Service des Ressources humaines, un projet d'ergonomie au travail, qui touche l'ensemble de l'Administration communale, a été mis sur pied.

L'ergonomie vise à analyser les gestes et postures qui sont nécessaires dans le cadre d'une activité et à déterminer si ces derniers sont les plus adéquats afin de préserver la santé des collaborateurs.

Plus de 260 personnes ont participé aux formations organisées entre septembre et décembre 2019. Le Service se réjouit de ce taux de participation élevé ! Les premiers retours ont été très positifs. Le Service des Ressources humaines va proposer dès 2020 un guide de l'ergonomie au travail, reprenant les principaux axes présentés lors des sessions de formation, qui permettra de poursuivre la sensibilisation et le soutien aux collaborateurs, dans la prévention des risques.

À cela s'ajoutera un catalogue de matériel de bureau orienté ergonomie, construit conjointement entre les Services Bâtiments, Informatique et Ressources humaines, qui permettra d'améliorer les équipements et donc les conditions de travail.

Rappelons que ces investissements et les effets positifs en découlant auront un impact sur le bien-être et la santé des collaborateurs. L'ensemble de cette offre ergonomie sera efficace et complète si chacun s'implique, sur le long terme, afin d'adopter les bons gestes au quotidien.

QUELQUES CHIFFRES

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE

SERVICES	2017		2018		2019	
	EPT	Vacant	EPT	Vacant	EPT	Vacant
Secrétariat du Conseil communal	0.40	-	0.40	-	0.40	-
Administration générale	10.55	1.00	10.55	1.05	10.55	1.05
Ressources humaines	4.70	0.70	4.70	0.70	4.70	-
Finances	6.80	-	6.80	-	7.00	0.10
SDOL	6.50	-	6.55	-	6.55	-
Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	39.20	2.00	38.09	0.20	38.09	0.20
Gestion urbaine-Développement durable	37.30	0.20	38.90	0.20	38.90	1.00
Urbanisme	8.20	0.20	8.20	0.20	8.20	-
Travaux	5.00	-	5.80	-	5.80	-
Culture-Jeunesse-Affaires Scolaires-Sport	26.75	2.50	26.75	0.30	27.55	3.20
Informatique-Population-Sécurité publique	11.50	-	11.50	-	12.10	-
SDIS	0.90	-	0.90	-	0.90	-
Enfance-Cohésion sociale	56.25	1.25	56.16	2.55	59.05	1.95
Total EPT	**214.05**		**215.30**		**219.79**	

EPT : équivalent plein-temps attribué Vacant : pourcentage vacant au 31.12

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2019, il y a eu 28 arrivées et 23 départs (3 retraites, 17 démissions, 2 licenciements et 1 invalidité) répartis de la manière suivante :

SERVICES	2017		2018		2019	
	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs	Arrivées*	Départs
Administration générale	1	2	1	2	1	1
Ressources humaines	-	-	2	2	2	1
Finances	-	-	1	1	-	-
SDOL	1	1	1	1	2	2
Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	4	2	2	1	3	1
Gestion urbaine-Développement durable	4	3	1	1	1	2
Urbanisme	2	1	-	1	-	-
Travaux	-	-	1	1	1	-
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	1	4	3	1	4	6
Informatique-Population-Sécurité publique	1	-	-	-	1	-
Enfance-Cohésion sociale	8	5	11	9	13	10

* y compris les nouveaux postes

PERSONNEL AUXILIAIRE, TEMPORAIRE ET HORS EFFECTIF

Personnel auxiliaire	2017	2018	2019
Encadrants de devoirs accompagnés	177 pers. pour 6’999 heures	120 pers. pour 6’067 heures	97 pers. pour 7’225 heures
Moniteurs sport facultatif	894 heures	610 heures	656 heures
Camps scolaires	52 pers. pour 23 camps (y.c. camps de volée)	62 pers. pour 27 camps (y.c. camps de volée)	53 pers. pour 21 camps (y.c. camps de volée)
CRA – Centres aérés	6 centres aérés pour 12 moniteurs	5 centres aérés pour 6 moniteurs	5 centres aérés pour 9 moniteurs
CRA – Moniteurs d’encadrement/d’ateliers/sportif	7 moniteurs pour 1’038 heures	10 moniteurs pour 953 heures	7 moniteurs pour 650 heures
Ondallaz (colonies)	36 pers. pour 7 camps	37 pers. pour 8 camps	30 pers. pour 8 camps
Auxiliaires de nettoyage (nettoyage d’été)	24 pers. pour 2’827 heures	23 pers. pour 2’993 heures	27 pers. pour 3’164 heures

Pour des missions limitées dans le temps en cas d’activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie ou accident ou encore lors de congé maternité, 22’283 heures ont été effectuées par différentes personnes, engagées à cet effet durant l’année 2019.

Bâtiment des Ressources humaines, rue de l’Avenir 2

Personnel temporaire	2017	2018	2019
Administration générale	672	750	912
Ressources humaines	385	785	1427
Finances	-	583	-
SDOL	649	59	169
Administration BaDoLoC	-	380	281
Bâtiments	-	598	-
Conciergerie	1’854	4’726	3’262
Administration GUDD	-	-	596
Espaces verts	-	1’041	-
Logistique-Maintenance	485	-	-
Urbanisme	-	437	1’252
Administration CJS	-	-	1’240
Culture	510	332	-
Salle de spectacles	-	-	88
Bibliothèque publique	485	72	-
Jeunesse	181	12	529
Camps scolaires et colonies Joli-Bois	795	537	832
Enfance-Cohésion sociale administration	-	798	231
Enfance	502	-	-
Garderie les Globe-Trotteurs	924	805	1’913
Garderie la Farandole	992	2’201	3’050
Garderie les Lapins Bleus	-	-	692
Garderie le Tournesol	-	532	1’106
Garderies - Pool de remplacement	4’151	3’493	2’188
Accueil familial de jour - Renens	-	533	529
Service dentaire	38	-	64
UAPE Censuy	-	1’047	855
APEMS Léman	-	147	615
APEMS 24-Janvier	-	130	60
Réfectoire temporaire Florissant	-	151	117
Réfectoire scolaire Temple	-	-	275
Total	**12’623**	**20’149**	**22’283**

Hors effectif	2017	2018	2019
Accueillantes en milieu familial	51 pers. pour 264'528 heures	51 pers. pour 269’351 heures	47 pers. pour 264'770 heures

ACCIDENTS

En matière de LAA, une différentiation est faite entre les accidents professionnels et non professionnels, ainsi qu'entre les accidents avec et sans arrêt de travail. Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 216 (444 en 2018) et à 698 (1'273 en 2018) pour les accidents non professionnels, soit un total de 914 jours. Pour 2019, les statistiques sont les suivantes :

Accidents avec arrêt de travail	2017	2018	2019
Professionnels	11	10	9
Non professionnels	33	34	33
Total	**44**	**44**	**42**

Accidents sans arrêt de travail	2017	2018	2019
Professionnels	9	9	8
Non Professionnels	20	27	27
Total	**29**	**36**	**35**

MALADIE

Jours d'arrêts	2017	2018	2019
Professionnel	4'513	5'210	6'130

Ce sont 288 personnes qui ont totalisé 6'130 journées d'absence pour maladie en 2019. Le projet «Santé et Travail» (SET) est actuellement mis en attente pour des questions techniques dans le SIRH.

Durée de l'absence maladie	2017	2018	2019
de 0.5 à 2 jours	444	443	487
de 3 à 29	23	24	38
de 30 à 89	13	19	21
de 90 à 264	28	40	37
Plus de 265	4	3	5
Total de cas	**515**	**529**	**588**

RECRUTEMENT

Durant l'année 2019, 45 recrutements ont été menés par le Service des Ressources humaines incluant : 19 postes collaborateurs fixes, 13 postes temporaires, 7 postes de stagiaire et 6 apprentis, représentant un total de 1'417 dossiers de candidatures traités. De plus, ce ne sont pas moins de 318 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

A ce jour, le processus de recrutement, déployé en 2017, lors de la mise en place du module de recrutement Allegro, a atteint l'équilibre souhaité et performe dans la totalité des recrutements menés.

Moyen de publication	2017	2018	2019
Presse	2	-	2
JobUp	15	41	41
SIRH / Site Internet	9		

FORMATION CONTINUE

La formation continue regroupe l'ensemble des prestations proposées aux collaborateurs telles que les séminaires professionnels, les formations continues ou les formations certifiantes. Pour certaines de ces formations, une convention et une période de redevance ont été convenues.

Services	2017	2018	2019
Administration générale	1	9	14
Ressources humaines	2	8	9
Finances	-	5	1
SDOL	-	-	-
Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	11	15	18
Gestion urbaine-Développement durable	36	28	19
Urbanisme	15	23	20
Travaux	4	2	7
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	16	8	12
Informatique-Population-Sécurité publique	1	5	16
Enfance-Cohésion sociale	48	61	100
Nombre de formations	**134**	**164**	**216**

APPRENTIS & STAGIAIRES

En 2019, ce ne sont pas moins de 7 apprentis qui ont obtenu leur CFC ! Une assistante socio-éducative, deux employées de commerce, un agent d'exploitation, un agent en information documentaire et un informaticien.

Au 31 décembre, la Ville comptait 15 apprentis toutes filières confondues :

- 4 employés de commerce
- 5 assistants socio-éducatifs
- 3 horticulteurs paysagistes
- 1 agent d'exploitation
- 1 agent de propreté
- 1 agent en information documentaire

Sensible à la qualité de la formation des apprentis, le Service des Ressources humaines s'investit particulièrement sur cette thématique. Un important projet de gestion des années de formation des apprentis employés de commerce a été proposé et validé par la Municipalité en 2019.

Dès la prochaine rentrée, en août 2020, l'ensemble des apprentis dans cette filière de formation auront l'opportunité de changer de service chaque année. Cette démarche souhaite apporter aux apprentis, d'une part une

qualité de formation supérieure, et d'autre part un niveau d'adaptation et de flexibilité plus important. Le travail de coordination, mené par le Service des Ressources humaines, s'intensifiera encore dans les années à venir, afin de garantir le maintien de la qualité d'encadrement des formateurs.

En outre, plusieurs formations sont proposées aux apprentis: «Mon efficacité au quotidien» permettant de mettre en place une bonne organisation au début de l'apprentissage ou «Recruter son futur employeur/choisir sa société» permettant d'accroître leurs capacités à rechercher un emploi après leur formation, et savoir se positionner sur le marché de l'emploi.

La Ville de Renens offre aux apprentis rencontrant des difficultés un soutien individuel et spécifique, entre autres, par la mise en place de cours d'appui. L'ensemble des formateurs de terrain sont, en priorité, leur premier soutien. L'Administration a également accueilli plusieurs stagiaires (observation, réinsertion ou écoles professionnelles) pour une durée variant de quelques jours à plusieurs mois.

PLAN DE MOBILITÉ

Le personnel fixe ainsi que les stagiaires engagés pour une année bénéficient du plan de mobilité, en tant que mesure incitative à la mobilité douce.

Plan de mobilité	Personnel communal		
	2017	2018	2019
Abonnements mensuels, parking *	85	85	90
Cartes de stationnement occasionnel *	120	325	431
Subventions abonnement annuel CFF ou tl	66	68	66
Subventions abonnement 1/2 tarif CFF	54	50	64
Cartes Mobilis	217	218	222
Cartes journalières CFF	25	14	41
Entretiens vélos	7	5	3
Subventions achat vélo	27	30	24

* Les abonnements mensuels parking ainsi que les cartes de stationnement occasionnel sont également proposés aux partenaires (PROFA, PPLS, Orientation, enseignants). Pour 2019, 141 abonnements mensuels de parking et 1'824 cartes de stationnement occasionnel ont été vendus.

ABONNEMENTS PISCINE

La Municipalité offre chaque année un abonnement à la piscine de Renens à tout le personnel fixe, aux apprentis, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice ainsi qu'aux retraités de la Ville de Renens.

En 2019, ce sont 164 abonnements qui ont été délivrés contre 161 en 2018.

ÉVÈNEMENTS

A VÉLO AU BOULOT – BIKE TO WORK

11 équipes (42 personnes) se sont inscrites à l'action «Bike to Work» 2019, qui consiste à se rendre à pied ou vélo à son travail. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant tout le mois de juin, un apéritif convivial a été organisé sur l'esplanade de la Salle de spectacles.

SORTIE DES APPRENTIS

Le 3 septembre s'est tenue la sortie annuelle des apprentis. Cette rencontre permet aux apprentis des différentes filières de formations de tisser des liens, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe.

C'est à l'Université de Lausanne (UNIL) que les apprentis ont pu pratiquer une activité découverte avec pour la première fois, la participation de l'ensemble du personnel encadrant (formateurs et membres de l'équipe du Service des Ressources humaines). Après cette expérience encadrée par des étudiants de l'UNIL, les apprentis ont partagé un repas dans une ambiance chaleureuse. La journée s'est finalement terminée au LaserGame dans une atmosphère détendue.

SOIRÉE DU PERSONNEL

La soirée du personnel s'est déroulée dans une ambiance festive le vendredi 27 septembre au sein d'un site historique, les ateliers CFF, situés à la rue du Léman. Le cadre, offert par cette bâtisse datant de 1902, a été apprécié à sa juste valeur par l'ensemble des 195 participants, record absolu du nombre d'inscriptions !

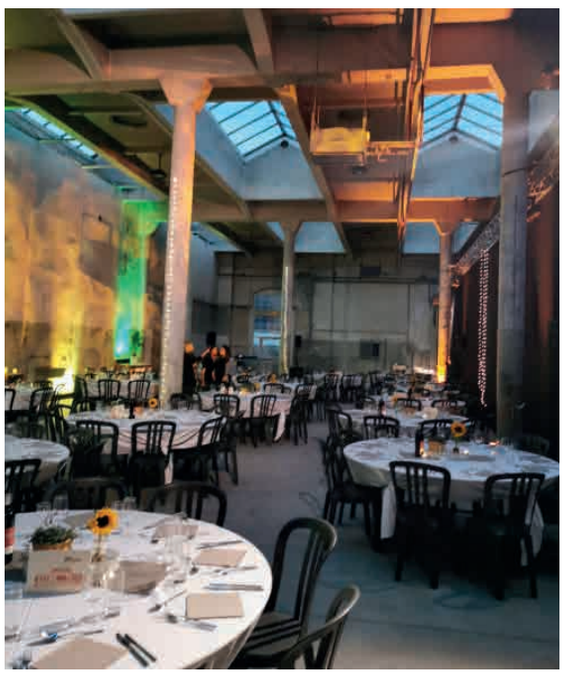

RETRAITÉS

Plus d'une trentaine de retraités se sont retrouvés le 31 octobre pour leur journée, offerte par la Ville de Renens et coordonnée par le Service des Ressources humaines. Ils ont d'abord pu assister à une présentation spéciale de «l'expo gare» avant de partager un apéritif et un repas à la buvette de la Salle de spectacles en présence de plusieurs représentants de la Ville de Renens.

JOURNÉE «OSEZ TOUS LES MÉTIERS»

A l'instar de ces dernières années, plusieurs services de l'administration communale de Renens ont participé à la journée «Oser tous les métiers», le 14 novembre, coordonnée par le Service des RH.

Une dizaine d'enfants ont ainsi eu l'occasion de passer une partie de la matinée sur le lieu de travail de leur parent ou accompagnant. Ils ont ensuite eu la chance d'assister à une activité des maîtres-chiens dans les locaux de la Police de l'Ouest lausannois. L'après-midi s'est déroulée à la Piscine de Renens où les enfants ont pu visiter les coulisses d'Aquasplash et découvrir la piscine sous un aspect différent !

JUBILAIRES ET RETRAITÉS DE L'ANNÉE

Le 15 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier les 28 jubilaires fêtant leurs 10 à 35 années de service ainsi que 3 retraités de l'année au traditionnel repas organisé en leur honneur.

Les municipaux et les chefs de service étaient également présents pour remercier leurs fidèles collaborateurs pour leur engagement et leur implication dans la vie de l'administration communale.

FÊTE DE NOËL

Le 10 décembre, la fête de Noël pour les collaborateurs a accueilli de nombreuses personnes, permettant aux petits et aux grands de créer différentes décorations de Noël en attendant sagement l'arrivée de l'homme de la soirée : le Père Noël !

Ce temps d'échange convivial a permis au Service des Ressources humaines de saluer et remercier une dernière fois dans l'année les collaborateurs présents.

Bâtiments

Domaines

Logement

Cultes

Directeur
Didier Divorne, Municipal

Chef de service
Antoine Perret

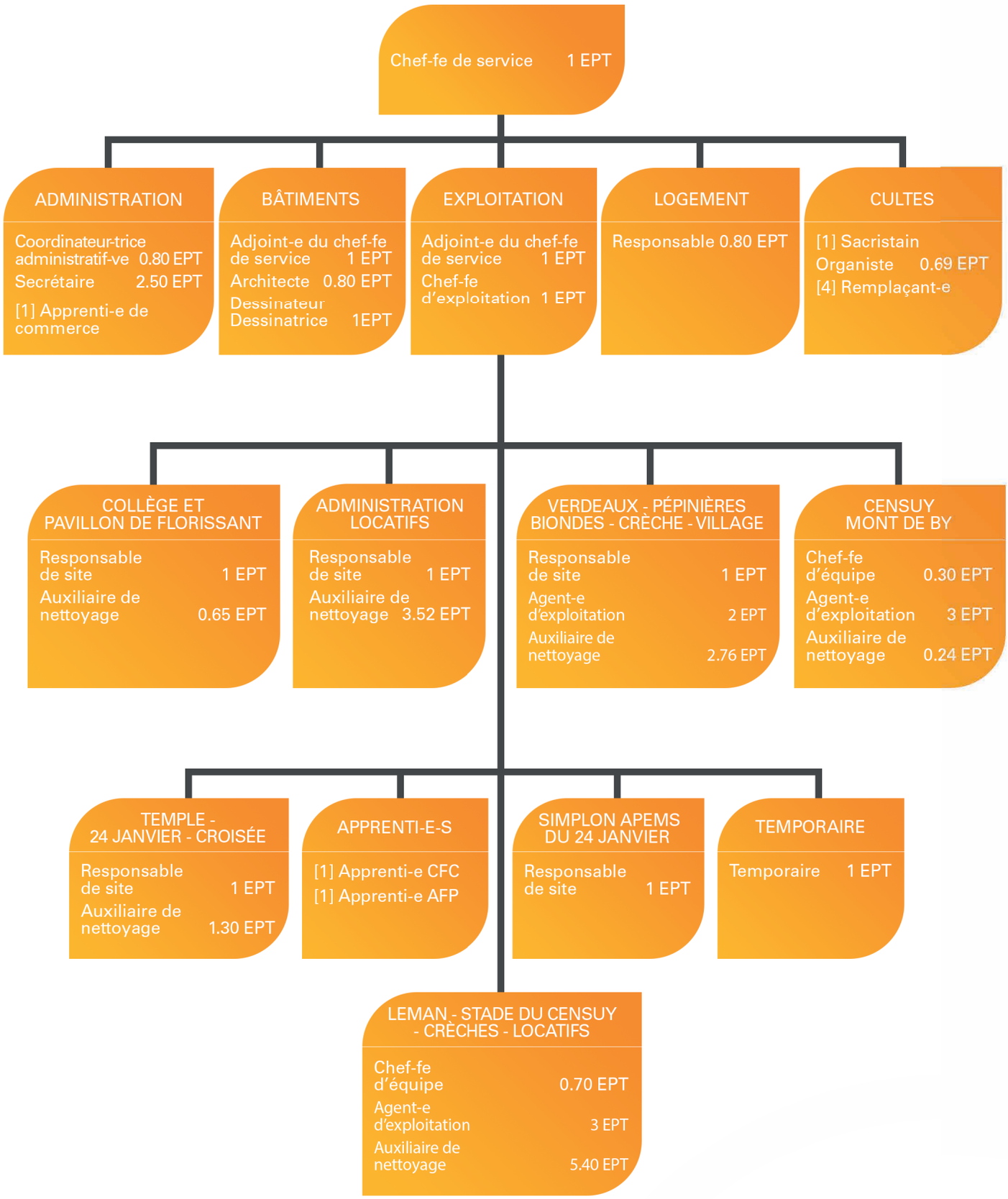
Chef-fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Coordinateur-trice administratif-ve 0.80 EPT
Secrétaire 2.50 EPT
[1] Apprenti-e de commerce
BÂTIMENTS
Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
Architecte 0.80 EPT
Dessinateur Dessinatrice 1EPT
EXPLOITATION
Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
Chef-fe d'exploitation 1 EPT
LOGEMENT
Responsable 0.80 EPT
CULTES
[1] Sacristain
Organiste 0.69 EPT
[4] Remplaçant-e
COLLÈGE ET PAVILLON DE FLORISSANT
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.65 EPT
ADMINISTRATION LOCATIFS
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 3.52 EPT
VERDEAUX - PÉPINIÈRES BIONDES - CRÈCHE - VILLAGE
Responsable de site 1 EPT
Agent-e d'exploitation 2 EPT
Auxiliaire de nettoyage 2.76 EPT
CENSUY MONT DE BY
Chef-fe d'équipe 0.30 EPT
Agent-e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.24 EPT
TEMPLE - 24 JANVIER - CROISÉE
Responsable de site 1 EPT
Auxiliaire de nettoyage 1.30 EPT
APPRENTI-E-S
[1] Apprenti-e CFC
[1] Apprenti-e AFP
SIMPLON APEMS DU 24 JANVIER
Responsable de site 1 EPT
TEMPORAIRE
Temporaire 1 EPT
LEMAN - STADE DU CENSUY - CRÈCHES - LOCATIFS
Chef-fe d'équipe 0.70 EPT
Agent-e d'exploitation 3 EPT
Auxiliaire de nettoyage 5.40 EPT

BÂTIMENTS - DOMAINES - LOGEMENT - CULTES

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Suivi des projets de construction
- Négociations foncières et affaires immobilières
- Exploitation des bâtiments communaux et scolaires
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Gestion de l'office du logement
- Subventionnement des communautés religieuses
- Coordination des tâches administratives des trois directions du Centre Technique Communal

POINTS FORTS 2019

- Chantier du Château 17
- Remise du bâtiment scolaire Maurabia

SERVICE BÂTIMENTS - DOMAINES - LOGEMENT - CULTES (BADOLOC)

BÂTIMENTS

COMMISSION DES BÂTIMENTS

La Commission des bâtiments a comme tâches d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine également les paramètres permettant d'arrêter le programme de construction des nouveaux bâtiments.

Elle est présidée par le Municipal des Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes. Elle est composée du syndic et de deux municipales, du secrétaire municipal, du chef de service de BaDoLoC et de son adjoint.

La Commission a tenu 2 séances en 2019. Elle a étudié plus particulièrement les objets suivants :

- Présentation du rapport d'expertise du bâtiment Joli-Bois à Ondallaz ;
- Présentation du projet BIM (Business Information Modeling) dont le but est de numériser les bâtiments pour en assurer un meilleur suivi dans le temps ;
- Groupe de travail d'expertise des bâtiments qui a pour mission de faire un état du parc immobilier de la Commune de Renens ;
- Etude des travaux à faire dans l'ancienne cure de l'Avenue du 1er-Mai 13 ;
- Pilier nord de la passerelle Rayon Vert : état des lieux des travaux à entreprendre en vue de l'installation d'un établissement public tel que décidé par la Municipalité ;
- Maurabia : point de situation après remise des clés.

ETUDES ET RÉALISATIONS

CHÂTEAU 17 – AGRANDISSEMENT DE LA CRÈCHE, RÉNOVATION DU BÂTIMENT EXISTANT ET CRÉATION D'UNE UAPE - PRÉAVIS NOS 72-2015 ET 26-2018

Le projet comprend la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17, la construction d'un nouveau bâtiment pour la garderie et UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) «Le Tournesol» ainsi que le Jardin d'enfants de Florissant, ainsi que la création d'un local de rangement de 30 m^2 pour la voirie. Les 22 parcelles de jardins familiaux seront également maintenues avec une surface moyenne de 40 m^2 par jardin. Un parc accessible au public sera créé ainsi que des espaces de jeux.

La construction du nouveau bâtiment devrait être achevée pour avril 2020, afin de permettre l'ouverture de la garderie et l'UAPE «Le Tournesol» et le Jardin d'enfants de Florissant pour la rentrée de Pâques 2020. Les travaux de rénovation de la Grange de Florissant, ainsi que l'implantation des jardins familiaux et les aménagements extérieurs, devraient être terminés pour juin 2020.

Le coût du projet est de CHF 8'557'600.-.

Une Commission de construction, présidée par le municipal en charge de BaDoLoC, suit l'avancement du projet. Elle a tenu 6 séances en 2019.

Le chantier a débuté en septembre 2018. En 2019 se sont déroulés les travaux du gros œuvre soit la construction de l'ossature en bois de la crèche, les travaux de bétonnage des murs porteurs et dalles des étages et la réalisation de la façade. Les travaux de toutes les installations techniques se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année.

En parallèle se sont déroulés les travaux principaux liés à la rénovation de la Grange, notamment les ouvrages en maçonnerie nécessaires pour l'ajout d'un ascenseur, ainsi que la modification du sol et des dalles de l'étage afin de

redresser les niveaux intérieurs permettant une accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite. La nouvelle charpente de la Grange a été posée ainsi que l'étanchéité et les tuiles de la toiture.

Pour les deux bâtiments, les travaux de second œuvre, soit l'exécution des menuiseries, la pose des cuisines et des appareils sanitaires ainsi que les finitions, vont se poursuivre jusqu'à la fin du chantier.

SITE SCOLAIRE DU LÉMAN – RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE «MAURABIA» - PRÉAVIS N° 5-2016

Le chantier de réfection et d'agrandissement de la salle de gymnastique «Maurabia» est achevé. Il s'agit de la dernière étape de restructuration et de développement du site scolaire du Léman, après la construction du bâtiment «Vaudaire» et la rénovation de celui de «Joran».

Cette dernière phase de travaux a débuté en octobre 2017. Les clés ont été remises aux utilisateurs pour la rentrée scolaire 2019.

Le programme des locaux comprenait la démolition et la reconstruction de la salle de gymnastique depuis la dalle sur le sous-sol. Une nouvelle aile a été accolée au bâtiment et abrite 8 salles de classe, 2 salles spéciales avec une salle de préparation. Un coin buvette a été aménagé et servira lors de la tenue de manifestations sportives.

Rappelons que la construction du site scolaire du Léman date du début des années septante. Il comprenait à l'origine, le bâtiment des classes baptisé depuis «Joran» et celui de la salle de gymnastique «Maurabia». Dès le début des années 2000, une réflexion relative à son agrandissement et à sa rénovation a été initiée. Il s'agissait en effet de répondre à l'augmentation de la population scolaire due à l'évolution démographique, ainsi qu'au rapatriement des classes VSB (actuelles VP) sur le territoire communal.

L'ensemble des travaux se sont déroulés tout en maintenant le site en fonction. Depuis 2005, ce ne sont pas moins de sept préavis qui ont été adoptés par le Conseil communal pour un montant total de CHF 75'665'000.-.

Désormais, le site du Léman accueille 54 salles de classe, 19 salles spéciales, 8 demi-salles, les locaux de la Direction, la salle des maîtres et ses locaux de travail.

Outre la partie scolaire, certains équipements sont partagés entre les écoles, les sociétés locales et le public. Il s'agit de 4 salles de gymnastique, de 2 salles polyvalentes d'une capacité de 100 et 200 personnes, d'une bibliothèque publique et scolaire.

Un APEMS avec coin repas et un appartement de fonction viennent compléter le tout.

En plus de la mise aux normes énergétiques en vigueur, les bâtiments sont chauffés depuis une centrale alimentée par du bois.

Des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du bâtiment Maurabia produiront quelque 76MWh/an, soit plus que la totalité de la consommation annuelle du site, le solde étant réinjecté dans le réseau intercommunal, notamment pendant les vacances.

Une inauguration ouverte à la population se tiendra en automne 2020.

SITE DES TILLEULS – RÉNOVATION DES BÂTIMENTS – PRÉAVIS Nº 43-2013

Début 2019, la Fondation de la Ferme des Tilleuls a pris possession des locaux de l'**Annexe** composés comme suit :

- Rez-de-chaussée : atelier de l'intendant
- 1er étage : appartement des artistes
- 2e étage : salle polyvalente

La Ferme, au bénéfice d'un contrat de bail avec la Commune, est administrée par la Fondation de la Ferme des Tilleuls. Le restaurant était géré par un privé jusqu'au mois d'avril.

De mai à août, l'association Yagano a tenu le restaurant, puis en août, l'ORIF (Organisation romande pour l'intégration et la formation) en a pris possession et l'a exploité jusqu'à la fin de l'année. Le restaurant sera fermé par la suite pour environ quatre mois de travaux afin d'aménager une cuisine professionnelle au rez supérieur et des locaux de stockage au rez inférieur. Ces travaux seront entièrement à la charge de l'ORIF.

VERDEAUX-PÉPINIÈRES-SAUGIAZ

Comme mentionné dans le rapport de gestion 2018, dans le cadre des réflexions sur la planification scolaire, la Municipalité a été conduite à repenser le site scolaire Verdeaux-Pépinières-Saugiaz.

Ce complexe scolaire comprend 5 bâtiments au total, dont certains nécessitent une rénovation importante et d'autres, en particulier les constructions de type pavillonnaire, doivent être remplacés. Ces travaux constituent une priorité pour la Municipalité, et par conséquent une Commission de construction a été constituée à la fin de l'année 2018 pour piloter ce projet, sous la présidence du municipal de BaDoLoC. La Commission a tenu 4 séances en 2019.

Le programme détaillé des locaux du futur site scolaire a été précisé avec les utilisateurs, ainsi que le phasage des travaux. Dans le courant du mois d'avril, ce programme des locaux a été validé par la Municipalité.

Il est prévu que, dans une première étape et sous réserve de l'acceptation des préavis par le Conseil communal, le Collège de Verdeaux et sa salle de gymnastique soient rénovés. La capacité du collège sera augmentée de 14 à 28 classes. La deuxième étape des travaux consistera en l'agrandissement du site avec de nouvelles surfaces scolaires, des installations sportives, des surfaces parascolaires et l'agrandissement de la bibliothèque des Pépinières.

Dans le cadre du projet, 41 salles de classe seront à disposition, dont 28 dans le collège rénové et 13 dans la

nouvelle construction. Il y aura 8 salles spéciales et 5 salles d'appui. Des surfaces totalisant 620 m^2 seront dévolues aux maîtres et à l'administration. Pour les installations sportives, une nouvelle salle de gymnastique double est prévue, ainsi qu'une salle de rythmique. Un dojo complètera le programme sportif, accessible en permanence, grâce à une entrée indépendante, pour la société civile.

Les installations parascolaires seront composées de l'UAPE, l'APEMS et du réfectoire scolaire. Les services de psychologues, psychomotriciens et logopédistes (PPLS), infirmerie, médiation et clinique dentaire mutualiseront leurs locaux sur une surface de 590 m^2.

Au cours des derniers mois de l'année, la Commission de construction a élaboré les dispositions à mettre en place pour la préparation d'un concours d'architecture. Celui-ci fera l'objet d'un préavis en 2020.

PAVILLON DE FLORISSANT - CRÉATION D'UN APEMS ET D'UN RÉFECTOIRE - PRÉAVIS Nº 58-2019

Le pavillon existant date de 1968. Il comprend trois salles de classe, un hall-vestiaire, des locaux techniques et des WC. Diverses possibilités ont été étudiées afin, d'une part, de définir la nouvelle affectation du pavillon et d'autre part, pour spécifier les travaux nécessaires à son assainissement. Finalement, vu l'absence de structure d'accueil parascolaire dans ce périmètre, la Municipalité a décidé la mise en œuvre du projet de création d'un APEMS et d'un réfectoire.

Ce projet, adopté par le Conseil communal en décembre, prévoit l'assainissement complet du bâtiment, l'aménagement d'un APEMS de 36 places et d'un réfectoire de 22 places. Il s'inscrit dans le programme de législature de la Municipalité qui a mis l'accueil de jour en priorité. A cet égard, le préavis complète le dispositif existant en répondant aux besoins des familles dans un quartier où la demande est avérée.

L'autorisation de construire est délivrée, le chantier débutera en mars 2020. La remise des locaux est prévue en août 2021.

SALLE DE GYMNASTIQUE DU 24-JANVIER - RÉFECTION DE LA TOITURE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE - PRÉAVIS Nº 43-2019

En 2016, l'association «Les jeunes du 24» a proposé un réaménagement complet de l'esplanade située sur la toiture de la salle de gymnastique du Collège du 24-Janvier qu'elle fréquente régulièrement.

Ces jeunes ont été reçus à plusieurs reprises par les Services Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes, Gestion urbaine-Développement durable et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, et leurs desideratas ont techniquement ainsi pu être débattus et redimensionnés afin d'arriver à un aménagement ludique et récréatif qui peut être supporté par la structure du toit et entre, financièrement, dans l'enveloppe budgétaire mise à disposition.

En 2018, un premier aménagement provisoire a été réalisé avec la pose d'une table de pique-nique et deux bancs allongés, ainsi qu'une table de ping-pong.

Cependant, il se trouve que des travaux préalables, liés à l'étanchéité et à l'isolation du bâtiment en particulier, ont été nécessaires.

Dans le cadre de ce projet, le Service BaDoLoC était chargé de la coordination générale et du suivi des travaux de remise en état et d'assainissement de la toiture. Le Service GUDD s'est occupé de l'aménagement de l'esplanade.

Les travaux se sont déroulés de juillet à octobre et une cérémonie pour la remise des lieux aux utilisateurs s'est déroulée le 30 octobre 2019.

A noter que la mise aux normes énergétiques de la toiture a bénéficié d'une subvention cantonale d'un montant de CHF 38'000.-.

SALLE DE SPECTACLES - REMPLACEMENT DE LA PLATE-FORME ÉLÉVATRICE - PRÉAVIS N° 40-2019

L'installation datant de 1998 était sujette à de fréquentes pannes malgré un entretien régulier. Après diverses réparations au cours des ans, son remplacement est devenu inéluctable. Un préavis pour le remplacement de la plate-forme élévatrice a été accepté par le Conseil communal dans sa séance de mars 2019.

Au vu des délais de commande et des disponibilités des lieux, les travaux se sont déroulés durant les mois de juillet et août de cette année. La nouvelle installation fonctionne à la satisfaction du personnel d'exploitation.

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET EXPERTISES

Afin de compléter l'inventaire des bâtiments communaux, certains ont fait l'objet d'une analyse détaillée, incluant une estimation sommaire des coûts pour leur remise en état. Ces analyses se poursuivront en 2020. Une synthèse sera ensuite réalisée avec la tenue d'une fiche signalétique par bâtiment et sera périodiquement mise à jour.

Les bâtiments qui ont fait l'objet d'une expertise en 2019 sont les suivants :

- Rue de Lausanne 33 et 35
- Rue Neuve 8
- Salle de spectacles
- Chalet Joli-Bois à Ondallaz

La mise en route d'une systématique de visites techniques et d'expertises internes sur l'ensemble du parc immobilier a été initiée. Celles-ci sont basées sur l'analyse des différents éléments constructifs (CFC).

Les buts de ces analyses sont :

- un meilleur suivi des bâtiments ;
- une vision ponctuelle et globale de l'état des bâtiments et des actions à entreprendre ;
- une mise à disposition de notation générale sur les fiches bâtiments ;
- une remise à niveau des fiches bâtiments.

A fin 2019, tous les bâtiments administratifs et scolaires ont été visités. Les bâtiments locatifs seront visités courant 2020 et leurs fiches seront remises à niveau.

PLANS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Outre la tenue et la mise à jour des plans des bâtiments communaux, le Service a également réalisé divers travaux pour d'autres services communaux tels que la réalisation du plan pour le concours de La Savonnerie et la mise en place de l'exposition pour les Services URBA et GUDD, l'affiche de l'expo développement durable, ainsi que la signalétique pour l'administration générale et la signalétique «bâtiments scolaires et jardins d'enfants».

Le relevé complet et la numérisation de la Salle de spectacles en 3D constituent la première étape de la mise à niveau vers les nouveaux standards de travail et de gestion des plans des bâtiments remarquables ou stratégiques.

CLÔTURE DES PREAVIS

Les préavis suivants ont été clôturés courant 2019 :

- N° 38-2004 : Léman, concours architecture
- N° 77-2006 : Léman, études
- N° 17-2007 : Léman, agrandissement
- N° 43-2008 : Léman, rénovation
- N° 66-2008 : Léman, façades bâtiments existants
- N° 67-2008 : Léman, mobilier et casiers
- N° 94-2010 : Censuy, nouveau bâtiment et parc sportif, études
- N° 35-2013 : Censuy, nouveau bâtiment et parc sportif, réalisation

TRAVAUX DIVERS

Outre l'entretien courant, le Service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants :

- Jolis-Bois : étanchéité de la terrasse et portes anti-feu de la cuisine et installation d'éclairage extérieur ;
- Léman 15B : pose d'interphones et réfections diverses ;
- Rue de Perrelet 14 : réfection de l'appartement ;
- Avenir 2 : changement de la chaudière et mise en conformité des portes coupe-feu ;
- Rue du Lac 14 : pose de l'éclairage des ateliers ;
- Rue de Lausanne 25 : réorganisation de la réception et déplacement de la cafétéria ;
- Rue de Lausanne 33 : rénovation de la cuisine du Service des Finances et aménagement d'un WC handicapé au rez ;
- Temple de Renens : réfection des marches extérieures ;
- Collège du 24-Janvier : curage des canalisations et installation de vannes thermostatiques sur l'ensemble du bâtiment ;
- Salle de gymnastique du 24-Janvier : nettoyage de la ventilation ;
- Collège du Léman-Joran : remplacement de l'introduction d'eau et de stores et installation du Wifi ;
- Collège de Léman-Vaudaire : remplacement de moteurs de stores et installation du Wifi ;
- Collège de Verdeaux : augmentation de la puissance de l'alimentation électrique pour les besoins de la classe ACT ;
- Collège du Censuy-Nénuphar : remplacement de vannes thermostatiques sur l'ensemble du bâtiment et curage des canalisations ;
- Collège de Florissant : nettoyage de la ventilation ;
- Salle de spectacles : remplacement de la chaudière.

SECTION EXPLOITATION

La section exploitation a pour missions de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité) des bâtiments communaux, d'entreprendre l'entretien hors préavis, d'en assurer le suivi et de procéder aux diverses interventions. Par ailleurs, elle a pour tâche de faire le lien avec les entreprises compétentes. Elle se soucie également d'optimiser les consommations d'énergie tout en réalisant des travaux de maintenance et de rénovation. Elle veille à l'exécution du nettoyage dans une politique respectueuse de l'environnement et assure les services de piquet des salles de gymnastique, utilisées par les sociétés les soirs, les week-ends ainsi que lors des vacances scolaires.

Un système de suivi des travaux et des commandes a été optimisé afin d'avoir une meilleure supervision de l'ensemble des sites. De plus, plusieurs tableaux sont tenus à jour par le secteur comme par exemple le suivi des contrats d'entretien (au nombre de 320), la mise en passe des cylindres, les contrôles périodiques des boilers, des contrôles OIBT (Ordonnance des Installations à Basse Tension), des consommations d'énergie de tous les bâtiments scolaires et administratifs mais également de certains locatifs. Les consommations sont suivies par deux bureaux d'ingénieurs externes et les rapports sont analysés par le secteur exploitation qui traite et prend les mesures adéquates.

Les chiffres ci-après concernent l'année 2018. En effet, au moment de la rédaction du rapport de gestion ceux pour 2019 ne sont pas encore connus. En 2018, le Service a traité des factures pour un total de CHF 2'948'946.80 portant sur l'entretien, la rénovation et l'exploitation des bâtiments communaux. Sans inclure les montants prévus dans les préavis, environ 90% des factures sont traitées par le secteur exploitation.

Il a aussi été procédé au renouvellement d'une partie du parc des machines ainsi que du matériel de sécurité.

Dans le cadre de la rénovation du site scolaire du Léman, le nouveau bâtiment «Maurabia» a également été équipé de la nouvelle mise en passe des cylindres. Ce qui représente à ce jour plus de 1'000 cylindres installés et 1'400 clés en circulation.

Tous les agents d'exploitation ont suivi une formation pour l'utilisation de la nacelle utilisée pour le nettoyage des vitres. L'adjoint du chef de service et le chef de section ont également suivi des formations dispensées dans le cadre du suivi des énergies par Energo.

Comme chaque année, pendant les trois premières semaines des vacances de juillet, une vingtaine de jeunes sont venus renforcer les équipes d'entretien afin de procéder aux grands nettoyages des sites scolaires. De même, un nettoyage à fond a eu lieu à Ondallaz au mois de novembre.

Afin de renforcer le secteur exploitation, une auxiliaire de nettoyage et une agente d'exploitation temporaire, l'une à un taux de 0.8 EPT et l'autre au taux de 1 EPT, ont été engagées en fixe sous la supervision des responsables de sites de l'Administration générale et du site scolaire du Léman. Une auxiliaire a, quant à elle, augmenté son taux de 0.3 à 0.6 EPT et une autre de 0.9 EPT à 1 EPT.

Collège de Florissant

GARDE-MEUBLES COMMUNAL

La Commune a l'obligation légale de prendre en charge temporairement les choses mobilières laissées par les locataires dans les lieux dont ils ont été expulsés afin d'éviter que des biens soient déposés sur la voie publique. Pour ce faire, la Commune de Renens dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant, le plus souvent, que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le Service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Gestion urbaine-Développement durable.

En 2019, 33 avis d'expulsion et 12 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 45 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (34 en 2018). Sur ce nombre, 2 d'entre eux étaient locataires d'un local commercial, 5 personnes (4 en 2018) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

Suite à une modification de la Loi sur les communes au 1er septembre 2018, les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir jusqu'au lieu d'entreposage sont, dans un premier temps, à la charge de la Commune. Cette dernière se charge ensuite de refacturer les frais de transport au locataire concerné par l'expulsion.

DÉPRÉDATIONS

On relève en 2019 une augmentation du nombre de déprédations ; le Service BaDoLoC a déposé 32 plaintes contre inconnu (17 en 2018). Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

La Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. Aucun cas n'a été déclaré auprès de l'assurance pour 2019 (6 en 2018).

Grâce aux nombreuses interventions de la POL et avec la collaboration des responsables de sites, une intensification des contrôles de surveillance a été effectuée dès le milieu de l'année 2015.

Le Service déplore la violation des mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Malgré l'augmentation des contrôles spontanés de la POL qui a permis de sensibiliser ces jeunes et de tranquilliser les lieux, le Service a tout de même comptabilisé 61 avertissements. Cependant, aucune plainte n'a été déposée.

DROITS DE SUPERFICIE ET DOMAINES

DROITS DE SUPERFICIE

Le droit de superficie est une servitude en vertu de laquelle le propriétaire d'un terrain, dénommé le superficiant, ici la Commune de Renens, octroie à un tiers, dénommé le superficiaire, le droit de construire, de détenir et d'entretenir des constructions sur le terrain grevé. Il est intitulé «droit distinct et permanent» ou «DDP».

Le DDP est un bien-fonds défini par l'art. 655 du Code civil suisse ; les droits distincts et permanents sont assimilés à des immeubles dès leur inscription au registre foncier. Il s'agit d'un droit de superficie (servitude), établi pour 30 ans au moins sur une ou des parcelles, ou sur un autre DDP.

Le Service gère la facturation des DDP, pour certains tous les 6 mois, pour d'autres une fois par année.

Bénéficiaire	Type de servitude	Parcelle	Désignation	Constitution	Echéance
Cacib SA	Droit de superficie	315	Avenue des Baumettes 9 à 13	1984	2054
Cacib SA	Droit de superficie	315	Avenue des Baumettes 15 à 19	1986	2054
Cacib SA	Droit de superficie	316	Rue de Cossonay	-	-
Cacib SA	Droit de superficie	782	Chemin du Closel 1 à 5	Incertain	2084
Poletti Jean-Philippe	Droit de superficie	1340	Place de la Gare 10	1984	2063
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1374	Chemin des Biondes 30/32	1970	2040
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	801	Rue du Lac 28a-28b	1953	2064
Renens-Pierrettes SA	Droit de superficie	1384	Avenue du 1er-Mai 11	1984	2054
SCHR	Droit de superficie	982	Chemin de Borjod 2-10	1946	2036
SCHR	Droit de superficie	1370	Chemin des Biondes 34-48	1970	2040
SCHR	Droit de superficie	1157	Chemin des Corbettes 1-3	1952	2060
SCHR	Droit de superficie	1297	Chemin des Corbettes 5-9	1955	2060
SCHR	Droit de superficie	1368	En Publiaz	1999	2040
SCHR	Droit de superficie	250	Avenue des Paudex 10-12	1961	2021
SCHR	Droit de superficie	400	Avenue du 1er-Mai 11b/11c	1984	2054
Société Coopérative de la Piscine de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1970	2060
Société coopérative du refuge de Renens	Droit de superficie	751	Au Censuy	1990	2039
Tennis-Club Renens Société Coopérative	Droit de superficie	306	Avenue des Baumettes 25	1982	2081
UBS SA	Servitude de passage pour tous véhicules et à pied	306	Avenue des Baumettes 25	2010	2070

Le 27 juin 2019, le Conseil communal a autorisé, par le préavis N° 47-2019, la Municipalité à constituer, à titre gratuit, une servitude de superficie de 99 ans, sur une portion de 628 m² de la parcelle N° 686 en faveur de la Fondation de La Ferme des Tilleuls. A cette même date, il a également accepté le préavis N° 46-2019 pour le renouvellement et l'extension aux nouvelles conditions du DDP Paudex 10-12, parcelle N° 250, en faveur de la SCHR ainsi que le remaniement parcellaire de 636 m² de la parcelle communale N° 252 à la parcelle communale N° 250.

DOMAINES

En collaboration avec URBA, BaDoLoC a étudié la possibilité d'acheter la **parcelle N° 425**, d'environ 300 m², située au Chemin du Mont 2 à Renens. Celle-ci fera l'objet d'une décision de la part de la Municipalité début 2020.

Pour la **parcelle N° 528** à la rue du Midi et rue de la Source, les promoteurs du projet ont approché la Municipalité afin de pouvoir acheter cette parcelle de 201 m² pour bénéficier des droits à bâtir relatifs à leur projet de construction de logements sur 3 parcelles adjacentes.

Pour l'**îlot de La Savonnerie**, suite à la démarche participative, le concours d'architecture, organisé par le Service de l'Urbanisme, a abouti le 8 octobre 2019 à la proclamation des résultats du concours. Le gagnant, M. Rémy Cottin, est un jeune architecte dont le projet revêt des qualités spatiales et typologiques remarquables, ainsi qu'une compréhension fine de l'environnement renanais.

En décembre, la Municipalité a décidé de définir rapidement des groupes de travail qui réfléchiront aux enjeux suivants : investisseur(s), DDP, programme définitif, relocation du GRAM et définition du fonctionnement du tiers-lieu.

PROPRIÉTÉS PAR ÉTAGES

La Commune de Renens fait partie de 4 PPE :

- PPE du 24-Janvier,
- Rue Neuve 4b,
- Simplon 7d (pour la garderie les Globe-Trotteurs),
- La Roche D – Chemin de Perrelet 14.

La propriété par étages, constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier, est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune. L'Assemblée des copropriétaires n'a pas pu être tenue en 2019 et se tiendra début 2020.

Les représentants de la Municipalité ont assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 13 mars ainsi qu'à celle du chemin de Perrelet 14, à la même date.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

La Commission a tenu quatre séances en 2019 et a traité, entre autres, les objets suivants:

- SCHR reconduction des DDP Paudex et Borjod ;
- Proposition d'achat par la Commune de la parcelle N°425 sise au chemin du Mont 2 ;
- Projet Midi/Source, parcelle N° 528, étude de faisabilité pour la création d'un DDP ou la vente, en fonction de conditions fixées par la Municipalité ;
- Création d'un groupe de travail composé de M. Antoine Perret, chef du Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes, M. Michaël Perrin, chef du Service des Finances et M. Martin Hofstetter, chef du Service de l'Urbanisme pour le DDP de la Savonnerie ;
- Création d'un groupe de travail «Locaux communaux» afin d'inventorier tous les locaux occupés par la commune dans le cadre de ses activités et étudier la cohérence de leur utilisation ;
- La Loi cantonale sur la Préservation et la Promotion du Parc Locatif (LPPPL) prévoit qu'à compter du 1er janvier 2020, les communes pourront préempter les biens vendus sur leurs territoires (à certaines conditions). La Commission a étudié les modalités de mise en œuvre de ce droit ;
- Le propriétaire de la parcelle N° 1354 a proposé sa vente à la Commune. L'opportunité de l'acheter ou non va être étudiée.

GÉRANCES

Selon le préavis No 6-2017 du 9 janvier 2019, la Commune de Renens a racheté la part cantonale d'un appartement de 1 pièce, sis chemin de Perrelet 14 à Renens. Elle est désormais propriétaire de ce logement. Les travaux de rénovation de cet appartement ont été entrepris et le montant des travaux n'a pas dépassé le budget prévu.

Cet appartement de 1 pièce (env. 37 m^2) se situe au 4e et dernier étage de l'immeuble sans ascenseur. L'Office du logement en a attribué la location à une jeune renanaise en cours de formation. Elle bénéficiera de maximum six mois supplémentaires après l'obtention du diplôme visé, pour trouver un autre logement et laisser place à une nouvelle personne faisant partie du public cible prévu dans le cadre de cet achat d'appartement.

Tous les logements propriétés de la Commune sont occupés, excepté un, rue Neuve 8 dont la rénovation a débuté en décembre suite au départ des locataires. Les travaux sont prévus jusqu'en février 2020.

INVENTAIRE DES LOGEMENTS ET LOCAUX PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE DE RENENS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	mai-sons	maga-sins	autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 25	-	-	-	-	-	-	-	atelier
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+Crèche+La Grange local
Kiosque passage sous route								
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Chemin de Jouxtens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1er-Mai 13 (Cure 1er Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Chemin de Perrelet 14	1	-	-	-	-	-	-	
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Sentier de la Gare 9	-	1	-	-	-	-	-	2 carnozets
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Appartements de service :								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
TOTAUX	**2**	**10**	**14**	**10**	**2**	**6**	**5**	**+ 12 GARAGES**

LOCATION DES VITRINES

Au vu de la faible fréquentation du passage inférieur du 14-Avril, aucune vitrine n'a été relouée pour 2019. Elles sont vides ou laissées à disposition pour de l'affichage d'intérêt général, gérées par CJS, mais toujours éclairées pour assurer la sécurité dans le passage.

PLACES DE PARC

Inventaire au 31 décembre 2019 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
TOTAL	**100**

5 changements de locataires sont intervenus en 2019.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2019 des places de parc, sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- + TVA par emplacement ; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

PARKINGS COMMUNAUX SUR LE TERRITOIRE PRIVÉ COMMUNAL

Le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP, PROFA et la POL, ainsi que pour le corps enseignant. Au 31 décembre, 219 personnes (212 en 2018) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

De plus, une autorisation a été délivrée à 11 maraîchers pour qu'ils puissent parquer leur véhicule lors du marché, le samedi matin jusqu'à 14h00, sur le parking de l'Hôtel-de-Ville.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2019, 405 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de CHF 2'130.-.

GROUPE DE TRAVAIL PARKINGS

Le but du groupe de travail Parkings est d'initier une réflexion globale sur la gestion et l'usage de tous les parkings communaux.

Le groupe de travail Parkings s'est réuni deux fois. Un inventaire complet des parkings communaux a été dressé. Il est vite ressorti que les enjeux de la gestion des parkings communaux sont en lien avec de nombreux sujets qui intéressent plus généralement la vie de la commune et l'organisation de ses espaces. Des synergies doivent être créées et des réflexions plus globales doivent être menées.

A titre d'exemple, le Service BaDoLoC a proposé à la Municipalité plusieurs projets d'aménagement du parking du Censuy.

OFFICE DU LOGEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS DE L'OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- Rédaction des rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués ;
- Gestion des préinscriptions pour les logements subventionnés et préavis sur les candidatures ;
- Information aux habitants sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer ; orientation sur les possibles prestations sociales existantes et vers les services spécialisés ;
- Collaboration avec l'ARASOL et la travailleuse sociale logement ;
- Gestion de l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens ;
- Gestion de l'attribution des logements propriétés de la Ville de Renens, collaboration avec le service gérance de la commune dans la gestion des affaires courantes ;
- Etablissement de la statistique annuelle des logements vacants sur la commune ;
- Participation à l'application de la politique du logement de la ville de Renens, à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés ;
- Collaboration interservices pour la mise en œuvre de la politique du logement souhaitée dans le cadre du programme de législature.

STATISTIQUE DES LOGEMENTS VACANTS

Au 1er juin 2019, 4'510 logements sont annoncés vacants dans le canton (4'380 en 2018), dont 980 disponibles uniquement à la vente (1'000 en 2018). L'offre augmente de manière peu significative par rapport à l'année dernière (+130 logements). Le taux global de vacance est maintenu à 1,1% sur l'ensemble du parc de logements vaudois.

Ce constat vaudois ne reflète pas la réalité des logements vacants recensés dans la commune. En effet, au 1er juin 2019, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 33 (28 en 2018, 68 en 2017 et 23 en 2016), soit comme en 2018 un taux global de vacance de 0,3%, significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Cette situation se retrouve dans tout l'Ouest lausannois. On continue de constater une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux. Il manque toujours de manière significative des logements à loyers abordables qui pourraient notamment répondre au besoin des ménages de type familial.

EXPULSIONS

Lors de la prononciation d'expulsions, la travailleuse sociale logement de l'ARASOL prend contact avec les locataires concernés pour leur proposer une aide. L'Office du logement vient en soutien de cette démarche. Quelquefois, une négociation avec la gérance et les propriétaires peut intervenir et dans certains cas, l'expulsion du logement peut être évitée.

En 2019, ce sont 12 exécutions forcées d'expulsion qui ont été prononcées par la Justice de Paix (11 en 2018, 23 en 2017 et 17 en 2016), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer.

DEMANDES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Comme les années précédentes, il est constaté que nombreuses sont les personnes qui se présentent à la réception de l'Office du logement pour faire part d'une demande d'aide en la matière. En moyenne, vingt situations sont traitées par semaine. Une majorité de personnes annonce une situation de logement trop exigüe pour leur famille ou encore un loyer trop cher. Une évaluation est faite afin d'orienter au mieux les personnes demandeuses d'aide vers les services ou les associations ad hoc.

En 2019, l'Office du logement a réussi à résoudre plus de 10 situations de logement : maintien du logement alors que le bail était en sursis, amélioration du logement avec intervention auprès des gérances pour encourager des travaux de remise en état, relogement plus approprié pour des personnes et des familles en recherche d'une nouvelle location d'appartement. Les solutions trouvées ont été possibles grâce aux contacts avec les partenaires logement et gérances de l'Office du logement et également grâce à la collaboration avec le Service de gérance interne de la commune.

COLLABORATION AVEC LA SCHR DANS LE CADRE DE LA DÉMOLITION/RECONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SIS AU CH. DES PAUDEX 10-12

Le 10 avril 2019, les locataires des appartements des immeubles au Chemin des Paudex 10-12 ont été invités par la SCHR à une séance d'information concernant le projet de démolition/reconstruction de ces deux bâtiments. La responsable de l'Office du logement a été invitée à participer à cette séance. L'objectif de l'Office du logement était de soutenir la SCHR dans le cadre du nécessaire relogement des locataires de ces immeubles. Une très bonne collaboration s'est mise en place avec le service de location de la SCHR. En 2019, plusieurs locataires ont trouvé une solution de relogement par le biais de la SCHR. Plusieurs cas ont été résolus avec l'aide de l'Office du logement, notamment pour des situations de personnes âgées souhaitant intégrer un appartement protégé.

LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

Au 31 décembre 2019, la commune a participé à l'abaissement des loyers de 126 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 138'700.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements), Place du Marché (9 logements) et la rue de Lausanne 49 a b et c dans le quartier de la Croisée (48 logements).

Au 31 décembre 2019, la liste d'attente pour l'accès à un logement subventionné comptait 132 ménages (162 en 2018), dont une majorité de ménages de quatre personnes. Cette proportion représente 1.27% (2.3% en 2018) de la population renanaise.

APPARTEMENTS SOCIAUX

Suite au préavis N° 48-2014, la commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. À l'heure actuelle, dix ménages bénéficient de cette prestation. En 2019, un ménage a pu sortir de ce programme en obtenant le glissement du bail à loyer en son nom propre. La recherche d'appartement avec attribution des baux à la commune dans le cadre de logements sociaux se consolide avec un travail de réseau et d'information auprès des gérances qui se tisse au fil des ans.

APPARTEMENTS ADAPTÉS/PROTÉGÉS DE LA SAVONNERIE

Le bâtiment de l'avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS ou de l'AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. Pour 10 de ces appartements, la Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les locataires soient renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

PARC DE LOCATION D'APPARTEMENTS DE LA VILLE DE RENENS

La Ville de Renens est actuellement propriétaire de 44 logements dont elle assure la location par le biais du service de gérance de la Commune de Renens. En collaboration avec le service de gérance, l'Office du logement gère les résiliations de baux et la relocation des logements. Les travaux de rénovation entrepris dans le cadre de relocation consistent à assurer que le parc locatif de la Commune de Renens soit maintenu en bon état. Lorsque des travaux de rénovation nécessitent le remplacement d'appareils ménagers tels que cuisinières ou réfrigérateurs, une attention particulière est donnée afin que les appareils répondent à des normes énergétiques qui vont dans le sens de la politique énergétique de la Municipalité et de sa labélisation Cité de l'énergie Gold.

RÉSEAU PARTENAIRES LOGEMENTS

Le réseau des partenaires logement de la Ville de Renens comprend des gérances, coopératives, propriétaires, mais aussi des institutions tierces comme le Canton, le CSR, la Préfecture et les représentants d'autres communes. Le 25 juin 2019, une rencontre a été organisée avec une participation d'une cinquantaine de personnes. Chaque année, cette séance remporte plus de succès et il est constaté que les directions des gérances sont très intéressées par cet événement. A la demande des participants de la séance de 2018, une présentation de la Loi vaudoise sur la préservation et la promotion du parc location (LPPPL) a été menée par le Service cantonal des communes et du logement du canton de Vaud (SCL). Le responsable environnemental du Service Gestion urbaine-Développement durable de la Ville de Renens a également mené une intervention sur les actions Eco-logement et les subventions cantonales et communales en la matière.

PLATEFORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Cette plateforme est un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les expériences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dessineraient au travers des discussions à venir. Comme en 2018, deux ateliers de la plateforme ont eu lieu en 2019.

PROJET MENÉ EN APPLICATION DE LA LOI SUR LA PRÉSERVATION ET LA PROMOTION DU PARC LOCATIF (LPPPL)

La LPPPL et son règlement d'application sont entrés en vigueur au 1er janvier 2018. Le prix et la superficie sont clairement fixés pour la construction de logements d'utilité publique (LUP): logements subventionnés, logements à loyers abordables, logements protégés et logements pour étudiants. La loi prévoit également des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de LUP.

En 2019, une collaboration a été menée avec le Service de l'Urbanisme dans le cadre du projet de démolition reconstruction sis au chemin du Chêne 4. Ce projet implique la construction de 3 bâtiments pour un total de 171 logements. Les discussions avec le maître d'ouvrage ont permis de faire valoir le besoin en matière de logement pour la population renanaise. Ainsi, sur les 171 logements, 20 correspondront à des logements à loyers abordables au sens de l'article 27 de la LPPPL. Ces 20 logements seront distribués comme suit :

- 1 logement de 2 pièces (53 m^2)
- 2 logements de 3 pièces (154 m^2 au total)
- 13 logements de 4 pièces (1'278 m^2 au total)
- 4 logements de 5 pièces (476 m^2 au total)

L'Office du logement se réjouit de la mise sur le marché de ce type de logements répondant aux besoins d'une partie de la population, notamment pour les familles qui vivent actuellement dans des logements trop exigus faute de trouver un logement à loyer abordable.

Pour rappel, la LPPPL veille à maintenir les logements faisant l'objet de transformations ou de rénovations dans une catégorie répondant aux besoins de la population. Elle empêche ainsi les loyers d'augmenter de manière disproportionnée, tout en reconnaissant les travaux pour motifs d'intérêt général, de sécurité et de salubrité. En 2018, l'Office du logement a traité 4 demandes d'aliénation d'appartements loués (5 en 2018) et 7 préavis concernant des transformations/démolitions-reconstruction. Suivant les préavis favorables de la Commune, le Canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État. Il est à relever la très bonne collaboration que l'Office du logement entretient avec le SCL.

MAINTIEN DES SYNERGIES INTERSERVICES

Les enjeux liés aux questions de bien-vivre dans un logement incitent à s'intéresser à des thèmes très variés tels que: la qualité de l'espace bâti, de l'urbanisme, la création et la gestion d'espaces verts aux alentours des habitations et dans la ville en général, l'importance du tri des déchets ménagers ou encore les questions d'intégration et de bonne entente avec son voisinage. En 2019, tout comme en 2018, l'Office du logement a eu l'opportunité de participer à des collaborations fructueuses avec plusieurs services communaux en charge de ces missions.

CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent, notamment, les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD).

Les participations financières ci-après concernent l'année 2018, celles de 2019 n'étant pas encore connues au moment de l'élaboration du rapport.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

RÉGION LES CHAMBERONNES

En 2018, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes.

Neuf paroisses constituent la région «Les Chamberonnes», mais chaque paroisse garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

La Cascade offre une écoute active compétente, un espace thérapeutique, un soutien psychologique, une démarche en art-thérapie pour adultes et enfants. Elle est ouverte à tous, quelles que soient les convictions religieuses des bénéficiaires. Chacun participe financièrement selon ses moyens.

Pour les jeunes, la Région Les Chamberonnes organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux propices au développement de rencontres entre jeunes chrétiens ont aussi été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne.

PAROISSE DE RENENS-VILLAGE

Le Service BaDoLoC assure l'entretien des bâtiments et le paiement des salaires des organistes et des sacristains. Le montant de ces frais s'est élevé pour 2018 à CHF 148'597.38.

Quelques événements en 2019 :

- 21 mai : 3e concert d'orgue de la série «Découvrir le patrimoine musical de la Réforme» ;
- 25 mai : repas des bénévoles ;
- 9 novembre : fête de la paroisse sur le thème «Doux comme du miel» ;
- 20 décembre : Fête de Noël paroissiale.

TEMPLE DE CHAVANNES-EPENEX

En 2018, la part de la Ville de Renens a été de CHF 16'462.65.

En 2019, un travail important a été effectué sur le bâtiment pour la restauration des vitraux du temple.

La paroisse de Chavannes ouvre l'église, en plus des cultes traditionnels, pour d'autres activités, temps en silence, prière dans l'esprit de Taizé ou atelier «Partage et Ecriture».

Quelques événements en 2019 :

- 5 mai : brunch festif ;
- 23 juin : 2e «journée motards» avec célébration, virée à moto et bénédiction ;
- Entre septembre et octobre : 3 ciné-concerts ;
- 16 novembre : 15e édition du match aux cartes et de la Pasta party;
- 3 décembre : Noël des aînés.

PAROISSE DU SUD-OUEST LAUSANNOIS

En 2018, la part de la Ville de Renens a été de CHF 3'286.70 pour la Paroisse de Malley.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les communes de Lausanne, Prilly et Renens qui se répartissent les frais. Elle englobe le Parc de Valency, la Vallée de la Jeunesse et le cimetière du Bois-de-Vaux. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et trois lieux de culte constituent cette paroisse : la Chapelle de Malley, le Temple de Sévelin et le Temple de St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.

FOYER PAROISSIAL DE MALLEY

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Ville de Lausanne. Ce DDP est arrivé à échéance le 16 février 2015 et a été prolongé jusqu'au 17 février 2020. Ce foyer ne sera pas maintenu dans le cadre du nouveau plan de quartier «Malley Gazomètre».

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

En 2018, la part de la Ville de Renens a été de CHF 4'330.95.

La Paroisse de langue allemande de Villamont est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise et comprend 34 communes. Elle se situe au 13 de l'Avenue de Villamont à Lausanne depuis 1906.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE RENENS ET ENVIRONS

En 2018, la part de la Ville de Renens a été de CHF 86'551.21. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 238'232.26, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

En 2018, la réalisation des 14 vitraux du «Cantique des créatures» a débuté grâce à la générosité des paroissiens, 9 vitraux ont déjà pu être réalisés en 2018 et 2019.

La célébration œcuménique de l'Ouest lausannois s'est déroulée au Temple de Renens le 20 janvier. Quant à la célébration de Noël dans l'église romane de Saint-Sulpice, elle a rassemblé réformés et catholiques autour de la crèche. Les pensionnaires des EMS de la région bénéficient aussi de célébrations œcuméniques à Noël et Pâques.

La paroisse de Renens étant membre du FAR, elle a participé aux Soupes sur la Place du Marché en collaboration avec les autres associations qui ont le souci du pauvre.

L'Église de St-François accueille également chaque mois, les Dimanches Solidaires, qui sont un temps et un espace de fraternité, de repas, ouverts à toutes et tous.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE ST-JOSEPH

En 2018, la part de la Ville de Renens a été de CHF 31'371.95.

Les 8'000 catholiques de la paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais à Prilly et les quartiers de Longemalle et de Florissant à Renens. Cette paroisse est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Elle accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour leurs animations et leurs célébrations. Elle fait partie, avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz.

Le cas de cette fraction de Paroisse est réglé par une convention entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens, réactualisée tous les 5 ans.

Ses activités sont, entre autres : chorale, petit-Chœur des enfants, groupe liturgique, lecteurs de la Parole de Dieu lors des messes, ministres auxiliaires de la Communion, visiteurs à l'Hôpital, EMS et à domicile, groupe de l'entraide, groupe Missionnaire, groupe de la Pastorale des baptêmes, mouvement des aînés «Vie Montante», rencontres œcuméniques et interreligieuses, accueil des nouveaux paroissiens et conférences.

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE LAUSANNE ET CANTON DE VAUD

Depuis 2015, la Ville de Renens ne verse plus de contribution à cette communauté, le nombre d'israélites pratiquant n'atteignant pas le seuil de 10 habitants.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté accepte le principe de contribuer pour un montant forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.

Gestion urbaine

Développement durable

Directrice
Patricia Zurcher Maquignaz, Municipale

Chef de service
Alain Peneveyre

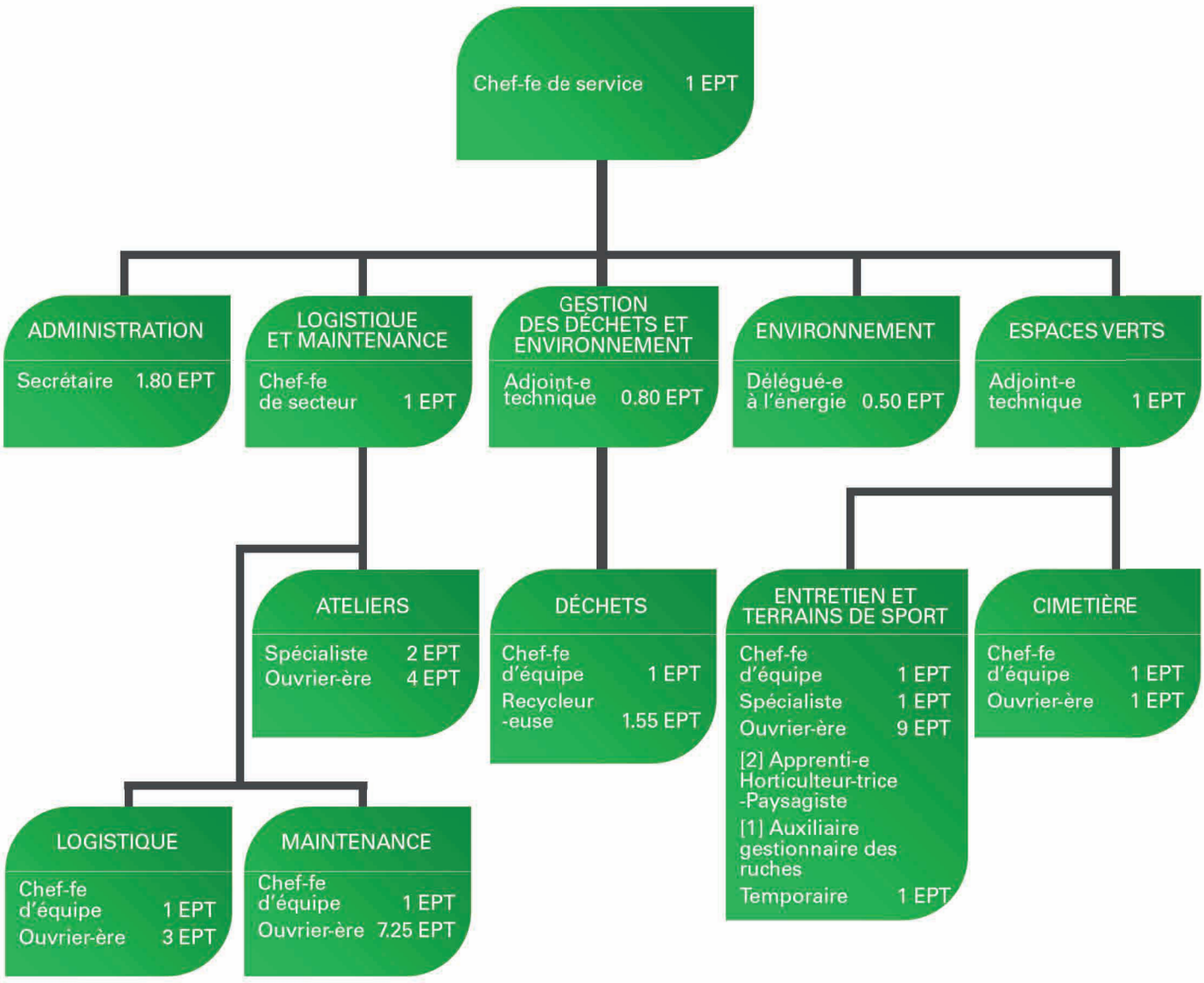
Chef-fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Secrétaire 1.80 EPT
LOGISTIQUE ET MAINTENANCE
Chef-fe de secteur 1 EPT
GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT
Adjoint-e technique 0.80 EPT
ENVIRONNEMENT
Délégué-e à l'énergie 0.50 EPT
ESPACES VERTS
Adjoint-e technique 1 EPT
ATELIERS
Spécialiste 2 EPT
Ouvrier-ère 4 EPT
DÉCHETS
Chef-fe d'équipe 1 EPT
Recycleur -euse 1.55 EPT
ENTRETIEN ET TERRAINS DE SPORT
Chef-fe d'équipe 1 EPT
Spécialiste 1 EPT
Ouvrier-ère 9 EPT
[2] Apprenti-e Horticulteur-trice -Paysagiste
[1] Auxiliaire gestionnaire des ruches
Temporaire 1 EPT
CIMETIÈRE
Chef-fe d'équipe 1 EPT
Ouvrier-ère 1 EPT
LOGISTIQUE
Chef-fe d'équipe 1 EPT
Ouvrier-ère 3 EPT
MAINTENANCE
Chef-fe d'équipe 1 EPT
Ouvrier-ère 7.25 EPT

GESTION URBAINE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Entretien du réseau routier
- Service de piquet
- Mise en place des infrastructures lors des manifestations
- Aménagement et entretien des parcs
- Gestion et entretien du cimetière
- Gestion paysagère du territoire
- Collecte, transport, tri et valorisation des déchets
- Mise en œuvre de la politique d'énergie durable

POINTS FORTS 2019

- Organisation et mise en place de la première levée de fonds pour la Bourse solaire participative
- Obtention du label «Cité de l'énergie GOLD»
- Obtention du label «Fair Trade Town»

SERVICE GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE (GUDD)

FAITS MARQUANTS

Cette année a été marquée par deux réussites qui peuvent être qualifiées d'historiques ! En effet, la «Bourse solaire participative» a relevé le pari de collecter plus de CHF 78'500.- par le biais d'un financement participatif, permettant ainsi d'installer prochainement 184 m^2 de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'EMS des Baumettes. Et la Ville de Renens a obtenu la plus haute distinction européenne en matière de politique énergétique, le label «Cité de l'énergie GOLD», qui vient couronner des années d'investissement pour une utilisation efficace de l'énergie. Ces deux succès seront commentés dans les pages qui suivent.

Hormis ces deux faits saillants, le Service a œuvré, comme l'exige son cahier des charges, à maintenir la propreté urbaine, entre autres par de nouvelles actions de sensibilisation et de communication.

Il a également aménagé et entretenu les parcs et promenades de la ville, et réalisé un aménagement convivial sur la toiture de la salle de gymnastique du Collège du 24-Janvier. Parallèlement, la section Espaces verts a lancé une démarche pour obtenir le label «Ville verte» et initié le projet de requalification «Cordon Verdeaux-Village», tout en rédigeant une «Charte des aménagements extérieurs» qui permettra d'inciter les propriétaires, les promoteurs et les habitants à prendre un soin tout particulier des espaces verts.

La gestion des déchets ménagers et non-urbains, quant à elle, a fait l'objet de petites améliorations continues, comme l'étude et l'aménagement de plusieurs lieux de collecte des déchets par le biais de conteneurs enterrés ou la mise en place d'un concept de tri des déchets dans l'enceinte de la piscine.

La section Développement durable a proposé et mis en place plusieurs actions comme «Equiwattmobile» ou We Act, et le tout nouveau Mérite du Développement durable. Par ailleurs, le Service relève avec bonheur les interactions positives et constructives qui se sont mises en place avec les directions des deux établissements primaires de Renens, son établissement secondaire et le Gymnase de Renens. Comme chaque année, la section a géré également le Fonds du développement durable qui a pu, notamment grâce à une légère augmentation de la taxe sur l'électricité, subventionner plus de 180 objets et projets allant du vélo électrique aux panneaux photovoltaïques, en passant par une nouvelle opération «Eco-logement».

MAINTENANCE ET PROPRETÉ URBAINE

INTRODUCTION

La propreté urbaine est une thématique centrale pour l'image d'une ville. Jour après jour, les 7 collaborateurs s'efforcent de maintenir l'ordre et la propreté en ville de Renens, et cela avec un certain succès. Pour les aider dans leur tâche, une quinzaine de poubelles de ville supplémentaires ont été installées en 2019, et une vingtaine de cendriers ont pris place dans l'espace public, dans les endroits les plus sensibles. Une campagne d'information très complète a été menée, parallèlement à l'ajout de l'article 87bis au Règlement de police communal, sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie.

Par ailleurs, 3'000 cendriers de poche ont été distribués, et une campagne de sensibilisation spécifique a suivi l'introduction de ce nouvel article.

CLEAN UP DAY

Depuis 2013, la Ville de Renens participe aux journées nationales Clean up Day. En 2017, les «cendriers participatifs» pour la collecte des mégots de cigarettes ont valu à la Commune le 1er prix pour l'originalité de la démarche.

Pour aborder le thème de la consommation respectueuse et responsable, la Ville a invité l'exposition «RessourCITY», élaborée par la Fondation Pusch en collaboration avec Cosedec, Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Cette exposition a permis de mettre en évidence le lien entre la consommation des ménages et l'utilisation des ressources naturelles.

Elle s'adressait aussi bien aux enfants qu'aux adultes et conseillait divers gestes à intégrer dans la vie quotidienne afin d'adopter un comportement responsable sans renoncer à l'essentiel. Les thèmes abordés étaient l'alimentation, les vacances et les voyages, les emballages et les déchets, le téléphone portable et les déchets électroniques, et les activités bancaires. Avec l'accord de la Migros, l'exposition a pris place dans le hall central du Centre Métropole de Renens, les vendredi 13 et samedi 14 septembre 2019. Cette exposition a remporté un franc succès.

ACTION «VILLE PROPRE» AVEC LE COLLÈGE DU LÉMAN

Depuis novembre 2019, à l'initiative d'une enseignante de l'Etablissement secondaire du Léman, une classe par semaine passe à tour de rôle nettoyer un des parcs de la ville. Cette nouvelle action, menée en étroite collaboration avec le Service Gestion urbaine-Développement durable (GUDD) et intitulée «Ville propre», permet de sensibiliser sur le terrain les élèves au littering, et plus spécifiquement à l'abandon sur l'espace public des mégots de cigarettes, car c'est le déchet le plus chronophage à ramasser. Cette mesure pédagogique est accompagnée d'une réflexion plus générale sur la gestion des déchets, de la production des déchets à leurs exutoires, en passant par les diverses filières de valorisation.

SERVICE HIVERNAL

Après 40 ans de service, l'usure et l'obsolescence de la lame à neige du camion acquise en 1979 ne permettait plus aucune révision. Il devenait donc nécessaire d'acquérir et d'installer une nouvelle lame conforme, avec un système électro-hydraulique indépendant du camion et dirigée depuis le poste du chauffeur. On notera au passage que le camion équipé de cette lame est en charge du déneigement des grands axes de la ville, dont, prioritairement, les voies fréquentées par les bus des Transports publics de la région lausannoise.

Une petite dizaine d'autres véhicules du Service sont équipés d'une lame à neige pour le déblaiement des voies secondaires et des trottoirs. Ces lames sont renouvelées par voie budgétaire, afin de rendre utilisables les 35 km de routes et les 37 km de trottoirs de la ville dans un délai aussi court que possible.

Lors de l'hiver 2018/2019, le service de piquet de neige a été engagé à 8 reprises, pour un total de 482 heures d'intervention et l'épandage de 48 tonnes de sel.

RUCHER URBAIN

Depuis 2018, un collaborateur du service fraîchement retraité a repris la gestion du rucher urbain de la Ville de Renens situé près du cimetière. Après une première année passée à remettre en place l'infrastructure, plus de 30 kg de miel ont pu être récoltés en 2019.

LOGISTIQUE ET MANIFESTATIONS

RENOUVELLEMENT DU BUS SCOLAIRE

En 13 ans, le bus scolaire Mercedes-Benz, acquis en 2006, a parcouru 140'000 km, effectués presque exclusivement en ville. Bien qu'entretenu très régulièrement, il présentait plusieurs problèmes d'usure qui devenaient rédhibitoires. L'achat du nouveau Bus Mercedes – Sprinter 516 CDI a été effectué en juillet 2019. À noter que le concours lancé au sein du Collège de Verdeaux pour le décorer a rencontré un vif succès et a généré plus de 200 dessins. Un comité de sélection a désigné la lauréate, qui a reçu son prix en fin d'année (ci-contre, en compagnie du chauffeur attitré du bus).

RENOUVELLEMENT MATÉRIEL DE TONTE TRACTEUR ET ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dans un premier temps, la Direction du Service Gestion urbaine-Développement durable avait opté pour le remplacement complet d'un tracteur (qui date de 1999) avec un nouvel équipement de tonte. Cependant, après mûre réflexion, le Service a préféré optimiser l'utilisation d'un tracteur John Deere acquis en 2013, utilisé principalement en hiver pour le déneigement. Le renouvellement tel que prévu au plan des investissements a donc été définitivement abandonné.

En effet, il a paru préférable de pourvoir le tracteur existant d'un nouvel agrégat de tonte par l'intermédiaire du compte de charges 2019 et d'acheter un petit véhicule électrique destiné aux déplacements des collaborateurs avec des outils et du matériel. Ce dernier permettra une plus grande flexibilité d'utilisation. Ces acquisitions ont été effectuées dans le courant de l'été.

ACHAT D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE

Lors de l'établissement du budget 2019, la Direction n'a pas prévu d'inscrire un remplacement de véhicule. Cependant, en début d'année, une voiture de tourisme de marque Opel Combo à gaz, achetée en 2008, a posé passablement de problèmes. Ce véhicule, affichant seulement 55'000 km, est principalement utilisé pour le déplacement en ville des chefs d'équipe et de section (Espaces verts, Logistique, Gestion des déchets et Direction), ainsi que par les collaborateurs des ateliers du Service Gestion urbaine-Développement durable (mécanicien, menuisier, peintre et magasinier). Unique véhicule à 5 places du Service, celui-ci sert également aux déplacements hors de la commune (Ondallaz et Bottens).

Le devis de réparation et de remise en état demandé présentait un montant important de CHF 6'327.-. Dès lors, plusieurs garagistes ont été contactés afin de trouver un véhicule mieux adapté aux besoins du Service. Le choix s'est porté sur un véhicule électrique Nissan LEAF.

INFRASTRUCTURES DU 1ER AOÛT

Pour la première fois, la Fête nationale s'est déroulée dans l'enceinte de la piscine Aquasplash, avec un nouveau concept mêlant soirée festive et musicale aux traditionnels discours, hymnes et feux d'artifices. L'entrée de la piscine était gratuite les 1er et 2 août (50 ans de la Piscine). Concernant cette édition particulière, l'avis de tous les membres du comité d'organisation a été très positif ; la météo a facilité les choses et le public a apprécié ce lieu verdoyant, bien qu'il y ait eu un peu moins de monde que les années précédentes. En ce qui concerne plus spécifiquement les infrastructures mises à disposition par le Service, celles-ci se sont révélées moins longues à mettre en place et moins onéreuses aussi, la location d'une cantine n'étant plus nécessaire.

MANIFESTATIONS 2019

Le Service a apporté son soutien logistique en assurant le montage et démontage de cantines, vitabris, pavoisement, décorations, ainsi que l'installation de bancs, chaises, podiums et conteneurs pour le tri de déchets pour les manifestations suivantes :

Apéritif culturel	5 février
Bourse aux timbres	3 mars
Tournoi de Foot en salle «Censuy»	16 mars
Samedi des Bibliothèques	16 mars
Expo Espace Tilt	15 au 17 mars
Fête du printemps	30 mars
Inauguration Maurabia	12 avril
Ouverture animations du Marché	4 mai
Kermesse Catholique	4 - 5 mai
Journée du commerce équitable	11 mai
Marché aux puces «Fourmi Rouge»	12 mai
Expo Développement durable Malley	25 mai
Fête des voisins	25 mai
Vide-greniers	25 mai
Meeting natation	25 - 26 mai
Blues Rules	31 mai - 1er juin
Marché aux puces «Fourmi Rouge»	7 - 8 juin
Feria Flamenca	14 et 16 juin
ECAL Cinéma Place du Marché	20 - 21 juin
Tournoi graines de foot «Censuy»	21 juin
Repas du Conseil communal	27 juin
Concert d'été	5 et 6 juillet
50e Piscine	juillet - août
Fête Nationale	1er août
Piazzetta	22 et 23 août
Fête au Village	31 août
Fête de Florissant	31 août au 1er sept.
Fête jardins famillliaux Biondes	31 août
Expo projet Savonnerie	sept-oct-nov.
Fête «Fourmi Rouge»	6 et 7 sept.
Inauguration passage inf. du Léman	20 sept.
Foodtruck Place du Marché	21 sept.
1020 Run	21 sept.
Soirée du personnel	27 sept.
Clôture animations Place du Marché	28 sept.
Bouquet «Château 17»	4 octobre
Fête «Paroisse Catholique»	5 octobre
Femmes Solidaires	7 octobre
Journée Refus de la misère	17 octobre
Vide-greniers	19 octobre
Inauguration esplanade 24-Janv.	30 octobre
Marché aux puces Rayons de Soleil	4 au 9 nov.
Puces Paroisse Protestante	9 et 10 nov.
Sapins Bottens	20 nov.
Municipalité-Entreprises «ECAL»	19 nov.
Marché de Noël Mont-Robert	30 nov.
Téléthon	6 et 7 décembre
Noël à Renens	6 et 7 décembre
Soupes de Décembre	décembre
Noël des enfants	décembre

NOUVELLES DÉCORATIONS LUMINEUSES DE FÊTES

Depuis 2018, la Municipalité procède au changement par étapes de la décoration lumineuse de la ville. Après avoir redécoré la rue Neuve et habillé de mille feux le cèdre situé devant le bâtiment de l'Administration générale, 2019 a permis de remplacer les appliques situées dans les ronds-points de la Poste, du 24-Janvier et de la rue de Verdeaux en soignant l'effet décoratif.

De plus, le grand sapin situé à l'angle de l'Eglise catholique a été entièrement revêtu de guirlandes LED d'un blanc chaud. Enfin, une nouvelle décoration en forme de boules lumineuses a été installée sur les micocouliers de la rue de la Mèbre, à la grande satisfaction des commerçants de la rue. Le changement des décorations de fêtes devrait se poursuivre ces prochaines années.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU 24-JANVIER

En 2016, l'association «Les jeunes du 24», composée de jeunes habitants à proximité du Village, a proposé un réaménagement complet de l'esplanade située sur la toiture de la salle de gymnastique du Collège du 24-Janvier, qu'elle fréquentait régulièrement. Cette association était connue du travailleur social de proximité (TSP) de la Ville, qui a accompagné sa démarche. Lors du lancement de leur association, les jeunes avaient invité la population à une soirée grillades en présence de plusieurs membres de la Municipalité.

L'idée de ce réaménagement est d'offrir un espace convivial ouvert à tous les habitants du quartier. En 2018, un premier aménagement provisoire a été réalisé, consistant en une table de pique-nique et deux bancs allongés, ainsi qu'une table de ping-pong. La finalisation de ce projet a cependant dû être retardée de quelques mois en raison de la nécessité d'engager des travaux d'étanchéité et d'isolation du bâtiment situé sous l'esplanade. L'aménagement final est composé d'un couvert plus grand que celui qui était en place initialement, d'un grill électrique et d'une structure de fitness urbain, identique à celle présente aux Jardins de l'Avenir.

Une fontaine à boire a été édifiée à l'angle du toit, et un petit jardin potager prendra bientôt vie sur la partie herbeuse. C'est sur la base d'un contrat de confiance passé avec les «Jeunes du 24» que le TSP a travaillé. Ces infrastructures sont donc placées sous la surveillance bienveillante de cette association et de ses utilisateurs en général. L'inauguration de cet aménagement a eu lieu le 30 octobre 2019.

DIRECTIVES POUR LA PROTECTION DES ARBRES

Plus d'une fois, les Services Urbanisme et GUDD ont dû constater le dépérissement de certains arbres après des travaux réalisés à la fois sur le domaine public et privé. Ils ont ressenti le besoin de se pourvoir d'un document cadre permettant d'exiger la mise en place de mesures de protection lors des procédures d'attribution de permis de construire pour des travaux, d'autorisations d'abattage et d'élagage, afin de compléter les dispositifs réglementaires déjà en vigueur, dont le Règlement communal sur la protection des arbres, qui édicte les principes relatifs à la conservation du patrimoine arboré.

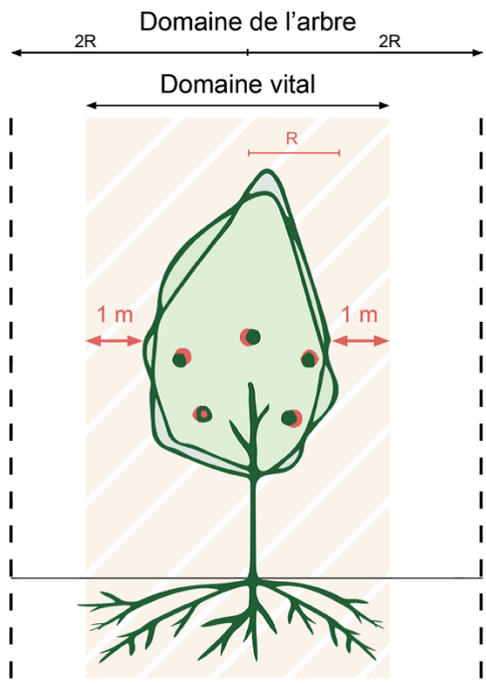

Les objectifs principaux de ce document sont de protéger le patrimoine arboré sur le territoire communal pour assurer la protection des sites et du paysage, de réduire la minéralisation de la ville, de contribuer à garantir une meilleure qualité de vie à la population en réduisant, entre autres, les îlots de chaleur. Pour ce faire, le document édicte diverses mesures de protection et d'intervention à proximité des arbres lors de travaux, aménagements ou manifestations sur le domaine public et privé. Il impose des mesures contraignantes pour les propriétaires, mandataires, requérants, entrepreneurs ou autres usagers de terrains effectuant des travaux dans le domaine de l'arbre, applicables dans le cadre des permis de construire pour travaux, des abattages et des élagages. Ces mesures doivent impérativement être mises en place sous la responsabilité du maître d'ouvrage avant le début du chantier et validées par le Service. Le non-respect de celles-ci est passible de sanctions. Ce nouveau document fait désormais partie intégrante des autorisations de construire.

CHARTE DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

L'impact du dérèglement climatique se fait plus fortement ressentir dans les villes, où la part de surfaces construites continue à s'accroître par rapport aux surfaces occupées par le végétal. Pour faire face aux phénomènes liés à ces transformations à la fois structurelles et climatiques, diverses mesures doivent être mises en place afin de permettre de réduire les îlots de chaleur tout en favorisant la biodiversité et la qualité de vie des habitant-e-s. Pour atteindre ces objectifs, les Services URBA et GUDD ont élaboré, dans le cadre de la Commission des espaces publics (CEP), une Charte des aménagements extérieurs. Celle-ci permet de formaliser les engagements pris par la Municipalité en matière de lutte contre le réchauffement, de perméabilisation des sols et de préservation de la biodiversité.

Ce document doit permettre une planification durable de l'ensemble des espaces extérieurs de la ville et représente le premier jalon des réflexions à mener sur ce thème pour l'élaboration du futur Plan d'affectation communal (PACom).

La charte édicte une série de 8 engagements sur les thématiques suivantes:

- Conception des projets
- Intérêt paysager
- Gestion des ressources
- Gestion différenciée
- Choix des espèces/matériaux
- Gestion du végétal
- Formation
- Incitation

La suite à donner à ce document-cadre est de recenser et de communiquer les bonnes pratiques communales, de réaliser des fiches d'aide à la mise en place des bonnes pratiques (création, entretien, valorisation), de mener des actions allant dans le sens de la charte (incitations, formations, éducation), et de rédiger divers documents réglementaires (Directive pour la protection des arbres, la protection des sols).

CORDON VERDEAUX-VILLAGE

La Municipalité a mandaté le Service GUDD pour conceptualiser un «cordon» vert allant de la Place du Village au terrain de football de Verdeaux. Pour ce faire, elle a constitué un groupe de travail interservices placé sous la direction de GUDD.

L'objectif principal est d'assurer une bonne qualité de vie en ville, tout en améliorant la qualité des espaces verts, en:

- créant des zones permettant les rencontres et les échanges;
- favorisant l'activité physique pour tous les âges;
- réduisant le nombre des îlots de chaleur et en luttant activement contre le réchauffement de la ville grâce à divers aménagements spécifiques comme les zones de fraîcheur, de calme et de verdure;
- facilitant le lien des habitants avec la nature et les animaux.

Un deuxième critère est de sauvegarder/améliorer la biodiversité en ville, en prévoyant un entretien différencié des espaces verts permettant aux habitants, à la faune et à la végétation de cohabiter de façon harmonieuse:

- en définissant quelques zones protégées des promeneurs et y prévoyant des prairies fleuries alternant avec des chemins bien entretenus et accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite;
- en replantant des arbres fruitiers et des arbustes mellifères;
- en aménageant des haies indigènes à entretien extensif, ou en recourant, dans certaines zones, à la plantation de plantes couvre-sol;
- en aménageant également, dans les zones calmes et appropriées, des refuges pour la faune: perchoirs, tas de branches, hôtels à insectes, nichoirs, ruchers, murgiers, etc.

Et le troisième critère veille à mettre en place diverses mesures pour limiter le réchauffement en ville en reconstituant un ensemble cohérent et bien équilibré de vieux et de jeunes arbres, avec la plantation d'arbres majeurs adaptés au réchauffement en cours:

- en prévoyant des zones d'ombre et en favorisant la circulation de l'air;
- en retirant les revêtements imperméables pour les remplacer par des revêtements perméables là où c'est possible, permettant ainsi l'infiltration des eaux de pluie;
- et enfin, en prévoyant des plans d'eau / zones de fraîcheur (eau + ombre).

Le groupe de travail s'est penché sur les différentes parcelles composant le Cordon Verdeaux-Village. Il a analysé le potentiel et a élaboré des propositions pour chacune d'entre elles, et a identifié 8 zones d'intervention:

- Ferme au Village 10
- Toiture de la salle de gymnastique du 24-Janvier
- Îlot du Village
- Parc de Borjod
- Pavillon des Corbettes
- Volière et promenade des Corbettes
- Promenade de Verdeaux
- Terrain de football de Verdeaux

Le projet est en cours et son avancement sera présenté dans le prochain rapport de gestion.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le 1er octobre 2012 est entré en vigueur le Règlement cantonal du 12 septembre 2012 sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF). Celui-ci a remplacé le Règlement vaudois du 5 décembre 1986 sur les inhumations, les incinérations et les interventions médicales pratiquées sur des cadavres, et le Règlement vaudois du 12 mars 1986 sur les règles et usages professionnels pour les entreprises de pompes funèbres. Le Règlement communal du 7 septembre 1990 sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, qui était encore en vigueur en 2019, se fondait sur l'ancienne législation cantonale. Il était donc nécessaire de rédiger un nouveau règlement communal conforme au droit cantonal.

Les modifications proposées par le nouveau règlement ont fait l'objet d'une consultation du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud (DSAS) et les modifications proposées par ce dernier ont été intégrées. Afin de répondre à la demande du Canton, l'annexe sur les taxes et les émoluments a également dû être mise à jour.

La Municipalité, soucieuse d'adapter régulièrement ses règlements communaux au droit supérieur, a procédé au toilettage du règlement du cimetière de Renens dans un souci de respect des défunts et de leur famille. La ligne juridique du document a été travaillée de manière à laisser le moins de place possible à l'interprétation, ce qui facilitera son application sur site. Il est à relever que le cimetière de Renens est un des plus beaux parcs arborés de la ville. Aussi, la mise en valeur de cet espace par le biais d'un règlement préservant cet écrin de verdure a été une des composantes essentielles de la réflexion.

CIMETIÈRE

Au cours de l'année écoulée, 134 décès ont été enregistrés à Renens. 68 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 24 inhumations de corps et 44 inhumations de cendres, dont 26 ont été déposées au jardin du souvenir.

ABATTAGE DE PEUPLIERS À LA RUE DE LAUSANNE

Initialement, la rue de Lausanne était bordée de 52 peupliers âgés d'une cinquantaine d'années. La construction à venir du tram Lausanne-Renens a remis en question leur pérennité. Un bureau d'arboristes-conseils mandaté pour analyser leur état sanitaire a jugé que 12 peupliers présentaient des dégradations majeures nécessitant un abattage sans délai et que les autres étaient en bonne santé, mais nécessitaient une taille d'allégement de leur couronne.

Ces résultats ont ensuite été intégrés aux réflexions sur le tracé du futur tram. Au final, il est ressorti que la construction du tram nécessitera, le moment venu, l'abattage de 33 arbres. 7 pourront être conservés et 3 des arbres abattus seront remplacés in situ, maintenant un rideau arboré de 10 peupliers à la hauteur du restaurant La Rose Rouge. À ce jour, il a déjà été procédé à l'abattage des 12 peupliers présentant un danger de rupture, et 3 jeunes peupliers ont été replantés au printemps 2019. De plus, 7 peupliers ont été élagués.

ARBRE DES NAISSANCES ET ARBRE À PAPOTE

Après les deux premières éditions, au parc du Chêne en 2017 et dans le parc Karl Sauter en 2018, en 2019, l'Arbre des naissances destiné à célébrer les nouveau-nés renanais n'a pas été planté tout seul. Il était accompagné d'un camarade de même essence, afin de redonner à l'association Jardins de quartier son fameux Arbre à papote qui, jusqu'à son récent abattage pour cause de dangerosité, accueillait les conteries, les fêtes et les moments d'échanges privilégiés avec les enfants du quartier. Ce sont donc deux platanes parasol qui offriront bientôt leur ombre bienvenue aux petits et aux grands et qui rendront hommage à la jeune génération.

LABEL «VILLE VERTE»

La qualité de vie dans l'espace urbain est étroitement liée à l'étendue, mais aussi à la qualité des espaces verts. En effet, ces espaces font office de véritables «poumons» et îlots de fraîcheur pour les villes. À cela s'ajoute que les zones vertes urbaines sont ouvertes à tous, contribuant ainsi à prévenir l'isolement et à favoriser l'intégration. Pour pouvoir exercer les diverses fonctions des espaces verts (esthétique, écologique, sociale et économique), il importe que ceux-ci soient bien conçus, puis entretenus de manière appropriée.

Le label «Villeverte Suisse» met à disposition des villes un catalogue de mesures regroupant tous les outils nécessaires à une gestion durable, qualitative et respectueuse des espaces verts, ainsi que les connaissances les plus récentes dans le domaine. C'est pourquoi la Ville de Renens a étudié l'intérêt de briguer ce label. Comme c'est le cas pour d'autres labels, dans cette démarche, c'est davantage les mesures mises en place et le chemin accompli pour être certifié qui importe, que le label en lui-même.

Les avantages que la Ville de Renens peut retirer de ce label sont, entre autres:

- image positive et attractive d'une ville dont la politique de gestion des espaces verts est moderne, novatrice, respectueuse et durable;
- mise en réseau avec les professionnels de diverses communes, échanges d'expériences et de bonnes pratiques, et renforcement des compétences clés;
- amélioration de la qualité de vie des habitants et accroissement de la biodiversité sur le territoire;
- renforcement de la collaboration inter- et intraservices, accroissement de la motivation;
- formation continue du personnel communal.

La phase initiale de certification, consistant à relever et évaluer tout ce qui se fait déjà à Renens, s'est terminée à l'automne. Une première estimation du bureau Nateco AG, chargé d'assister la Ville dans la démarche, a fait état d'un résultat très encourageant et d'un score estimé à 298 points sur un total de 440 points possibles. Ce résultat positionne la Ville de Renens au sommet de la certification «bronze» et à la limite de la certification «argent».

Sur la douzaine de recommandations d'améliorations reçues, le Service GUDD en a retenu trois qui étaient simples, peu chronophages et peu onéreuses à mettre en place. La Municipalité a alors décidé de les mettre en application et d'envoyer le dossier en vue de l'audit qui aura lieu les 31 mars et 1er avril 2020.

TRAVAUX FORESTIERS

La section Espaces verts effectue l'entretien des forêts renanaises, à savoir le bois du Caudray, le bois Cola, la forêt de Pachoudaz et une petite partie du bois Creux. Les coupes simples, qui ne nécessitent ni moyens lourds (tracteur forestier, treuille), ni soins sylviculturaux, sont effectuées par le Service. Les travaux plus complexes sont sous-traités à une entreprise spécialisée.

En 2019, 17h ont été consacrées au nettoyage des forêts, comprenant le ramassage des papiers et autres déchets. L'abattage des arbres, préalablement sélectionnés par le garde forestier durant la matinée de martelage, a duré 124 heures, réparties sur toute l'année. Quant aux travaux de sylviculture, soit les soins aux jeunes peuplements et la sélection des jeunes arbres qui formeront la forêt de demain, ils ont duré 380 heures.

Au total, 33 spécimens ont laissé place à la lumière en forêt, favorisant ainsi la pousse des jeunes arbres.

FÊTE DE LA TULIPE À MORGES

Renens a eu le privilège d'être hôte d'honneur de la 49e édition de la Fête de la Tulipe de Morges. Les collaborateurs de la section Espaces y ont réalisé un massif composé de 6'000 bulbes de tulipes de différentes tailles et couleurs, représentatifs de la diversité de la population renanaise. Ceux-ci ont été plantés en forme de pétales avec, au centre, le logo de la Ville sous forme d'une girouette métallique tournant sur elle-même et rappelant ainsi que ses habitants proviennent des quatre coins du monde. La Fête de la Tulipe attire chaque année des milliers de visiteurs dans le parc de l'Indépendance à Morges.

BANCS GOURMANDS

Après l'île éphémère et ses chaises longues, la place du Marché a accueilli cette année les «Bancs gourmands». Trois bancs potagers fait maison qui invitaient petits et grands à prendre une pause agrémentée de tomates cerises, de fraises et d'herbes aromatiques. Ces bancs gourmands, inspirés des *Incroyables Comestibles*, un mouvement mondial d'innovation sociale lancé en Angleterre, ont également occupé une place de parc au centre-ville, une autre dans le quartier de Florissant et une au Village. Redéfinir la place de la voiture dans l'espace public était une des réflexions qui a prévalu à cette installation.

L'AIMANT ROSE – UNE TULIPE POUR LA VIE

L'aiMant Rose, jeune association reconnue d'utilité publique et entièrement composée de bénévoles, agit pour une prévention précoce du cancer du sein et pour son dépistage gratuit avant 50 ans. Afin de sensibiliser la population à cette cause, l'association a eu l'idée de faire planter des massifs de tulipes avec 7 tulipes blanches pour 1 tulipe rose dans toutes les villes partenaires. En effet, une femme sur huit est atteinte du cancer du sein au cours de sa vie, et le rose est la couleur choisie comme symbole international de la lutte contre le cancer du sein.

La Ville de Renens n'a pas manqué de soutenir cette initiative en garnissant les 3 massifs qui ornent les jardins de l'Hôtel de Ville de 750 bulbes de tulipes roses et blanches.

JARDINS FAMILIAUX

9 sites accueillent 252 jardins familiaux, répartis comme suit :

Airelles	7	Sous-Biondes II	55	Censuy	47
Paudex	42	Les Biondes	16	Château	22
Sous-Biondes I	43	Simplon	12	Baumettes	8

En 2019, 21 transferts de jardins ont été effectués.

À ces parcelles, il faut ajouter les potagers urbains du Parc des Paudex, réunissant 19 jardiniers amateurs, ainsi que le potager urbain provisoire de l'Avenir, avec 22 parcelles cultivées par les habitants du quartier et les 58 parcelles du potager urbain de Borjod.

Dans le courant de l'année écoulée, le comité du Groupement des jardins familiaux, composé de son président et des représentants de chaque site, ainsi que les collaborateurs du Service GUDD, ont retravaillé complètement le Règlement du groupement. La nouvelle mouture sera présentée à l'ensemble des jardiniers amateurs lors de l'Assemblée générale 2020, une fois celle-ci adoptée par la Municipalité. Le sujet sera repris dans le rapport de gestion 2020.

GESTION DES DÉCHETS

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE MALLEY

La Municipalité, soucieuse d'optimiser la gestion des déchets sur son territoire, a décidé de dénoncer la convention la liant à la déchèterie de Bussigny au 31 décembre 2018. Les apports de déchets ménagers ont donc été concentrés en 2019 sur le site de Malley.

NOMBRES DE PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

	Déchèterie de Bussigny	Déchèterie de Malley	Déchèteries mobiles
2014	11'147	24'147	5'861
2015	9'742	25'342	5'485
2016	8'939	26'089	8'720
2017	10'035	21'421	7'049
2018	9'519	20'785	6'388
2019	0	24'440	5'973

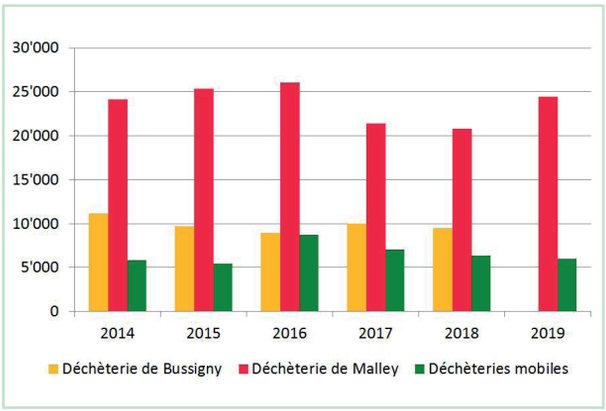

DÉCHÈTERIES MOBILES

Le report des utilisateurs de la déchèterie de Bussigny sur celle de Malley et sur les déchèteries mobiles de Renens ne semble pas encore s'être fait entièrement. Ces utilisateurs ont peut-être augmenté leurs apports de déchets (bouteilles PET et autres flaconnages, appareils électriques, etc.) dans les grands commerces, qui les reprennent gratuitement. On observe par ailleurs une augmentation moyenne du poids par passage de moins de 50 kilos à plus de 60 kilos.

BILAN DES DÉCHÈTERIES MOBILES 2019

	Tonnes	Filière
ENCOMBRANTS	35	incinération TRIDEL
BOIS	48	valorisation thermique
FERRAILLE	17	recyclage
APPAREILS ELECTRIQUES / ELECTRONIQUES	18	recyclage
BOUTEILLES PLASTIQUES, BRIQUES BOISSON	2	recyclage
DECHETS SPECIAUX	3	valorisation
TOTAL	**123**	

Par rapport à l'année passée, on observe les évolutions suivantes :

- Stabilité de la quantité des encombrants
- Augmentation de 16% des déchets de bois
- 42% de ferraille en plus
- Au global, on observe une augmentation du tonnage collecté de 10% par les déchèteries mobiles
- Au niveau du nombre de passage, aucune augmentation n'est à relever suite à la fin de l'accès de la déchèterie fixe de Bussigny

RECYCLO

Depuis une dizaine d'années, les responsables de la gestion des déchets des communes de l'Ouest lausannois se réunissent pour travailler sur le fascicule «Recyclo». Ce dépliant fait non seulement office de directives communales, mais donne aussi l'occasion de diffuser des messages à l'ensemble des habitants du district, la thématique variant selon l'actualité.

On y trouve également les horaires des déchèteries mobiles de quartier, ainsi que les instructions d'usage pour la Déchèterie intercommunale de Malley, les dates du ramassage des déchets, et les informations importantes sur la collecte des déchets au porte-à-porte. Ce document commun à toutes les communes du District permet une économie financière non-négligeable.

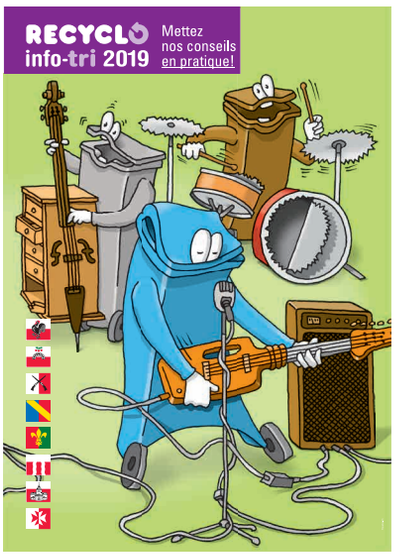

IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRÉS

La Ville poursuit ses efforts en subventionnant les travaux de génie civil des conteneurs enterrés dans les quartiers à forte densité d'habitation ; par le biais de son règlement, elle oblige aussi les nouvelles constructions à être équipées de telles infrastructures.

En 2019, le Service a été impliqué dans la planification des installations suivantes :

- Le Silo bleu ;
- Les futurs bâtiments à l'Avenue de Paudex 10 et 12 de la Société coopérative d'habitation de Renens (SCHR) en prenant en compte les bâtiments voisins du quartier ;
- Les deux futurs bâtiments de Malley gare ;
- Les bâtiments Est et Ouest de la gare ;
- Les bâtiments du Parc du Simplon ;
- Le nouveau bâtiment de l'Avenue du 24-Janvier 4, y compris les bâtiments voisins 2 et 2b.

En termes de réalisations, à fin décembre, on mentionne l'implantation de 5 conteneurs enterrés (2x papier/carton, 1x ordures ménagères, 1x verre et 1x déchets communaux de balayage) destinés aux bâtiments du chemin de Borjod 2 à 10 et du chemin des Corbettes 1 à 9.

Exemple de conteneurs enterrés

DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS 2019

	Tonnes	Kg/habitant	Filière
Ordures ménagères	2’274	109	incinération TRIDEL
Encombrants	442	21	incinération TRIDEL
Biodéchets	1’642	79	recyclage biogaz
Papier / carton	1’330	64	recyclage
Verre	719	34	recyclage
Bois	421	20	valorisation thermique
Appareils électriques / électroniques	156	7	recyclage
Métaux (fer léger, alu et fer blanc)	138	7	recyclage
Plastiques (bouteilles hors PET)	59	3	recyclage
PET, textiles, Capsules café, huiles	29	1	recyclage
Déchets spéciaux	21	1	valorisation
Inertes	161	8	mise en décharge
Total	**7’392**	**354**	

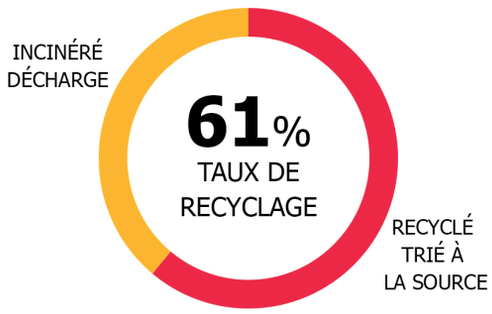

AMBASSADEURS DU TRI

À fin 2016, le Service Gestion urbaine-Développement durable avait lancé un projet d’ambassadeurs du tri pour agir sur les problèmes de tri constatés dans les conteneurs à déchets des immeubles. Depuis, des volontaires circulent dans les immeubles, aident et informent les habitants sur les règles du tri et sur leur raison d’être.

En 2019, 4 personnes (3 femmes et 1 homme) étaient actives comme ambassadeurs/rices du tri. Ils ont distribué une trentaine de poubelles vertes, 100 sacs taxés de 35 litres, 150 rouleaux de sacs compostables, 200 cendriers de poche, 300 dépliants d’information sur les amendes d’ordre pour les déchets jetés dans l’espace public et 50 dépliants Recyclo info-tri. Les ambassadeurs ont été principalement actifs dans les quartiers de Florissant, de l’Industrie, de Préfaully et du centre de Renens. Ils ont également été présents dans les rues avec les balayeurs, afin de sensibiliser le public au problème du littering.

TRI À LA PISCINE

Pour sensibiliser les usagers de la piscine, une campagne de prévention du littering et de promotion du tri à la source des déchets a été mise en place sur le site dès le mois de juin. Les grandes poubelles vertes, où l'on jetait tous les déchets de pique-nique sans tri préalable, ont été remplacées par 12 bornes de tri sélectif. Des affiches portant des messages sous forme de bulles de bandes-dessinées ont été disposées sur l'ensemble du site de la piscine.

RAPPORT VALORSA 2019

50E ANNIVERSAIRE DU SITE DE PENTHAZ

En 2019, le site de Penthaz, où se situe Valorsa, a fêté ses 50 ans lors d'une manifestation festive invitant les 101 communes membres.

Le Conseil d'administration a poursuivi ses réflexions afin de recentrer les activités de Valorsa. Après la fermeture des déchets verts en 2018, le CA a décidé de fermer le département du papier/carton à fin 2019. En effet, le prix du papier a poursuivi sa chute libre en raison de la fermeture des frontières chinoises, pour atteindre son prix le plus bas depuis 10 ans en août 2019. De plus, la quantité de papier jeté s'est révélée en baisse de 10% par rapport à 2018. Valorsa redirige les petites communes qui lui apportaient leur papier vers de plus grandes structures telles que Papirec ou Retripa, mieux équipées pour traiter ce déchet. Renens apporte déjà depuis des années son papier à Papirec. On notera que la fermeture du département papier chez Valorsa n'entraîne pas de réduction du personnel. En effet, Valorsa a décidé d'ouvrir un département de soutien aux 101 communes actionnaires et leur propose désormais du personnel de remplacement et de soutien en cas de besoin.

Bien que les réflexions aient déjà débuté en 2018, 2019 a vu confirmée la proposition de Valorsa de servir de base arrière à l'usine d'incinération de Tridel, qui pourra bientôt y louer une surface de 2'000 m^2 pour y stocker des déchets qui prendront ensuite le train pour Tridel. Une convention entre Tridel et Valorsa est en cours d'élaboration.

Un travail de réflexion sur une nouvelle répartition des actions de Valorsa entre les 101 communes actionnaires a été mené tout au long de l'année 2019, et ceci afin de s'adapter à l'évolution du nombre d'habitants de certaines d'entre elles et d'assurer une meilleure équité de vote au sein de l'Assemblée générale. Ce travail, débouchera sur un vote de l'Assemblée générale en mai 2020, pour une entrée en vigueur en janvier 2021.

La campagne sur le littering, ciblant les automobilistes en zone urbaine et périurbaine, s'est poursuivie et terminée en 2019 pour céder la place, en novembre, au lancement de la campagne nationale sur le thème du gaspillage alimentaire. La campagne de communication cantonale reprendra ce thème au printemps 2020. Il s'agit en effet d'une problématique actuelle, puisque l'analyse des sacs poubelle 2019 menée par Valorsa a montré que les biodéchets représentent encore 27% du contenu des sacs, et qu'un tiers de ces biodéchets relèvent du pur gaspillage alimentaire, puisqu'il s'agit d'aliments encore emballés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAIR TRADE TOWN

Suite au dépôt de postulat d'un Conseiller communal, la Ville de Renens a décidé de faire le nécessaire pour devenir Fair Trade Town, ou ville équitable ! Cette distinction est attribuée aux communes œuvrant concrètement et durablement en faveur du commerce équitable, selon un cahier des charges établi par Swiss Fair Trade.

La population renanaise peut désormais trouver divers produits certifiés «commerce équitable» dans les grands magasins, mais aussi chez des petits commerçants comme Pappy John à Renens. Ont participé, entre autres, à la démarche Fair Trade Town, le Café de la Ferme des Tilleuls tenu par l'ORIF (Intégration et formation professionnelle), la cafétéria des Ateliers de la Ville au chemin du Closel, tenue par l'association Mobilet' (intégration professionnelle pour des jeunes), les restaurants de l'ECAL, de l'Administration cantonale de Longemalle et des TL, tous tenus par le groupe Eldora, le restaurant UBS des Baumettes, la Fondation Les Baumettes, la Lunetterie de la Mèbre, et la société Gait Up. Les associations Avivo Renens, Femmes Solidaires sans Frontières et la bibliothèque Globlivres ont aussi adhéré à la démarche et consomment désormais des produits équitables.

Une cérémonie publique s'est tenue le 16 janvier 2020 à la Salle de spectacles, avec la projection du film suisse sur le commerce équitable «Fair Traders», suivie de la partie officielle, avec remise de la distinction par Tobias Meier, président de SwisFair Trade. Un apéritif et une dégustation de produits équitables a clôturé la soirée.

AUGMENTATION DE LA TAXE DU FONDS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (FDD)

Une action importante de promotion des subventions du Fonds du développement durable a été menée durant l'automne 2018. Le nouveau dépliant a été envoyé à tous les habitants par le biais de l'habituel courrier sur la taxe déchets. Dans un second temps, une information ciblée sur ces subventions a été annexée à l'envoi de l'impôt foncier pour les propriétaires. Cette action de communication a été couronnée de succès, au vu du nombre élevé de nouvelles demandes de subventions déposées depuis. De septembre 2018 à janvier 2019, plus d'une centaine de demandes ont été reçues, ce qui représente le double des demandes déposées l'année précédente à la même période. À titre d'exemple, les demandes de subvention pour les isolations de bâtiments ont pratiquement triplé entre 2017 et 2018, les demandes de subventions pour les panneaux solaires photovoltaïques ont doublé entre 2017 et 2018, et le nombre de subventions pour les vélos électriques a augmenté de 30% entre 2017 et 2018.

Afin de continuer à promouvoir et à soutenir financièrement les démarches positives des locataires et des propriétaires renanais et afin de poursuivre les projets mis en place par la Commune et favorables à l'ensemble de la population et des entreprises de la place, la Commission du Fonds a validé, à l'unanimité la proposition d'augmenter la taxe pour le Fonds du développement durable, la passant de 0.1 ct/kWh à 0.3 ct/kWh.

Cette façon de faire respecte le Règlement d'application du Fonds communal. En effet, ses articles 3 et 6 délèguent la compétence à la Municipalité de fixer la taxe jusqu'à un maximum de 0.3 t/kWh.

Par le biais de son Programme de législature 2016-2021, la Municipalité s'est engagée à œuvrer pour un avenir durable par le biais des économies d'énergies et du développement des énergies renouvelables sur son territoire. La Municipalité a également opté pour un scénario énergétique ambitieux tendant vers la société à 2'000 watts, suite à l'étude de la planification énergétique de son territoire. La mise en application de cette planification nécessitera un soutien accru aux rénovations énergétiques des bâtiments, une aide au passage du chauffage à énergie fossile au chauffage à énergie renouvelable, et une aide au développement de la production photovoltaïque.

De plus, le fait que le Fonds pour le développement durable soit davantage approvisionné pour permettre de répondre favorablement aux attentes des locataires et des propriétaires a été un point positif pour l'obtention du label Cité de l'énergie Gold.

La comparaison des taxes sur l'électricité pratiquées dans d'autres communes du District et du Canton montre d'ailleurs que Renens figurait jusqu'ici parmi les communes les moins bien dotées dans ce domaine.

STATISTIQUES DU FDD

Actions subventionnées par le Fonds en 2019	Nombre de subventions	CHF
Subvention CECB	7	5'469.90
Subvention panneaux photovoltaïques	9	13'600.00
Capteurs solaires thermiques	0	0.00
Subvention isolation	4	18'220.15
Cours formation concierges / responsables techniques bâtiment	0	0.00
Subvention appareils ménagers	24	8'705.68
Subvention vélo électrique	94	32'489.96
Subvention accessoires vélo	28	1'042.00
Subvention batterie vélo	4	400.00
Subvention véhicule électrique	6	4'500.00
Subvention scooter électrique	2	1'000.00
Participation bike to work	1	200.00
Plan de mobilité d'entreprises	0	0.00
Abonnements PubliBike	0	0.00
Subvention abonnement Mobility	1	129.00
Mesures mobilité douce : sponsoring de 2 vélos cargo*		5'000.00
Fair Trade Town*		309.00
Participation We Act Challenge 2019*		1'841.67
Expo ODD*		1'316.25
Bourse solaire*		10'000.00
Labellisation «Villeverte Suisse» - phase initiale*		7'356.40
Rencontre des délégués à l'énergie des villes romandes*		693.00
Remise label Gold Cité*		1'990.00
Equiwattmobile 2019*		4'180.40
Opération Eco-logement Renens*		6'091.00
Subvention puce Trakyv	2	79.00
Financement PV Léman*		2'109.30
TOTAL AU 13.01.2020		**126'722.71**

* projets communaux

Le montant des subventions s'est monté en 2019 à CHF 126'722.71.

À titre de rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.3 ct par kilowattheure (depuis le 1.4.2019) prélevée sur l'ensemble des factures d'électricité consommée sur le territoire communal. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

MONTANTS DE LA TAXE VERSÉS DANS LE FONDS EN 2019

31.12.2018	Solde du fonds	36'485.95
28.05.2019	SIE SA - rétribution PCP décompte final 2018 développement durable	7'449.40
27.06.2019	SIE SA - rétribution PCP - 01-02/19 développement durable	11'537.90
26.08.2019	SIE SA - rétribution PCP - 03-04/19 développement durable	23'075.85
15.10.2019	SIE SA - rétribution PCP - 05-06/19 développement durable	34'613.75
11.12.2019	SIE SA - rétribution PCP - 07-08/19 développement durable	34'613.75
à venir	SIE SA - rétribution PCP - 09-10/19 développement durable	34'613.75
à venir	SIE SA - rétribution PCP - 11/12/19 développement durable	34'613.75
Total charge par nature 4342.05 Taxe pour le développement durable		**217'004.10**

EQUIWATTMOBILE

Depuis 10 ans, les déchèteries mobiles de quartier sont devenues des lieux de rencontre et d'information sur la gestion adéquate des déchets ménagers pour la population. Dans le cadre de sa politique énergétique, la Ville de Renens soutient un mode de vie durable pour les habitants au moyen d'outils comme l'information sur le thème de l'énergie, sur la consommation d'électricité ou sur le chauffage. Pour ce faire, la Municipalité a fait appel au bus Equiwattmobile et à ses animations, gérées par une spécialiste en économie d'énergie. Ce véhicule possède un équipement de démonstration qui reconstitue de façon simple les lieux clés de consommation énergétique d'un logement. Cette animation a été présente une fois dans chacun des sept lieux accueillant les déchèteries mobiles. Du matériel permettant de faire des économies d'énergie a été vendu à prix réduit aux visiteurs. Cette action de sensibilisation des habitants a aussi permis de mieux faire connaître au public les subventions communales et cantonales existantes en matière d'économies d'énergie.

WE ACT CHALLENGE

Le catalogue de mesures du label Cité de l'énergie traite, entre autres, de l'organisation interne de l'administration communale. Il est demandé de s'assurer que ses collaborateurs/trices apportent leur contribution aux objectifs communaux de politique énergétique et climatique et de se montrer exemplaire dans ses pratiques internes.

Dans ce cadre a été organisé fin 2018, un «info-lunch» de sensibilisation du personnel communal ayant pour titre «Comment économiser l'énergie: dans notre vie quotidienne comme dans notre assiette». 45 collaborateurs et collaboratrices y ont pris part. L'objectif était de sensibiliser les participants à l'impact environnemental, économique et social de leur consommation de produits alimentaires, de susciter une réflexion lors de leurs achats, et de comparer ceci avec d'autres consommations énergétiques de la vie courante.

Pour 2019, il a été proposé de faire appel au programme d'engagement numérique et ludique «We Act» («Nous agissons»), qui soutient les entreprises dans le changement de comportement en matière de durabilité, promotion de la santé au travail et de collaboration.

À ce jour, We Act, une spin-off de l'école polytechnique de Zurich, a touché plus de 13'000 participants de 150 organisations. Les participants ont réalisé plus d'un million d'actions durables et économisé environ 230 tonnes de CO_2.

À Renens, la participation à We Act a permis aux 11 équipes inscrites, constituées de 51 employés, de réaliser pendant trois semaines en septembre, des actions relatives à la durabilité, individuellement ou en équipe. Tous ont profité de l'esprit d'équipe et d'un bien-être accru sur leur lieu de travail.

L'action We Act répond également à l'objectif de la Municipalité de promouvoir la santé et le bien-être des collaborateurs (démarche SET) et elle est aussi cohérente avec le label Commune en santé obtenu en 2017.

JOURNÉE DES DÉLÉGUÉ(E)S DE L'ÉNERGIE DE SUISSE ROMANDE

La Ville de Renens a été choisie pour organiser, le 7 novembre 2019, une rencontre des Villes de Suisse romande ayant une politique ambitieuse en matière d'énergie. 25 délégué/es à l'énergie ont répondu présents (Bulle, Bussigny, Carouge, Crissier, Ecublens, Epalinges, Fribourg, Genève, Lausanne, Montreux, Morges, Moutier, Orbe, Prilly, Pully, Vevey et Yverdon). Cette journée a débuté par la visite du chantier de la gare de Renens et de l'expo gare. Des présentations ont été faites sur le projet de Malley, site à 2000 watts, et sur la Bourse solaire participative de Renens. L'après-midi a été consacré à la visite des Ateliers de la Ville et des entités en lien avec le domaine de l'énergie.

MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Investie depuis de nombreuses années dans le respect des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), la Municipalité a décidé d'attribuer dès 2019 un nouveau Mérite, celui du développement durable, aux écoles, associations, groupes d'habitants ou entreprises ayant réalisé dans l'année un projet favorable aux ODD. Le lauréat 2019 est un projet de potager scolaire en permaculture des élèves de l'Etablissement primaire de Renens-Ouest. Ce jardin potager a été installé dans la cour du site des Pépinières. Cette expérience a permis de sensibiliser les enfants à une culture respectueuse et de mener en parallèle une réflexion sur la provenance des aliments.

ENERGIE

LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

Cité de l'énergie GOLD
Renens
1020 A 2000 Watts
POUR UNE SOCIETE DURABLE!

Déployé dans le cadre du programme national SuisseEnergie, le label Cité de l'énergie souligne et récompense le rôle-clé des communes dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. La Ville de Renens a été labellisée pour la première fois en 2005, puis à nouveau en 2009, 2013 et 2017.

Pour rappel, en 2017, le score obtenu par la Ville s'était monté à 74%. Ce chiffre indique le pourcentage de mesures effectivement réalisées par rapport au potentiel d'actions réalisables sur l'entier du territoire communal. Un minimum de 50% est nécessaire pour l'obtention du label standard. Un score de plus de 75% permet l'obtention du label Cité de l'énergie Gold, décerné par l'organisation faîtière européenne «Association European Energy Award». Au vu du faible écart entre le score de 2017 et le seuil permettant d'obtenir cette distinction supérieure, la Municipalité a décidé de déposer un dossier demandant la labellisation Gold en 2019. Dans ce but, des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre par le Service GUDD, afin d'augmenter le score de la Ville. L'audit intermédiaire, réalisé en décembre 2018, a montré un score suffisant pour déposer un dossier de candidature Gold auprès de l'Association susmentionnée.

Celui-ci a été élaboré pendant le premier trimestre 2019, puis soumis à fin mars. Il a d'abord été examiné par les associations Cité de l'énergie suisse et européenne, puis par deux experts français et italien lors d'un audit à Renens en juin.

La réponse officielle est arrivée en septembre: avec un score de 78.9%, la Ville de Renens a décroché la plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe, couronnant des années d'investissement pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la promotion des énergies renouvelables, et plus généralement, pour la protection de l'environnement. Objectif affiché de la Municipalité pour sa législature 2016-2021, l'obtention du label Gold représente un tournant dans l'accomplissement de la transition énergétique à Renens. Car, au-delà de la reconnaissance d'un engagement de longue durée, cette distinction pousse la Commune à maintenir et à continuellement viser des exigences très élevées en matière énergétique au sein de sa politique de développement pour les législatures à venir.

Les autorités de la Ville ont officiellement reçu leur label lors de la Journée nationale de l'énergie à Locarno le 11 octobre. Une cérémonie locale s'est ensuite déroulée le 21 novembre au TKM Théâtre Kléber-Méleau.

BOURSE SOLAIRE PARTICIPATIVE

2019 fut une année clé pour la Bourse Solaire participative. Pour rappel, celle-ci a pour but de donner à tous l'opportunité de participer concrètement à l'essor des énergies renouvelables en équipant des grandes toitures du territoire de panneaux photovoltaïques grâce au financement participatif. La Bourse Solaire a été créée pour répondre au double objectif de:

- produire localement le plus possible d'énergies renouvelables et les consommer directement afin de diminuer l'impact sur l'environnement de notre consommation globale d'électricité.
- proposer un outil participatif à l'image du slogan «Faire la ville de demain, ensemble!», laissant le libre choix à toute personne physique et morale intéressée de participer selon ses valeurs et moyens financiers, et permettant la constitution d'une communauté d'intérêts autour de la transition énergétique.

La Fondation Les Baumettes avait donné, en automne 2018, son accord de principe pour accueillir la première installation de la Bourse Solaire. Située dans la partie nord de Renens, cette institution regroupe un établissement médico-social, un centre d'accueil temporaire, des logements protégés et une garderie. C'est donc une institution mettant l'individu au centre de ses préoccupations et offrant à tout le monde la possibilité d'agir qui a été choisie comme un symbole des valeurs portées par la Bourse Solaire. Le projet technique a été monté entre janvier et juin 2019. L'installation prévue pour le site des Baumettes comprend 184 m^2 de panneaux photovoltaïques, pour une capacité de production équivalent à 9 appartements autosuffisants et un prix clé-en-main de CHF 78'500.-.

En parallèle, les textes juridiques liant la Fondation Les Baumettes et la Ville ont été rédigés. Ces éléments ont permis de finaliser le fonctionnement financier de la Bourse Solaire. La préparation de la campagne de communication de grande ampleur nécessaire à la levée de fonds par crowdfunding a aussi été l'un des gros axes de travail de la Section en 2019. Elle a été réalisée avec le soutien d'une agence de communication.

La levée de fonds pour cette première installation a été lancée le 9 septembre sur la plateforme www.wemakeit.com. En 45 jours, un montant de CHF 85'369.- a été récolté, soit 108% du montant initialement recherché! Des particuliers, des entreprises, des associations, des partis politiques, ainsi que deux autres communes de l'Ouest lausannois ont participé à ce projet original. Durant les mois de novembre et décembre, la Municipalité et le Service Gestion urbaine-Développement durable ont réalisé et envoyé les contreparties choisies par les 155 contributeurs qui ont participé au financement, afin de les remercier de leurs dons.

Les démarches relatives à la construction de l'installation photovoltaïque sur le toit de la Fondation Les Baumettes ont démarré début 2020. La mise en service de l'installation est, quant à elle, prévue pour la fin du printemps 2020. L'inauguration officielle de cette installation marquera le lancement de la communauté d'intérêts de la Bourse Solaire participative, qui permettra aux participants du crowdfunding de se rencontrer chaque année pour échanger et s'informer sur les questions énergétiques et environnementales.

L'Administration communale restera propriétaire de l'installation et s'occupera de sa maintenance. L'électricité photovoltaïque produite sera entièrement consommée sur site par la Fondation Les Baumettes (autoconsommation), pour un prix similaire à celui du courant provenant du réseau. La vente de cette électricité permettra, grâce à la petite marge générée, à financer les diverses manifestations de la communauté d'intérêts susmentionnée.

Suite à la mise en service de cette première installation, il s'agira pour la Ville de rechercher une nouvelle toiture à équiper, en tenant compte des éléments techniques et financiers, mais aussi des collaborations possibles avec différents acteurs du territoire et des conditions-cadre du marché de l'électricité.

RELATIONS EXTERNES

La Section Développement durable et énergie a été active en 2019 dans les différents groupes de travail suivants:

- Planification énergétique à l'échelle du Plan Directeur Intercommunal, chapeautée par le SDOL, afin d'intégrer l'énergie dans ses volets stratégiques et opérationnels.
- Planification énergétique à l'échelle du Plan d'Agglomération Lausanne-Morges, dirigée par le Canton, dans le but d'établir un programme de mesures énergétiques et d'un plan directeur des énergies de réseau.
- Cadastre cantonal des énergies, sous responsabilité du Canton, où la Ville de Renens sert de pilote pour tester une méthodologie de recensement des informations énergétiques.
- Stratégie cantonale vaudoise pour le gaz, sous l'égide du Canton, dont le but est de redéfinir le rôle du gaz dans l'approvisionnement énergétique du territoire, en cohérence avec les objectifs énergétiques et climatiques de la Stratégie énergétique 2050 et de la Conception cantonale de l'énergie).
- Réseau de l'énergie citoyenne, regroupant les porteurs de projets participatifs en Romandie
- Association Coord21, qui réunit les collectivités et institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable.
- Cercle Indicateurs du Développement Durable, plateforme destinée à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes, porté par l'Office fédéral du développement territorial et par l'Office fédéral de la statistique en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement.

La Section est aussi régulièrement invitée à donner des conférences sur les activités du Service, notamment dans le cadre de Cité de l'Energie, de COSEDEC pour les déchets et de la Bourse Solaire participative.

CONTRATS ROMANDE ÉNERGIE

En 2016, la Municipalité de Renens a accepté les offres de Romande Energie relatives à l'achat d'électricité écologique et renouvelable suisse, labellisée Naturemade Star, pour les bâtiments et équipements communaux, ainsi que pour l'éclairage public. Ces contrats sont arrivés à échéance au 31 décembre 2019. Romande Energie a ainsi proposé à la Municipalité de poursuivre cet approvisionnement et a soumis en ce sens deux propositions de contrats.

Pour la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022, Romande Energie propose de couvrir l'entier des besoins pour l'éclairage public, ainsi que pour les bâtiments et équipements communaux, par de l'électricité produite dans des installations hydrauliques suisses labellisées Naturemade Star, avec attestations de la fourniture des garanties d'origine. Les deux contrats indiquent un surcoût de 1.7 ct/kWh par rapport au produit de référence Terre Suisse.

Le surcoût proposé est inférieur à celui des contrats en cours, équivalent à 1.8 ct/kWh. La validation de ces offres engendre donc une légère économie pour les finances communales.

Pour rappel, le Concept Energétique communal 2019-2023, élaboré en février 2019 dans le cadre de l'audit GOLD du label Cité de l'énergie, contient plusieurs objectifs énergétiques. L'un d'entre eux consiste à maintenir la part de 100% des besoins communaux en électricité couverts par du courant vert labellisé Naturemade Star. Ce label est en effet le plus exigeant en Europe et sa consommation témoigne d'un engagement fort en faveur d'un développement constant des énergies renouvelables. Ainsi, en faisant à nouveau le choix d'une électricité labellisée Naturemade Star, l'Administration communale poursuit ses objectifs et montre son exemplarité.

URBANISME

TRAVAUX

Directrice
Tinetta Maystre, Municipale

Chefs de service
Martin Hofstetter, Urbanisme
Christophe Sarda, Travaux

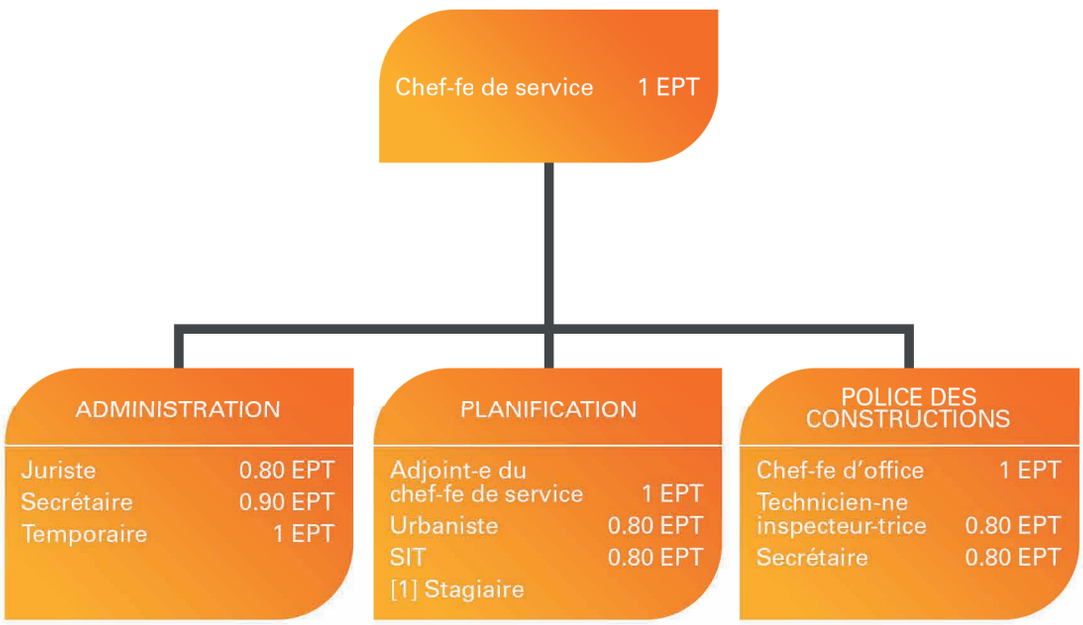
Chef-fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Juriste 0.80 EPT
Secrétaire 0.90 EPT
Temporaire 1 EPT
PLANIFICATION
Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
Urbaniste 0.80 EPT
SIT 0.80 EPT
[1] Stagiaire
POLICE DES CONSTRUCTIONS
Chef-fe d'office 1 EPT
Technicien-ne inspecteur-trice 0.80 EPT
Secrétaire 0.80 EPT

URBANISME

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Planification des espaces publics
- Police des constructions et Commission de salubrité
- Gestion et développement du Système d'information du territoire (SIT)
- Gestion du plan cadastral
- Soutien juridique pour l'aménagement du territoire, police des constructions et les autres services communaux

POINTS FORTS 2019

- Concours de la Savonnerie
- Lancement de la révision du plan d'affectation communal (PACom)
- Ouverture du chantier du quartier des Entrepôts

SERVICE DE L'URBANISME (URBA)

ACTIVITÉS

Planifier l'utilisation du sol, coordonner l'organisation du bâti et gérer la répartition des équipements et des activités dans l'espace urbain : telles sont les tâches principales du Service de l'Urbanisme, une équipe composée d'urbanistes, architectes, architectes-paysagistes, géomaticiens, juristes, secrétaires, etc. Ce travail consiste à élaborer des plans qui esquissent l'image de la ville et de l'agglomération de demain.

Ces tâches s'exercent dans le cadre contraignant de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et des diverses stratégies urbanistiques du plan directeur communal (PDcom). L'Office de la police des constructions (OPolCo) applique les règlements du plan d'extension (RPE), des plans de quartier et des plans d'affectation dans le traitement des dossiers de permis de construire.

Pour l'aider à élaborer une stratégie efficace et transparente, assurant une participation citoyenne conséquente, le Service de l'Urbanisme s'appuie sur la Commission municipale Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) et la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) du Conseil communal sur un plan politique ; il suit les activités du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) sur un plan technique pour les projets régionaux.

COMMISSION MOBILITÉ-URBANISME-TRAVAUX (COMUT)

Cette commission traite du développement urbain de Renens. Elle est transversale dans sa composition, regroupant les Services Urbanisme, Travaux, Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Développement durable et l'Office du logement. Elle a tenu au total 10 séances en 2019 durant lesquelles les sujets suivants ont été discutés :

- Evolution du projet d'une nouvelle construction à la rue de Lausanne 62 sur le site du Closel ;
- Plan d'affectation du Terminus ;
- Projet de la passerelle piétonne du 1er-Août ;
- Aménagement de places de parc dans certains quartiers de la Ville pour les rendre à l'espace public durant la belle saison ;
- Planification du «Cordon vert Verdeaux-Village» ;
- Aménagement d'un parcours de mobilité douce intercommunal entre Chavannes et Renens ;
- Planifications en cours et futures ainsi que révision du plan d'affectation communal (PACom) ;
- Validation et pérennisation du fonctionnement de la Commission des espaces publics (CEP) ;
- Charte des espaces extérieurs ;
- Directives sur la protection des arbres en cas de chantiers et manifestations ;
- Odonymie du nouveau quartier du Parc du Simplon ;
- Aménagement du Mail du Marché ;
- Etude de développement de la desserte tl nord-sud et concept d'un service à la demande à l'aide d'une application numérique pour certains quartiers (Biondes, Baumettes, Ley-Outre…) ;
- Etude des mesures pour répondre au postulat demandant l'amélioration de la mobilité cycliste ;
- Pétition pour la mise en zone 20 des chemins de Broye, de la Bruyère actuellement en zone 30 ;
- Traitement de l'opposition collective à l'encontre du plan d'affectation P21_A «Les Baumettes» ;

- Projet de construction de 30 villas mitoyennes (15 unités) au chemin de Jouxtens ;
- Projet de construction au chemin du Chêne 4-6 ;
- Bilan du concours de la Savonnerie et options pour la suite (choix de l'investisseur, etc.) ;
- Oppositions relatives aux projets de construction de 30 villas jumelles au chemin de Jouxtens, d'un immeuble de 15 logements au chemin du Carroz 8 et d'un immeuble de 13 logements à la rue des Alpes 4-6 ;
- Premier bilan d'activité du GRAM après 6 mois d'ouverture et son avenir à Renens ;
- Projet de développement du site de Perrelet, présenté par les tl.

COMMISSION D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC). Le Service propose à la Commission de traiter des sujets d'urbanisme en amont des décisions nécessaires afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause.

Le Service a participé à 2 séances de la CUAT en 2019. En avril, il a présenté le concept d'affichage public et le plan d'affectation P21_A «Les Baumettes». En juin, il a présenté le projet du quartier de la Savonnerie. Lors de la séance de juin, le projet de Malley a également été présenté par La Fabrique.

COLLABORATION AVEC LE BUREAU STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

L'adjoint du Service de l'Urbanisme assiste aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL où l'on échange sur des thématiques transversales touchant l'ensemble de l'Ouest lausannois, comme par exemple, les transports, les espaces publics et la mobilité douce, ainsi que le patrimoine bâti et naturel.

Le Service est actif dans le groupe de travail du futur Plan Directeur intercommunal (PDi) que les communes de l'Ouest ont confié au SDOL. La municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel du PDi en tant que membre du bureau.

ÉTUDES URBAINES ET PLANIFICATION

Le plan directeur cantonal (PDCn) de 2008 vise à répondre aux besoins des générations actuelles et futures par un développement territorial durable. Il encourage le développement vers l'intérieur en vue de contenir l'étalement urbain.

Si ce concept reste d'actualité, la situation liée au changement climatique demande aujourd'hui un travail plus conséquent sur le renforcement de la biodiversité urbaine, en particulier la protection et la régénération de la végétation, pour assurer entre autres la lutte contre le phénomène de l'îlot de chaleur urbain. Pour répondre à cet impératif, la Municipalité a fixé comme priorité aux développements urbains futurs la dimension qualitative de l'espace commun.

Cet objectif a déjà pu se traduire par certaines actions récentes comme l'adoption d'une charte communale des aménagements extérieurs et d'une directive municipale sur la protection des arbres, ou encore une collaboration accrue des services concernés au sein de la Commission des espaces publics (CEP). Dernièrement, le vote du préavis N° 55–2019 - Crédit cadre pour les études urbaines 2019-2023, adopté à l'unanimité par le Conseil communal en novembre 2019, consacre cette volonté et permet au Service de pouvoir composer avec un soutien politique fort.

Avec ce préavis, la Municipalité confirme sa volonté de créer de la qualité et de l'intensité urbaine tout en construisant la ville sur la ville, mais elle veut également questionner un modèle de société basé sur une croissance

permanente. La Municipalité y fixe comme priorité aux projets futurs la qualité du «vide» avant la quantité du «plein», soit les qualités spatiales de l'espace collectif avant les quantités mesurables des constructions privées. Elle entend élaborer des instruments d'aménagement qui offrent la marge de manœuvre nécessaire à l'évolution de la ville.

Les études que permettra ce crédit formeront un instrument indispensable pour atteindre les objectifs urbains que se fixe la Municipalité : qualité de vie en ville, vivre ensemble et lutte contre le changement climatique. Le futur Plan d'affectation communal comme les plans de détails devront répondre à ces objectifs.

A travers le programme de législature «Renens, Ville à vivre», la Municipalité s'est engagée à ce que toutes et tous puissent se sentir bien dans leur ville. Ces études urbaines participent à développer la qualité de vie en ville. Favoriser la nature en ville et promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement permet d'orienter Renens vers un avenir plus durable.

Les études urbaines concernées par ce préavis sont l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation communal (PACom), plusieurs plans d'affectation de détail (Terminus, Perrelet, Verdeaux), ainsi que la poursuite de planifications spécifiques en lien avec l'énergie ou la mobilité douce (planification énergétique territoriale, cordon vert, axe Closel Malley).

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

Le plan d'affectation communal (PACom) représente la mise en œuvre et le dispositif règlementaire du PDi-OL. C'est un outil qui détermine précisément les droits et devoirs relatifs à l'utilisation du sol sur les parcelles privées. Il assure donc une répartition précise du sol communal en fixant l'usage et le degré d'utilisation. Le règlement des constructions qui l'accompagne définit les droits à bâtir, les règles constructives et architecturales, les affectations et les usages possibles. La révision du PACom est également l'occasion de répondre aux enjeux de durabilité et de résilience d'une ville par la règlementation de l'usage du sol.

Dans un territoire aussi bâti que Renens, l'attention se portera d'abord sur l'espace libre, ses qualités spatiales et architecturales. Le nouveau PACom permettra également d'assurer l'entretien du bâti, sa préservation et son adaptation. Il devra définir aussi la qualité de la relation du construit à l'espace libre, que ce soit par de nouveaux passages de mobilité douce, par le rapport des bâtiments avec la rue, et par une plus forte présence de la végétation.

Ce travail mobilisera l'ensemble du Service de l'Urbanisme, chargé de conduire le projet. Les autres services communaux y contribueront également dans leur domaine de compétence propre, en particulier le Service Gestion urbaine-Développement durable et l'Office du logement. Le suivi général du projet s'insère dans les structures existantes que gère le Service de l'Urbanisme ; pour la Municipalité, la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) analysera, discutera et validera le projet à ses différentes étapes en vue des décisions municipales à prendre ; pour le Conseil communal, la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) sera consultée régulièrement au cours du projet.

En parallèle à l'établissement du PACom, la Municipalité prévoit, dans les cinq ans à venir, de mener un certain nombre d'autres études qui le complètent ou le précisent : plusieurs plans d'affectation de détail seront à l'étude sur des parties de territoire plus petites, comme le Plan d'affectation P6 «Terminus», le plan d'affectation de Perrelet (tl) et celui de Verdeaux (développement du site scolaire).

Une mise à jour de la planification énergétique territoriale (PET) intercommunale élaborée par Prilly et Renens (2015) est nécessaire pour accompagner le PACom. Le projet de «Cordon vert Verdeaux-Village» et le projet de mobilité douce sur l'axe Closel-Malley seront également poursuivis. Ils témoignent de l'importance que la Municipalité accorde aux espaces publics et aux parcs en particulier.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL (PDI)

MISE EN CONCERTATION PUBLIQUE DU RAPPORT

Selon la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les plans directeurs communaux (PDCom) doivent être révisés tous les 15 ans environ. Afin de valoriser au maximum le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années à l'échelle de l'Ouest lausannois, les Municipalités des 8 communes concernées ont souhaité effectuer ensemble ce travail de révision par l'élaboration d'un plan directeur intercommunal (PDi).

Un groupe de travail technique (GT) et un groupe décisionnel (GD) suivent de près l'élaboration du rapport et apportent leur expertise lors de séances intercommunales pilotées par le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Les travaux du PDi sont également suivis par deux groupes de concertation, l'un représentant les groupes politiques des huit Conseils communaux et le second représentant les associations concernées.

L'année 2019 a été marquée principalement par la mise en concertation publique non obligatoire à ce stade, d'une première partie du rapport (cahier commun). Pendant un mois – du 12 février au 12 mars 2019 – les habitants de l'Ouest lausannois ont pu prendre connaissance de ce rapport intermédiaire et faire parvenir leurs remarques au SDOL. Divers événements publics ont par ailleurs été organisés pour échanger et débattre sur son contenu. Les services communaux ont été sollicités pour élaborer une partie des réponses qui seront restituées à la population sous la forme d'une notice.

Plus d'informations sur le site: ouest-lausannois.ch/pdi

LA SUITE

Le rapport sera ensuite adapté et complété avec un chapitre sur les mesures concrètes à mettre en œuvre. Après analyse par les services de l'Etat, il sera à nouveau mis en consultation auprès de la population. Il devra ensuite être adopté par les Conseils communaux et général puis approuvé par le Conseil d'Etat. Il deviendra alors contraignant pour les autorités. Une fois en vigueur, le PDi servira de guide pour les actions à entreprendre par les autorités les années à venir.

ÎLOT DE LA SAVONNERIE

CONCOURS D'ARCHITECTURE

L'année 2019 a été marquée par la préparation et la réalisation du concours d'architecture pour l'îlot de la Savonnerie. Parmi les 66 projets reçus, c'est le projet «Michelle» qui a su séduire le jury. Il s'inscrit subtilement dans le quartier, les décalages du bâti offrant des espaces publics végétalisés sur l'extérieur de l'îlot.

Projet «Michelle» lauréat du concours

La configuration proposée pour accueillir le Tiers-lieu (espace prévu pour des activités publiques ou associatives) est idéale. Inséré dans le volume de tête de l'îlot, il vient animer les rez-de-chaussée du côté du square de la Savonnerie et propose une courette intérieure connectée au reste des espaces publics. Ainsi, «Michelle» complète la succession d'espaces publics du centre en lui offrant une belle perméabilité piétonne.

Suite à la soirée de remise des prix le 8 octobre 2019, le Service de l'Urbanisme a transmis ce dossier au Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes (BaDoloC) pour l'accompagnement de la réalisation de ce futur quartier.

LES BAUMETTES (P21_A «LES BAUMETTES»)

La Fondation Les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs, veut se développer pour répondre aux besoins des résidents et de la population. Le principe est de concevoir essentiellement des chambres à un lit, la part des chambres à deux lits devant être limitée à 15%. La Fondation souhaite également augmenter le nombre total de lits. Le projet à moyen terme est de construire 40 chambres supplémentaires et de transformer des chambres doubles existantes pour avoir 130 lits répartis dans 10 chambres doubles et 110 individuelles.

Le cadre légal actuel du plan d'extension partiel en vigueur ne permettant pas une extension de la surface bâtie, la Fondation a élaboré un nouveau plan d'affectation en collaboration avec la Municipalité.

Le plan d'affectation reconnaît les qualités de l'existant, autant du bâti que des aménagements extérieurs, et propose une densification respectueuse du principe urbain existant, tout en gardant l'ouverture sur le parc. Mais surtout, il préserve les qualités du site en limitant au maximum l'extension des nouvelles constructions en protégeant son parc. En effet, le parc arboré a été identifié comme l'une des composantes paysagères majeures à préserver. Son rôle public, favorisant la mixité intergénérationnelle et les liens entre les résidents et les habitants du quartier, est fortement apprécié de tous. L'intention de pérenniser son ouverture au quartier environnant s'est concrétisée par un accord entre la Commune et la Fondation.

Le plan affirme sa volonté de créer un lieu de vie réellement durable en prévoyant un site ouvert à son environnement, comportant des constructions de qualité tant urbanistique qu'architecturale. Le Service a soumis le préavis du plan d'affectation à la Municipalité pour adoption en fin d'année.

PLAN D'AFFECTATION PA TERMINUS

AVANCEMENT DU PROJET AVEC LA VAUDOISE ASSURANCES

Au cœur de grands projets que sont le réaménagement de la gare de Renens et l'arrivée de la première étape du tram Lausanne-Villars-Ste-Croix, le quartier du Terminus est situé dans un secteur stratégique qui sera relié à la gare avec la passerelle «Rayon Vert».

L'arrivée du tram nécessitera le réaménagement du front de la rue du Terminus le long des voies CFF qui permettra de développer une interface répondant aux besoins du projet de la gare (places vélos, raccord avec la passerelle «Rayon Vert», etc.).

La Vaudoise Assurances est propriétaire d'un immeuble situé à la rue de Crissier 3b-3c, qui a été construit en 1966 et qui nécessite à moyen terme une rénovation importante. En janvier 2018, elle a présenté un projet de requalification du front des voies CFF englobant sa parcelle ainsi que la parcelle communale N° 448, à la rue de Crissier 1b. Ce projet, qui nécessiterait la démolition et la reconstruction de l'immeuble, implique l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation car le PEP 6 de 1964 ne correspond plus à la situation actuelle.

En 2019, la Ville de Renens, en partenariat avec la Vaudoise Assurances, a mandaté une étude d'urbanisme pour étudier les possibilités permettant de conserver le bâtiment actuel et maintenir les habitants sur place. Cette option est compliquée techniquement et la variante retenue consiste à construire un bâtiment unique le long des voies, en deux étapes, ce qui permettra de reloger directement 2/3 des locataires actuels.

Le choix du projet final est planifié pour l'été 2020 en vue d'un permis de construire en 2023.

PAP PERRELET - TL

Pour pouvoir répondre aux besoins croissants en mobilité de transports publics de l'agglomération Lausanne-Morges, en lien avec les projets d'axes forts, l'entreprise des Transports publics lausannois (tl) demande une planification spécifique à ses besoins. En effet, des infrastructures supplémentaires pour les bus (dépôt et atelier) ainsi que de nouvelles surfaces administratives et d'accueil sont nécessaires sur le site de Perrelet. Le projet prévoit également la création d'une liaison de mobilité douce entre le site de Perrelet et le quartier du Closel.

En outre, le retour du tram, entre le Flon et Renens, nécessite la création de nouveaux ouvrages adaptés qui doivent s'insérer dans le complexe existant.

Les infrastructures des tl sont considérées comme des ouvrages liés aux installations de chemin de fer et nécessitent donc une procédure d'approbation des plans (PAP) de l'Office fédéral des transports (OFT). Cette dernière équivaut à une autorisation de construire. Lors de cette procédure, l'OFT vérifie si le projet correspond aux prescriptions techniques. Il vérifie aussi le respect des droits des intéressés et des dispositions de droit fédéral en matière d'aménagement du territoire, ainsi que de protection de l'environnement, de la nature et du paysage.

MALLEY

La Fabrique de Malley, fondée par les Villes de Prilly et Renens pour assurer une coordination et une collaboration optimales pour le développement du secteur de Malley, a pris son envol en 2019. Cette structure est maintenant constituée d'une équipe de 4 personnes (1 directeur, 1 architecte, 1 ingénieur civil, 1 assistante). La Fabrique s'est pleinement investie dans sa mission, notamment en mettant en place ses organes de gouvernance, en pilotant plusieurs groupes de travail entre les services des deux communes et en accompagnant les différents projets dans le secteur.

La patinoire de la Vaudoise Aréna (anciennement Centre sportif de Malley) a ouvert ses portes le 24 septembre 2019. Le chantier s'est poursuivi afin que cet équipement sportif puisse accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne (JOJ 2020) et puisse dans un second temps mettre en service la partie piscine de l'ouvrage.

Les deux projets lauréats du concours d'architecture pour le quartier de Malley-Gare ont été développés tout au long de l'année. CFF Immobilier, en tant que propriétaire, pilote le travail en coordination avec la Fabrique. Une journée de consultation sur les espaces publics de ce quartier, ouverte à tous, a eu lieu le 12 octobre 2019. Cette journée a également permis d'informer les différentes associations intéressées de l'avancement général des projets dans le secteur.

Concernant le secteur de Malley-Gazomètre, la Ville de Lausanne a attribué un mandat d'investigations techniques complémentaires liées à la pollution du site. En l'état des connaissances, il est estimé que le site ne présente pas une menace pour les biens environnementaux ou pour des personnes sur le site. Des sondages ont été effectués en novembre et décembre afin de lever les incertitudes et permettre la poursuite de la procédure d'affectation du sol pour ce secteur. Les résultats seront connus en 2020.

Démarche participative du 12.10.2019 «Espaces publics Malley-Gare»

Le plan partiel d'affectation (PPA) Viaduc, entièrement sur la Commune de Prilly, est entré en force en 2019. Un concours international d'architecture pour la partie nord du secteur sera lancé en 2020. La coordination se fera entre Prilly et la Fabrique, pour une bonne cohérence des projets.

En complément, la Fabrique a lancé divers mandats dans le courant du deuxième semestre 2019 afin de cadrer les études à venir sur la future Avenue de Malley et du système de récolte et de gestion des eaux, qui serviront à l'ensemble des quartiers Malley-Gare et Malley-Gazomètre.

TRAIT D'UNION

Le chantier du Trait d'union, nouveau nom officiel du passage inférieur des Coulisses (PIC), s'est déroulé pendant toute l'année 2019. L'ouvrage est une réussite visuelle et les délais ont pu être tenus pour que l'ouvrage puisse être ouvert au public le 8 janvier 2020, à temps pour les JOJ 2020.

Trait d'union et Vaudoise Aréna, vue aérienne

AFFICHAGE PUBLIC

Initié en 2018, le projet de réglementation sur les procédés de réclame par voie d'affichage, s'est poursuivi. Le Service a récolté un grand nombre de données et établi des plans ainsi que le Règlement et les Directives d'application.

Ces textes, accompagnés des plans, ont été présentés à diverses commissions (COMUT, CUAT), puis soumis au Canton pour examen de la légalité. Le Règlement sur les procédés de réclame par voie d'affichage et ses Directives d'application ont été adoptés par la Municipalité le 9 septembre 2019. Le préavis N° 57-2019 sur cet objet est toujours en discussion auprès de la commission ad hoc du Conseil communal, à la fin de l'année.

COMMISSION DES ESPACES PUBLICS (CEP)

L'espace public regroupe de nombreux acteurs. Au niveau du CTC, les Services GUDD, URBA, BaDoLoC et TRA interviennent à plusieurs titres pour le concevoir, le planifier, le réaliser, l'entretenir et le gérer. D'autres services y interviennent également pour l'animer, l'utiliser, l'autoriser ou le policer.

En novembre 2016, les quatre services du CTC ont proposé à la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) de créer la CEP dans le but de coordonner leurs actions sur l'espace public, en particulier les thèmes qui se complètent et/ou se contredisent (éclairage, mobilier urbain, revêtement du sol, végétation, poubelles, parc vélos, cadastre souterrain, servitudes, conventions, terrasses et enseignes donnant sur l'espace, etc.). Le but recherché est non seulement une meilleure collaboration entre services, mais avant tout d'œuvrer pour la qualité des espaces publics de la ville.

La CEP fonctionne de la manière suivante :

- les 4 services du CTC font partie de la Commission et traitent des projets collectifs ;
- le Service de l'Urbanisme assure le secrétariat et la présidence de la CEP ;
- après discussion et arbitrage sur le plan «métier», la CEP soumet les projets à la COMUT, qui les traite sur un plan politique ; le projet définitif fait alors l'objet d'une proposition de décision municipale ;
- chaque service est ensuite responsable de la réalisation de son projet (préavis, travaux, etc.) avec intervention de la CEP à chaque étape (plans d'exécution, détails de réalisation, choix des matériaux, etc.).

Plusieurs projets ont permis de tester cette méthode de travail, par exemple : le projet de passerelle du 1er-Août, le parc du Chêne ou encore le projet du parc de la Delèze, à la rue du Lac.

C'est également dans le cadre de la CEP qu'est née la Charte des aménagements extérieurs ou encore les directives pour la protection des arbres en cas de chantiers et manifestations sur le domaine public et privé.

CHARTE DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

ADOPTION ET MISE EN ŒUVRE

L'impact des changements climatiques se fait fortement ressentir dans les villes où la part des surfaces construites augmente par rapport aux surfaces végétalisées. Pour pallier les phénomènes liés à ces transformations à la fois structurelles et climatiques, il est nécessaire de proposer diverses actions concrètes qui permettent de réduire les effets des îlots de chaleur tout en favorisant la biodiversité et la qualité de vie des habitants.

Pour atteindre ces objectifs, le Service de l'Urbanisme a élaboré dans le cadre de la Commission des espaces publics (CEP) une charte des aménagements extérieurs. Elle permet de formaliser les engagements pris par la Municipalité en faveur de la lutte contre les effets du réchauffement climatique, l'imperméabilisation des sols et la préservation de la biodiversité.

Adoptée par la Municipalité le 3 juin 2019, la Charte doit permettre une planification durable de l'ensemble des espaces extérieurs de la ville et représente le premier jalon des réflexions à mener sur ce thème pour l'élaboration du futur plan d'affectation communal (ancien PGA).

La Charte peut être consultée sur le site internet de la Ville.

SOUTIEN JURIDIQUE

La mise en application de la nouvelle loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3PL) a également nécessité un travail d'analyse juridique et de collaboration entre l'Office du logement et la police des constructions, notamment en ce qui concerne l'octroi de bonus en cas de construction de logements d'utilité publique.

Comme chaque année, l'appui juridique au Service de l'Urbanisme a consisté pour une large part à l'analyse des dossiers traités par l'Office de la police des constructions.

En dehors du Service de l'Urbanisme, des soutiens juridiques ponctuels à d'autres directions ont été donnés, comme par exemple pour la rédaction des nouveaux statuts de la CISE (Commission Intégration Suisses Etrangers).

SIT

Le système d'information du territoire (SIT), qui permet de gérer l'entier du territoire communal dans différents domaines, continue son expansion tant dans sa version publique qu'interne.

Le SIT a contribué aux études du PACom en élaborant les premières données cartographiques. De nouvelles photos aériennes ont été rajoutées et de nombreux thèmes ont été mis à jour. Un important travail de changement de cadre de référence (coordonnées MN03 -> MN95) a été effectué en fin d'année pour répondre à la demande actuelle.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

TÂCHES DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'Office de la police des constructions (OPolCo) remplit une des missions fondamentales du Service de l'Urbanisme. Il comprend 3 personnes, dont 2 à temps partiel, qui assurent les tâches suivantes :

- information sur les droits à bâtir et la faisabilité des projets à l'attention des propriétaires et des constructeurs ;
- analyse de toutes les demandes d'autorisation de construire ou changement de destination et suivi des dossiers jusqu'au permis de construire ;
- contrôle des aspects énergétiques, promotion des énergies renouvelables ;
- suivi de la problématique de l'amiante dans les bâtiments ;
- contrôle de l'application des normes et directives AEAI ;
- suivi des chantiers ;
- contrôle des constructions en fin de projet en vue de l'octroi des permis d'habiter/d'utiliser ;
- répondant communal en cas d'insalubrité de bâtiments ;
- contrôle des établissements publics et des garages professionnels en cas de changement de licence ou d'exploitants ;
- autorisations pour les procédés de réclame sur le domaine public et les enseignes commerciales ;
- représentation communale dans la commission d'estimation fiscale.

PROTECTION INCENDIE

La police des constructions analyse les dossiers de mise à l'enquête de compétence communale (logements, rénovations, etc.) selon les normes de protection incendie. Elle se charge également du contrôle de la conformité des établissements publics.

Depuis le début de l'année 2018, la Police des constructions est en outre tenue de contrôler la conformité des normes de protection incendie et de la salubrité des entreprises utilisant des plaques de garage (de type U) à chaque nouvelle demande ou renouvellement de celles-ci. Cette année, 5 entreprises ont ainsi été contrôlées. Le technicien qui assure le contrôle des aspects de sécurité incendie a obtenu son brevet de spécialiste en protection incendie AEAI en 2019.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

La mise en conformité des établissements publics amorcée en 2017 s'est poursuivie en 2019. En effet, la police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) à chaque demande de modification de l'exploitation (nouvelle licence ou modification du type de licence, changement de propriétaire ou d'exploitant). Auparavant, cette tâche était assumée par PolOuest.

Les tâches de contrôle, de conseils et de suivi des travaux pour la mise en conformité des locaux ont encore constitué un travail important pour l'Office durant cette année. Sur les 111 établissements ou commerces avec vente d'alcool que compte la Commune, l'OPolCo a traité 36 demandes en 2019.

SALUBRITÉ DES BÂTIMENTS

La Commission de salubrité est composée de la responsable de l'Office et de son collègue l'inspecteur spécialisé dans les questions de protection incendie. Un médecin est à disposition dans les cas où son expertise serait nécessaire.

La mission principale de la Commission de salubrité est le contrôle de conformité de fin de chantier, en vue de la délivrance du permis d'habiter. Il s'agit de contrôler que la réalisation est conforme aux plans soumis à l'enquête et que la sécurité du bâtiment et des personnes correspond aux normes en vigueur.

En 2019, la Commission a en outre été interpellée à plusieurs reprises pour des plaintes relatives à la salubrité. Les cas les plus fréquents concernent la présence de moisissure dans des logements. Les risques pour la santé vont des irritations des yeux ou des voies respiratoires aux allergies. Les conséquences sur les voies respiratoires, en particulier pour les enfants, peuvent être très sérieuses. Une fois que la cause du problème est identifiée, les travaux d'assainissement doivent être effectués avec soin par une entreprise spécialisée pour éviter la prolifération des champignons.

ENERGIE DES BÂTIMENTS

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2019. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé.

Grâce au Programme bâtiment de la Confédération et aux subventions communales, plusieurs propriétaires ont réalisé l'assainissement énergétique de leurs immeubles. Pour les projets qui sont traités par une simple autorisation municipale, le contrôle de l'OPolCo aide les propriétaires à s'assurer que les nouveaux éléments mis en place sont efficients.

Le contrôle des aspects énergétiques des constructions en fin de chantier entre dans les critères Cité de l'énergie. En 2019, l'OPolCo a contrôlé 5 réalisations.

NATURE EN VILLE

Poursuivant son travail sur la promotion de la nature en ville et de la biodiversité ainsi que la création d'espaces extérieurs collectifs, une collaboration dynamique a été mise en place avec l'urbaniste-paysagiste et avec le Service Gestion urbaine-Développement durable. Chaque nouvelle demande de construction est analysée sous cet angle, dès la mise à l'enquête. Pour plusieurs projets de construction analysés en 2019, l'OPolCo a demandé une analyse des arbres existants par un spécialiste arboriculteur.

Pour les projets importants, l'OPolCo demande que les aménagements extérieurs soient conçus avec la collaboration d'un spécialiste paysagiste. En effet, la création d'espaces extérieurs appropriables dans les quartiers d'habitation et la qualité paysagère des plantations ne peuvent être assurées que si elles font intégralement partie des réflexions, en amont des projets.

Toiture végétalisée du SALV (Service Achat et Logistique de la Ville de Lausanne) à Malley

En 2019, le Service de l'Urbanisme a établi des Directives pour la protection des arbres en cas de chantier et de manifestations. Ces directives décrivent les mesures à prévoir pour protéger les arbres durant les travaux. Les mesures de protection sont contrôlées lors de la séance de démarrage de chantier. La collaboration avec GUDD doit permettre un meilleur suivi de cet aspect tout au long des travaux jusqu'au permis d'habiter.

Désormais, la végétalisation des toitures plates est demandée dans chaque nouveau projet. Sans base légale dans l'attente de la révision du règlement du plan d'extension, la végétalisation des toitures est encouragée par de l'information aux constructeurs.

Pour des projets importants comme le Parc du Simplon, l'OPolCo, en collaboration avec GUDD et le constructeur, définissent ensemble la composition du substrat, pour garantir les meilleures conditions au bon développement de la végétation.

AFFICHAGE PUBLICITAIRE

En ce qui concerne les autorisations d'enseignes pour compte propre, chaque demande est analysée en tenant compte de son impact sur le bâtiment et sur l'espace dans lequel elle prend place. Une réflexion globale sur les enseignes et le traitement des vitrines reste à mener.

QUELQUES DOSSIERS ÉTUDIÉS EN 2019

CHEMIN DU CHÊNE 4

Constatant que le plan de quartier Chêne tardait à être finalisé, les propriétaires des parcelles N^{os} 745 et 971 ont mandaté le bureau CCHE pour développer un projet conforme à la législation en vigueur.

Le projet concerne la construction de 3 bâtiments, soit un immeuble principal qui s'implante le long des chemins du Chêne et de la Chenalette ainsi que deux petits immeubles au sud de la parcelle. Par convention, le propriétaire accepte la création d'un trottoir le long de la rue de la Chenalette ainsi que la constitution d'une servitude de passage à pied et pour mobilité douce en prolongement de la servitude déjà constituée sur la parcelle voisine. Ce passage permettra de concrétiser la balade fleurie, identifiée comme un élément structurant de ce futur quartier dans le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).

Le projet prévoit la construction de 171 logements allant du studio au 5 pièces. 15% de la surface de plancher est dévolue à des logements d'utilité publique. Grâce à la collaboration de l'Office communal du logement, le choix s'est porté sur des logements à loyer abordable de 4 et 5 pièces qui correspondent à la typologie la plus recherchée par les familles renanaises. Une salle commune avec cuisine sera aménagée au rez-de-chaussée de l'un des petits bâtiments en lien avec une place de jeux.

La validation par le Service cantonal du logement des logements d'utilité publique et le certificat Minergie ont permis au projet de bénéficier de 15% de bonus en surface de plancher brute.

QUARTIER DU CLOSEL

Un projet concernant les aménagements extérieurs de l'ensemble du quartier a été établi. De plus, plusieurs projets sont en cours sur des bâtiments existants.

ATELIERS DE RENENS

Depuis son rachat par le CACIB en 2014, plusieurs entreprises se sont installées dans le bâtiment avec des activités très diverses allant de l'enseignement à la production industrielle. Des travaux de rénovation partielle de la toiture, la mise à jour des installations techniques et la mise aux normes de protection incendie se sont terminés en 2019.

La brasserie la Nébuleuse s'est déplacée dans la partie ouest du bâtiment, dans l'ancienne salle des machines des IRL, et des travaux sont en cours pour l'aménagement de ses bureaux à l'arrière du local de production.

BÂTIMENT MAYER & SOUTTER

Après une longue phase d'étude prenant en compte les exigences énergétiques dans un contexte patrimonial reconnu, les travaux de remplacement complet des façades vitrées ont commencé en 2019.

Bâtiment Mayer & Soutter en 1964

PARC DU SIMPLON

Les travaux des 11 premiers bâtiments avancent à un rythme soutenu. L'aménagement des espaces extérieurs a fait l'objet d'un travail important de coordination entre les divers aspects à traiter : accès et livraisons, revêtements de sol différenciés pour limiter les surfaces imperméables, éclairage, plantations, clôture des espaces privés, gestion des déchets, etc.

Le bâtiment A1, situé à l'extrême nord-ouest du site et qui constitue la dernière pièce de l'ensemble des bâtiments CFF au Parc du Simplon, a été étudié. Les CFF prévoient d'y installer le centre d'exploitation ferroviaire pour la région Ouest, un des trois centres que compte la Suisse. Le projet propose un bâtiment de huit niveaux dont quatre seront utilisés par CFF Infrastructure et quatre seront loués à des tiers. Ainsi, les 4e et 5e étage seront occupés par les salles de commande et de guidage alors qu'une cafétéria et un espace administratif occuperont les deux derniers étages. Le bâtiment prévoit deux accès principaux sur les têtes du bâtiment, l'un à l'est pour les CFF, l'autre à l'ouest pour les surfaces louées à des tiers.

Les contraintes techniques liées à la destination très particulière qu'est un centre de guidage, nécessiteront l'octroi de dérogations au plan de quartier par une légère modification de la volumétrie prévue initialement.

SILO BLEU

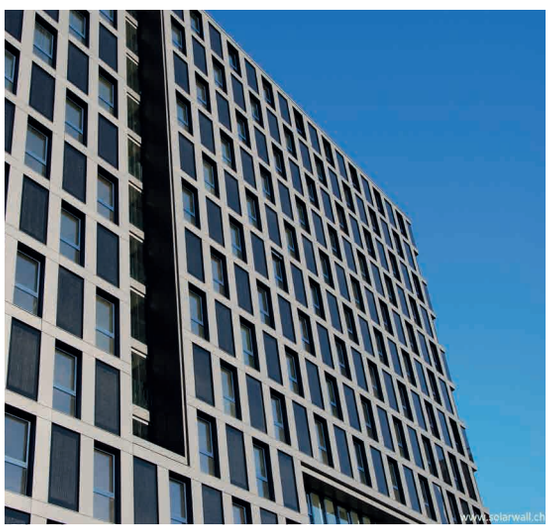

Silo Bleu – Panneaux photovoltaïques

A l'extrémité est du site des Entrepôts, au sud de la gare de Renens, le bâtiment le «Silo Bleu» a été inauguré au printemps 2019. Cette tour de 14 étages abrite 273 studios avec, au rez-de-chaussée, des espaces collectifs : espace de coworking, espace de repos et fitness et, en toiture, un espace commun avec cuisine et une grande terrasse.

Le point le plus remarquable de ce bâtiment est sans conteste ses façades revêtues de 427 panneaux solaires photovoltaïques pour une surface de 1'335 m^2. Doté d'une bonne isolation, d'une ventilation à double flux et d'un système de récupération de chaleur et de gestion de l'énergie, ce bâtiment est labellisé Minergie-P. Les installations photovoltaïques installées sur les façades et le toit contribuent pour 11% des besoins globaux (y compris chauffage) ou 60% des besoins d'électricité.

Salué comme un bel exemple d'intégration d'une installation photovoltaïque dans son enveloppe, l'édifice a reçu le prix Solaire Suisse 2019 dans la catégorie «nouvelles constructions». Il s'agit de la première façade de cette ampleur réalisée en Suisse romande.

CENTRE SPORTIF DE MALLEY (CSM)

La mise en service de la patinoire de Malley a très fortement mobilisé la police des constructions à la fin de l'année 2019. La première étape, appelée Jalon 1, concerne la mise en exploitation au mois de septembre de la patinoire en mode «match de hockey».

Le Jalon 2 a abouti en toute fin d'année 2019. Elle comprend la patinoire en mode «spectacle» pour 10'000 personnes dont 6'000 dans les gradins, la patinoire d'entraînement, la patinoire extérieure ainsi que le restaurant et l'ensemble des buvettes.

Les travaux concernant la piscine et les salles d'escrime et de ping-pong ont été suspendus au vu de l'urgence de terminer la patinoire pour permettre la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) dès le 8 janvier 2020.

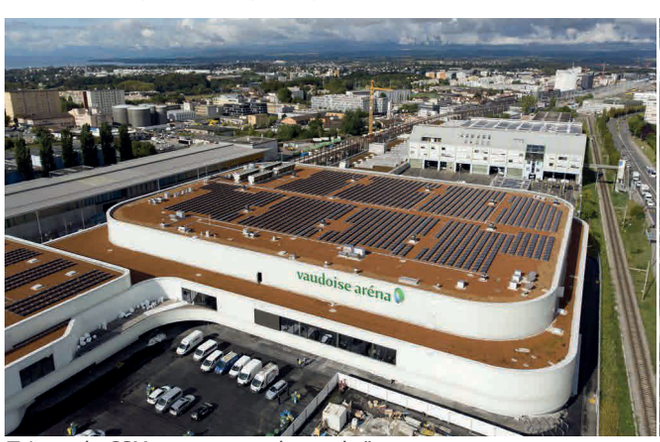

Toiture du CSM - panneaux photovoltaïques

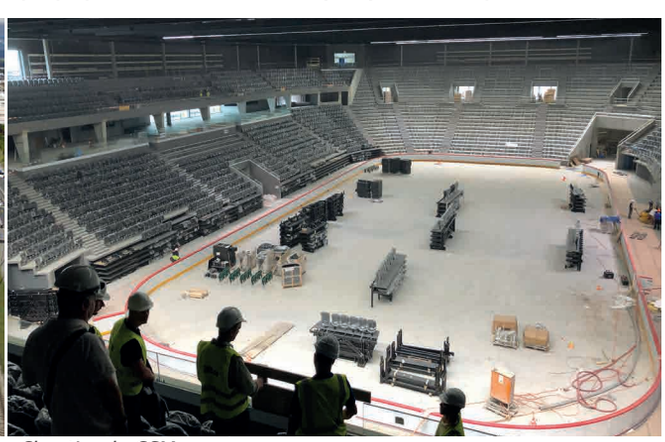
Chantier du CSM

ACTIVITÉS DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS EN CHIFFRES

Demandes d'autorisations de construire avec consultation cantonale (procédure complète avec ou sans enquête publique) et procédure simplifiée avec autorisation municipale

Cette année, 91 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune :

53 dossiers soumis à l'enquête publique

7 dossiers traités par voie administrative

- 24 pour des transformations et des agrandissements ;
- 10 pour des assainissements énergétiques ;
- 8 pour de nouvelles constructions ;
- 5 pour des raccordements au chauffage à distance / pompe à chaleur ;
- 3 pour des rénovations ;
- 3 pour des aménagements routiers ;
- 2 pour des changements de destination ;
- 2 pour des remplacements/échanges d'antennes de téléphonie mobile ;
- 1 pour des servitudes et cadastration ;
- 1 pour des mises en conformité ;
- 1 pour un plan d'affectation.

31 dossiers traités par le biais d'une autorisation simplifiée avec autorisation municipale

- 8 pour des aménagements extérieurs ;
- 7 pour des transformations et des agrandissements ;
- 5 pour des implantations d'armoires électriques ;
- 4 pour le raccordement d'un bâtiment au chauffage à distance ;
- 3 pour l'installation de pompes à chaleur ;
- 2 pour des mises en conformité ;
- 1 pour des rénovations ;
- 1 pour l'assainissement thermique d'un bâtiment.

Permis de construire y compris les autorisations municipales :

69 permis octroyés durant l'année

- 11 pour des transformations/rénovations intérieures et extérieures ;
- 9 pour des assainissements énergétiques ;
- 8 pour la création de logements ;
- 7 pour des installations diverses (sauna extérieur, oeuvre d'art, barrières de sécurité, écran géant, conteneurs enterrés, cabanon de jardin et réservoirs d'eaux pluviales) ;
- 7 pour des réaménagements de locaux ;
- 7 pour l'extension du chauffage à distance ;
- 5 pour des agrandissements (balcons, terrasses, bureaux) ;
- 5 pour des installations d'armoires électriques ;
- 4 pour des mises en conformité ;
- 3 pour l'installation de pompes à chaleur ;
- 2 pour une démolition ;
- 1 pour un aménagement provisoire.

Coûts de construction

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2019, s'élève à CHF 129'254'550.-.

Permis d'habiter/d'utiliser

34 permis octroyés

- 11 pour des transformations diverses ;
- 11 pour de nouvelles constructions (villas, immeubles, logements) ;
- 12 pour de nouveaux aménagements (café-restaurant, clinique dentaire, conteneurs enterrés, places de parc).

Dossiers divers
La police des constructions a traité différents dossiers relatifs aux sujets suivants :

Etablissements publics: 36 dossiers concernant la mise en conformité d'établissements publics en lien avec des demandes de changements de licences ou de changements d'exploitants.

Demandes diverses: 38 dossiers concernant des demandes diverses, telles que des projets qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou des demandes d'autorisation qui n'aboutissent pas.

Affichage public: 20 dossiers concernant l'affichage public ainsi que les enseignes et 11 pour la pose de bande-roles temporaires.

Installations solaires: Les 10 demandes reçues cette année pour la pose de capteurs solaires concernent toutes l'installation de capteurs photovoltaïques, pour un total de 897 m^2. Elles concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants. L'installation de capteurs dans le cadre de projets de construction ou de rénovation n'est pas comptabilisée ici.

Nouveaux logements

33
logements
réalisés en 2019

13	appartements à la rue des Alpes 6c
5	appartements au chemin des Jonquilles 26
5	appartements à l'avenue du 14-Avril 43
4	appartements au chemin des Novalles 1
3	appartements à la place de la Gare 10
1	appartement à la rue de Lausanne 7
1	appartement à l'avenue du 1er-Mai 9
1	appartement au chemin de la Roche 12

331
logements
en construction
à fin 2019

132	appartements au Parc du Simplon, étape I
70	appartements au Parc du Simplon, étape II
86	appartements dans le bâtiment Ouest, Gare CFF
18	appartements à l'avenue du 24-Janvier 4
14	appartements au chemin de Corjon 2
11	appartements au chemin des Côtes 66

Récapitulatif des dossiers traités par la police des constructions de 2014 à 2019 :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Demandes d'autorisations de construire	82	103	95	86	82	91
Permis de construire	38	45	48	57	65	69
Permis d'habiter	13	19	27	16	34	34
Dossiers courants	39	47	42	32	31	38
Etablissements publics	-	-	22	55	47	36
Travaux illicites	-	-	3	5	2	0
Salubrité	2	6	3	3	2	0
Affichage	21	36	35	47	38	31
Autorisations panneaux solaires	17	16	17	15	14	10
Total des dossiers traités	**212**	**272**	**292**	**316**	**315**	**309**

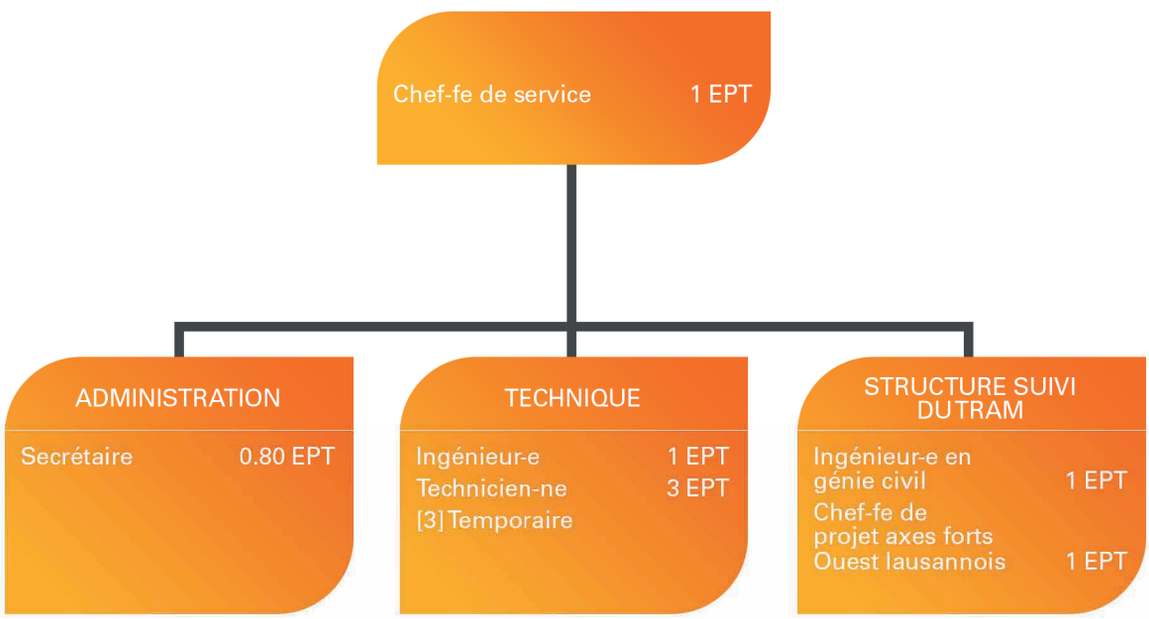
Chef-fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Secrétaire 0.80 EPT
TECHNIQUE
Ingénieur-e 1 EPT
Technicien-ne 3 EPT
[3] Temporaire
STRUCTURE SUIVI DU TRAM
Ingénieur-e en génie civil 1 EPT
Chef-fe de projet axes forts Ouest lausannois 1 EPT

TRAVAUX

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Gestion des projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Coordination avec les opérateurs de transports publics
- Gestion de l'éclairage public
- Délivrance de permis de fouille

POINTS FORTS 2019

- Réouverture du passage inférieur du Léman (PIL)
- Pose de la passerelle Rayon Vert
- Travaux du Trait d'union (ex-passage inférieur des Coulisses)

SERVICE DES TRAVAUX (TRA)

MOBILITÉ

AXES FORTS - TRAM - BHNS - PIC

TRAM

Le Tribunal Fédéral (TF) a rendu son verdict le 8 mai 2019 en statuant sur le retour du dossier devant le Tribunal Administratif Fédéral (TAF) afin de rejuger la conformité de la rampe Vigie-Gonin. Dans l'attente du nouveau verdict du TAF, l'équipe en place a continué son travail d'amélioration et de vérification. Une nouvelle personne est venue renforcer l'équipe en septembre en vue du démarrage et travaille en collaboration avec les tl sur le volet trafic, mobilité durant le chantier et les PAP complémentaires.

Il est à noter également que les travaux préparatoires de la place Nord de la Gare se sont poursuivis afin de continuer les travaux de la passerelle Rayon Vert. Les conduites souterraines ont été déplacées et un nouveau tracé routier provisoire est en place.

BHNS - PP5

La réception des appels d'offre pour la partie génie civil, ainsi que pour les aspects de signalisation et des plantations, a eu lieu tout au long de l'année 2019. Les préavis pour la demande du crédit d'ouvrage, ainsi que pour l'adoption du projet routier et la levée des oppositions, ont été rédigés fin 2019.

Le projet sera géré par les Communes de Crissier, Prilly et Renens, ce qui nécessitera une intense collaboration entre les différents partenaires techniques et politiques. De nombreuses séances de coordination et de traitement des appels d'offre ont eu lieu durant cette année.

Image de synthèse du BNHS sur la route de Cossonay

©Vincent Jendly

PIC

Le chantier du passage inférieur des Coulisses (PIC) est un dossier intercommunal géré par la Ville de Prilly pour le compte de Renens.

Les travaux de génie civil se sont poursuivis durant cette année 2019 afin de pouvoir l'ouvrir pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Le calendrier, très serré, a été tenu. La rampe et l'escalier hélicoïdaux sont majestueux. Ce système, encore unique en Suisse, permet désormais le transit nord-sud pour les mobilités douces malgré le dénivelé. L'ouvrage est éclairé par des arches lumineuses munies de détecteurs de mouvement afin d'être le plus efficient possible en terme d'économie d'énergie. Deux ascenseurs desservent également l'ouvrage pour les personnes à mobilité réduite.

PASSAGE INFÉRIEUR DU LÉMAN (PIL)

Afin de limiter les perturbations de circulation causées par les travaux simultanés du Pont Bleu et du passage inférieur du Léman, des mesures ont été prises afin d'ouvrir partiellement le PIL à la circulation sud-nord début avril, soit un mois plus tôt qu'annoncé selon le programme. La rue du Léman a été réouverte à la totalité de la circulation le 7 juin, sans restriction, après 2 ans et demi de travaux d'élargissement.

SAUT-DE-MOUTON

Bien que de compétence exclusive des CFF, le saut-de-mouton réalisé dans le cadre de Léman 2030 passionne les habitants de l'Ouest lausannois tant en raison de la prouesse technique et d'insertion urbaine, que des résultats attendus en matière d'offre en transport ferroviaire. La totalité des pieux de fondation et le 85% de la longueur du viaduc ferroviaire, soit 1'010 mètres, ont été réalisés en 2019, y compris la finalisation des travaux d'étanchéité qui va permettre le pré-ballastage des ouvrages au début 2020. Les travaux de plateforme ferroviaire au sud du saut-de-mouton ont également été réalisés. Par ailleurs, les travaux de génie civil de la galerie de croisement sont terminés.

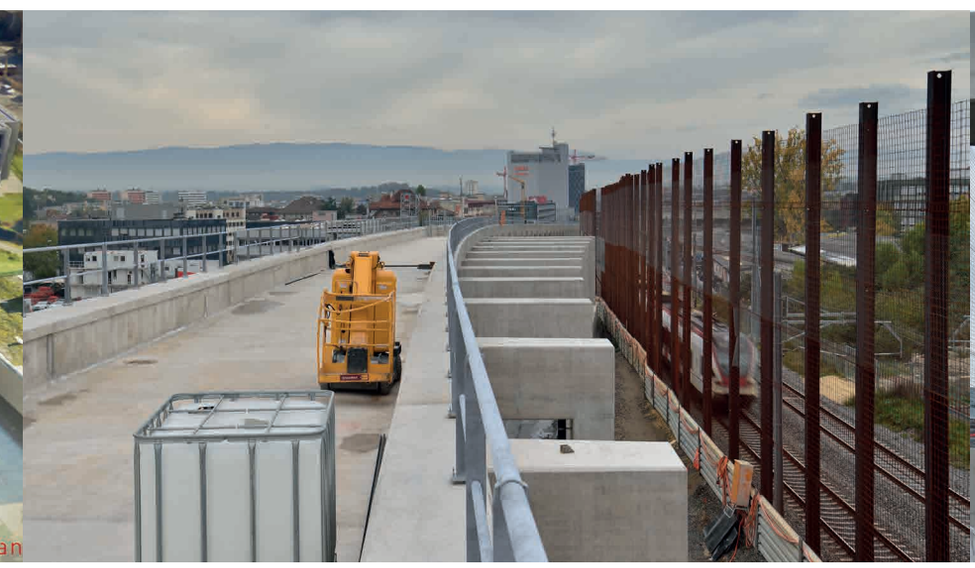

RÉSEAU VÉLOS

Cinq pompes à vélo ont été installées à différents endroits stratégiques dans le cadre d'un projet pilote. Si l'expérience s'avère concluante, d'autres pompes seront posées dans le futur. Il s'agit d'un modèle robuste, conçu pour être utilisé en extérieur. Simple d'utilisation, avec un flexible adapté à la plupart des chambres à air, elles sont à disposition des cyclistes sur les lieux le plus fréquentés, à savoir : La Croisée, avenue du 24-Janvier (ECAL), rue de la Savonnerie, rue de la Mèbre et avenue du Censuy-Piscine.

MOBILITÉ

Le Service des Travaux participe activement à plusieurs ateliers du Groupe technique Mobilité du SDOL. La Municipale participe au Groupe décisionnel Mobilité et est membre du bureau.

En 2019, une trentaine de séances se sont tenues pour :

- Ligne tl 33 : avant-étude de modification des arrêts afin de permettre le passage de la ligne en bus articulé à l'horizon 2030 ;
- m1: suivi de l'étude du remplacement du m1 à l'horizon 2030 ;
- Travail sur les Impasses cyclables ;
- Image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois ;
- Plan Directeur intercommunal ;
- Ligne 701 MBC : prolongement de la ligne jusqu'à Malley ;
- Itinéraires cyclables dans l'Ouest lausannois ;
- Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges.

Le Service des Travaux a participé également à 8 séances annuelles avec la POL concernant la gestion de circulation, modifications routières, réponses aux riverains impactés et coordination.

VOIES INDUSTRIELLES

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle N° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. Le volume de transport est légèrement supérieur à 2018 avec 482 wagons (+95). Néanmoins, depuis 2013, une régression constante des livraisons (-69%) est constatée.

GARE DE RENENS

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques.

La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la Municipale en charge des travaux s'est réunie 8 fois durant l'année, le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare, 10 fois et le Comité de pilotage stratégique (COPIL) 1 fois. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation et la coordination des chantiers sur les quais et sur le domaine public au sud comme au nord.

En effet, plusieurs projets gérés par différents maîtres d'ouvrages sont en cours autour de la gare. Les projets ou chantiers ont tous des implications entre eux et certains sont encore bloqués par des procédures administratives ou juridiques, ce qui ne permet pas de figer le planning des travaux précisément et qui implique certaines adaptations de la méthodologie de travail prévue initialement. Pour rappel, les projets principaux sont les suivants et ont tous une interaction avec le chantier intercommunal du Rayon Vert:

CFF INFRASTRUCTURE

Transformation de la gare, déplacement des voies, nouveau passage inférieur voyageurs, élargissement, prolongement et rehaussement des quais et nouvelles marquises. Le chantier est en cours depuis 2014. Les travaux pour les appuis de la passerelle sur les quais 2 et 4 ont suivi l'avancement des travaux CFF.

tl/m1

Déplacement d'une voie et élargissement du quai central du m1. Le nouveau quai terminé en 2018 a été couvert cet été par le bâtiment CFF qui repose sur les murs d'accès à la passerelle Rayon Vert.

CFF IMMOBILIER

Construction de 2 bâtiments au sud de part et d'autre de la gare et rénovation du bâtiment voyageur existant. Après les murs de soutènement de la voie du m1 en janvier, les étages ont pu être construits, le gros œuvre a été terminé en octobre et les façades ont commencé à être posées. La passerelle Rayon Vert viendra s'accoler à la façade est.

tl/t1

Construction du tram entre le Flon et la gare de Renens. Le permis a été délivré par l'Office fédéral des transports mais le permis est bloqué par des recours, avec une levée de l'effet suspensif accordé par le tribunal sur la partie nord de la gare.

Commencés en septembre 2018, les travaux préparatoires se sont poursuivis avec la démolition des bâtiments sis à la rue du Terminus et la construction d'une paroi clouée nécessaire pour retenir le terrain. Les travaux de déviation des réseaux souterrains pour cette 1re étape (eaux claires, eaux usées, électricité, Swisscom, gaz, service de l'eau, etc.) ont continué jusqu'en juillet, ce qui a permis la construction d'une route provisoire et la construction des appuis de la passerelle sur le futur quai 4.

CANTON/PONT BLEU

Assainissement du Pont Bleu. Le nouveau pont de plus de 400 tonnes a été posé de nuit par-dessus les voies CFF à l'aide d'une grue de grande capacité. Certaines finitions doivent être terminées en 2020.

Bien que le chantier du Pont Bleu soit plus à l'ouest de la gare, sa planification a été prise en compte pour une question d'accessibilité. En effet, le trafic de l'ensemble de l'Ouest lausannois est impacté par les divers chantiers routiers (dont la fermeture du Passage inférieur du Léman) et ont tous dû être coordonnés pour minimiser les impacts sur le trafic.

CFF IMMOBILIER/TRAIN D'EXTINCTION ET DE SAUVETAGE (TES)

Construction d'un garage atelier pour le TES des CFF entre la gare et le Pont Bleu. Le chantier a démarré en 2019 et n'a que très peu d'impact sur la gare.

TRAVAUX CFF INFRASTRUCTURE

En 2019, les CFF ont poursuivi les travaux pour le réaménagement de la gare.

MISE EN SERVICE QUAI 3

Les travaux du quai 3 sud se sont terminés au printemps 2019. Le 29 avril, le premier quai totalement rénové était mis en service en présence d'une délégation de la Municipalité et du chef de projet CFF de la gare. A la même date, les travaux sur le quai 2 nord débutaient.

De gauche à droite: Mme Tinetta Maystre, M. Nicolas Pasquier, M. Jean-François Clément, Mme Patricia Zurcher Maquignaz et M. Didier Divorne

ACCÈS QUAI 2

D'avril à juillet, les escaliers côté est étaient en travaux, ils ont été ouverts aux voyageurs le 17 juillet. Les travaux ont ainsi pu se poursuivre sur la rampe d'accès du quai 2. Depuis le 30 septembre, les accès définitifs du quai 2 sont à disposition de la clientèle. La marquise a également été construite à 95% à fin 2019, offrant une protection aux voyageurs.

DIVERS CFF

Le 27 août 2019, les parrains et marraines CFF de la gare de Renens ont fêté leurs 10 ans de présence sur les quais en offrant des pommes et des bouteilles d'eau aux usagers de la gare. Ils ont eu ainsi l'occasion de faire connaître et promouvoir ce programme de prévention.

TRAVAUX DU PROJET INTERCOMMUNAL DE LA PASSERELLE RAYON VERT

Les travaux pour l'appui de la passerelle Rayon Vert sur le quai 2 se sont déroulés en coordination avec les travaux CFF entre les mois de mai et septembre. D'importants dispositifs de sécurité ainsi qu'un système sophistiqué pour acheminer le béton sur le quai ont été mis en place.

Au nord et en coordination avec les travaux préparatoires du tram, les communes partenaires du projet Rayon Vert, soucieuses de la biodiversité, ont décidé d'intégrer 15 nichoirs à Martinets noirs dans le nouveau mur de soutènement construit le long de la rue du Terminus. M. Bernard Genton, ornithologue, a participé à l'élaboration et la mise en place de ces nichoirs.

Travaux quai 2 avec parois et pompage

Ancienne route du Terminus et route provisoire avec mur de soutènement avec les nichoirs à Martinets noirs

Une nouvelle étape de franchie ! La fin de certains travaux préparatoires du tram, permettent la poursuite des travaux du Rayon Vert. Afin de marquer cette étape, la Municipalité a invité les riverains de la place nord de la gare ainsi que les ouvriers à un café-chantier fin juillet. La construction de l'appui de la passerelle Rayon Vert a repris début août sur le futur quai 4, entre la route provisoire et les voies CFF. Les murs d'appuis ont été terminés en novembre juste avant la pose des tronçons. Sur la place nord c'est le radier et un des murs de la rampe nord de la passerelle qui ont pu débuter avant les fêtes de fin d'année.

Sur la place de la gare sud, le mobilier temporaire a été retiré afin de laisser la place à l'assemblage des 3 tronçons métalliques de la passerelle et au bétonnage des dalles. Le 18 septembre, la Municipalité de Renens a convié les riverains et partenaires du projet Rayon Vert à découvrir un segment en taille réelle de la future passerelle qui permet d'apprécier les détails de cet ouvrage et de tester ses bancs. Cet événement a été l'occasion de se réjouir de ce projet d'envergure pour la mobilité douce et de rappeler les prochaines étapes des travaux en présence des autorités des communes concernées, du chef de projet et des architectes et ingénieurs mandatés.

POSE DE LA PASSERELLE RAYON VERT

Entre septembre et fin novembre, les 3 tronçons métalliques de la passerelle ont été assemblés sur la place et leur dalle bétonnée sur place. Durant 3 nuits, du vendredi 29 novembre au lundi 2 décembre, la gare de Renens a vécu une étape marquante : les tronçons de la passerelle Rayon Vert ont été installés sur les appuis définitifs depuis le sud au-dessus des voies, par une grue de 1'300 tonnes et 94 mètres de haut, une opération délicate de manutention des tronçons pesant plus de 150 tonnes chacun.

La population a été invitée à assister à ces travaux d'une envergure exceptionnelle durant la nuit du samedi au dimanche entre minuit et 4h. Une tente a été dressée au nord de la gare pour offrir une vue idéale sur les opérations. A occasion exceptionnelle, événement hors du commun avec la dégustation d'une fondue et la distribution de boissons chaudes pour les quelque 300 spectateurs qui avaient bravé la nuit et le froid. Dimanche dès 9h lors d'un café de chantier, les chefs de projets ont renseigné plus de 30 personnes sur les travaux en cours et à venir.

Les travaux se poursuivront encore durant une année, avec l'équipement de la passerelle et l'aménagement des places nord et sud de la gare. La mise en service est prévue pour fin 2020 et son inauguration au printemps 2021.

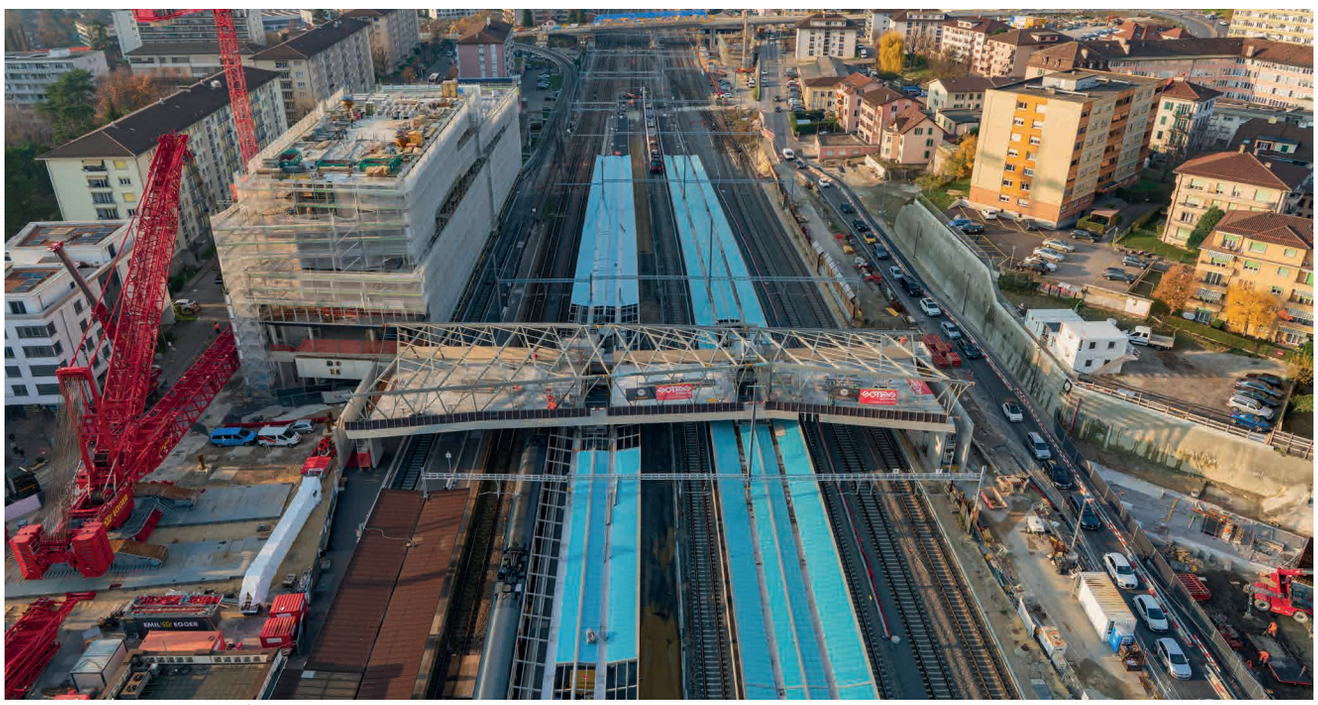

Passerelle Rayon Vert après la pose des 3 tronçons

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX À LA GARE

Plusieurs canaux d'informations sur ce chantier sont à disposition :

- Les sites internet leman2030.ch ainsi que renens.ch/enmouvement permettent de trouver des informations actualisées sur les chantiers, des photos ainsi que les avis de bruit. Ces informations sont également régulièrement relayées dans le journal communal Carrefour Info.
- Le pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannois, situé à la rue de Crissier 4b à Renens, présente des maquettes, films, images de synthèse et panneaux d'informations permettant de se renseigner sur les divers projets en cours à la gare de Renens. Il a ouvert ses portes les premiers mercredis du mois de 17h à 19h. En 2019, ce pavillon a accueilli près de 600 personnes, principalement durant les visites organisées en dehors des horaires d'ouverture. Les partenaires ont décidé de ne plus reconduire les ouvertures fixes en 2020, il sera ouvert uniquement sur demande en écrivant à leman2030@cff.ch.
- Le Petit Journal de la Gare de Renens, accessible en ligne, raconte l'histoire de la transformation de la gare en proposant des articles sur le projet et ses alentours immédiats. Le site internet lepetitjournaldelagarederenens.ch et les comptes Instagram et Facebook ont vu le jour en été 2017. Une nouvelle rédactrice a été engagée début 2019 pour continuer à l'alimenter.
- Lors de travaux bruyants, des avis de bruit sont envoyés aux riverains par les CFF.

PASSERELLE DE MOBILITÉ DOUCE DU 1ER-AOÛT

Les plans de quartier P41 «Les Entrepôts» et P40 «Gare Sud» prévoient la réalisation d'une passerelle de mobilité douce sur le tunnel du 1er-Août pour relier ces deux quartiers. Cette passerelle reliera le quai sud de la gare au quartier des Entrepôts qui accueille le gymnase de Renens (GYRE) avec ses 1'200 étudiants et enseignants et, à terme, 1'500 emplois et 600 habitants.

Les études, pilotées par le Service des Travaux, et suivi par la CEP, ont abouti et l'examen préalable du dossier d'enquête a été transmis au canton pour préavis.

GÉNIE CIVIL / CANALISATIONS

CHAUSSÉES - MOBILITÉ DOUCE

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

- Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation, selon la directive cantonale de juin 1996 ;
- Pose du revêtement final sur le chemin du Chêne en août 2019, suite à la réfection partielle de la chaussée (photo ci-contre) ;
- Réfection du revêtement routier sur l'arrêt de bus du 1er-Août, suite à l'orniérage (déformation) de la chaussée due à la charge importante par essieu des véhicules tl ;
- Pontage de fissure sur la chaussée nord et sud de la rue de Lausanne, entre le 1er-Août et Perrelet afin de maintenir la chaussée jusqu'aux travaux du tram ;
- Remplacement partiel de bordures sur le chemin de Perrelet en parallèle aux travaux du CAD ;
- Elargissement de divers trottoirs afin de les rendre conformes aux normes actuelles ;
- Abaissement de bordures des passages piétons afin de faciliter l'accès à la mobilité douce : chemin de Borjod, rue du Bugnon, chemin de Sur-la-Croix, avenue des Baumettes et chemin des Pépinières (photo ci-contre).

COLLECTEURS

Les travaux suivants ont été effectués :

- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 7 kilomètres).
- Remplacement de couvercles de chambres de visite suite à leur détérioration.
- Vérification des dossiers de mise à l'enquête pour tout ce qui concerne le raccordement des bâtiments sur le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires.
- Suivi du projet de collecteurs en parallèle au projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur la route de Cossonay.
- Suivi des travaux de collecteurs dans le cadre du chantier tram sur la rue du Terminus.

SÉPARATIFS - CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS PRIVÉS

- 108 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 33 ont été déclarés conformes et 75 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).

COURS D'EAU

Aucun travail spécifique n'a été entrepris sur les cours d'eau.

CHANTIERS

PRÉAVIS EN COURS

Préavis N° 80-2015 - Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne

La construction des modèles réduits des ouvrages et les essais sur les modèles réduits sont terminés. La convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye est toujours en cours d'élaboration. Des études complémentaires et rapport d'impact sur l'environnement (RIE) sont également en cours.

Préavis N° 42-2019 - Sous-Biondes - Collecteurs eaux usées et eaux claires (EU et EC) et remplacement éclairage public

Les travaux ont débuté en août 2019 et vont se poursuivre jusqu'en 2020. Ceux-ci sont prévus dans le plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Sous-Biondes

Préavis N° 58-2014 - Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du passage inférieur du Léman et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman

La réouverture du passage inférieur du Léman a eu lieu en juin 2019. Son inauguration s'est déroulée le 20 septembre 2019 sur la place des entrepôts des CFF près dudit passage.

Av. de l'Eglise Catholique

Préavis N° 52-2019 - Collecteur EC – Av. de l'Eglise Catholique

Le collecteur est réalisé, les travaux de finition (pose du revêtement final) auront lieu en 2020.

Préavis n° 93-2016 - Adoption du projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo

Les travaux sont terminés. Le préavis sera clôturé en début 2020.

COORDINATION AVEC PRESTATAIRES DE SERVICES ET SUIVI DE CHANTIERS

Le Service des Travaux a participé à plusieurs séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Bussigny et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides Service de l'eau de Lausanne, le chauffage à distance CadOuest (CAD), les Services industriels de Lausanne, Swisscom et SIE SA. Ces séances sont dirigées par le SDOL.

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le Service des Travaux a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour chaque établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

ETUDES

- Un projet de giratoire à l'intersection de la rue du Bugnon et de l'avenue des Paudex est en cours d'examen préalable auprès du Canton. Ce projet a été élaboré par le Service des Travaux.
- Suivi de l'étude et participation du Service des Travaux pour l'aménagement de l'entrée du quartier P41 «Les Entrepôts» depuis l'avenue du Silo. Une zone de rencontre sera créée afin de connecter cette avenue avec le nouveau quartier. Les aménagements futurs donneront la priorité aux piétons en reliant le trottoir existant le long du gymnase de Renens avec la station-service Migrolino. Une mise à l'enquête sera déposée durant l'année 2020.
- Réalisation du projet pour la création d'un trottoir et d'une piste cyclable au chemin de Jouxtens. Afin de sécuriser la montée de ce chemin vers la route de Cossonay, le Service des Travaux a rédigé un projet qui permettra de définir les aménagements indispensables. Ce projet nécessite l'acquisition de terrains qui appartiennent à l'Etat de Vaud. Des négociations ont été entreprises à la fin de cette année afin de trouver les accords pour l'acquisition de ces surfaces.

DEMANDES DE PERMIS OU D'AUTORISATIONS POUR L'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec les responsables Signalisation – Chantiers – Enseignes de la POL. La surveillance de ceux-ci sur le domaine public (DP) a été suivie.

116
Permis délivrés

5	Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public
44	Fouilles pour câbles/Téléphone
9	Service de l'eau de Lausanne
7	Chauffage à distance (CAD)
8	Gaz Lausanne
13	SIE/TVT
1	Echafaudage
5	Bennes
0	Dépôt du domaine public
3	Installations de chantier
21	Autres

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DE L'EAU DES PISCINES

CANTON DE VAUD

A fin novembre 2018, l'Office de la consommation, Qualité et distribution de l'eau du Canton de Vaud a informé d'un changement concernant les analyses officielles des piscines et la problématique des chlorates et bromates. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les denrées alimentaires et objets usuels (LDAI) et l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) en mai 2017 a appelé certains changements dans le fonctionnement de l'entité cantonale. Le nombre de contrôle a été modifié.

PISCINE AQUASPLASH

La Commune, mandatée par le Canton pour la prise d'échantillons, a effectué deux contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins durant l'ouverture de la piscine. Les rapports d'analyse ont démontré par deux fois la non-conformité de certains échantillons concernant les germes aérobies mésophiles. Ces non-conformités sont gérées directement entre la piscine et le Canton avec des mesures correctives. Lors d'une de ces prises d'échantillon, une analyse a été effectuée sur la conductivité électrique ; la teneur en bromate et en chlorate s'est avérée correcte.

PISCINE DE LA RÉSIDENCE «EN BELLE VUE»

La piscine privée de la résidence «En Belle Vue» est soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés par le Service et transmis au laboratoire cantonal pour analyse. Ils ont tous été conformes.

CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

Le Service des Travaux a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, au chemin de la Roche, au chemin de Perrelet et à la rue du Lac direction Passage inférieur du Léman.

TRAVAUX GÉOMÉTRIQUES (THÉODOLITE)

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de la commune en cours ;
- Levés et création de plans, profils, pour projets de mise en séparatif et de trottoir ;
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de la mise en séparatif ;
- Implantations et contrôles de divers objets pour le Service TRA et GUDD.

AUTRES TÂCHES

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (DAO)

- Report de tous les relevés sur la base cadastrale communale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique ;
- Etablissement des plans de situation pour des fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Romande Energie et SIE.

TRAVAUX ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES COMMUNAUX

- Prise de photos pour divers avancements des travaux sur nos gros chantiers actuels ;
- Prise de photos pour Facebook, le site internet de Renens et le journal communal Carrefour Info.

De plus, le Service renseigne la Police des constructions au niveau des corrections d'enquêtes, et de divers problèmes qui concernent les géomètres. Il fournit également les plans (PDF, DWG ou DXF) des demandes de plans de canalisations.

AFFAIRES RÉGIONALES

ENTENTE INTERCOMMUNALE DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE

L'entente intercommunale des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice est propriétaire du collecteur qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Les Municipales des directions Urbanisme-Travaux et Gestion urbaine-Développement durable y représentent les intérêts de Renens.

PRÉAVIS EN COURS - Préavis N° 44-2019 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge situé à Ecublens, secteur 10 «Villars / Triaudes»

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

La Municipale d'Urbanisme-Travaux représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

Depuis 2015, une nouvelle STEP est en construction à Vidy, à l'emplacement de l'ancienne, maintenue partiellement en fonction le temps des travaux. Lausanne et les communes partenaires ont procédé à une analyse du mode de répartition des charges annuelles entre les communes concernées. Il en résulte une proposition de modification de la clef de répartition intercommunale des charges, permettant de prendre en compte l'état du séparatif (réseau d'évacuation qui sépare les eaux de pluie des eaux usées) dans les différentes communes. Cette modification a nécessité l'adoption unanime d'une nouvelle convention intercommunale.

Le Conseil d'Etat a approuvé, en date du 27 mars 2019, la nouvelle convention CISTEP qui entrera en vigueur au 1er janvier 2020.

Au 31 décembre 2019, la population raccordée à la STEP de Vidy se monte à 20'833 habitants.

ECLAIRAGE PUBLIC

En 2019, l'éclairage public a fonctionné durant 4'166 heures. Le parc éclairage public de la commune de Renens compte 1'831 luminaires, 738 de ces luminaires, soit 40%, sont installés après compteur, dont 48 luminaires LED dynamique.

Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires LED installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage entre 40 et 80% à certaines heures moins fréquentées de la nuit. En décembre 2019, la puissance installée est de 170.2 kW, représentant une diminution de 2.1% par rapport au mois de janvier 2019 pour une baisse de 1.9% du nombre de luminaires. Les tournées de nuit ont permis de lancer 184 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 283 interventions de dépannage et a procédé à :

- 208 remplacements de lampes défectueuses, nettoyages de luminaires et remplacements de verres de protection ou luminaires ;
- 16 réparations d'appareillages et câblage ;
- 59 renseignements de la base de données, remplacements de fusible et remplacements d'appareillage ou sécurisation de l'installation sur candélabre accidenté.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 96% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.3 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.6% pour l'année 2019.

55 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 215 remplacements de lampes ;
- 394 contrôles électriques qui ont permis de détecter 12 départs présentant des défauts (soit 3.1%) ;
- 174 contrôles mécaniques de mâts, dont 14 mâts avec des défauts minimes à surveiller (8.1% des mâts contrôlés).

A la fin de 2019, il reste 28 lampes à vapeur de mercure à éliminer, dont 14 sont des luminaires de privés.

Le graphique, ci-dessous, montre comment les dernières rénovations réalisées sur le réseau d'éclairage public ont permis une réduction de la consommation d'énergie et une amélioration de son efficacité.

Préavis N° 67-2015 - Demande de crédit pour l'assainissement des luminaires à lampes à vapeur de mercure de l'éclairage public - Travaux effectués

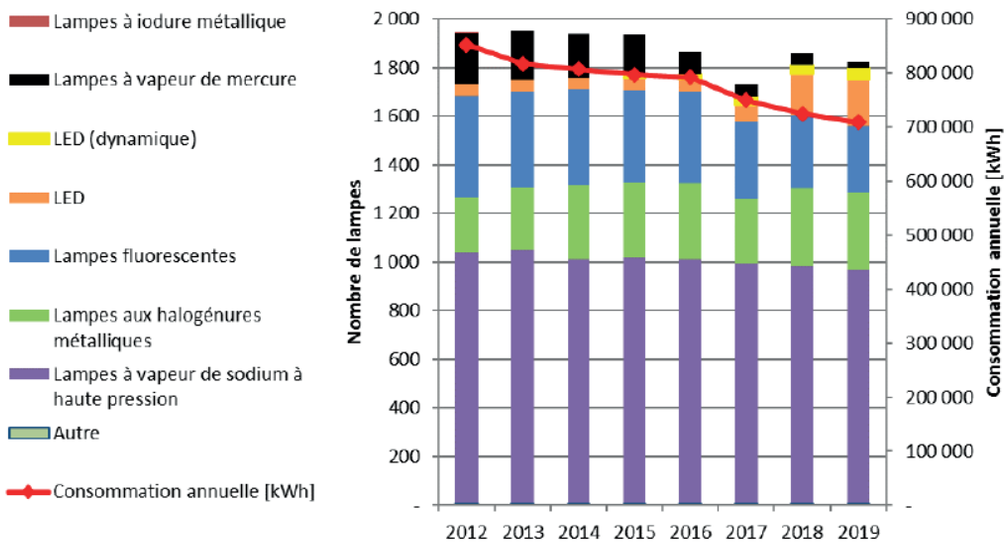

Des travaux ont été réalisés au chemin des Pépinières, au parking du Tennis Club Renens ainsi qu'au chemin du Mottey. Ils font systématiquement l'objet d'un projet conjoint entre le Service des Travaux et SIE. L'intervention a nécessité la réalisation de sondages pour la recherche des conduites, ainsi que l'exécution des socles pour l'implantation de nouveaux mâts. Sur le chemin du Mottey, l'intervention n'a pas nécessité de travaux de génie civil.

En outre, dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public sur les tronçons dont les luminaires arrivent en fin de vie, la première partie du chemin du Bois a été rénovée fin 2019. Cette intervention a permis de poser de nouveaux points lumineux, dont la puissance est abaissée pendant les heures de nuit, entre 23h et 6h du matin.

Nouveaux luminaires sur le chemin de Pépinières

Nouveaux luminaires sur le parking du Tennis-Club Renens

Culture
Jeunesse
Affaires scolaires
Sport

Directrice
Myriam Romano-Malagrifa, Municipale

Cheffe de service
Michelle Dedelley

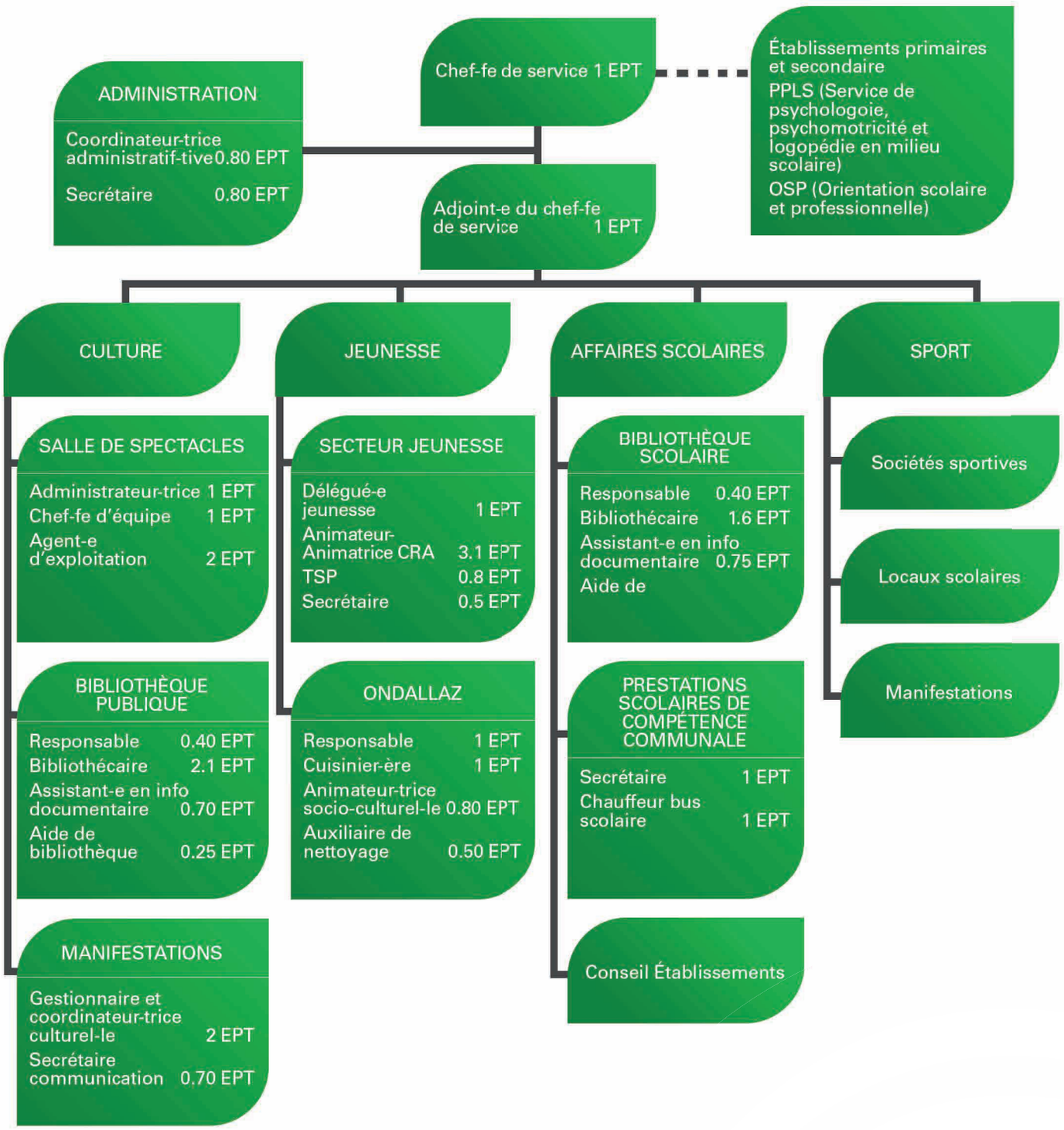
Chef-fe de service 1 EPT
Établissements primaires et secondaire
PPLS (Service de psychologoie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)
OSP (Orientation scolaire et professionnelle)
ADMINISTRATION
Coordinateur-trice administratif-tive 0.80 EPT
Secrétaire 0.80 EPT
Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
CULTURE
SALLE DE SPECTACLES
Administrateur-trice 1 EPT
Chef-fe d'équipe 1 EPT
Agent-e d'exploitation 2 EPT
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
Responsable 0.40 EPT
Bibliothécaire 2.1 EPT
Assistant-e en info documentaire 0.70 EPT
Aide de bibliothèque 0.25 EPT
MANIFESTATIONS
Gestionnaire et coordinateur-trice culturel-le 2 EPT
Secrétaire communication 0.70 EPT
JEUNESSE
SECTEUR JEUNESSE
Délégué-e jeunesse 1 EPT
Animateur-Animatrice CRA 3.1 EPT
TSP 0.8 EPT
Secrétaire 0.5 EPT
ONDALLAZ
Responsable 1 EPT
Cuisinier-ère 1 EPT
Animateur-trice socio-culturel-le 0.80 EPT
Auxiliaire de nettoyage 0.50 EPT
AFFAIRES SCOLAIRES
BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE
Responsable 0.40 EPT
Bibliothécaire 1.6 EPT
Assistant-e en info documentaire 0.75 EPT
Aide de
PRESTATIONS SCOLAIRES DE COMPÉTENCE COMMUNALE
Secrétaire 1 EPT
Chauffeur bus scolaire 1 EPT
Conseil Établissements
SPORT
Sociétés sportives
Locaux scolaires
Manifestations

CULTURE - JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES - SPORT

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en œuvre de la politique culturelle et de la politique de la jeunesse
- Promotion culturelle
- Gestion des activités de la Salle de spectacles
- Prestations scolaires de compétence communale
- Gestion des bibliothèques scolaires et publique
- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Travail social de proximité
- Mise à disposition des salles de sport et infrastructures sportives
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles

POINTS FORTS 2019

- Saison culturelle relookée pour consolider la Saison de spectacles et la Saison musicale
- Organisation de la Fête nationale à la piscine
- Nouvelle formule pour les fêtes de Noël
- Réorganisation du Service CJS
- Entrée en vigueur en août de l'arrêt du Tribunal Fédéral sur la gratuité de l'enseignement obligatoire. La Commune assume l'entier des frais liés aux sorties, courses d'école et camps.

SERVICE CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT (CJS)

FAITS MARQUANTS

Le secteur culturel a profité d'une année sans festival – ni Festimixx, ni Tarmac – pour faire évoluer quatre projets. La Saison culturelle réunit désormais la programmation de spectacles et de musique classique ; les Concerts d'été ont été décentralisés ; la Fête nationale s'est déroulée dans le cadre verdoyant de la piscine et les festivités de Noël ont été marquées par une ambiance familiale. A la bibliothèque publique, c'est le thème du polar qui a ponctué l'année avec plusieurs manifestations et conférences, contribuant ainsi à élargir son public.

L'année 2019 a été pour le secteur Jeunesse une période délicate, avec le départ de deux animateurs, de la secrétaire et du responsable. Sous la supervision de la cheffe de service, les prestations ont été priorisées et les activités se sont déroulées sereinement.

Au niveau des affaires scolaires, outre les prestations habituelles, deux points particuliers sont à relever : le lancement du projet d'agrandissement du site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz (VPS) et l'entrée en vigueur de l'arrêt du Tribunal Fédéral (TF) sur la gratuité de l'enseignement obligatoire.

Finalement, 2019 a été pour la Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport (CJS) une année de remise en question de son fonctionnement, aboutissant à une répartition différente des domaines de compétences au sein du service. La réflexion, menée conjointement avec les collaborateurs concernés, la Municipale en charge du dicastère, la cheffe du Service CJS, la cheffe du Service des Ressources humaines (RH) et le secrétaire municipal, se concrétisera au premier semestre 2020.

CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE

COMMISSION CULTURELLE

La Commission s'est réunie à quatre reprises. Outre l'examen des demandes de soutien des projets qui lui ont été proposées, elle a choisi les longs métrages programmés à La Piazzetta et les lauréats du Mérite culturel d'encouragement. Elle a proposé la création d'un nouveau Mérite, celui du Design, discipline qui se consolide à Renens par la présence de professionnels. En outre, elle a suggéré à la Municipalité le lauréat du Mérite culturel de reconnaissance.

Onze projets ont été soumis, parmi lesquels six ont reçu une réponse positive :

- Displuvium, installation du collectif Fragment.in
- Helvetica, album de chansons et tour de Suisse du musicien François Vé
- Social Printer, installation aux Journées photographiques de Bienne de Romain Roucoules
- Interventions sonores, trois interventions dans l'espace public renanais par l'association Sonorama
- Rêver peut-être, spectacle en création au Théâtre Contexte Silo par la Compagnie Point de Fuite
- Les 7 Merveilles du Monde, projet de François Burland avec des jeunes migrants, association NELA

APÉRITIF CULTUREL

Les acteurs culturels étaient invités le 18 février au Théâtre Contexte Silo. Les quelque 80 personnes présentes ont pu (re)découvrir ce lieu culturel insolite à la programmation originale.

PRIX D'ENCOURAGEMENT DE LA VILLE DE RENENS

Pour la 7e année consécutive, la Ville a attribué deux Prix d'encouragement à des étudiants en formation auprès de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Par ailleurs, il a été décidé que dorénavant, l'exposition se fera dans le courant de l'année de remise du prix, la période étant mieux adaptée au calendrier académique.

En mars, les lauréats du Prix 2018, Julie Monot (Master en arts visuels) et Quentin Coulombier (Master type design) ont uni leurs pratiques autour de la notion d'ombre pour leur exposition événementielle, Shadow. Les lauréats 2019, Paul Noël (Bachelor media & interaction design) et Lou Rais (Bachelor design graphique), ont quant à eux présenté en décembre Data Pool à l'espace CJS.

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES

La Carte Cultissime (carte-cultissime.ch) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées gratuites dans les musées communaux de Lausanne et Pully et de tarifs préférentiels dans plusieurs institutions soutenues par le Fonds (Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Grange de Dorigny, TKM Théâtre Kléber-Méleau, etc.). Pour sa 3e année d'adhésion, la Ville de Renens a distribué 46 cartes (25 cartes en 2018). Elle participe directement au Fonds de soutien, tandis que la gestion des cartes est assurée par la Ville de Lausanne. Le rapport d'activités du Fonds est à disposition.

CONFÉRENCE DES VILLES SUISSES EN MATIÈRE CULTURELLE (CVC)

Les délégués des 27 villes membres se sont réunis à deux reprises. Parmi les thèmes principaux abordés en 2019 figuraient le message culture de la Confédération pour la période 2021-2024 et la gouvernance en matière de promotion culturelle. L'adhésion à la CVC permet à ses membres, dont Renens, de proposer par tournus à un artiste professionnel une résidence. Cette dernière a été attribuée sur concours à l'association TILT, dont les membres se rendront à Gênes durant trois mois en 2020.

TKM THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

La Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau, présidée par Mme Myriam Romano-Malagrifa, s'est réunie à deux reprises dans le cadre de ses obligations statutaires. Quant au Comité de direction, composé de la présidente, de la secrétaire, Mme Michelle Dedelley, et des membres (MM. Antoine Reymond, Conseiller municipal de Prilly, Michaël Kinzer, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne ainsi que Mme Florence Crettol et M. Omar Porras, respectivement administratrice et directeur du TKM), il s'est concentré, outre sur la gestion courante de la Fondation, sur le projet de renouvellement de la convention multipartite de subventionnement qui arrive à terme fin 2020 et qui fera l'objet d'un nouveau préavis. Le rapport d'activités complet de la saison 2018-2019 du TKM est à disposition.

LA FERME DES TILLEULS

Fermedestilleuls.ch

L'année 2019 a été riche en événements pour La Ferme des Tilleuls, non seulement pour la Fondation elle-même mais également pour ses relations avec la Ville de Renens. Début janvier, après une mise au concours, la Fondation a choisi son nouveau partenaire pour la gestion du café, l'Organisme romand pour l'intégration et la formation professionnelle (ORIF). En avril, la nouvelle directrice, Mme Chantal Bellon, a pris ses fonctions après un intérim de plusieurs mois assuré par le bureau du Conseil, composé de Mmes Marianne Huguenin, présidente, Myriam Romano-Malagrifa et Michelle Dedelley, respectivement vice-présidente et secrétaire, ainsi que Mme Frédérique Reeb-Landry, administratrice a.i. Au printemps toujours, le Conseil communal a octroyé à la Fondation une servitude de superficie pour l'édification du Colossal d'art Brut ORGANuGAMME II de Danielle Jacqui sur le site de La Ferme des Tilleuls. Cette décision a permis de poursuivre la recherche de fonds qui s'est soldée fin 2019 par des dons à hauteur de CHF 270'000.-, rendant ainsi possible le lancement en 2020 de la construction du premier module de cette œuvre monumentale.

Au début de l'été, dès la fin de la collaboration avec l'association I Lake Lausanne, le café a été exploité par le collectif YAGANO, en attendant l'entrée en fonction du personnel de l'ORIF début septembre. En décembre, une

convention entre la Fondation et l'ORIF a été signée pour l'exploitation du café pour une durée de 15 ans. Enfin, des éléments de signalétique ont été mis en place afin d'améliorer l'accessibilité et la visibilité du lieu.

Au niveau de la programmation, l'exposition Sève s'est déployée en trois volets durant toute l'année avec de nombreux événements satellites. L'objectif reste toujours d'être ouvert à tous les publics et gratuit.

Mmes Myriam Romano-Malagrifa et Michelle Dedelley, en tant que membres déléguées de la Municipalité au Conseil de fondation, ont participé aux réunions bimensuelles du bureau ainsi qu'aux sept séances du Conseil. Le rapport d'activités détaillé sera disponible à partir d'avril 2020.

ASSOCIATION DES AMIS DE FESTIMIXX

L'Assemblée générale de l'Association des Amis de Festimixx a eu lieu le 13 mars et les comptes 2018 ont été acceptés. Une assemblée extraordinaire s'est tenue le 7 octobre en raison de la démission de la présidente, Mme Anne-Marie Depoisier, à laquelle succède Mme Betty Forestier, élue à cette occasion. Les procès-verbaux sont à disposition.

ASSOCIATION DES AMIS DU TARMAC FESTIVAL

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 25 mars et les comptes 2018 ont été acceptés, ainsi que le budget 2019. Les procès-verbaux sont à disposition. La prochaine édition du Tarmac Festival est prévue en juin 2020.

ASSOCIATION RENENS-ANIMATIONS

Les activités de l'Association Renens-Animations ont été suspendues en raison de la reprise de l'organisation des animations du marché, le samedi matin, par l'Administration générale. Par conséquent, aucune Assemblée générale ne s'est tenue en 2019. En revanche, les comptes 2018 ont été vérifiés en début d'année. L'association bénéficie toujours du soutien de la Ville de Renens pour le paiement des cachets aux artistes.

ASSOCIATION TILT

espace-tilt.ch

En 2019, quatre artistes ont repris le flambeau du comité. En février, une installation vidéo et sons présentait des interviews et films réalisés auprès des collaborateurs du Service Gestion urbaine-Développement durable (GUDD), Le Bord des Routes. En novembre, une trentaine d'artistes renanais, amateurs et professionnels, ont exposé leurs créations lors de la Rencontre des Artistes de Renens (RAR).

Le rapport d'activités est à disposition.

AFFICHAGE CULTUREL

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA ont été cette année encore fortement sollicités, ce qui révèle leur importance pour annoncer les évènements programmés tout au long de l'année. Ceux se déroulant à Renens sont privilégiés. Une quinzaine d'emplacements ponctuels complètent ce dispositif.

COMMUNICATION

Les projets du Service ont été à nouveau bien relayés par les médias, avec plus de 75 mentions (80 en 2018). Les rendez-vous de la Saison culturelle ont par exemple tous été mentionnés dans les «Choix de la rédaction» culturelle de 24 Heures. L'Année du Polar de la Bibliothèque du Léman a particulièrement intéressé les journalistes, notamment ceux des radios RTS qui ont lancé plusieurs invitations aux intervenants dans leurs émissions. Le 24 Heures, LFM et Lausanne Cités sont parmi les partenaires d'information les plus réguliers.

Le public renanais a été informé au travers des moyens de communication propres à la Ville – Carrefour Info, renens.ch et Facebook – tandis que l'agenda de la Place du Marché donnait un aperçu mensuel exhaustif des manifestations. Les affiches et flyers en ville et dans les commerces se sont ajoutés aux informations diffusées chaque semaine sur les écrans des bus tl et dans le M1.

MUNICIPAUX DE LA CULTURE

La rencontre des Municipales et Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois s'est déroulée au Foyer du TKM le 10 avril. Elle a été l'occasion pour Mme Myriam Romano-Malagrifa de présenter le projet d'édification du Colossal d'art Brut ORGANuGAMME II de Danielle Jacqui sur le site de La Ferme des Tilleuls. Chaque municipal a communiqué les évènements programmés dans sa commune, comme la Fête des 5 ans de Zigzag Théâtre, le Printemps de la poésie ou encore la Route Lyrique, organisée par l'Opéra de Lausanne.

MANIFESTATIONS

ANIMATIONS AU CENTRE-VILLE

NOËL : DES FESTIVITÉS REVISITÉES

Le traditionnel «Noël à Renens» a eu lieu les 6 et 7 décembre sur la Place du Marché et ses alentours, parallèlement aux ouvertures nocturnes des commerces. Cette année, la Municipalité a souhaité redynamiser les festivités et privilégier une manifestation en plein air, le marché des artisans rencontrant un certain essoufflement. Il a ainsi été proposé une rencontre autour d'une fondue le vendredi sous les étoiles et un après-midi dédié aux plus jeunes et à leur famille le samedi.

Sur la Place du Marché, illuminée et décorée pour l'occasion, une chantée de Noël par le Chœur de Dames de Renens, avec Sophie Cornaz au violon et Denis Croisonnier à l'accordéon, ainsi qu'un spectacle de feu présenté par la Cie Makadam, ont rythmé la soirée du vendredi.

Le lendemain, les enfants et leur famille ont assisté au spectacle du magicien Gianfranco. Rencontres avec des lamas et des alpagas, promenades à dos de poney, lecture de contes, sans oublier la traditionnelle visite du Père Noël, ont animé la Place du Marché et le Square de la Savonnerie l'après-midi. Côté restauration, un stand de crêpes a été tenu par les Scouts de l'Ouest, alors que la Société de Gymnastique Hommes de Renens s'est occupée de la buvette comme la veille.

Les habitants ont été séduits par cette nouvelle formule : une centaine de fondues ont été vendues et nombre d'enfants, petits et grands, étaient au rendez-vous pour la visite du Père Noël.

Migros, Coop et la SICOL ont à nouveau contribué financièrement à l'événement.

La visite du Père Noël, samedi 7 décembre sur la Place du Marché.

FÊTE NATIONALE DU 1ER AOÛT

En 2019, la Fête nationale s'est déroulée à Aquasplash pour une soirée alliant tradition et modernité. A cette occasion, l'accès à la piscine était libre toute la journée.

La manifestation a rencontré un grand succès : 150 participants ont suivi le cortège aux flambeaux conduit par les autorités et plus de 2'500 personnes se sont réunies pour admirer le feu d'artifice. Pour des raisons de sécurité, le traditionnel feu du 1er août s'est mué en un foyer virtuel embrasant la tour des gardiens de la piscine.

Le groupe Jurassic Swing a ouvert les festivités, suivi de la partie officielle accompagnée par la Clé d'Argent, l'Union instrumentale de Prilly et les tambours du SDIS. M. Jean-François Clément, syndic, M. Vito Vita, président du Conseil communal, M. Jean-Baptiste Ranaivoson, représentant des églises et M. Michel Perreten, président de la Société coopérative de la Piscine de Renens, ont pris la parole. L'hymne national a ensuite été entonné par le public, accompagné de la Clé d'Argent et des choristes du groupe Discolour. Ce dernier et le Bal des Galériens ont ensuite animé la soirée. Le HC Renens Vipers s'est chargé de la gestion de la buvette.

SAISON CULTURELLE

Depuis 2006, Renens organise une Saison de spectacles avec six soirées orientées humour et musiques du monde. Contrairement à la majorité des lieux culturels qui présente une programmation de septembre à juin, la Saison se déroulait sur une année civile, l'été étant consacré aux festivals. Parallèlement, la Saison musicale proposait au public des concerts de musique classique. Afin de coïncider au calendrier des institutions culturelles, le Service CJS a lancé la Saison culturelle, qui réunit désormais les programmations spectacles et musique classique et s'étend d'octobre à mai. A cette occasion, l'identité visuelle a été renouvelée.

En cette année de transition, il n'y a pas eu de spectacles au printemps et les concerts classiques ont eu lieu au courant du premier semestre uniquement. Le Quatuor Terpsycordes, le bandonéiste William Sabatier et le contrebassiste Romain Lecuyer ont présenté Piazzolla et le Cinéma, une interprétation des musiques de film d'Astor Piazzolla. Le sextuor a remporté un remarquable succès auprès des 270 spectateurs.

Programme de la première Saison culturelle 2019-2020 :

- 4 octobre – Susheela Raman et Aurélie Emery – musique - 222 spectateurs
- 1er novembre - Antonia de Rendinger - humour - 295 spectateurs
- 24 novembre - Bach – Oratorio de Noël - 435 spectateurs
- 4 décembre – Fabien Olicard - mentaliste – 539 spectateurs
- 15 décembre – Quatuor Byron - 177 spectateurs
- 24 janvier – Verino, 1re partie Yoann Provenzano – Humour
- 9 février – Cie du Rossignol – classique jeune public
- 28 février – Thomas Wiesel et la nouvelle vague – gala d'humour
- 13 mars – Les Trompettes de Lyon – concert-spectacle
- 5 avril – Barbara Hendricks – classique blues
- 15 mai – Sandrine Viglino, Bruno Coppens, Timothée Poissonnet - humour

Susheela Raman en ouverture de la Saison culturelle à l'automne.

La renommée des artistes programmés a permis de toucher tant les abonnés que de plus jeunes spectateurs. 90 abonnements ont été vendus selon trois formules différentes : le Spectaculaire (6 spectacles), le Classique (4 concerts) et le Complet (10 spectacles/concerts) et trois tarifs distincts : plein, réduit ou jeune.

Les cartes Cultissime (Lausanne Région), le Passculture (Vaud) et la CarteCulture Caritas sont reconnues pour l'achat de billets. Six sponsors se sont engagés à soutenir financièrement la saison 2019/2020 : Orllati, Sicpa, Ardentis, Vaudoise Assurances, SIE SA, PCL Presses Centrales SA. Deux partenariats médias ont été établis avec LFM et Lausanne Cités.

Enfin, le système de billetterie a été amélioré : la collaboration avec Infomaniak permet désormais l'impression des billets par le client et l'affichage du nombre de billets disponibles en temps réel.

FILMS-CONFÉRENCES «EXPLORATION DU MONDE»

Le cycle des films-conférences «Exploration du Monde», commentés par leurs réalisateurs, a trouvé son public à Renens. La croissance du nombre d'abonnés se confirme d'année en année, ce qui renforce la fréquentation qui avoisine 250 personnes par séance. Cette année, Jérusalem, l'Islande, le Texas, la route des vikings du Danemark à la Normandie et le Ladakh-Zanskar étaient au programme. L'entracte a permis aux spectateurs d'échanger avec les réalisateurs.

CONCERTS D'ÉTÉ – 5 JUILLET, 30 AOÛT ET 21 SEPTEMBRE

Nouvelle formule en 2019 avec trois soirées musicales, deux sites et de riches partenariats.

Le vendredi 5 juillet, l'artiste suisse Johan Dubrez a offert, sur la Place du Marché, un concert associant musique celte, jazz et chanson, suivi par la jeune bernoise Eli Bre pour une prestation pop folk. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance jazz manouche avec le groupe de Renens Djangologie. Près de 200 personnes étaient présentes. MM. Carlos et Tony Garcia, responsables de l'École de musique La Source ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion du bar.

En collaboration avec le Groupe d'Animation de Florissant (GAF), le concert du groupe Pichette Klezmer Band, style fusion jazz et musique klezmer, a été organisé dans le Parc Sauter le vendredi 30 août. La soirée a été une belle réussite avec plus de 250 personnes réunies dans une ambiance festive et chaleureuse.

La soirée du samedi 21 septembre a été conçue en collaboration avec le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), avec l'objectif de valoriser les jeunes talents renanais. Après avoir répété leur prestation dans les locaux du CRA, les jeunes artistes se sont produits sur la Place du Marché en première partie de deux musiciens de renommée internationale : Te Beiyo et Mark Kelly. Les animateurs du CRA ont encadré une vingtaine d'adolescents et jeunes adultes chargés d'aider au montage et démontage des infrastructures, ainsi que de tenir des stands de nourriture et de boissons. La soirée a réuni 300 personnes réjouies par la programmation.

LA PIAZZETTA – CINEMA EN PLEIN AIR

Les projections, toujours en libre accès, ont eu lieu jeudi 22 et vendredi 23 août sur la Place du Marché sous un ciel estival. En charge de la sélection, les membres de la Commission culturelle ont choisi les deux longs métrages : L'Ile aux chiens de Wes Anderson et La Mélodie de Rachid Hami.

En référence à la thématique du polar de la Bibliothèque du Léman, un court métrage proposé par l'association Base-Court a ouvert chacune des projections : The cuckoo murder case d'Ub Iwerks et Magret de Frédéric Clémençon. En marge des séances, qui ont attiré plus de 250 personnes chacune, des «livres en liberté» ont été mis à disposition des spectateurs par la bibliothèque. L'entreprise TVT Services a une nouvelle fois soutenu ce rendez-vous cinématographique.

Cinéma sous les étoiles à la Place du Marché

PROJETS ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC DES TIERS

ECAL CINEMA

Depuis 2012, la Ville de Renens propose à la population de découvrir en plein air, sur la Place du Marché, quelques-unes des productions cinématographiques de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Le 20 juin, une quarantaine de personnes a salué la créativité et le talent prometteur des étudiants. Le programme traitait de thèmes forts comme l'immigration et les rapports humains :

- Hors Piste de Jules Pourchet
- Le Prix du Ticket de Mariama Balde
- Intercontinental de Louis Hans-Moëvi
- La Maturité d'Antoine Flahaut
- Chasseurs de Benjamin Bucher

CINEMA SUD - HELVETAS

Le Cinéma Sud d'Helvetas est un cinéma itinérant fonctionnant à l'énergie solaire. Il est transporté dans des remorques, elles-mêmes tirées par des vélos. Des panneaux solaires permettent de charger les batteries durant la journée en vue de la projection du soir. Pour la deuxième année consécutive, une halte a été faite à Renens. Le samedi 17 août, une centaine de personnes ont pu assister à la projection du film indien Sir au Parc du Ranch. Le lendemain, les conditions météorologiques étant défavorables, la projection a été déplacée dans la salle de cinéma du Gymnase de Renens où une trentaine de personnes ont visionné le film kenyan Rafiki.

LES URBAINES

Depuis 2010, la Ville soutient le Festival Les Urbaines, qui se tient à Lausanne et Renens. Ce festival se déroule dans des lieux culturels en principe non institutionnels, raison pour laquelle l'association TILT assure l'accueil des projets programmés à Renens.

Pour la 3e année consécutive, entre le 3 et le 11 décembre, les organisateurs ont occupé le Corso pour y accueillir une performance, UNDERCOOP, le dimanche 8 décembre en soirée.

Pour cette 23e édition, la fête du staff organisée à l'issue de la manifestation s'est déroulée à La Ferme des Tilleuls. L'adhésion de Renens au Festival Les Urbaines lui permet de profiter du rayonnement national et international du festival.

CIRQUE STARLIGHT

Après une pause exceptionnelle en 2018, le cirque Starlight était de retour sur le site de Verdeaux avec la nouvelle création de Christopher Gasser, Perspective, faisant la part belle au cirque théâtralisé. Les représentations publique et scolaires ont eu lieu les 24 et 25 juin, alors que l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens a profité de l'implantation du chapiteau pour présenter quelques-uns des spectacles anniversaires célébrant ses 25 ans.

PROJETS ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC DES TIERS À LA SALLE DE SPECTACLES

La grande salle de la Salle de spectacles a été mise à disposition des sociétés et associations locales durant 68 jours pour l'organisation de 51 manifestations, dont une dizaine de thés dansants proposés par l'AVIVO, l'assemblée de la Société cantonale des chanteurs vaudois à l'invitation du Chœur de Dames ou encore le 70e anniversaire des accordéonistes d'Orcade. D'autres partenaires culturels ou sociaux ont bénéficié d'un soutien ou de la mise à disposition de la Salle de spectacles pour présenter leurs activités :

- L'association de danses urbaines First Move a créé l'événement Lil'Step Battle, promouvant la danse hip-hop chez les jeunes. Cette rencontre a remporté un grand succès et sera reconduite l'année prochaine.
- Le Zigzag Théâtre a fêté son 5e anniversaire dans tout le District de l'Ouest lausannois à la fin août, faisant halte sur la Place du Marché, après être venu à Renens au début de l'année avec le spectacle de danse Hocus Pocus de Philippe Saire.
- Labo'cirque, en collaboration avec l'Ecole de Cirque de Renens-Lausanne, a présenté durant 2 jours un pro-

gramme autour des arts du cirque.

- L'Etablissement secondaire de Renens a monté la comédie musicale Back to the Future, avec la participation de 280 élèves. Plus de 2'500 spectateurs y ont assisté.
- L'association Germanofolies a invité Lucie Licht à donner 6 concerts pour 3'000 écoliers et gymnasiens, afin de les sensibiliser à la culture germanique.
- L'académie Flamenco Perujo a organisé la 9e édition de la Feria Flamenca de Renens, qui mêle spectacles professionnels et performances de jeunes danseurs des académies de flamenco romandes.
- Depuis 2010, la Route Lyrique, organisée par l'Opéra de Lausanne, fait escale à Renens chaque deux ans au début de l'été. Cette année, le public a pu découvrir l'opéra bouffe d'Hervé, Les Chevaliers de la Table Ronde.

SALLE DE SPECTACLES

La mise hors service de la plateforme élévatrice a fortement impacté l'exploitation de la salle principale. Les travaux nécessaires à son remplacement ont été planifiés durant la pause estivale et cette restriction, ainsi que le renoncement de certains organisateurs, ont limité le nombre des occupations. Par rapport à l'année dernière, le nombre de locations a connu une baisse de 13%. 138 manifestations ont été organisées dans la salle principale, correspondant à environ 200 jours d'utilisation, y compris les montages et les répétitions. Enfin, la salle de conférences, la salle des commissions et la buvette ont à nouveau été très sollicitées avec plus de 350 réservations.

Les collaborateurs de la Salle de spectacles ont été confrontés à de nombreux défis durant l'année. L'équipe a dû s'organiser pour poursuivre l'exploitation de la salle principale au premier semestre malgré la mise hors service de la plateforme élévatrice, puis elle a été mobilisée pour faciliter la réalisation des travaux parallèlement à de grands nettoyages durant l'été. Enfin, l'apprenti a réussi ses examens finaux. La diminution des manifestations a permis d'éviter une surcharge pour l'équipe, qui continue à privilégier un service de qualité aux différents organisateurs. Sur le plan technique, le renouvellement du matériel s'est poursuivi avec le remplacement des derniers éléments du système de sonorisation et celui d'une partie des projecteurs.

NOMBRE ET NATURE DES LOCATIONS

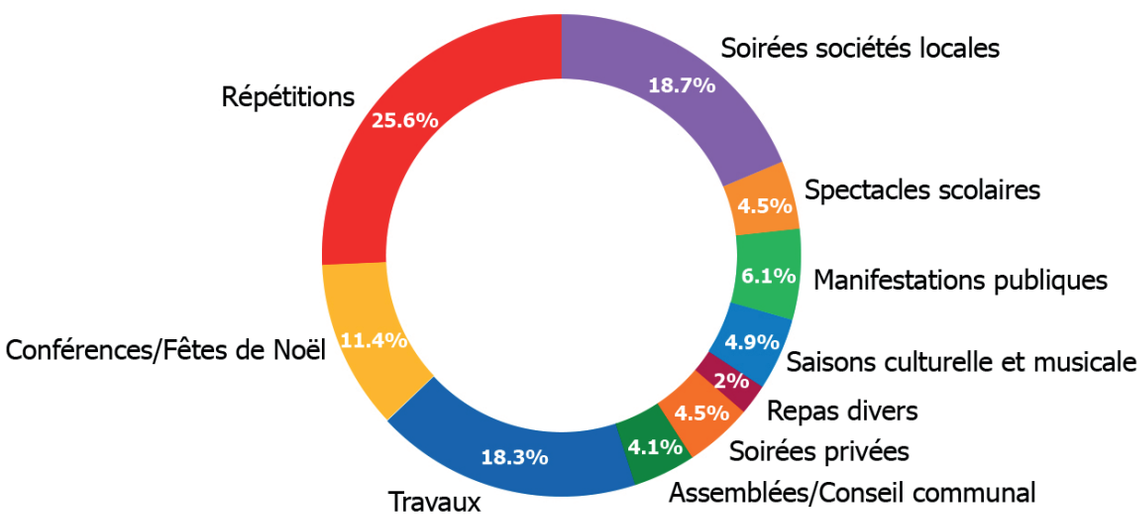

Les travaux réalisés cette année ont été principalement le remplacement de la plateforme élévatrice et de la chaudière. La vitrification du parquet, la réfection de deux panneaux et de la table de la salle des commissions ainsi que la fin du renouvellement des grilles de sol de la salle principale. Une entreprise spécialisée est venue effectuer l'entretien et le diagnostic pour définir le coût de la mise en conformité des installations de technique de scène.

UTILISATEURS DE LA SALLE PRINCIPALE

Trois catégories d'utilisateurs se partagent les locaux de la Salle de spectacles :

- Les sociétés et associations locales, avec 51 manifestations, nombre similaire à l'année dernière.
- Les services de l'administration communale, les établissements scolaires et le Conseil communal, à 46 occasions. La baisse de fréquentation est à mettre en relation avec le nombre réduit de spectacles proposés en 2019, en raison de la mise en place de la nouvelle Saison culturelle.
- Les organisateurs extérieurs et les entreprises, en baisse également, avec 41 événements publics ou privés en 2019. Le déplacement de certaines manifestations (Scenicprod/Zofingue), le renoncement de plusieurs d'entre eux confrontés à des difficultés pour couvrir leurs dépenses (LemanMake, Salsa Y Dulzura) et la durée des travaux de remplacement de la plateforme, sont à l'origine de cette baisse de fréquentation.

SECTEUR JEUNESSE

L'équipe a fait face à plusieurs changements suite au départ de deux animateurs, de la secrétaire et du délégué jeunesse au printemps. Entre avril et décembre, trois animateurs ont été engagés, dont une personne pour un remplacement de congé maternité. Dans ce contexte, la priorité a été mise sur les prestations de base, comme les centres aérés et les accueils. Un poste d'animateur socio-culturel et celui du délégué jeunesse sont restés vacants dans l'attente de la réorganisation du Service. Le travail de secrétariat a été repris par l'ancienne apprentie employée de commerce, engagée à durée déterminée.

CENTRE DE RENCONTRE ET D'ANIMATION (CRA)

MERCREDIS DES ENFANTS

Les mercredis après-midi, de nombreuses activités de loisirs ont été proposées aux enfants de 6 à 12 ans comme, par exemple, de la cuisine, des jeux de société, des bricolages, du yoga et de la méditation ou encore des ateliers de découverte et de sensibilisation à la nature. En moyenne 10 enfants par mercredi ont participé aux animations. Une sortie voile pour les enfants de 6 à 12 ans a été organisée au Club Nautique de Morges, avec la participation de 12 enfants.

La collaboration avec la Bibliothèque du Léman pour la décoration des Fêtes de fin d'année a été un succès. Le dernier mercredi de l'année s'est terminé avec un apéritif ouvert aux enfants, parents et fidèles du CRA.

Escapade sur les eaux du Léman organisée par le CRA.

CENTRES AÉRÉS

Quatre semaines de centres aérés ont été organisées durant les vacances scolaires en avril, juillet, août et octobre, avec diverses activités proposées en journée. Les thèmes étaient : Nature et découverte, La nature déchaînée, La Chasse aux trésors ainsi que Les 4 éléments. Cette offre a été l'occasion de promouvoir des valeurs telles que l'écologie, le respect et le fairplay, ceci dans une approche de proximité permettant de créer du lien. Une moyenne de 20 enfants par jour y ont participé pour une fréquentation totale de près de 400 enfants.

QUARTIERS DE L'AMITIÉ

Les activités des «Quartiers de l'Amitié» ont dû être réduites par manque de personnel et en raison d'un congé paternité. Cependant, les habitants de la rue du Lac ont pu bénéficier du projet «Laisse tomber tes chips et ra-

mène ta fraise», qui visait la sensibilisation des enfants et des jeunes du quartier à une alimentation plus saine et aux rencontres positives. Cette initiative a d'ailleurs remporté le 2e prix lors de la manifestation zurichoise Award Kebab+. Grâce au montant reçu, une sortie au Moléson avec 15 enfants et 2 parents a été organisée en juillet, à la satisfaction des participants, vivement intéressés à réitérer l'expérience.

ACCUEILS ADOS

Les accueils ados étaient ouverts les mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée. Au programme : repas ou simplement moments de rencontre entre amis. Une moyenne de 10 jeunes par accueil a fréquenté le CRA. Les soirées Tacos mexicains et Pizza/tournoi de Fifa 2020 ont rencontré un grand succès avec une moyenne de 35 jeunes chacune.

REPAS DU VENDREDI

Les repas du vendredi sont des moments de partage appréciés par les participants de tout âge. En raison du manque d'effectif, ce rendez-vous hebdomadaire est devenu mensuel.

SOIRÉE DES 18 ANS

La soirée des jeunes de 18 ans s'est déroulée le 21 septembre au CRA. Elle a réuni une trentaine de jeunes adultes et leurs invités qui ont partagé un buffet préparé par LE GRAM, partenaire de la soirée. Les festivités, ouvertes par un quizz dont les questions portaient sur la vie renanaise, se sont poursuivies sur la Place du Marché, animée par Te Beiyo et Mark Kelly et son full Band dans le cadre des Concerts d'été.

Chacun des jeunes de 18 ans a reçu une carte Cultissime permettant l'accès à prix réduit à des activités culturelles de la région.

PROJETS TRANSVERSAUX

Le CRA a participé à la soirée Dîner Quizz pour les jeunes de 12 à 16 ans à Bussigny. Cette activité, proposée par le Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, a permis la collaboration entre les centres d'animation des communes de l'Ouest lausannois. Les jeunes ont apprécié ce moment de partage à l'extérieur de Renens. Pour rappel, la Ville est représentée par Mme Romano-Malagrifa au sein de la Plateforme Jeunesse, pendant politique du Groupe Coordination Jeunesse et lieu d'échange et de partage pour une vision commune et coordonnée de la politique de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. La Plateforme Jeunesse s'est réunie à trois reprises, dont deux avec les acteurs de terrain. Parmi les projets proposés aux jeunes cette année, il y avait le tournoi de foot, qui se tient lors des Relâches de février, ou encore un cinéma-débat sur la thématique du racisme, suite à la projection du film Métis du réalisateur lausannois Luc Godonou Dossou. Le rapport d'activités de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois est à disposition.

Enfin, le CRA a collaboré à l'organisation de la journée du 21 septembre dans le cadre des Concerts d'été. Des jeunes ont travaillé dans le studio d'enregistrement du CRA mis à leur disposition afin de se produire sur scène en ouverture du concert de Mark Kelly. Plein succès pour ces jeunes qui sont intéressés à poursuivre la création de projets musicaux.

MISE À DISPOSITION DES LOCAUX

Soucieux de créer des opportunités créatrices de lien social, le CRA met à disposition, principalement d'associations, ses locaux, prêtés en échange de services. Les bénéficiaires ont été :

- Le Bloc, groupe de jeunes amateurs de théâtre d'improvisation, le mercredi soir
- L'association Jeunes afghans de Suisse, une fois par mois
- 1001 histoires pour des contes en espagnol, un mercredi par mois
- Sur le chemin de l'école, programme d'intégration, les mardis et mercredis de mars à juin
- Le Jardin des Parents, une fois par mois le mercredi
- Le Foyer Ste Famille, deux fois par mois, en novembre et décembre
- Quelques jeunes musiciens, au studio son durant le printemps et l'été

- Les organisateurs du Camp ados d'Ondallaz, lors des soirées de préparation
- L'Association du Quartier du Centre, pour une soirée fondue
- Le FAR, en vue de la préparation de la Fête de printemps

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

PERMANENCE - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Depuis 2011, le travailleur social de proximité (TSP) reçoit les jeunes pour un accompagnement individuel. La majorité des demandes sont simples et n'entrainent pas d'intervention de longue durée. En revanche, le TSP peut assurer un suivi dans le cas où la situation de la personne le nécessite, et si cette dernière le demande. Le principe de «libre adhésion» s'applique dans ce contexte.

En 2019 :

- 24 jeunes différents ont été soutenus ;
- 97 entretiens ont eu lieu ;
- Les 16-25 ans ont été les plus représentés, avec une moyenne supérieure à 20 ans ;
- Parmi les bénéficiaires, il y a eu 17% de filles et 83% de garçons.

TYPES DE SOUTIEN

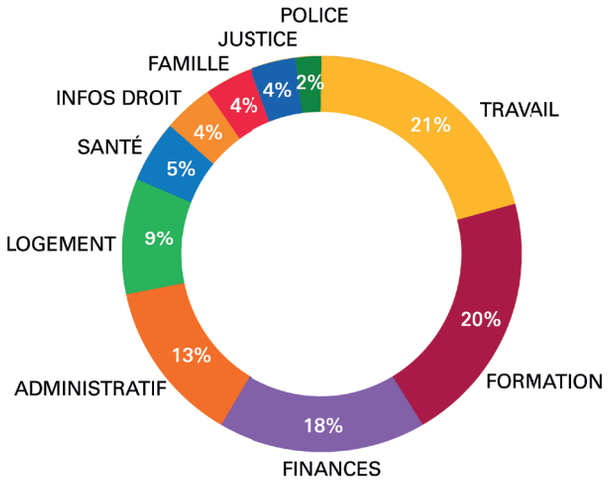

PROBLÉMATIQUES ACTUELLES

Les problématiques centrales rencontrées par les jeunes en 2019 étaient liées à l'insertion socioprofessionnelle. Le schéma de la permanence sociale n'a pas changé par rapport aux années précédentes : les secteurs Travail, Formation et Finances occupent le trio de tête, suivis par celui du Travail administratif.

Au travers de son Master en travail social, le TSP mène une étude de recherche appliquée sur les jeunes qui peinent à construire un projet professionnel et à s'inscrire dans des démarches d'insertion. Certains d'entre eux, sont dans des processus de «désinsertion sociale». Ils rencontrent différentes difficultés, qui prennent souvent naissance dans le cadre de la vie familiale. Ensuite, les problématiques émergent à l'école, sous forme de problèmes de comportement ou de résultats scolaires insuffisants. A la fin de la scolarité, les jeunes entrent dans une période charnière de transition durant laquelle les problèmes scolaires et de comportement compromettent la démarche d'insertion. Face à des échecs répétés, certains développent des stratégies pour obtenir la reconnaissance qu'ils n'ont pas obtenue, ce qui passe parfois par des activités illégales qui vont générer d'autres problématiques, notamment avec la police, la justice et les finances.

Ces problématiques à multiples facettes compliquent l'accompagnement des travailleurs sociaux, mettent du temps à se régler, et demandent une grande implication du TSP.

TRAVAIL DE RÉSEAU

Par son contact direct auprès des jeunes, le TSP doit travailler en réseau. Il collabore principalement avec le Secteur intégration et l'Agence d'assurances sociales, ainsi qu'avec le Service GUDD pour les liens avec l'espace public. Au niveau du district, il fait partie de la plateforme des TSP de l'Ouest lausannois. Dans cette structure régionale, il organise des événements et manifestations à l'intention des jeunes (Tournoi de football de l'Ouest lausannois, Dîner Quizz, etc.). Sur le plan cantonal, il participe à la Plateforme TSP Vaud, lieu de réflexions plus globales sur le métier, et collabore avec les services cantonaux de l'insertion socioprofessionnelle, plus particulièrement la Transition 1 (T1) qui permet d'orienter les jeunes sans solution professionnelle vers des mesures d'insertion. Finalement, il est en contact avec des spécialistes de différents domaines (prévention, protection de la jeunesse, logement, etc.), qui lui permettent de mieux appréhender les problématiques à plusieurs facettes.

David Burnier, travailleur social de proximité, accompagné de M. Stephan Cueni, chef du domaines des affaires internationales de l'OFAS

Le 13 février, le TSP a été invité par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à présenter sa pratique à Renens en marge de la 57e session de la Commission du développement social au siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York. Cette intervention, démontrant l'importance de l'activité de TSP et son impact au-delà du territoire communal, a fait l'objet d'une présentation publique en septembre.

OUVERTURE DES SALLES DE SPORT

Depuis 2007, la Ville de Renens met à disposition des jeunes deux salles de sport, le samedi au collège du 24-Janvier (sur inscription) et le dimanche au collège du Léman (accueil libre). Cette activité remporte chaque année un vif succès.

Salle du 24-Janvier :
17 samedis d'ouverture, représentant 51 périodes de 90 minutes. 750 jeunes ont bénéficié de l'offre. Activités pratiquées : football (70%), parkour (26%), basketball (2%) et unihockey (2%).

Salle du Léman :
9 dimanches d'ouverture. Au total, plus de 600 jeunes ont profité de la salle. L'activité la plus pratiquée a été le football.

COUP DE POUCE

Depuis 11 ans, le projet Coup de Pouce permet à l'administration communale de faire appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux (mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations, etc.) contre une indemnité financière.

Cette année encore l'offre a été très demandée par les jeunes :

- 70 jobs ont été distribués et supervisés
- 41 participants différents sont intervenus, dont 40% de filles et 60% de garçons

CHALET «JOLI-BOIS» À ONDALLAZ-SUR-BLONAY

La Ville propose chaque année des camps de vacances :

- Camp de ski des relâches du 25 février au 1er mars 2019, 18 adolescents de 13 à 15 ans
- Camp de Pâques 1 du 15 au 18 avril, 20 enfants de 6 à 9 ans (4 jours)
- Camp de Pâques 2 du 23 au 26 avril, 30 enfants de 9 à 12 ans (4 jours)
- Camp d'été du 8 au 19 juillet, 26 enfants de 9 à 13 ans (12 jours)
- Camp d'été du 12 au 16 août, 21 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Camp d'été du 19 au 23 août, 31 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)
- Camp d'automne du 14 au 18 octobre, 17 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Camp d'automne du 21 au 25 octobre, 30 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Au total, 193 enfants ont été accueillis cette année.

En 2019, plusieurs thèmes ont été abordés pendant les camps de vacances avec, par exemple, les lapins célèbres à Pâques, un voyage intergalactique en juillet, ou encore la rencontre avec les minuscules en août. Nature, créativité, jeux coopératifs, apprentissage de la vie en collectivité et première expérience sans les parents ont encore rythmé l'année.

Par ailleurs, deux projets transversaux ont été réalisés :

- En collaboration avec la Bibliothèque du Léman, et en vue du futur projet d'exposition dédié au conte «Les 3 petits cochons», les enfants ont réalisé des décorations lors des camps d'automne.
- Ondallaz a participé activement aux mesures sollicitées par le groupe de travail «Fair Trade Town», oeuvrant à la labellisation de la Ville de Renens en matière de commerce équitable. Cette certification, dont les valeurs correspondent à celles du projet éducatif (à disposition) mis en place par l'équipe, a été stimulante. Le cuisinier a pris soin de privilégier des produits issus du commerce équitable. L'équipe d'animation a sensibilisé les enfants à cette démarche via la mise à disposition de ballons de foot FairTrade et d'une affiche explicative. Elle a aussi développé un jeu de rôle permettant aux enfants de comprendre les enjeux du commerce équitable, jeu régulièrement proposé aux classes.

Sept ans après le changement de direction du chalet «Joli-Bois», un rapport (à disposition) présenté à la Municipalité a fait le bilan de l'évolution du concept d'accueil et d'hébergement des enfants à Ondallaz. Cette analyse évoque à la fois les dispositions ayant permis d'augmenter le nombre de places d'accueil et de jours d'occupation du chalet, mais aussi la plus-value pédagogique apportée par une équipe pluridisciplinaire très motivée.

A la demande du Service CJS et du Centre technique communal, un architecte, a réalisé un diagnostic et une évaluation de l'état du chalet «Joli-Bois» et de ses installations dans le cadre des directives du Service de protection de la jeunesse (SPJ) sur les structures d'accueil pour mineurs, afin d'identifier les investissements nécessaires.

CAMPS SCOLAIRES

Camps de ski :
Du 7 janvier au 23 février, 7 camps ont eu lieu, sur 35 jours et avec 131 élèves dont :

- 5 classes de 8P de l'Etablissement primaire Renens-Est
- 1 classe de 8P, 1 classe ER, 1 classe ACC, 1 classe COES de l'Etablissement primaire Renens-Ouest

Ecole à la montagne printemps :
Du 11 mars au 21 juin, 11 camps ont eu lieu, sur 54 jours et avec 184 élèves dont :

- 6 classes de 7P de l'Etablissement primaire Renens-Est
- 5 classes de 7P de l'Etablissement primaire Renens-Ouest

Ecole à la montagne automne :
Du 2 septembre au 30 novembre, 11 camps ont eu lieu, sur 54 jours et avec 217 élèves dont :

- 4 classes de 6P et 2 classes de 4P de l'Etablissement primaire Renens-Est
- 4 classes de 6P et 1 classe de 4P de l'Etablissement primaire Renens-Ouest

Au total, 532 élèves ont participé à un camp scolaire en 2019.

Cette année, le chalet et l'équipe ont accueilli pour la première fois des classes de 4P afin de répondre à une demande des établissements scolaires primaires, ceux-ci ayant souhaité mieux répartir les camps entre les différents niveaux scolaires. Désormais, chaque élève vient en camp tous les deux ans à Ondallaz : en 4P et 6P pour une semaine d'école à la montagne et en 8P pour un camp de ski.

AUTRES PRESTATIONS JEUNESSE

SUBVENTIONS DES ÉTUDES MUSICALES

Depuis 2014, la Ville de Renens octroie des aides individuelles dédiées aux études musicales. Entre 2014 et 2018, les demandes ont fortement augmenté. Le droit au subventionnement s'applique aux enfants suivant des cours dans une école reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), et en âge de scolarité obligatoire jusqu'à 20 ans révolus. La participation financière est déterminée en fonction du revenu familial mensuel.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES

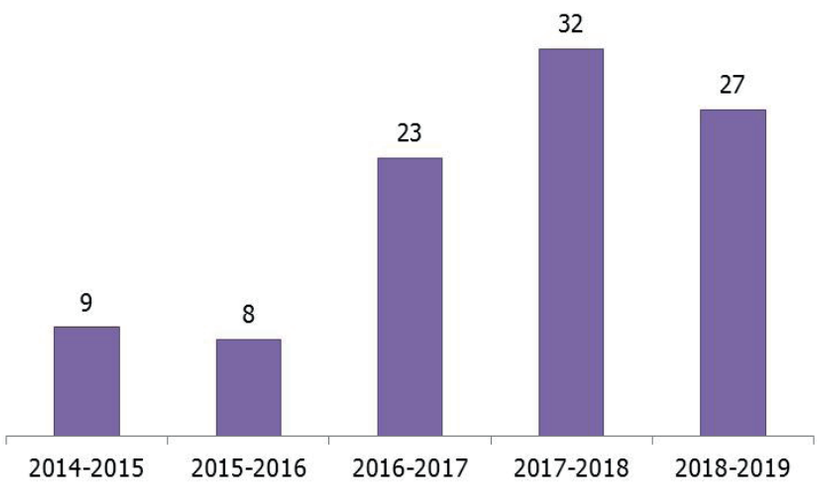

PASSEPORT VACANCES

À Renens, six activités ont été organisées, dont quatre par la Ville de Renens :

- Basket découverte
- Capoeira
- Apéro chic et cocktails choc
- Baptême de plongée en piscine
- Atelier couture et stylisme
- Attrape-Rêves

Les ventes ont connu une baisse significative, qui s'explique par la réduction du nombre d'offres totales proposées par l'ensemble des partenaires. A Renens, 29 enfants ont acquis le passeport «traditionnel» (61 en 2018) et 6 le passeport «farniente» (16 en 2018). Le rapport d'activités de l'Association du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) est à disposition.

ACTIVITÉS SCOLAIRES DE COMPÉTENCE COMMUNALE

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Facultative, la prestation des devoirs accompagnés est proposée par la Ville de Renens à tous les parents des élèves de 4P à 8P. Sur un peu plus de 1'000 élèves concernés, 486 y sont inscrits. Une hausse de près de 10% de la demande par rapport à 2018 a été constatée, ce qui a impliqué le renforcement des effectifs en conséquence. Les 72 encadrants permanents ou remplaçants engagés ont reçu un cahier des charges définissant leurs responsabilités et le cadre de leur intervention au sein de ces espaces dédiés à l'étude. Dès le mois de juin 2019, un test de compétences de niveau primaire (8P) a été mis en place pour chaque encadrant souhaitant renouveler son mandat. Le savoir-être des candidats est quant à lui évalué lors de l'entretien d'engagement, en sus du test d'aptitudes.

Cette prestation, reprise par la Ville de Renens depuis 2013, se déroule en bonne collaboration avec les Directions des deux établissements primaires.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Malgré les conséquences financières importantes induites par l'arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'enseignement obligatoire, la Municipalité a décidé de maintenir les prestations offertes aux élèves sur le modèle appliqué jusque-là. Ceux-ci bénéficient toujours de l'engagement financier de la Ville afin de promouvoir plusieurs activités sportives telles les cours intensifs de natation au mois de juin, l'accès à la toute nouvelle patinoire du Centre sportif de Malley, le sport scolaire facultatif ou d'autres animations proposées par les établissements scolaires de Renens, et détaillées dans les rapports d'activités de ces derniers.

La salle de sport de Maurabia, entièrement reconstruite, a été rendue à l'usage scolaire dès le mois d'août. L'enseignement des disciplines du cirque par l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens à l'intention des élèves de l'établissement secondaire, durant la phase de chantier du bâtiment Maurabia, s'est terminé à la fin de l'année scolaire 2018-2019 à la grande satisfaction de tous les partenaires concernés.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Après 12 ans de bons et loyaux services et plus de 140'000 km au compteur, l'ancien bus bleu qui a transporté d'innombrables volées d'écoliers renanais a été remplacé par un magnifique Mercedes flambant neuf. Inauguré le 19 novembre, le nouveau bus a été décoré sur la base d'un concours réalisé auprès de 11 classes du collège de Verdeaux. Le dessin d'une jeune élève de 7P a été choisi parmi 200 propositions originales et enthousiastes.

En collaboration avec le Service GUDD, l'ancien bus a été remis, via l'Association de la Communauté tunisienne en Suisse, à une institution prenant en charge des jeunes souffrant de handicaps mentaux dans la région de Mahdia, au centre de la Tunisie.

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves, essentiellement du premier cycle et lorsque les distances et les horaires ne permettent pas un déplacement à pied, pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation ou les soins dentaires. Il participe également à la livraison des fournitures scolaires. Le bus scolaire est aussi sollicité pour des sorties ponctuelles, selon les disponibilités du chauffeur. Les deux établissements primaires font appel à ce service qui est très prisé, arrivant parfois à saturation.

PLANIFICATION SCOLAIRE

Sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa, le groupe de travail Planification scolaire s'est réuni à deux reprises afin de suivre les besoins scolaires dans la perspective du rapport de la législature. Par ailleurs, la Présidente et la cheffe du Service CJS ont participé en tant que membres à plusieurs séances de la commission Verdeaux-Pépinières-Saugiaz, pilotée par le Conseiller municipal en charge des bâtiments.

PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS) ET ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

Consécutivement à la mise en application de la Loi sur la Pédagogie Spécialisée (LPS) de 2015, des changements

au sein de l'organisation des PPLS et de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) ont eu lieu cette année, impliquant notamment une redéfinition des régions administratives auxquelles la Commune de Renens était rattachée et un travail en vue du renouvellement des conventions existantes.

Concernant les PPLS, une inspectrice cantonale rejoindra l'équipe administrative de la région PPLS Crissier-Renens-Ecublens-Nord-ouest lausannois (CRENOL) dans les locaux de la rue de Lausanne. L'aménagement d'un nouvel espace de travail et la nouvelle convention à venir sont les dossiers qui aboutiront en 2020, en collaboration avec M. Florian Jaques, nouveau responsable de la région PPLS CRENOL.

L'OCOSP a revu son organisation territoriale, ceci en vue de renforcer l'efficience de son organisation administrative et d'allouer les ressources issues de cette réorganisation aux prestations directes aux usagers. Le suivi de la nouvelle convention multipartite inhérente à cette réorganisation, réunissant désormais 21 communes, a occupé le Service en 2019. La Ville de Renens n'est plus rattachée à la région OSP-Venoge, mais à la nouvelle région OSP-Centre, dont le siège principal est à Lausanne (commune boursière) dès le 1er janvier 2020.

L'offre en matière de prestations d'information et de conseils personnalisés destinés aux adultes est maintenant accessible à Renens et les lieux de consultation situés dans les établissements scolaires secondaires pour les élèves (transition 1) est maintenue. Cette réorganisation a nécessité quelques travaux afin d'aménager un espace de travail supplémentaire dans les locaux de l'OCOSP financés par la Ville.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

Le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire a siégé à quatre reprises les 29 janvier, 2 avril, 10 septembre et 3 décembre. Le Bureau du Conseil s'est également réuni à quatre reprises afin de préparer l'ordre du jour des séances.

En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le Conseil d'Etablissement a traité en particulier les dossiers suivants :

- Seconde rencontre avec la Direction du dicastère Enfance-Cohésion sociale afin d'évoquer les structures d'accueil parascolaires, notamment la création d'un réfectoire provisoire à Florissant pour les élèves de 3 à 6P.
- Rencontre d'une vingtaine de parents d'élèves à l'invitation du ¼ Parents, afin de sonder et partager leurs préoccupations et les encourager à s'impliquer dans les activités du CET.
- Le groupe de travail «fête des écoles» a finalisé un projet de préavis, qui a finalement été retiré faute de consensus entre tous les partenaires.
- Le groupe de travail «sécurité en milieu scolaire» a organisé une visite des différents collèges, afin de constater les points principaux mis en évidence par le questionnaire remis aux parents et enseignants. Plusieurs problématiques ont été identifiées à l'intérieur et aux abords des bâtiments scolaires et un rapport circonstancié a été élaboré. Une délégation de la Municipalité a assisté à la dernière séance de l'année du CET, afin d'apporter un certain nombre de propositions concrètes en lien avec ces problématiques et améliorer la situation lorsque cela est possible.
- Le service de PPLS a présenté ses activités par la voix de Mme Claude Baumgartner, responsable d'équipe.

Les procès-verbaux sont disponibles sur renens.ch.

JUBILAIRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service, ou dans la perspective de leur prochain départ à la retraite, la Municipalité a partagé un repas avec 8 membres des personnels pédagogique, administratif ou infirmier des trois établissements scolaires de Renens, le 8 mai à la buvette de la Salle de spectacles. Chaque retraité ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE DU LÉMAN & CENTRE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE DES PÉPINIÈRES

L'année 2019 a vu une augmentation du nombre de nouveaux inscrits, tant sur le site du Léman que sur celui des Pépinières, grâce à l'élargissement de l'offre en matière d'animations et d'événements ponctuels et au travail soutenu des bibliothécaires scolaires auprès des élèves.

Quant au prêt, il a été constaté au sein de la catégorie jeunes lecteurs, comprenant d'une part les enfants de moins de 14 ans et d'autre part les adolescents de 14 ans et plus, que les chiffres annuels n'étaient pas représentatifs de la fréquentation. En effet, si le nombre de prêts annuels des enfants est plus élevé que celui des adolescents, dans la pratique ces derniers sont plus présents en nombre. En somme, les plus jeunes viennent pour lire et emprunter des documents, alors que les adolescents viennent pour le lieu.

Des difficultés ont été rencontrées à la bibliothèque publique avec plusieurs adolescents au comportement inadéquat, de manière récurrente tout au long de l'année. Parallèlement, les enseignants secondaires ont demandé l'ouverture de la bibliothèque pendant les récréations des mardis et vendredis matin et une permanence le lundi après-midi, pour les élèves de 9S à 11S. Après une période d'essai de 10 semaines, un constat en demi-teinte a été dressé : l'accès en matinée sur le temps de récréation a dû être abandonné, les adolescents ne respectant pas le cadre disciplinaire inhérent à cette offre, alors que la permanence a été maintenue.

Des difficultés similaires à celles constatées lors des heures publiques ont impacté ces nouvelles plages d'ouverture scolaire. Afin de préserver les lecteurs du site du Léman et les professionnels y travaillant, des démarches ont été effectuées avec le soutien des Directions des établissements scolaires pour les périodes les concernant et avec l'intervention de l'équipe du CRA et du TSP pour la bibliothèque publique.

Usagers	Sites	2019	2018	2017
Lecteurs actifs*	Léman	**1397**	1241	1212
	Pépinières	**296**	284	276
Nouvelles inscriptions	Léman	**127**	88	89
	Pépinières	**12**	3	7

*Lecteurs ayant eu au moins une activité aux guichets pendant l'année, toutes catégories confondues, y compris les nouveaux inscrits.

Prêts	Secteurs	2019	2018	2017
Site du Léman (publique et scolaire)	Jeunes (- 14 ans)	18'295	17'972	15'934
	Jeunes (+ 14 ans)	1'040		
	Adultes	14'074	14'252	14'122
	Classes	6'648	5'640	6'430
	Lecteurs «spéciaux»	292	55	138
	Nombre de prêts	40'349	37'919	36'624
Site des Pépinières (scolaire)	Jeunes	3'965	4'236	12'458
	Adultes	128	86	
	Classes	9'866	8'582	
	Lecteurs «spéciaux»	15	3	
	Nombre de prêts	13'970	12'907	12'458
TOTAUX		**54'319**	**50'826**	**49'082**

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU LÉMAN

L'année 2019 a marqué un tournant dans la manière d'envisager et d'organiser des manifestations. La bibliothèque a relevé le défi de mettre sur pied un programme cohérent offrant des opportunités de découvertes, favorisant la proximité entre les intervenants et le public, ou rassemblant de manière conviviale et simple des personnes issues de tous horizons autour d'une animation. A noter que toutes les activités sont gratuites.

2019 - ANNÉE DU POLAR

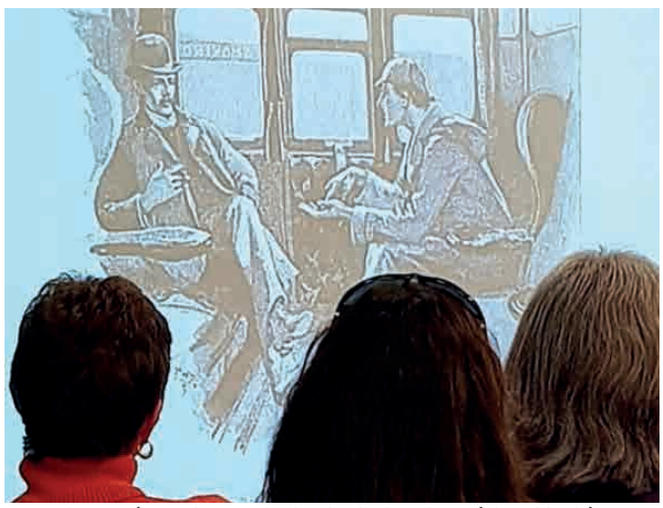

Regards croisés sur le monde de Sherlock Holmes à la Bibliothèque du Léman.

Conférence de Vincent Delay «Dans le monde de Sherlock Holmes», le 19 février

25 spectateurs enthousiastes se sont laissé emporter dans l'univers de Sherlock Holmes et de son créateur Sir Arthur Conan Doyle. Cette conférence de M. Delay a officiellement ouvert l'Année du polar et animé la soirée de vernissage de l'exposition dédiée au célèbre détective.

Exposition Dans le monde de Sherlock Holmes, du 19 février au 12 avril

Organisée en collaboration avec le Musée Sherlock Holmes de Lucens, cette exposition a rencontré un succès relatif, contrairement à la sélection de livres de Conan Doyle réalisée pour l'occasion.

Le Samedi des Bibliothèques «Ramène ta science!», le 16 mars

Pour la 8e année consécutive, la bibliothèque a participé au Samedi des Bibliothèques proposé par l'Association BiblioVaud. Au programme, outre les expériences en tout genre, de la prise d'empreintes réalisée avec du matériel prêté par la gendarmerie à la création de vrai «faux» sang, la cinquantaine de personnes présentes a eu beaucoup de plaisir à chercher le coupable d'une infraction.

Rencontre avec Nicolas Feuz et Marc Voltenauer, le 11 avril

Une soirée chaleureuse et conviviale réunissant 75 personnes captivées par les deux auteurs romands de polars. Un tandem qui a offert un moment d'échanges précieux avec le public, tant pendant la rencontre que lors de la séance de dédicaces qui a suivi.

Conférence d'Olivier Ribaux «Quand la police scientifique s'invite dans les enquêtes», le 18 juin

M. Ribaux, directeur de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL, a présenté une passionnante conférence sur deux cas d'école: les enquêtes sur «Les animaux mutilés» et «Le fantôme de Heilbronn». Seuls 15 participants ont assisté à cette conférence, circonstance qui leur a permis de partager une certaine proximité avec l'intervenant durant l'apéritif et de lui poser toutes les questions qu'ils souhaitaient.

Exposition *100 ans de la Police judiciaire de Lausanne*, du 3 septembre au 11 octobre

La bibliothèque a accueilli une partie de cette exposition présentée exclusivement aux Lausannois en 2018, à l'occasion des 100 ans de la Police judiciaire.

Conférence d'Andy Bécue «Les experts: la réalité derrière la fiction», le 14 septembre

Ce sont 72 personnes littéralement suspendues aux lèvres d'Andy Bécue, professeur associé à l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL, qui ont assisté au décryptage des pratiques «scientifiques» de la série Les experts. Un public très attentif, comptant plusieurs adolescents, conquis par les propos de l'intervenant.

Escape game «La disparition», du 29 octobre au 20 décembre

Cet escape game, élaboré entièrement par l'équipe de la bibliothèque, a été proposé à un large public, et plus spécifiquement aux collaborateurs de la commune et aux enseignants. Afin de répondre à la demande, des sessions en soirée ont également été organisées. Ce sont 59 équipes – formées de 208 adultes (dont 56 collaborateurs renanais) et 30 enfants – qui se sont mesurées à ce jeu, avec un taux de réussite approchant les 70%.

PARTENARIATS

Soirée jeux de société, en collaboration avec la ludothèque Le Potiron et l'association Ch'piiL
Réservé aux adolescents et adultes, l'événement du 4 octobre a mobilisé une vingtaine de participants.

***La bibliothèque s'amuse!*, en collaboration avec la ludothèque Le Potiron**
Deux rencontres ont eu lieu, le 5 juin et le 13 novembre, avec chaque fois une vingtaine d'enfants présents.

***Atelier Décore ta bibliothèque!*, le 27 novembre**
En partenariat avec le CRA, des ateliers de bricolage ont été organisés. Au programme : étoiles en fil métallique, sapins en papier, flocons en laine et peinture sur fenêtre, de quoi ravir la vingtaine de participants. Thé de Noël et biscuits préparés lors d'ateliers au CRA ont permis de clore cet après-midi de manière conviviale. A noter que ces animations communes bibliothèque-CRA permettent aux parents de découvrir des structures dont ils ignorent parfois l'existence.

***Lis-moi une histoire!*, en collaboration avec le Mouvement des aînés et *Chouette bébé lit!*, par l'association Osons les livres!**
Neuf rencontres organisées avec le Mouvement des aînés ont eu lieu entre février et décembre. La fréquentation varie entre 5 et 17 enfants par rendez-vous, avec en moyenne une dizaine d'enfants par animation. Chouette bébé lit ! a eu lieu à trois reprises : les 22 janvier, 21 mai et 5 novembre, avec en moyenne une quinzaine de participants, adultes et enfants confondus.

Permanence Info-Natu
La permanence, organisée par la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE), a eu lieu à la bibliothèque le 17 septembre, avec un seul candidat à la naturalisation présent.

Journée de la lecture à voix haute, le 22 mai
Les bibliothécaires ont lu elles-mêmes aux enfants. Un public captif, qui a parfois prolongé son séjour à la bibliothèque pour écouter d'autres histoires sur le thème des enquêtes.

Livres en liberté
Un travail conséquent de révision de la collection a été effectué sur le fonds «romans» adulte: environ 2'300 ouvrages ont été retirés. Ces livres, dont la plupart correspondaient à la thématique annuelle, ont été mis à disposition du public à l'occasion du «Vide-Polars» tenu le 29 juin à la piscine ou lors de La Piazzetta au mois d'août. A noter que la demande a été plus faible que les années précédentes.

Visites de garderies
29 visites ont eu lieu cette année (30 en 2018). Les enfants ont été accueillis par les bibliothécaires publiques. Deux garderies, qui venaient régulièrement les années précédentes, ont cessé de fréquenter la bibliothèque par manque de personnel encadrant ou de temps.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Une nouvelle convention a été signée au printemps entre la Ville de Renens et le Canton. Instaurant dès le mois de juillet une annualisation du temps de travail des bibliothécaires scolaires, elle a ainsi nécessité des réajustements de l'organisation du travail au sein de l'équipe.

La consolidation des liens avec les établissements scolaires se poursuit : le recours aux services de la bibliothèque par les enseignants devient plus systématique, et la bibliothèque scolaire est désormais inclue dans bon nombre de projets pédagogiques. Par ailleurs, la bibliothèque a répondu à plus de 35 demandes particulières d'enseignants (sélection de documents, élaboration de bibliographies et création de collections de classe) ; travail toujours enrichissant mais qui requiert un important investissement en temps.

Outre les animations obligatoires, la bibliothèque a proposé dès la rentrée 2019-2020 un catalogue d'animations facultatives aux classes primaires. Destinées pour certaines à compléter les notions apprises lors des animations obligatoires, d'autres ont pour unique but d'offrir un moyen de découverte inhabituel de la lecture plaisir.

Au total, 458 accueils de classes sur les deux sites ont été organisés, visites de classes et animations pédagogiques confondues, pour les élèves des établissements primaires et secondaire de Renens (428 en 2018 et 451 en 2017).

Activités	Sites	Degrés	2019	2018	2017
Visites de classes	Site du Léman (scolaire)	Primaires	97	104	111
		Secondaires	23	11	18
	Site des Pépinières	Primaires	194	173	161
		Secondaires	-	-	-
		TOTAUX	**314**	**288**	**290**
Animations pédagogiques	Site du Léman (scolaire)	Primaires	68	59	55
		Secondaires	12	22	38
	Site des Pépinières	Primaires	64	49	68
		Secondaires	-	-	-
		TOTAUX	**144**	**130**	**161**

SPORT

1020 RUN

Pas moins de 620 coureurs de 4 à 78 ans se sont élancés sur le parcours de la 1020 Run, le samedi 21 septembre, à l'occasion de sa 13e édition. L'affluence a connu une légère baisse mais elle reste l'une des manifestations les plus populaires inscrite au calendrier du Trophée Région lausannoise (TRL). La course propose des catégories pour tous les niveaux de coureurs dès 4 ans, sur des distances allant de 800 m à 10 km. Deux catégories pour tous âges confondus soit de 2.5 km et 5 km permettent de «courir pour le plaisir» en famille ou entre amis. Par ailleurs, la 4e édition du Défi 4 x 2.5 km en relais a été plébiscitée par 23 équipes soit 92 coureurs.

La Fondation Just for Smiles, dont l'activité permet à des personnes en situation de polyhandicap de vivre des émotions fortes à travers le sport, a reçu un chèque de CHF 2'200.-, montant récolté grâce à une collecte auprès du public le jour de la course et par un montant de CHF 5.- prélevé lors de chaque inscription payante.

EN VILLE EN FORME

Pour sa 7e édition, le programme gratuit de sport urbain pour tous les publics a connu un engouement particulier, avec une participation en hausse et beaucoup de nouveaux adeptes, dont les ¾ sont des habitants de Renens. Tous les mercredis de mars à octobre, deux cours spécifiques sont proposés : l'un à 10h pour une remise en forme

tout en douceur et l'autre à 18h pour un programme plus soutenu, avec des exercices utilisant le mobilier urbain. Chaque groupe compte une trentaine de personnes inscrites, lesquelles sont encadrées par les animatrices professionnelles du fitness renanais Move2be.

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX DU SPORT

Les séances de la Conférence des Municipaux du sport offrent l'occasion de partager les pratiques spécifiques au domaine sportif et de communiquer à propos d'évènements à venir sur le territoire du district, en particulier cette année la préparation des JOJ 2020. Les projets d'infrastructures sportives, les politiques de subventionnement des sportifs d'élite, Cap sur l'Ouest ou encore le Centre sportif de Malley font également partie des sujets abordés. Les conseillères et conseillers municipaux du sport des huit communes de l'Ouest lausannois se sont réunis le 22 novembre, sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa.

MÉRITES DE LA VILLE DE RENENS

Lors de la soirée du 14 novembre 2019, la Municipalité de Renens a récompensé des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la Ville. Deux nouveaux mérites ont été décernés : le Mérite du Développement durable sur proposition du Service GUDD et le Mérite du Design sur proposition de la Commission culturelle. Les neufs mérites ont été remis par les membres de la Municipalité.

Les lauréats de la cérémonie des Mérites

MÉRITES SPORTIFS DE RECONNAISSANCE

Christian Dousse – pour saluer sa remarquable carrière sportive couronnée par ses titres de champion d'Europe et du monde de fleuret 2019 (catégorie vétéran).

Association Handisport.ch par l'entremise de Mme Anne Othenin-Girard – pour son implication à promouvoir le sport handicap.

MÉRITE CULTUREL DE RECONNAISSANCE

Association Un Autre Regard – pour son implication dans le projet de La Ferme des Tilleuls depuis 2008.

MÉRITE CULTUREL D'ENCOURAGEMENT

Collectif Fragment.in – pour son questionnement sur l'impact des nouvelles technologies sur notre quotidien, par le biais de leurs projets artistiques.

MÉRITE DU DESIGN (NOUVEAU)

Adrien Rovero – pour l'implication locale de ce designer à la carrière internationale, installé à Renens. Il a par exemple créé l'Agenda mural de la Place du Marché.

MÉRITE DE L'INTÉGRATION

Forum des Associations de Renens (FAR) – pour saluer son implication à favoriser l'échange et la coopération entre les associations et sociétés locales de Renens.

MÉRITES COUP DE CŒUR

Bénévoles du programme RailFair – marraines et parrains de gare, à l'occasion de leurs 10 ans d'activité à Renens.

Association Arc-en-ciel – pour son implication, depuis de nombreuses années, auprès des enfants et leurs familles vivant au contact du virus du VIH/SIDA.

MÉRITE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (NOUVEAU)

Projet de permaculture sur le site scolaire de Verdeaux – pour la création d'un potager en permaculture, mené par des enseignants et élèves de l'Etablissement primaire Renens-Ouest sur le site de leur collège.

CSM – CENTRE SPORTIF DE MALLEY SA – VAUDOISE ARÉNA

Pendant l'année comptable allant d'avril 2018 à mars 2019, le Conseil d'administration a siégé 8 fois, tandis que l'Assemblée Générale a eu lieu le 8 octobre 2019. M. Olivier Golaz, Municipal, représente la Ville de Renens au Conseil d'administration. Les procès-verbaux de ce dernier sont à disposition auprès du Service des Finances.

SUBVENTIONNEMENT ET RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS LOCALES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES

Les subventions pour les sociétés sportives et de loisirs ont pour objectif d'encourager les associations à compter davantage de membres actifs renanais, de développer leur mouvement junior et de pérenniser leurs activités. En 2019, 17 sociétés sportives et de loisirs ont bénéficié d'un montant total de CHF 106'025.- de subventions. En outre, une convention de partenariat a été conclue entre la Ville de Renens et le Forum des Associations de Renens (FAR) reconnu en tant qu'association faîtière du mouvement associatif renanais. Ce document définit les activités initiées par le FAR en lien avec la vie associative de Renens et précise les modalités de son subventionnement.

	Montant subvention	Membres	Membres Renens	Juniors	Juniors Renens
Renens Basket	4'522.00	184	60	80	54
Biriba's Capoeira	950.00	N.A	N.A	30	19
Cercle du Dragon	2'175.00	38	16	20	15
Cheerleading Club Renens	2'440.00	81	11	38	8
FC Renens	16'475.00	468	244	345	205
Gym	6'090.00	175	117	94	72
Judo Club	5'841.00	151	73	83	66
Renens Handball	1'000.00	95	22	46	20
Ecole de Cirque Renens-Lausanne	21'962.50	486	53	390	53
Renens Natation	12'100.00	810	97	410	75
CTT Tram	750.00	36	8	5	4
Tennis	2'450.00	N.A	N.A	N.A	49
First Move	2'335.00	44	12	37	9
Ecole de musique La Source	9'435.00	262	84	212	83
Chœur de Dames	1'000.00	24	10	N.A	N.A
Orcade	500.00	N.A	N.A	N.A	N.A
Fanfare de la Clé d'argent	16'000.00	N.A	N.A	N.A	N.A

L'utilisation des infrastructures sportives scolaires, ainsi que des salles de gymnastique et de rythmique par les sociétés locales représente 6'615 heures pour une valorisation théorique d'environ CHF 192'950.-.

FÊTE DU PRINTEMPS

Organisée par le FAR depuis 2014, la fête a une fois encore célébré le retour des beaux jours ; le traditionnel embrasement du Bonhomme hiver a réuni un public nombreux sur la Place du Marché le samedi 30 mars. Danses folkloriques des Balkans et du Portugal, dragon vietnamien, ateliers, animations et démonstrations d'arts martiaux ainsi que des stands de dégustation de spécialités culinaires diverses ont contribué au succès de cette belle manifestation très attendue chaque printemps. Soutenu par les Services CJS et GUDD de la Ville, le comité du FAR a coordonné l'ensemble des tâches d'organisation.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DE RENENS

La Piscine a fêté ses 50 ans en 2019 et en a profité pour moderniser son logo et actualiser ses statuts. La Société coopérative a siégé à plusieurs reprises et le Bureau exécutif s'est réuni tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 4 mai au 16 septembre. 2'290 abonnements et 27'521 cartes toboggans ont été vendus. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 162'023 (contre 178'432 en 2018 et 161'220 en 2017), sans compter les titulaires de cartes multi-entrées. Le rapport d'activités de la Société coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

LOCATIONS

En collaboration avec le service d'entretien de chaque collège, le Service CJS coordonne la planification de la mise à disposition des locaux scolaires, afin que chaque société bénéficiaire puisse s'entraîner ou répéter dans les meilleures conditions.

Cette année, les mises à disposition ont augmenté en raison de l'ouverture des locaux le week-end, en collaboration avec le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes, afin de répondre aux besoins accrus des clubs et associations. Suite à la réouverture en août de la salle de sport de Maurabia au Collège du Léman, les sociétés ont pu réintégrer les lieux et bénéficient désormais d'une salle de sport double et d'une buvette équipée, très appréciées.

Des salles de classe ont été mises à disposition des différentes ambassades qui en font la demande, afin de dispenser aux élèves concernés des cours de langue et culture d'origine (ELCO). Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Collège du Village	Lundi Mercredi Vendredi	16h00 – 20h00 14h30 – 18h00 16h00 – 20h00
Ambassade de Turquie	Collège du Village	Mardi Mercredi Samedi	15h00 – 18h00 12h30 – 14h30 9h00 – 14h00
	Collège du Caudray	Samedi	10h00 – 14h00
Chinese Institut Geneva Foundation	Collège du Caudray	Mercredi Samedi	13h30 – 16h00 14h00 – 18h00
Consulat général d'Italie	Collège du Village	Lundi Mercredi	15h30 – 19h30 13h30 – 17h30
Communauté congolaise	Collège du Village	Samedi	10h00 – 20h00

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU REFUGE

184 locations ont été enregistrées, représentant une moyenne mensuelle de 15 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine. Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

CHALET «MON BEAU PAYS» - ONDALLAZ-SUR-BLONAY

Le chalet «Mon Beau Pays» a comptabilisé 138 jours de locations, en léger recul par rapport aux années précédentes (147 en 2018, 140 en 2017 et 162 en 2016).

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'année a été marquée par l'entrée en vigueur de l'arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'enseignement obligatoire. Depuis le mois d'août, toutes les fournitures scolaires sont prises en charge par l'Etat de Vaud tandis que la Commune assume l'entier des frais liés aux sorties, courses d'école et camps. Désormais, il n'y a plus de participation financière demandée aux parents, hormis lors de camps d'une semaine où un montant journalier maximum de CHF 16.- pour les repas peut être requis. De plus, les activités culturelles et les sports scolaires facultatifs sont financés par la Commune de Renens, ainsi que les transports qui y sont relatifs.

Second élément marquant de l'année, Mme Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), a mandaté tous les établissements scolaires vaudois afin d'entreprendre une démarche réflexive et participative portant sur l'organisation de l'enseignement. Le projet Concept 360°, prévu pour une durée de trois ans, souhaite mettre en évidence les synergies entre l'école et ses partenaires, et représente ainsi l'opportunité de renforcer la collaboration avec les services communaux.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

FAITS MARQUANTS

L'année 2019 est principalement marquée par l'avancée des travaux de planification scolaire. La commission de construction pour le site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz (VPS) a poursuivi ses travaux, réalisé le programme de construction en deux phases, et affiné les solutions d'accueil transitoires des classes en lien avec les travaux.

L'arrêt du TF sur la gratuité de l'enseignement obligatoire a amené la Commune de Renens à compenser le manque à gagner afin de continuer à offrir à nos élèves la même qualité d'activités sportives et culturelles que celle proposée jusqu'ici. Cet important effort financier n'est pas passé inaperçu et la Direction tient à témoigner ici sa profonde gratitude, en son nom comme en celui des professionnels et élèves de l'établissement.

TABLEAU STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (au 1er octobre)

RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nombre de classe	1er cycle		2e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
Sous-Biondes	5	3	1	1		
Pépinières	18	5	6	6		1 classe ressources
Simplon	10	3	3	3		1 classe ressources
Caudray	2	1		1		
Verdeaux	13				9	1 classe ressources 1 classe COES 1 classe d'accueil 1 classe 7-8/ER
	48	**12**	**10**	**11**	**9**	**6 classes spéciales**

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs, enrichis cette année de plusieurs disciplines, continuent de rencontrer un vif succès.

- Badminton, capoeira, basket, judo, danse hip-hop, danse africaine, mini-volley, football, tchoukball, unihockey, handball, cirque, natation, vô-vietnam, agrès et cross-training sont les activités proposées et suivies par les élèves de 2e cycle.
- Des cours de natation pour chaque classe de 4P et 2 classes de 3P ont été organisés par les établissements primaires à la piscine de la Plaine à Chavannes.
- Les classes de tous degrés ont bénéficié de plusieurs après-midis sportifs chacune. Les plus grands ont pu pratiquer le squash, la course d'orientation, l'athlétisme ou encore la natation.
- Au mois de juin, une journée de joutes sportives par degré a été organisée et plus de 700 élèves y ont participé.
- A Noël, plusieurs tournois sportifs pour les 7P, 8P, 7-8P/ER, ACC et COES ont eu lieu.

CULTURE

Cette année encore, les rendez-vous culturels proposés ont été nombreux et qualitatifs, à la satisfaction des professionnels comme des élèves concernés :

- Atelier Lyrique, Opéra de Lausanne, pour les classes de 3P, en février
- Contes Joyeux, pour les classes de 1-2P, en mai
- Cirque Starlight, ouvert aux classes de 5P à 8P, en juin
- La Moufle, théâtre, destiné aux classes de 1-2P, en septembre et octobre
- Festival du cinéma jeune public, Pully le 18 novembre
- Exposition, Ferme des Tilleuls

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

L'accent porté sur la prévention est chaque année plus marqué. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école.

- Prévention des Accidents par Morsures (PAM), dans plusieurs classes de 3-4P
- Nouvelles animations de gestion des déchets, dans plusieurs classes de 1P à 6P
- Prévention et dispositif «harcèlement scolaire», dans toutes les classes
- Profa (éducation sexuelle), dans les classes de 4P, 6P et 8P

- Prévention routière, dans toutes les classes de 1P à 8P
- Prévention des délits, dans les classes de 8P, ER, COES, ACC
- Protection de l'image numérique, dans les classes de 8P, ER, COES, ACC
- Action innocence, dans plusieurs classes de 6P et 7P- 8P
- Dépistage dentaire, dans les classes de 1P à 8P
- Prophylaxie dentaire, dans les classes de 1-2P et 7P, ER, COES, ACC

ÉQUIPE SANTÉ

Constituée notamment d'enseignants formés en Promotion de la santé en milieu scolaire (Unité PSPS cantonale), ces professionnels mettent en œuvre la politique de prévention du canton dans le cadre de l'établissement. On y trouve une déléguée PSPS (coordination), deux médiatrices scolaires, l'infirmière scolaire, le médecin scolaire et un doyen. Cette équipe se réunit régulièrement dans le courant de l'année afin de préparer et coordonner les interventions prévues ou en cours.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

En 2019, 5 classes de l'établissement sont parties en camp de ski et 10 à l'école à la montagne (110 élèves au total). Chaque classe de 8P est partie une semaine en camp de ski, soit à Ondallaz soit aux Mosses.

LOCAUX

Chaque année, nos bâtiments et leurs infrastructures souffrent lors des intempéries ou en cas de forte baisse des températures. C'est pourquoi une maintenance de chaque instant est rendue indispensable dans nombre de bâtiments, tant au niveau de leur toiture que du système de chauffage (Verdeaux, Pépinières), ou encore des canalisations. En 2019, la toiture du Pavillon des Pépinières a été renforcée. Un grand merci aux différents services de la Ville de répondre si promptement et efficacement aux difficultés rencontrées.

CONCLUSIONS DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-OUEST

Nous apprécions de pouvoir partager une vision commune avec les divers responsables de la Ville de Renens. C'est grâce à ce partenariat fort que nous contribuons ensemble au bien-être de nos élèves et à la réalisation de projets scolaires en lien avec des préoccupations plus larges. Un grand merci de permettre cela en mettant les moyens nécessaires à leur accomplissement.

ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

FAITS MARQUANTS

Depuis deux ans, notre établissement a engagé une réflexion pour lutter contre les phénomènes d'intimidations et de harcèlements scolaires. Mme Emmanuelle Piquet a été accueillie lors de la journée pédagogique, en novembre. Sa méthode «décalée» offre des pistes d'actions intéressantes pour soutenir les victimes. Le corps enseignant s'est montré enthousiaste. Cette conférence a également été proposée par l'Association des parents de Renens et a rencontré un franc succès.

TABLEAU STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE (au 1er octobre)

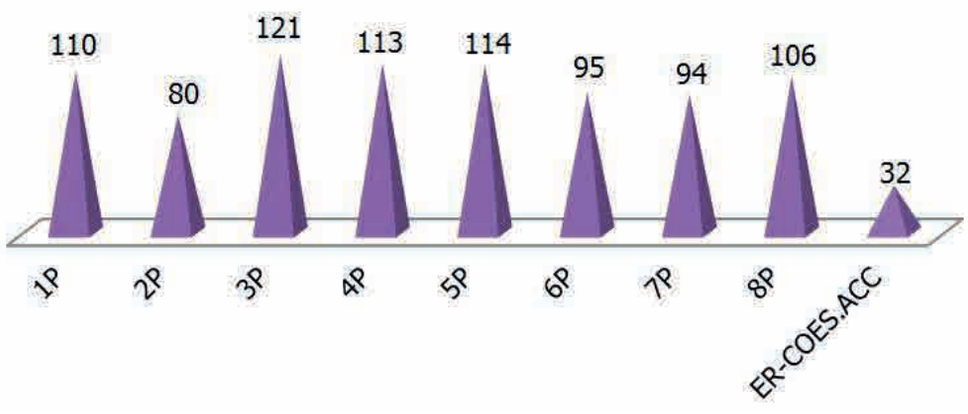

Sept élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent notre établissement et trois élèves de Renens sont inscrits dans un autre établissement scolaire.

RÉPARTITION DES CLASSES ET DOTATIONS DES ÉLÈVES

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2e cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
La Croisée	2	2	-	-	-	-
24-Janvier	9	-	3	4	-	1 groupe Ressources 1 classe ER
Florissant	9	3	3	2	-	1 classe COES
Nénuphar	9	4	5	-	-	-
Roseau	15	-	-	4	10	1 classe Accueil
Mont-de-By	3	1	1	1	-	-
	46	10	12	11	10	3

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

L'établissement a à cœur de proposer «l'école autrement» et encourage les activités sportives, culturelles et pédagogiques qui permettent aux élèves de découvrir leur environnement et d'apprendre le respect, la curiosité, le fair-play, la persévérance et l'implication.

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Avec le soutien de la Commune et du Canton, les deux établissements primaires collaborent pour mettre sur pied des activités de sports scolaires facultatifs. Les objectifs visés sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5P à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club.

Hip-Hop, handball, mini-volley, tchoukball, crosstraining, cirque, unihockey, agrès, badminton, basket, capoeira, danse classique, football et natation : telles sont les activités proposées entre 12h15 et 13h15. L'intérêt ne faiblit pas puisque 255 élèves sont inscrits (41 élèves de plus par rapport à 2018).

ACTIVITÉS SPORTIVES

Grâce au soutien de la Commune, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment :

- Cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes pour les 4P et 8P
- Joutes sportives pour tous les degrés
- Tournoi de unihockey pour les 8P
- Tournoi de mini-volleyball (ballon par-dessus la corde) pour les 7P
- Marches collectives par bâtiment scolaire
- Activités à la patinoire de Malley d'octobre à mars

CULTURE

Pendant cette année, les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations:

- Spectacle Chut, je crie !, par le Petit Théâtre, le 16 janvier, classes de 2P
- Découverte lyrique à l'Opéra de Lausanne, le 21 février, classes de 3P

- Spectacle Concert'oons par la HEMU, le 4 avril, classes 6P et Accueil
- Contes par la Compagnie Contes Joyeux, les 23 mai, 14 et 20 juin, classes 1-2P
- Découverte lyrique à l'Opéra de Lausanne, du 30 septembre au 9 octobre, classes de 5P
- Spectacle La Moufle par la Compagnie Séléné, du 1er au 3 octobre, classes 1P-2P
- Projection de courts-métrages Prendre corps, dans le cadre du Festival de cinéma jeune public à Pully, le 19 novembre, classes de 7P, Accueil et ER
- Ville en tête – Plateforme 10 : 2 classes de 7P inscrites dans le cadre de l'animation de découverte de l'environnement construit.
- Exposition, Ferme des Tilleuls

La bibliothèque a été associée à ces activités culturelles et a proposé des lectures en lien avec les sujets abordés. Les élèves ont également eu l'occasion de découvrir le Centre de documentation des Pépinières ou la Bibliothèque du Léman lors de visites ponctuelles ou d'animations pédagogiques.

En complément de cette offre, la Direction encourage les enseignants à visiter les nombreuses expositions de la région. Nous avons la chance de bénéficier depuis longtemps de la gratuité des transports puisque ces frais sont pris en charge par la Commune. Même s'il n'est plus possible de solliciter les parents financièrement, les écoles et la Ville de Renens ont à cœur de permettre aux élèves de profiter de ces offres régulièrement. Des mesures ont été prises pour que cela soit toujours le cas.

D'autre part, l'Etablissement Renens-Est compte deux projets dans le domaine musical :

- Depuis plusieurs années, M. Vuille, professeur de musique au secondaire, a mis sur pied un orchestre d'instruments à vent et propose, pendant deux ans, l'apprentissage de la musique aux élèves d'une classe de 7P, puis 8P. La démarche est soutenue par l'intervention de coaches mis à disposition par l'Ecole de musique de Renens.
- Le Chœur Est2West, mené par MM. Stettler, Magana et Diserens, continue sur son succès. Après un magnifique concert donné à la Salle de spectacles début juin, c'est avec un groupe de 75 élèves recrutés sur les deux établissements primaires que l'aventure se poursuit.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Les activités de prévention sont organisées chaque année. Elles visent le bien-être des élèves et sont mises en place par la Direction, en collaboration avec le groupe santé et les services compétents.

- Prévention routière, donnée par la POL et destinée à tous les élèves.
- Prévention délinquance, donnée aux élèves de 8P.
- Prophylaxie dentaire : deux visites ont été effectuées dans toutes les classes 1-2P, et une animation a été proposée dans les classes de 7P et ER. Les parents des élèves de 1P-2P sont invités à assister à la leçon de prophylaxie, sur inscription.
- Visites dentaires : toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour un contrôle durant les mois de février et mars. Le déplacement a été assuré par le bus scolaire lorsque les distances étaient trop importantes et le temps limité.
- Education sexuelle : les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA. Ils ont lieu dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents.
- Pommes à la récré : en hiver 2019, les élèves intéressés ont pu recevoir une pomme à la récréation pendant deux semaines. Depuis quelques années, une diminution du nombre d'abonnements, payants pour les parents a été constaté. Les enseignants ont remarqué que la période hivernale semblait peu propice et ont constaté beaucoup de déchets dans les poubelles. Au vu de ces observations et suite à l'application de l'arrêt du TF sur la gratuité de l'enseignement obligatoire, il a été décidé, d'un commun accord entre l'établissement et la Commune, de renoncer à cette prestation dès la rentrée 2019.
- Action innocence : animation de 2 périodes dans les classes de 7P.

D'autres activités pédagogiques ont été proposées aux classes intéressées :

- Pro Natura : 6 classes de 1-2P et 6P bénéficient de cette prestation offerte par la Ville de Renens
- Baril énergie : inscription facultative pour les 5 classes de 5-6P et 1 classe DEP
- Maison énergie : inscription facultative pour les classes 5-6P et DEP
- Animation-Déchets : inscription facultative pour les classes de 1P à 4P (cycle 1) et la COES

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Entre janvier et février, 5 classes de 8P ont profité d'une semaine de ski à Ondallaz et 6 classes de 7P s'y sont rendues pour une semaine d'école à la montagne entre mars et juin. En automne, 4 classes de 6P et 2 classes de 4P ont bénéficié d'une semaine verte à Ondallaz.

Après une réflexion concertée entre les établissements primaires, la responsable du site d'Ondallaz et les services communaux compétents, il a été décidé de répartir les camps sur tout le cursus primaire. Ainsi les élèves de 4P rejoindront leurs camarades de 6P et 8P pour profiter de cette belle opportunité, ce qui ravit les enseignants de ce degré. Les premiers camps ont déjà eu lieu en automne avec un franc succès.

Toutes les classes ont bénéficié d'une course d'école en fin d'année scolaire. Ces sorties, à visée pédagogique ou culturelle, sont subventionnées par la Ville de Renens.

LOCAUX

Les locaux scolaires ont plusieurs usages : salles de classe / salles de dégagement / salles des maîtres / salles spéciales (MUS, ACT-TM) / secrétariat et direction / salle de conférence / aula. Le taux d'occupation des salles de classe passe à 94%, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année passée. Le site du Censuy, tant au Nénuphar qu'au Roseau, offre peu de marge de manœuvre pour accueillir d'éventuelles nouvelles classes.

CONCLUSION DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE RENENS-EST

Cette année apporte une nouvelle pierre à l'édifice d'une co-construction de l'école avec les partenaires communaux. Les synergies entre l'école et la Ville de Renens se développent et s'intensifient. Ce partenariat devient une condition indispensable à la réussite de notre école et s'inscrit pleinement dans la vision du Concept 360°. C'est bien ENSEMBLE que nous pourrons accompagner au mieux les élèves sur le long chemin des apprentissages qui les mèneront vers leur vie d'adulte. Nous vous sommes infiniment reconnaissants de nous accompagner dans cette belle aventure.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE RENENS

FAITS MARQUANTS

Cette année fut l'année de la comédie musicale la plus aboutie. Avec Back to the future, les enseignants à la source de ce spectacle ont démontré une fois de plus leur professionnalisme. La part belle a été faite aux effets spéciaux et ce beau projet a de nouveau réuni une grande partie des élèves de l'établissement et de nombreuses personnes qui, jour après jour, les entourent : bibliothécaires, infirmières, décanat. Cette prouesse n'aurait pas été possible sans ces personnes de qualité mais nous devons aussi remercier la Commune et l'Etat de Vaud qui se sont engagés financièrement pour en faire un spectacle abouti, réunissant jeunes et moins jeunes autour d'un même projet. Elle est l'une des nombreuses richesses de notre établissement. Les trois représentations, données devant environ 1'500 spectateurs en tout, ont permis de recueillir près de CHF 4'000.- qui ont été donnés à l'association Femmes Solidaires Sans Frontières.

TABLEAU STATISTIQUE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR VOLÉE

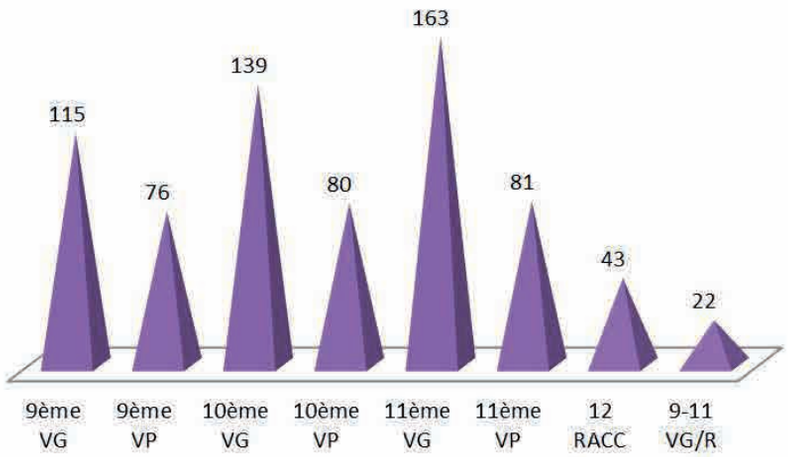

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE BUDGET COMMUNAL

La Ville de Renens a apporté un soutien financier important à la réalisation de tous les projets et actions au profit des élèves de l'Etablissement secondaire de Renens.

SPORT

Des après-midis de sport sont organisés pour les élèves : patinage, escalade, squash, etc.

Participation à des compétitions scolaires sur le plan vaudois :

- Journée de glisse (ski alpin ou ski de fond) le 23 janvier
- Tournoi cantonal d'unihockey le 3 avril
- Tournoi cantonal de foot le 15 mai
- Participation à la Journée suisse du sport scolaire (épreuve du relais polysportif) à Bâle le 12 juin.

Joutes sportives :

- A Noël, tournoi de football pour les 9S, de badminton pour les 10S et d'unihockey pour les 11S
- Du 1er au au 4 juillet, aquathlon et basket pour les 9S, volley pour les 10S et foot pour les 11S. De plus, une course d'endurance a lieu sur le stade de Dorigny pour les 9-10S.

Des activités mises sur pied depuis quelques années ont été maintenues, à savoir pour les 10S une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et pour les élèves de 9S non-nageurs, une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens, avec la collaboration des moniteurs de l'Ecole de natation de Renens. Des cours de sports scolaires facultatifs (SSF) ont été mis sur pied : par exemple, basket, crossfit, danse, plongée avec bouteilles en piscine, escalade et cirque.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important et apprécié de la Commune pour financer les transports, le matériel et les moniteurs. Par ailleurs, l'année scolaire 2018-2019 a été particulière, la rénovation de la salle de sport de Maurabia ayant obligé les élèves de 10S à suivre une partie de leurs cours d'éducation physique à l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens. Dans le cadre des JOJ 2020, 80 élèves ont participé à la cérémonie des communes le 19 septembre au stade de Coubertin, et le rallye de Noël a été conçu autour de ce thème d'actualité.

CULTURE

Les jeunes de Renens ont, comme chaque année, eu la possibilité de se rendre au musée. En 2019, les élèves de 9S ont visité l'exposition inaugurale du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA). Ils se sont rendus au théâtre en soirée : le TKM, le Théâtre de Vidy ainsi que la Grange de Dorigny ont proposé des spectacles à la satisfaction de tous. Une présentation en classe de la pièce, par le metteur en scène ou des acteurs, a toujours précédé la représentation.

Tous les élèves de Renens se sont rendus le 4 novembre à la Salle des spectacles pour assister à la représentation du slameur Narcisse, Toi, tu te tais. L'artiste a transporté son public dans le monde de la censure et ses contradictions.

Dans le cadre des JOJ 2020, 200 élèves ont participé à la réception de la flamme olympique. A cette occasion, parmi deux mille élèves du canton, ils ont présenté une Flash Mob.

Toutes ces activités culturelles, dont le coût était auparavant partagé entre la Ville et les parents des élèves, sont désormais financées par la Commune qui a souhaité que les prestations restent identiques malgré l'entrée en vigueur de l'arrêt du TF sur la gratuité de l'enseignement obligatoire. Nous la remercions de cet effort conséquent qui nous permet de continuer à construire les adultes de demain.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Le projet d'établissement, incarné par la comédie musicale Back to the future, a servi de point d'ancrage pour la construction d'une culture scolaire et l'amélioration du sentiment d'appartenance.
- Une partie du corps enseignant a suivi la formation à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) et un groupe la pratique régulièrement depuis une année dans notre établissement.
- Le Groupe des adultes alliés pour la prévention de l'homophobie et de la transphobie a été créé au mois de mai.
- Action innocence est intervenue afin de sensibiliser les jeunes à l'utilisation d'internet.
- Une campagne pour le respect en milieu scolaire a été lancée à la rentrée, accompagnée de la volonté claire d'utiliser et favoriser un langage non-discriminant au sein de l'établissement, notamment mis en avant à travers les documents administratifs et les circulaires.
- Une conférence de sensibilisation - obligatoire - aux violences de genre a été organisée en automne. Une formation approfondie sur la prévention de l'homophobie et la transphobie a également été proposée aux personnes volontaires, dans le cadre d'un projet pilote en lien avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).
- Des affiches ont été réalisées par les élèves sur la base des documents de la campagne STOP suicide, pour la prévention du suicide et la promotion de la santé mentale chez les jeunes.
- La collaboration avec les autres équipes de l'Unité PSPS de la commune et de la région CRENOL, ainsi qu'avec les autorités communales, a été favorisée.

ÉQUIPE SANTÉ

Le service de santé scolaire est composé de trois infirmières scolaires, dont les activités sont réparties au sein des différents bâtiments, et de deux médecins scolaires. Le personnel soignant est à la disposition des élèves, des parents et des enseignants pour permettre à l'élève de suivre son cursus scolaire dans les meilleures conditions. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières. Tous deux participent à la reconnaissance de la place de la santé dans un milieu dont la mission première est la formation.

Selon les directives de l'Unité PSPS (cadre de référence des prestations infirmières en milieu scolaire vaudois, janvier 2019), leurs missions sont les suivantes :

- Offrir conseil, expertise, accompagnement et soins dans les domaines liés à un état complet de bien-être physique, mental et social des enfants et des jeunes, et proposer des dépistages de vue
- Contribuer à créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'enseignement dans les établissements
- Développer des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement, travail en interdisciplinarité
- Proposer des interventions dans des situations individuelles diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap)
- Proposer des interventions favorisant l'inclusion et la protection des enfants et des jeunes en tenant compte de la diversité et de la multiculturalité

- Planifier des interventions selon un plan d'activité défini
- Soutenir la direction dans la mise en place d'un protocole de gestion des premiers secours (modalités de communication et de transports)
- Organiser et gérer l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire

L'équipe infirmière participe à l'intégration des futurs 1P en animant une séance avec les parents et les enfants dans le projet «Sur le chemin de l'école». Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues, à des supervisions ainsi qu'aux activités de l'établissement, telles que promotions et activités sportives et culturelles.

PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Projet Notre ville propre

Avec le soutien et la collaboration du Service GUDD, l'engagement des enseignants et la participation des élèves, le projet «Notre ville propre» a été mis en place. Il a pour objectif de sensibiliser les futurs citoyens à la problématique des déchets : à tour de rôle, les classes s'inscrivent pour aller ramasser les détritus dans un secteur de la commune ; puis des activités en rapport avec ce ramassage sont présentées sous forme d'exposition au sein de l'établissement.

Plusieurs objectifs pédagogiques prévus dans le plan d'études romand (PER) sont visés par ce projet : la construction de la pratique citoyenne et la prise de conscience écologique, ceci pour amener les élèves à se mobiliser, les sensibiliser au tri, leur faire prendre conscience du travail accompli par les services communaux, tout en favorisant leur sentiment d'appartenance en s'impliquant pour leur ville.

Soutien au Groupe Intergénérationnel de Renens

Un groupe d'élèves a activement participé à la 11e édition de la Journée internationale de la personne âgée, le mercredi 2 octobre à la Salle des spectacles. Les élèves ont eu l'occasion d'interviewer les aînés.

CAMPS ET COURSES D'ÉCOLE

Les 9S ont bénéficié de camps de ski à Leysin au premier semestre et les 11S sont partis en voyage d'études. Au second semestre, les camps de volée, sur inscription pour les 10S, proposaient diverses activités (VTT, polysport, marche dans le Jura, théâtre, cuisine, survie, escalade, arts martiaux, etc.).

LOCAUX

2019 fut l'année de la mise en fonction du bâtiment Maurabia et de sa nouvelle salle de sport. Huit classes supplémentaires et deux classes spéciales ont été mises à disposition des élèves, ainsi qu'un parc à vélo pour accueillir le nombre croissant de deux-roues qui fleurissent sur notre site.

CONCLUSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

Tous ces projets sont réalisés grâce à l'engagement sans faille de tous les intervenants scolaires. Ces actions sont également le fruit du soutien important, de la confiance et de l'excellente collaboration des Autorités communales. Les investissements de la Commune de Renens procurent les outils indispensables à la construction d'un environnement serein et propice à l'apprentissage pour nos élèves, afin qu'ils deviennent des acteurs responsables au sein de notre société. Ils contribuent également à la construction d'une école à visée inclusive.

INFORMATIQUE

POPULATION

SÉCURITÉ PUBLIQUE

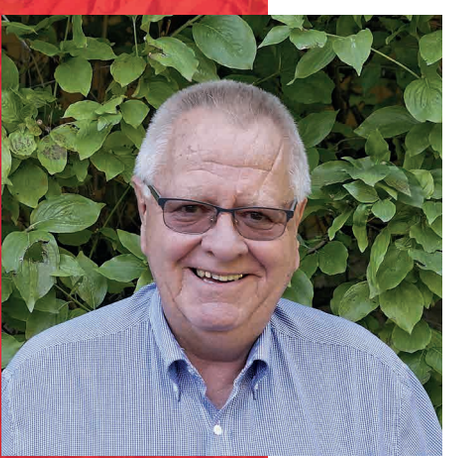

Directeur
Olivier Golaz, Municipal

Chef de service
Olivier Fontanellaz, Informatique - Population

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois
PLt Christian Hautle

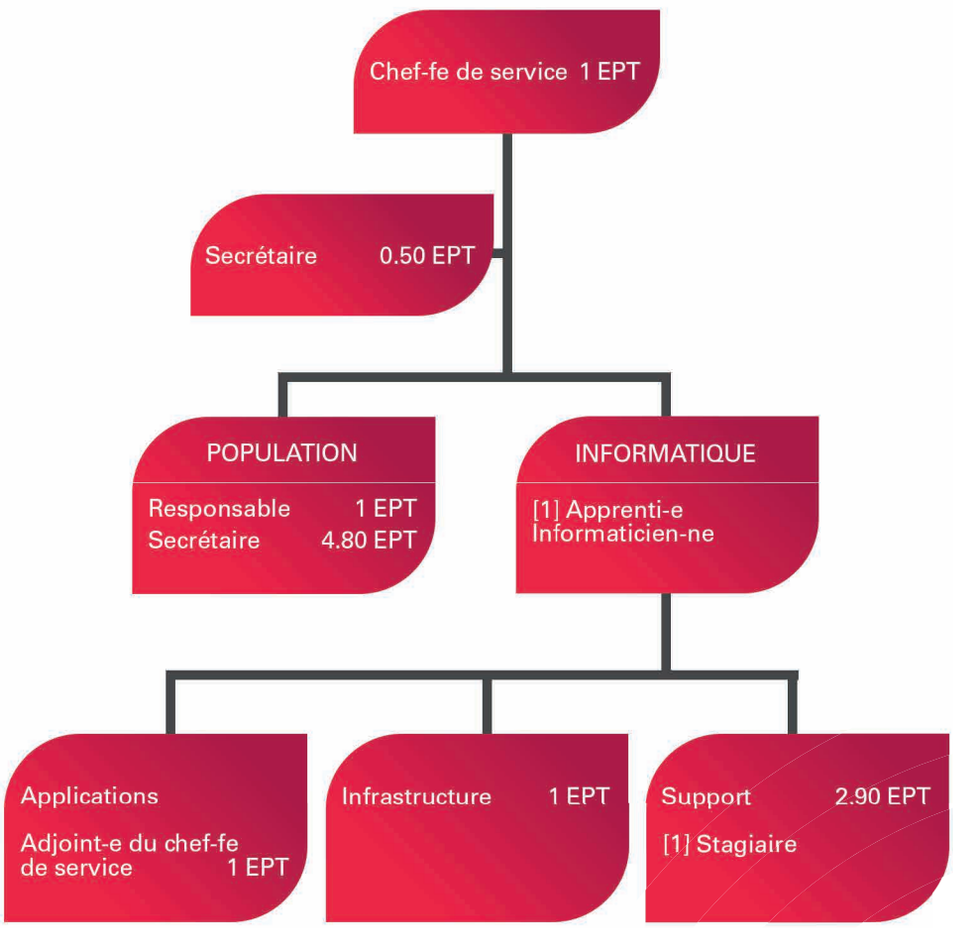
Chef-fe de service 1 EPT
Secrétaire 0.50 EPT
POPULATION
Responsable 1 EPT
Secrétaire 4.80 EPT
INFORMATIQUE
[1] Apprenti-e Informaticien-ne
Applications
Adjoint-e du chef-fe de service 1 EPT
Infrastructure 1 EPT
Support 2.90 EPT
[1] Stagiaire

INFORMATIQUE - POPULATION

ACTIVITÉS PRINCIPALES

SERVICE INFORMATIQUE

- Administration du réseau (WAN – LAN – Wi-Fi)
- Gestion des serveurs et bases de données, sécurisation des systèmes
- Achat du matériel et des logiciels, gestion des licences et contrats
- Soutien aux utilisateurs

SERVICE DE LA POPULATION

- Enregistrement des annonces d'arrivée et de départ, gestion des changements d'adresse et d'état civil
- Suivi des décisions du Service cantonal de la population

POINTS FORTS 2019

SERVICE INFORMATIQUE

- Implémentation d'un système de gestion électronique du courrier
- Déploiement du Wi-Fi dans l'ensemble des bâtiments scolaires

SERVICE DE LA POPULATION

- Mise en application de la nouvelle Loi fédérale sur les étrangers et gestion de la nouvelle procédure de naturalisation

SERVICE INFORMATIQUE (SIR)

Le Service Informatique administre :

- Réseau (WAN - LAN - Wi-Fi)
- Serveurs
- Bases de données
- Postes de travail
- Téléphonie (Centrale et appareils)
- Périphériques (imprimantes, scanners, etc.)

Il gère :

- Achats du matériel et des logiciels
- Licences et contrats
- Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
- Sauvegardes
- Respect des directives

Il soutient également les utilisateurs :

- Helpdesk 1er et 2e niveau
- Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
- Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
- Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
- Formations

FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par l'utilisation généralisée de la GED (Gestion Electronique des Documents) pour la gestion du courrier entrant et sortant. A relever également le déploiement du Wi-Fi dans l'ensemble des bâtiments scolaires et toute la préparation pour une migration de tous les postes informatiques sur Windows-10 / Office-2019.

Un autre élément important à mentionner est l'arrivée d'un nouveau collaborateur informaticien. Ceci a permis de revoir la répartition des tâches entre les collaborateurs et de dégager du temps pour du développement de fonctionnalités et du paramétrage de logiciels.

APPLICATIONS / DÉVELOPPEMENTS

H20-ERP : APPLICATIONS INFORMATIQUES DE GESTION

Les deux principaux logiciels de gestion, à savoir Abacus pour tout ce qui touche la finance, la gérance et la paie, et Nest pour ce qui concerne les habitants, le cadastre et la facturation, sont de plus en plus utilisés et apprivoisés par l'Administration communale. Toutefois, des améliorations sont encore à apporter et certains modules sont encore à mettre en œuvre, à l'instar du visa électronique des factures.

Certains rapports et un meilleur support ont pu être mis à disposition des utilisateurs par le SIR sans l'aide du fournisseur.

H20-GED : GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS

Les processus de gestion du courrier entrant et sortant sont généralisés dans l'ensemble des services de l'Administration. Une bonne répartition des tâches entre l'Administration générale et le SIR a permis de mener à bien ce déploiement avec des ressources internes.

Parallèlement, la mise en place d'un nouveau logiciel de numérisation des documents permet d'optimiser la taille des documents, notamment en couleurs et de supprimer les pages blanches. Il permet également le scan en masse avec une page de séparation et offre la possibilité de reconnaître les données sur les documents.

GESTION DES LOCATIONS ET RESERVATIONS

Utilisée depuis 10 ans dans la même version, l'application GeLoRe (réservation des vélos et achat de cartes CFF/CGN) a été mise à jour sans soucis majeurs. Cela va offrir de nouvelles perspectives comme la réservation de salles de sport ou d'événements par exemple.

MICROSOFT – WINDOWS-10 ET OFFICE-2019

Microsoft ayant prévu d'arrêter le support de Windows-7 en janvier 2020, il était donc impératif de migrer ou au moins de préparer la migration de tous les postes informatiques vers les nouvelles versions. Un inventaire complet des utilisateurs, des logiciels et du matériel a mis en exergue l'obsolescence de certains postes ainsi que des problèmes de compatibilité des logiciels.

L'outil utilisé pour cet inventaire a également permis de vérifier que la puissance des centres de calcul était suffisante, en l'état actuel du parc informatique, pour héberger les applications et leurs nouvelles fonctionnalités. Il permet d'assurer pour les utilisateurs le va-et-vient entre les différentes versions et offre la possibilité de virtualiser les applications spécifiques.

Si les versions précédentes ont perduré plus de 5 ans dans l'Administration communale, la durée de vie des prochaines versions baisse à 18 mois. L'automatisation des déploiements et la standardisation des postes informatiques seront d'autant plus importantes et impératives.

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

H20-MFP : COPIEURS MULTI-FONCTIONS

Avec l'augmentation de la numérisation, de nouveaux copieurs ont fait leur apparition dans l'Administration avec le scan recto/verso en un seul passage et l'acceptation du scan en format carte de crédit. Cette démarche a débuté en 2018 déjà et le déploiement s'est poursuivi avec parcimonie. Cela n'impacte naturellement pas l'entier du parc et n'enlève rien aux fonctionnalités déjà en place, ni ne diminue le nombre d'appareils. Les performances des nouveaux copieurs sont par contre mieux adaptées aux besoins et offrent une légère diminution des coûts de fonctionnement.

H20-LAN : MODERNISATION DU RÉSEAU ET DÉPLOIEMENT DU WI-FI

Dans le respect de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT), le réseau Wi-Fi (MXX_PUBLIC) a été déployé dans l'ensemble des bâtiments de l'Administration.

Par ailleurs, tous les bâtiments scolaires (y compris les pavillons des Biondes, de la Croisée, du Caudray et du Mont-de-By) ont le réseau Wi-Fi (EDU-VD).

BORNES INFORMATIQUES

Dans le cadre de son travail personnel de fin d'apprentissage, l'apprenti informaticien s'est chargé de mettre en place une borne informatique au CTC. Celle-ci offre un accès à Internet, notamment aux collaborateurs ne disposant pas d'ordinateur sur leur lieu de travail.

SSI : SÉCURITÉ DES SYTÈMES INFORMATIQUES

Malgré la vague des cyber-attaques, les protections ont parfaitement joué leur rôle. Heureusement, aucun problème majeur n'a été détecté.

Cependant, la sécurité informatique est la responsabilité de tout un chacun. Le maillon faible restant l'utilisateur, il est rappelé, à période régulière, les précautions à prendre et les pièges à éviter.

SUPPORT - ADMINISTRATION

FORMATION

Hormis la participation à des séminaires d'une journée sur la veille technologique, des cours ont été dispensés sur l'administration de Nest, l'administration d'Abacus ainsi que sur ITIL v4.

Au niveau de Nest et Abacus, la formation a permis notamment d'apporter un meilleur niveau de support sur ces logiciels, de mieux appréhender les interfaces et d'établir une plus grande variété de rapports. Certaines fonctionnalités, telles que le processus d'attribution des cartes de déchetterie, ont permis de rendre le travail plus efficient. A noter que le besoin appelle le besoin… et que les ressources sont limitées !

H20-LEX : RÈGLEMENTATION - DIRECTIVES

En matière d'application des divers règlements concernant la protection des données, une première approche a été faite avec le Service de la Population. Certains droits d'accès ont été revus et seront prochainement appliqués. Par ailleurs, les données qui ne doivent plus être mémorisées seront dorénavant supprimées. C'est déjà le cas pour les religions non reconnues qui ont toutes été passées en «Inconnue».

STATISTIQUES

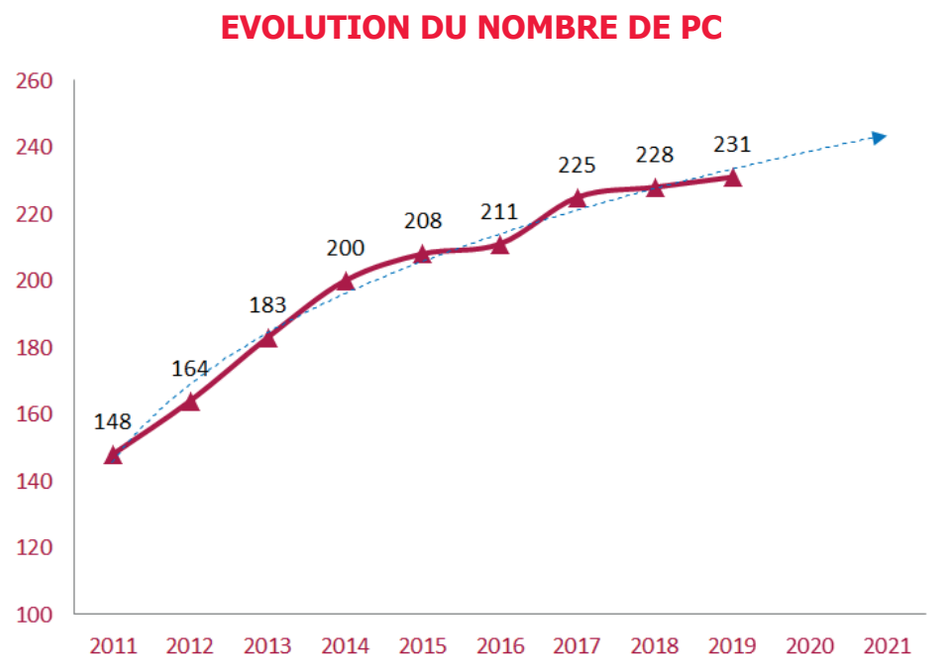

EVOLUTION DE LA TAILLE DE LA MESSAGERIE EN GB

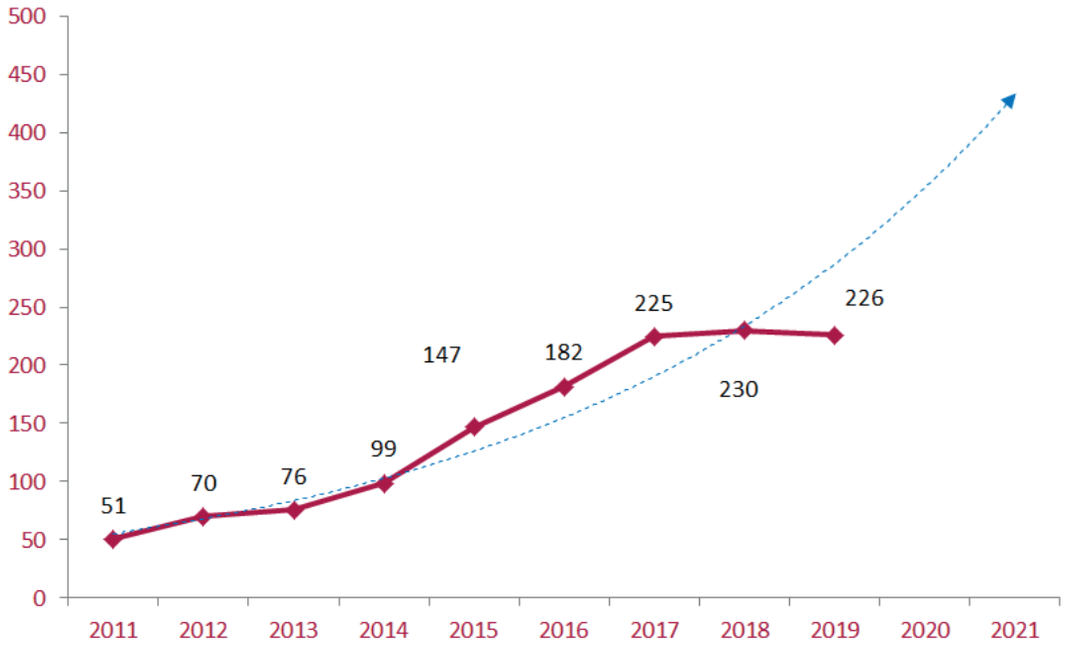

RÉPARTITION DES COPIEURS ET DES IMPRESSIONS PAR SERVICE

Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
ADG	5	42’377	138’591	180’968
BaDoLoC	2	17’443	24’353	41’796
CJS	12	59’460	65’496	124’956
ECS	10	93’261	112’168	205’429
FIN	2	24’725	172’813	197’538
GUDD	3	16’592	16’822	33’414
RH	2	4’842	38’131	42’973
SDIS	3	8’344	20’865	29’209
SDOL	1	39’000	29’467	68’467
SIR	1	5’235	4’187	9’422
SPOP	2	31’775	71’852	103’627
TRA	1	28’728	31’407	60’135
URBA	2	21’207	19’596	40’803
Totaux	**46**	**392’989**	**745’748**	**1’138’737**

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DU SUPPORT

Service	Incidents	Demandes	Totaux
ADG	224	185	409
BaDoLoC	79	102	181
Conseil	11	80	91
CJS	158	221	379
ECS	136	147	283
FIN	96	82	178
GUDD	91	91	182
RH	54	65	119
SDIS	8	16	24
SDOL	45	76	121
SIR	54	783	837
SPOP	81	35	116
TRA	81	51	132
URBA	71	58	129
Totaux	**1'189**	**1'992**	**3'181**

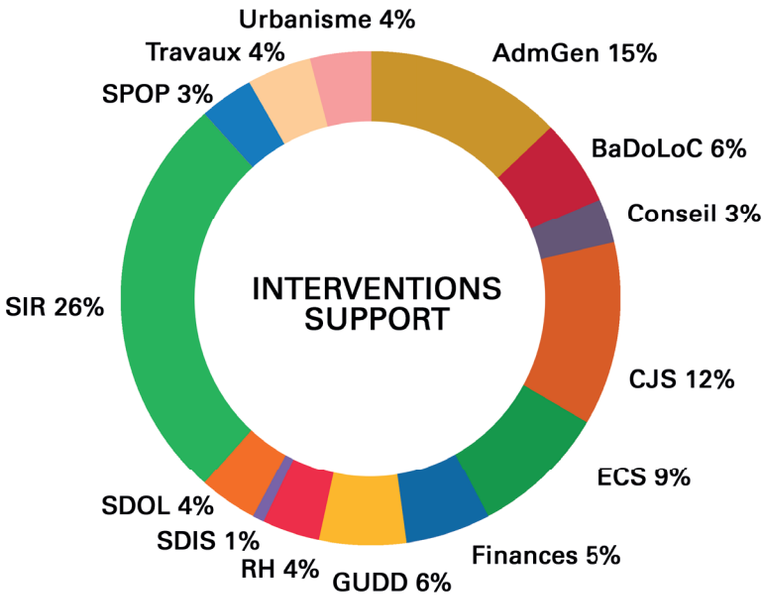

SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

Enregistre

- Annonces d'arrivée et de départ
- Changements d'adresse et d'état civil
- Demandes de carte d'identité suisse
- Demandes de permis de séjour / d'établissement
- Déclarations de garantie
- Décès

Délivre

- Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
- Attestations de vie
- Actes de mœurs

Notifie

- Les décisions du Service cantonal de la population

NOUVELLES DIRECTIVES

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LEI

La migration ! Un phénomène en constante évolution et qui tient compte des tournants politiques. Depuis janvier 2019, la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) a été renommée loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). Cette nouvelle loi vise à promouvoir l'intégration des étrangers en facilitant l'approche et la volonté de chacun de s'intégrer. Le fait d'assouplir les droits des étrangers incitera à un plus grand nombre d'initiatives et d'intégration.

Outre les critères d'intégration déjà appliqués, les principaux changements sont les exigences linguistiques pour obtenir et renouveler son permis. A relever encore les critères particuliers suivants :

- Réfugiés reconnus et personnes admises à titre provisoire: une autorisation de travail n'est plus nécessaire et un travail indépendant ou salarié peut être exercé partout en Suisse après s'être annoncé auprès des autorités du marché du travail. Ceci dès lors que les conditions salariales et de travail en vigueur dans la région sont respectées.
- Permis C: si les conditions d'intégration ne sont pas remplies, l'autorisation d'établissement peut être retirée et remplacée par une autorisation de séjour (permis B). Cette rétrogradation est associée aux conditions régissant la continuité de résidence en Suisse. Une fois rétrogradée, une autorisation d'établissement ne peut être envisagée qu'après un délai d'attente de 5 ans.
- Regroupement familial: les conjoints de titulaires d'autorisations d'établissement ou de séjour doivent être capables de communiquer dans la langue de leur canton de résidence. Il leur est demandé un niveau A1 à l'oral et si un certificat attestant ces connaissances ne peut être fourni, il faut apporter la preuve d'une inscription à un cours de langue.

Le Service de la Population est le principal acteur communal dans le domaine de la migration et est amené à constamment faire preuve de souplesse et à mettre en œuvre les nouvelles procédures dictées par la Confédération et le Canton.

Toute l'équipe du SPOP a suivi plusieurs formations sur la nouvelle loi dispensées par le Canton ainsi que par l'AVDCH (Association Vaudoise des Contrôles des Habitants).

RÈGLEMENT DES ÉMOLUMENTS

Le nouveau règlement des émoluments est entré en vigueur le 4 mars 2019 sans soulever de problèmes ni d'incidences particulières.

PERMIS FORMAT CARTE DE CRÉDIT

Le Conseil d'Etat a émis un communiqué en date du 5 décembre 2019, précisant qu'il soumettait au Grand Conseil une série de mesures destinées à permettre l'adaptation du Centre de biométrie aux nouvelles normes fédérales. Dès juillet 2021, tous les titres de séjour délivrés aux ressortissants étrangers habitant ou travaillant dans le canton devront être établis sur un support plastique au format carte de crédit et intégrer des données sous forme électronique (photo et signature). Le Centre cantonal de biométrie et des documents d'identité chargé d'établir ce type de documents verra sa fréquentation doubler. En outre, le matériel (cabines de biométrie) devra être changé à la demande de la Confédération. Les dispositions destinées à assurer cette transition représentent un investissement global de CHF 4,66 millions.

ROUMANIE-BULGARIE

La clause de sauvegarde invoquée à l'égard des travailleurs ressortissants de Bulgarie et de Roumanie a cessé de s'appliquer au 31 mai 2019. Dès le 1er juin 2019, les ressortissants de ces deux états bénéficient de la pleine et entière libre circulation des personnes.

STATISTIQUES

Au 31 décembre 2019, la population de Renens compte 20'833 habitants en résidence principale. Elle est composée de 49.75% d'étrangers répartis en 121 nationalités. Après une légère hausse en 2017 (+1,54%) et une légère baisse en 2018 (-1.03%), la population accuse encore un fléchissement cette année (-0.12%).

A noter que si l'on rajoute 319 primo-arrivants en cours de traitement au Canton et 606 habitants en séjour (résidents secondaires), le SPOP administre 21'758 habitants. Par ailleurs, le SPOP a traité 6'648 déménagements; ce qui représente un «turn-over» de 30%.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la Population a exécuté un nombre important de transactions. Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

Transactions par type	Réalisées en 2019
ADRESSES Arrivées, départs, changements d'adresse	7'652
ETAT CIVIL Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles	1'976
CORRECTIONS Suivi des paiements, confidentialité, corrections	60'233
PAPIERS Attestations diverses et demandes de renseignement	14'165
TOTAL	**84'026**
Turn-over des habitants	6'648

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE RENENS

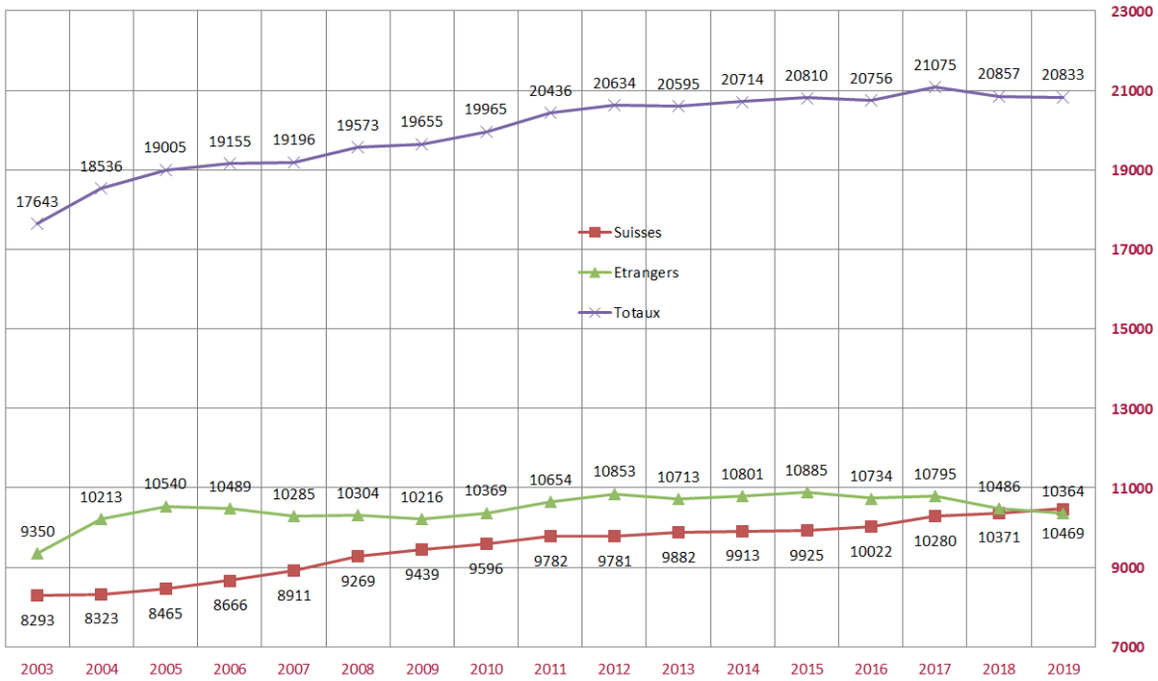

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE

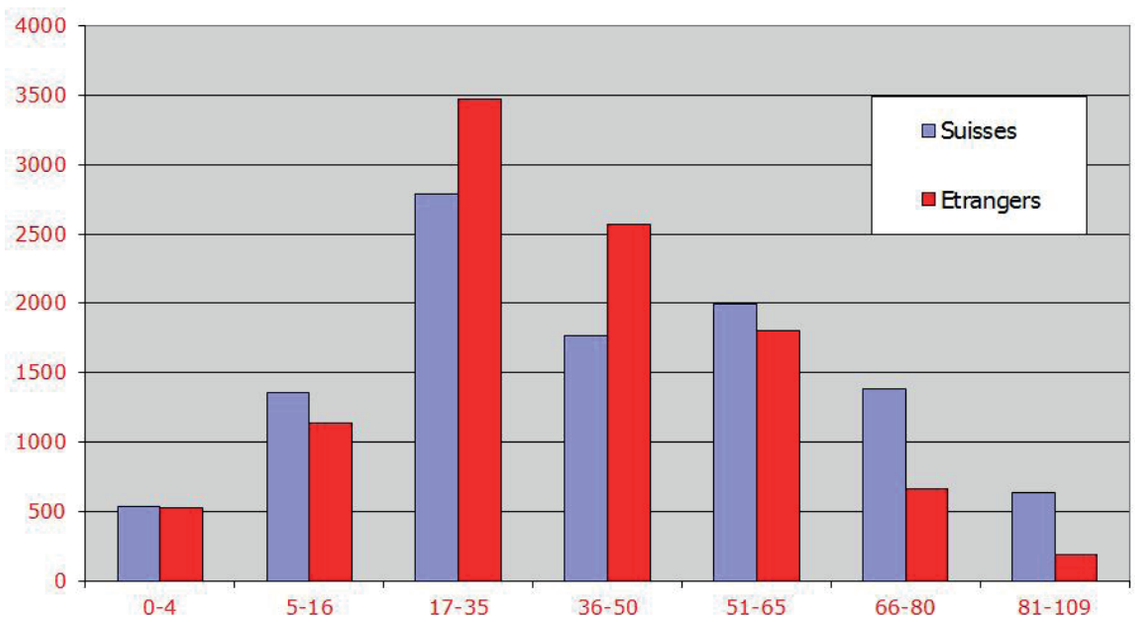

HABITANTS SELON ÉTAT CIVIL

Suisses	Masculin	Féminin	Total
Marié	1’837	1’870	3’707
Célibataire	2’687	2’456	5’143
Divorcé	383	661	1’044
Veuf	99	457	556
Partenariat annulé	3	0	3
En partenariat enregistré	8	8	16
Total Suisses	**5’017**	**5’452**	**10’469**
Marié	2’337	2’160	4’497
Célibataire	2’673	2’125	4’798
Divorcé	384	408	792
Veuf	54	209	263
Partenariat annulé	2	0	2
En partenariat enregistré	6	6	12
Non marié	0	0	0
Total Etrangers	**5’456**	**4’908**	**10’364**
TOTAL	**10’473**	**10’360**	**20’833**

HABITANTS SELON PAYS

Portugal	2’896	13.90%
Italie	1’503	7.21%
France	1’001	4.80%
Espagne	752	3.61%
Kosovo	558	2.68%
Turquie	457	2.19%
Serbie	375	1.80%
Macédoine du Nord	191	0.92%
Bosnie et Herzégovine	167	0.80%
Autres nations	2’464	11.83%
Etrangers	10’364	49.75%
Suisses	10’469	50.25%
TOTAL	**20’833**	**100.00%**

HABITANTS ÉTABLIS

Etablissement CH	7’529	36.14%
Bourgeois CH	2’940	14.11%
Séjour B	3’517	16.88%
Etabli C	6’548	31.43%
Provisoire F	227	1.09%
Courte durée L >= 12 Mois	37	0.18%
Requérant d’asile N	16	0.08%
Diplomate/fonctionnaire avec immunité	5	0.02%
Fonctionnaire sans immunité	3	0.01%
Famille fonct. int.	7	0.03%
Frontalier G >= 12 Mois	4	0.02%
TOTAL	**20’833**	**100.00%**

HABITANTS EN SÉJOUR

Séjour hebdomadaire	490	34.24%
Séjour annuel	0	0.00%
Suisse non résident	35	2.45%
Courte durée L <= 4 Mois	28	1.96%
Courte durée L > 4 à < 12 Mois	53	3.70%
Frontalier G non résident	506	35.36%
Primo-arrivants	319	22.29%
TOTAL	**1’431**	**100.00%**

PROVENANCE DES HABITANTS

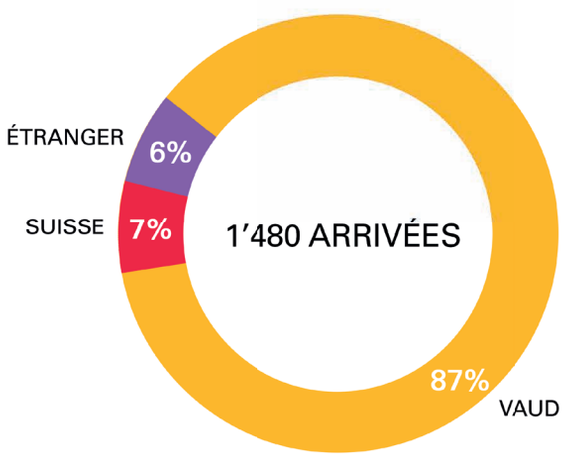

DESTINATION DES HABITANTS

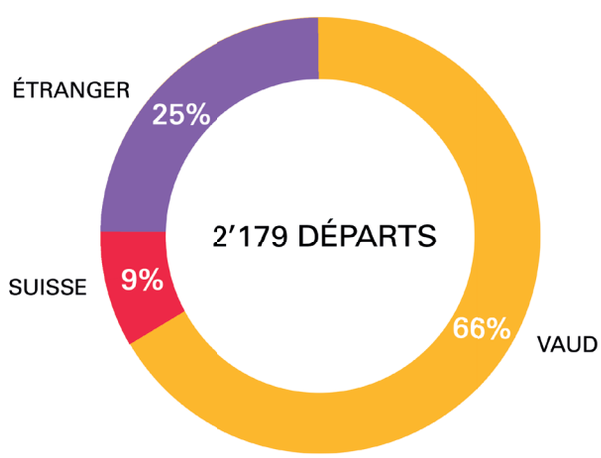

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LE DISTRICT
STAT-VAUD 31.12.2018

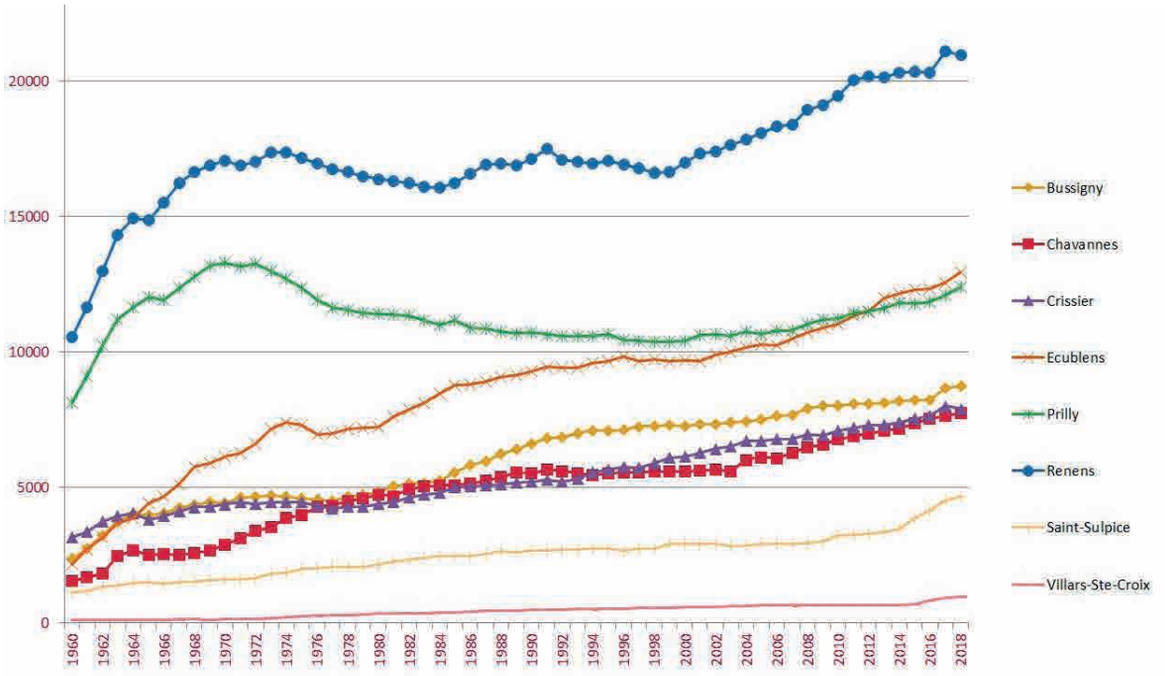

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES «GRANDES VILLES» SANS LAUSANNE
STAT-VAUD 31.12.2018

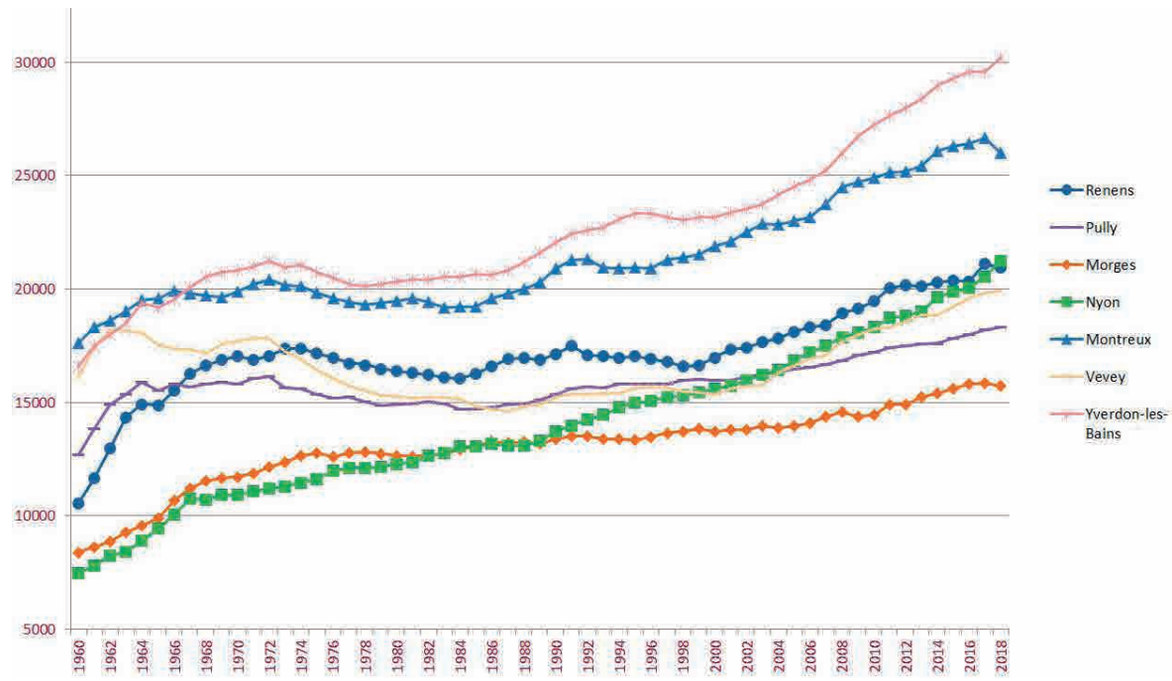

RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉSIDENTE ÉTRANGÈRE PAR NATION EN 2019

Nationalité	H	F	Total	Nationalité	H	F	Total
Afghanistan	40	14	54	Kazakhstan	0	2	2
Afrique du Sud	1	0	1	Kenya	1	1	2
Albanie	7	11	18	Kosovo	285	273	558
Algérie	21	17	38	Lettonie	3	1	4
Allemagne	42	36	78	Liban	27	8	35
Angola	16	17	33	Libéria	0	1	1
Argentine	2	5	7	Libye	2	0	2
Arménie	4	10	14	Liechtenstein	1	0	1
Australie	2	8	10	Lituanie	3	5	8
Autriche	6	7	13	Luxembourg	7	7	14
Bangladesh	1	0	1	Macédoine du Nord	89	102	191
Bélarus	0	1	1	Madagascar	6	1	7
Belgique	30	22	52	Malaisie	3	1	4
Bénin	4	1	5	Maroc	25	42	67
Bolivie	4	5	9	Maurice	6	5	11
Bosnie et Herzégovine	87	80	167	Mauritanie	3	3	6
Botswana	1	0	1	Mexique	6	6	12
Brésil	42	115	157	Moldova	1	4	5
Bulgarie	33	19	52	Monaco	0	1	1
Burundi	2	1	3	Mongolie	0	6	6
Cabo Verde	17	16	33	Monténégro	1	2	3
Cambodge	1	1	2	Myanmar	0	1	1
Cameroun	16	21	37	Nicaragua	3	1	4
Canada	11	12	23	Niger	1	2	3
Chili	47	33	80	Nigéria	3	1	4
Chine	53	59	112	Pakistan	6	14	20
Chypre	0	1	1	Paraguay	0	5	5
Colombie	9	19	28	Pays-Bas	13	8	21
Congo (Brazzaville)	1	3	4	Pérou	12	22	34
Congo (Kinshasa)	37	42	79	Philippines	3	4	7
Corée (Sud)	4	12	16	Pologne	23	24	47
Costa Rica	2	2	4	Portugal	1'549	1'347	2'896
Côte d'Ivoire	8	6	14	Rép. dominicaine	4	8	12
Croatie	21	20	41	Roumanie	29	58	87
Cuba	1	2	3	Royaume-Uni	26	16	42
Danemark	1	0	1	Russie	19	20	39
Égypte	10	2	12	Rwanda	2	0	2
El Salvador	1	0	1	Sans papiers	3	3	6
Équateur	36	53	89	Sao Tomé-et-Principe	0	1	1
Érythrée	56	56	112	Sénégal	7	5	12
Espagne	427	325	752	Serbie	175	200	375
États-Unis	10	11	21	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
Éthiopie	7	6	13	Singapour	0	1	1
Finlande	6	7	13	Slovaquie	7	8	15
France	579	422	1'001	Slovénie	7	7	14
Gambie	2	0	2	Somalie	17	14	31
Ghana	1	0	1	Sri Lanka	36	31	67
Grèce	13	11	24	Suède	4	7	11
Guinée	7	2	9	Syrie	39	31	70
Guinée-Bissau	1	3	4	Taïwan (Taipei chinois)	0	1	1
Haïti	1	1	2	Tchad	0	1	1
Hongrie	12	15	27	Tchéquie	3	5	8
Inconnu	0	2	2	Thaïlande	3	13	16
Inde	35	28	63	Togo	15	13	28
Indonésie	1	0	1	Tunisie	38	45	83
Irak	11	12	23	Turquie	244	213	457
Iran	27	17		Ukraine	11	13	24
Irlande	2	2		Uruguay	0	1	1
Israël	1	0	1	Venezuela	0	1	1
Italie	840	663	1'503	Vietnam	17	27	44
Japon	6	9	15	**TOTAUX**	**5'456**	**4'908**	**10'364**
Jordanie	1	0	1	**121 nationalités**			

POLICE
OUEST LAUSANNOIS
POLICE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Prestations sécuritaires pour le district de l'Ouest lausannois
- Appui aux services pour les réponses aux interventions du Conseil communal
- Police secours (patrouilles, service d'ordre lors des manifestations, enregistrement des plaintes, etc.)
- Police de proximité (unités territoriales, unité trafic, prévention)
- Police administrative (amendes d'ordre, procédure pénale)
- Police du commerce (remise et gestion des licences et autorisations, application de la LADB et de la LAE)
- Rapports de renseignement sur les candidats à la naturalisation

POINT FORT 2019

- Mise en œuvre du projet Regio

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE Ouest lausannois

INTRODUCTION

Les éléments rapportés ici constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

COMITÉ DE DIRECTION ET CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseiller municipal en charge de représenter la Commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2019, il a participé aux 13 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2019 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de neuf, soit Mmes Rosana Joliat, Milica Maksimovic, Maria Rodriguez et Suzanne Sisto-Zoller et MM. Maximilien Anhorn, François Delaquis, Gérard Duperrex, Jeton Hoxha et Pascal Waeber. A noter que Mme Rosana Joliat devra être assermentée lors de la prochaine séance du Conseil intercommunal en 2020.

RÉPONDANT COMMUNAL

Pour Renens, le répondant communal est le premier-lieutenant Christian Hautle. Il a rencontré le Municipal de la Sécurité publique et le Secrétaire Municipal au rythme d'une séance par semaine, pour échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques concernant tant la Ville de Renens que la POL. En plus des réponses que le répondant communal a apportées à des objets du Conseil communal, il a participé au COPIL de l'Observatoire de la sécurité. Les questions liées aux aspects de la mobilité ont été traitées plus directement avec le collaborateur en charge à l'Unité trafic de la POL.

Les différentes séances ont permis de traiter de nombreux dossiers et de remonter des informations sur les différents évènements qui se sont déroulés sur le territoire communal.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj Frédéric Schaer.

PRINCIPALES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'APPROCHE EN RÉSOLUTION DE PROBLÈMES SUR LE TERRITOIRE DE RENENS

Dans le cadre du projet Regio, les Unités territoriales se sont rapprochées du personnel du poste de la gendarmerie de Renens ainsi que des répondants de proximité qui œuvrent sur l'ensemble du territoire vaudois. Les premières discussions constructives ont permis d'échanger sur plusieurs méthodes de travail, dont l'activité en lien avec l'approche en résolution de problèmes.

Depuis plusieurs années, le personnel des Unités territoriales exploite la méthode «SARA» (Situation – Analyse – Réponse – Analyse) qui est enseignée à l'Académie de police de Savatan. Convaincus par la méthode utilisée par nos collègues gendarmes, soit «SMARE» (Situation – Mesures transitoires – Analyse – Réponse – Evaluation), les collaborateurs des Unités territoriales l'ont adoptée en 2019. Ce procédé donne l'avantage de réfléchir dès le début de la prise en charge de la problématique sur les premières mesures qui peuvent être mises en place pour lutter contre un phénomène récurrent.

En 2019, l'Unité territoriale a traité différentes affaires en approche en résolution de problème. Ci-après quelques chiffres en lien avec Renens :

PROVENANCE DES DEMANDES	Totaux
ASSOCIATION DE QUARTIER	0
AUTORITES COMMUNALES	3
ASSISTANT DE SECURITE PUBLIQUE	1
CET	0
COMMERCANTS	0
POLICE SECOURS	8
GENDARMERIE	1
INFO CITOYEN	8
JUSTICE DE PAIX	0
PREFET	0
SPONTANE	0
AUTORITES SCOLAIRES	0
POLICE DES TRANSPORTS	0
ETAT-MAJOR POL	0

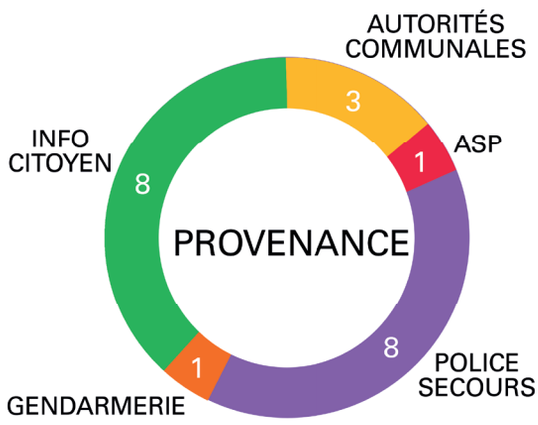

TYPOLOGIE SMARE	Totaux
Animal	0
Circulation routière	3
Conflit de voisinage	10
Conflit familial	0
Dommages à la propriété	0
Evaluations et conseils	0
Incivilités	0
Litige	1
Mendicité	0
Nuisances sonores	0
Quérulents	2
Sentiment d'insécurité	2
Stationnement	0
Nuisances diverses	0

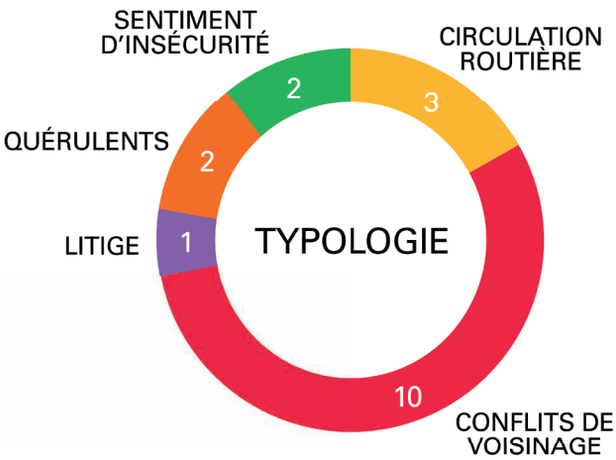

CONCILIATION

SERVICE DE LA SIGNALISATION

En 2019, le service est intervenu à 32 reprises à Renens à la suite d'accidents de la circulation. 262 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre du chantier de la gare, l'élargissement du passage inférieur de la rue du Léman, la pose de collecteurs et du chauffage à distance à l'avenue de Florissant et environs, le Pont-Bleu, le quartier d'habitations Simplon Parc ainsi que l'amélioration du réseau de fibre optique. Les policiers sont également intervenus lors de 28 manifestations, dont 1020 Run et la Fête nationale du 1er août. Enfin, 297 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

STATISTIQUES POUR RENENS

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

POLICE PROXIMITÉ

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	82
		Véhicules contrôlés	35'782
		Véhicules en infraction	2'504
		% d'infractions	7.00%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	99
		Véhicules contrôlés	4'870'310
		Véhicules en infraction	7'237
		% d'infractions	0.15%
	Signalisation	Interventions	619

POLICE ADMINISTRATIVE

Commission de police	Audiences		17
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	881
		Domaine public	2'044
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	9'827
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	PV d'audition SPOP	3
		Rapports SPOP	1
		Naturalisations ordinaires	96
		Solde année précédente	21
		En attente de rédaction	20
Notifications	Commandements de payer reçus		2'204
	Mandats reçus		106
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles : 498	Janvier	32
		Février	38
		Mars	57
		Avril	58
		Mai	56
		Juin	61
		Juillet	17
		Août	29
		Septembre	30
		Octobre	26
		Novembre	47
		Décembre	47
	Activités itinérantes (stands divers, collectes, ventes diverses, flyers)		180

**Une ordonnance pénale fait notamment suite à :*
- *une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)*
- *une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)*
- *toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.*

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

OBSERVATOIRE
DE LA SECURITE

Le Comité directeur est actuellement composé de 9 personnes, soit Mmes et MM. Olivier Golaz, municipal Informatique-Population-Sécurité publique, Myriam Romano-Malagrifa, municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Karine Clerc, municipale Enfance-Cohésion sociale, Michel Veyre, secrétaire municipal, Georges Chevallaz, chef du Service Enfance-Cohésion sociale, Carole Camandona, doyenne Etablissement secondaire, Alain Peneveyre, chef du Service Gestion urbaine-Développement durable, Nicolas Perelyguine, délégué à la jeunesse (jusqu'en mai 2019), remplacé par David Burnier, Travailleur social de Proximité au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Christian Hautle, répondant POL pour la Commune de Renens.

Le Comité s'est réuni à trois reprises en séance plénière en 2019, durant lesquelles il a traité les thèmes suivants :

- Le climat général qui règne au sein de l'Etablissement secondaire du Léman et les dérives possibles des réseaux sociaux chez les jeunes ;
- L'utilisation inappropriée des espaces publics dans la ville ;
- Les nuisances sonores au centre-ville ;
- Le harcèlement et la violence dans les établissements scolaires de Renens. La réalisation d'une étude de terrain sur cette thématique a été évoquée pour 2020 ;
- La nécessité de poser des caméras de surveillance dans la passerelle Rayon Vert ou à la gare de Renens ;
- La possibilité d'organiser un info-lunch à destination des employés communaux, des écoles et des associations partenaires de la ville sur la thématique de l'égalité (celui-ci a eu lieu le 14 novembre 2019) ;
- Les déprédations dans les préaux scolaires ;
- L'organisation d'un forum public en 2020.

Une séance spéciale a été dédiée à la violence conjugale ; la déléguée du bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) a présenté toutes les associations et procédures existantes sur cette thématique. Elle a également exposé l'ensemble des démarches entreprises actuellement par le bureau sur la thématique de l'égalité.

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DU SDIS-MALLEY PRILLY-RENENS

L'intégralité du document est consultable à l'administration communale.

COMPOSITION DE L'ETAT-MAJOR AU 1ER JANVIER 2019

Maj.	STRAUSS Patrick	Commandant et Officier technique
Cap.	GERARDI Renata	Quartier-Maître
Cap.	RODRIGUES Ivo	Chef instruction
Cap.	TIECHE Nicolas	Chef matériel
Cap.	GANDINI Didier	Chef DPS
Cap.	RELVA André	Chef DAP

EFFECTIFS DU SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1er janvier 2019	48	75	123
Recrutement 2019	13	14	27
Mouvements (arrivées + départs)	-15	-20	-35
Effectif au 31 décembre 2019	46	69	115

INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 234 reprises en 2019, 92 interventions à Prilly, 133 à Renens et à 9 reprises en renfort sur d'autres communes.

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarmes automatiques	25	37	0	62
Feux extérieurs	13	14	0	27
Inondations	17	33	6	56
Feux	15	14	3	32
Ascenseurs bloqués	8	17	0	25
Techniques	11	15	0	26
Sauvetages	2	3	0	5
Pollutions	0	0	0	0
Divers	1	0	0	1
Total	**92**	**133**	**9**	**234**

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'853 heures d'intervention pour un total de 1'370 intervenants.

INSTRUCTION

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres, ce qui représente 6'772 heures d'exercices, toutes sections confondues.

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 2 novembre sur la place du Marché à Prilly. Cette présentation a été précédée le matin de démonstrations sous la forme de 5 postes auxquels le public pouvait participer.

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2019, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 173 reprises à ces cours pour un total de 261 jours de formation. Les recrues incorporées en 2019 ont suivi 2 jours de formation de base.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers le samedi 4 mai à Chéserex. 5 équipes ont concouru dans la catégorie gymkhana, une équipe dans la catégorie sauvetage sous appareil de protection respiratoire, ainsi qu'une équipe dans la catégorie tonne-pompe.

BILAN DES PERSPECTIVES 2019

Les résultats des perspectives prévues pour l'année 2019 sont les suivants :

- Optimiser le service opérationnel en s'appropriant le nouveau système d'alarme en utilisant ses avantages tout en se familiarisant avec ses contraintes.
  >Le bilan est positif avec une meilleure vue des moyens à disposition en utilisant les plannings individuels. Ce bilan peut être amélioré en tachant d'augmenter le nombre d'heures de disponibilité de chacun.
- Promouvoir le développement et la prise de responsabilité des plus jeunes en s'appuyant sur l'expérience des «anciens».
  >Le résultat est atteint, de nombreux postes ont été pourvus à des sous-officiers qui remplissent pleinement leur rôle.
- L'intégration des nouveaux membres du DPS suite à la réorganisation du SDIS avec les 2 DPS regroupant l'entier du personnel intervenant dès la 2e année d'incorporation, les 2 DAP n'étant plus que composés de personnel en cours de formation la 1re année.
  >Le résultat est atteint, les nouveaux membres DPS sont intégrés et le changement est acquis. En 2020, le SDIS passera à 4 soirs d'exercices pour optimiser le fonctionnement.
- Travailler sur la motivation du personnel plus que sur un système de sanction tout en donnant un cadre de travail et des obligations claires.
  >Le résultat est atteint, le suivi du changement par les responsables DPS a permis de comprendre sans sanctionner les refus de départ de façon à adapter le mode de fonctionner. Le cadre clair a été suivi amenant 10 personnes à quitter le SDIS car elles n'ont pu fournir aucune disponibilité pour les alarmes.
- L'amélioration du service technique pour le traitement et le suivi des dossiers de mise à l'enquête dans le cadre du périmètre des responsabilités du SDIS.
  >Le bilan est positif car les mises à l'enquête ont pu être suivies mais les horaires de travail pour ces tâches sont difficilement compatibles avec du volontariat, la gestion du suivi des clés d'accès aux bâtiments et des plans d'intervention doit également trouver une solution pérenne.
- Collaborer avec les partenaires feux bleu et institutionnels afin de garantir la meilleure sécurité possible aux concitoyens des différentes communes tout en préservant le respect mutuel.
  >Le résultat est atteint.
- Sous la responsabilité des Municipaux en charge du SDIS, une réflexion a été engagée en 2019 : elle concerne l'appui administratif supplémentaire qui devrait permettre au SDIS de faire face aux obligations légales et d'organisation qui lui sont dévolues.

TONNE-POMPE
2000 L
MAN

©SPSL/EJ

Ouvrez-vous à la vie.
La nouvelle Opel Meriva.
Propriété privée

Enfance

Cohésion sociale

Directrice
Karine Clerc, Municipale

Chef de service
Georges Chevallaz

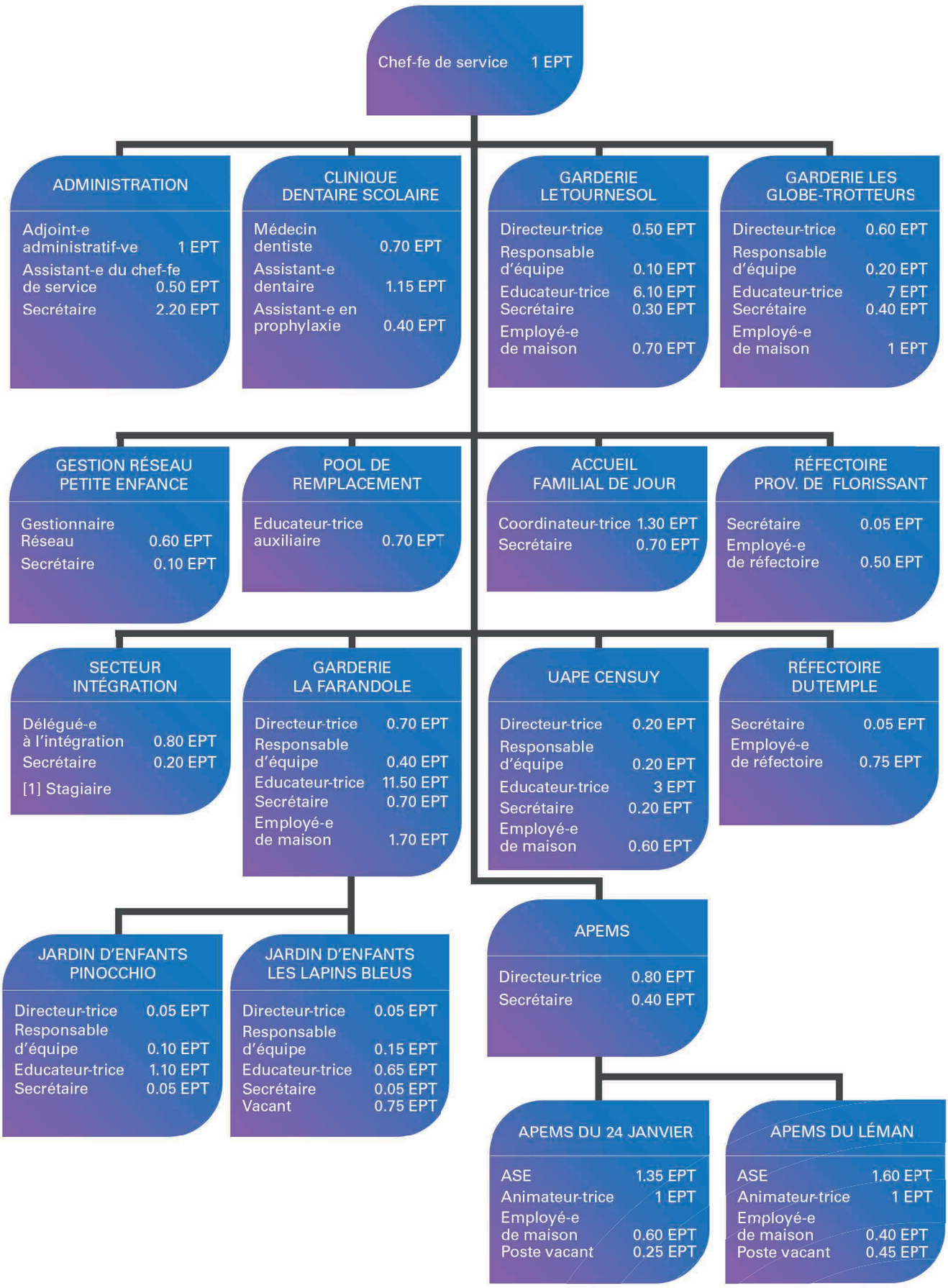
Chef-fe de service 1 EPT
ADMINISTRATION
Adjoint-e administratif-ve 1 EPT
Assistant-e du chef-fe de service 0.50 EPT
Secrétaire 2.20 EPT
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE
Médecin dentiste 0.70 EPT
Assistant-e dentaire 1.15 EPT
Assistant-e en prophylaxie 0.40 EPT
GARDERIE LE TOURNESOL
Directeur-trice 0.50 EPT
Responsable d'équipe 0.10 EPT
Educateur-trice 6.10 EPT
Secrétaire 0.30 EPT
Employé-e de maison 0.70 EPT
GARDERIE LES GLOBE-TROTTEURS
Directeur-trice 0.60 EPT
Responsable d'équipe 0.20 EPT
Educateur-trice 7 EPT
Secrétaire 0.40 EPT
Employé-e de maison 1 EPT
GESTION RÉSEAU PETITE ENFANCE
Gestionnaire Réseau 0.60 EPT
Secrétaire 0.10 EPT
POOL DE REMPLACEMENT
Educateur-trice auxiliaire 0.70 EPT
ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
Coordinateur-trice 1.30 EPT
Secrétaire 0.70 EPT
RÉFECTOIRE PROV. DE FLORISSANT
Secrétaire 0.05 EPT
Employé-e de réfectoire 0.50 EPT
SECTEUR INTÉGRATION
Délégué-e à l'intégration 0.80 EPT
Secrétaire 0.20 EPT
[1] Stagiaire
GARDERIE LA FARANDOLE
Directeur-trice 0.70 EPT
Responsable d'équipe 0.40 EPT
Educateur-trice 11.50 EPT
Secrétaire 0.70 EPT
Employé-e de maison 1.70 EPT
UAPE CENSUY
Directeur-trice 0.20 EPT
Responsable d'équipe 0.20 EPT
Educateur-trice 3 EPT
Secrétaire 0.20 EPT
Employé-e de maison 0.60 EPT
RÉFECTOIRE DU TEMPLE
Secrétaire 0.05 EPT
Employé-e de réfectoire 0.75 EPT
JARDIN D'ENFANTS PINOCCHIO
Directeur-trice 0.05 EPT
Responsable d'équipe 0.10 EPT
Educateur-trice 1.10 EPT
Secrétaire 0.05 EPT
JARDIN D'ENFANTS LES LAPINS BLEUS
Directeur-trice 0.05 EPT
Responsable d'équipe 0.15 EPT
Educateur-trice 0.65 EPT
Secrétaire 0.05 EPT
Vacant 0.75 EPT
APEMS
Directeur-trice 0.80 EPT
Secrétaire 0.40 EPT
APEMS DU 24 JANVIER
ASE 1.35 EPT
Animateur-trice 1 EPT
Employé-e de maison 0.60 EPT
Poste vacant 0.25 EPT
APEMS DU LÉMAN
ASE 1.60 EPT
Animateur-trice 1 EPT
Employé-e de maison 0.40 EPT
Poste vacant 0.45 EPT

ENFANCE - COHÉSION SOCIALE

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
- Planification de l'accueil collectif
- Gestion de l'accueil familial de jour
- Mise en œuvre de la politique des aînés
- Direction des activités de la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
- Gestion du programme mini-PIC
- Remise des prestations sociales communales

POINTS FORTS 2019

- Etablissement d'une nouvelle convention-cadre pour le Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
- Ouverture d'un réfectoire provisoire de 24 places au Collège de Florissant dès la rentrée 2019
- Création de 10 places préscolaires supplémentaires à la garderie Le Tournesol dès la rentrée 2019
- Adhésion de la Ville de Renens au réseau suisse des villes-amies des aînés
- Information sur les nouvelles exigences de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) en matière de maîtrise du français

SERVICE ENFANCE-COHÉSION SOCIALE (ECS)

ENFANCE

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DE RENENS-CRISSIER

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit : l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2019, ses membres et partenaires sont :

- Les Communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- La Fondation de la Roue enchantée (entreprise Bobst)
- L'association du Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre 2019, le réseau compte 808 places qui se répartissent comme suit :

NOMBRE DE PLACES DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU RÉSEAU RENENS-CRISSIER					
Structures d'accueil	**présco-laire**	**UAPE**	**APEMS**	**Accueil familial**	**Total structure**
Crèche le Tournesol	27				27
Globe-Trotteurs	34				34
Baumettes	27				27
Garderie Farandole	37	30			67
Ste-Famille	27	24			51
UAPE Censuy		24			24
APEMS Léman			48		48
APEMS 24-Janvier			48		48
Accueil familial Renens				262	262
Sous-total à Renens	**152**	**78**	**96**	**262**	**588**
La Roue Enchantée, Mex	22				22
Les P'tits Mômes, Crissier	44				44
UAPE Préfontaine, Crissier		24			24
APEMS de la Vernie, Crissier			60		60
Accueil familial Crissier				70	70
Total types d'accueil	**218**	**102**	**156**	**332**	**808**

2019 marque les 10 ans d'existence du Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier. De nombreux projets ont abouti, notamment l'établissement d'une nouvelle convention-cadre entre les Communes de Renens et Crissier régissant le fonctionnement et l'organisation du Réseau. En parallèle, une convention de partenariat a été signée avec chacun des partenaires du Réseau. Une révision des directives de tous les types d'accueil qu'il propose a aussi été réalisée.

En termes de développement informatique, un système de refacturation est effectif depuis le 1er janvier 2019. Ce nouvel outil permet de modifier les revenus des parents à la date à laquelle les revenus ont changé, qu'il s'agisse d'une hausse ou d'une baisse, offrant de ce fait un traitement équitable.

La FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants, reste un partenaire incontournable des réseaux. En 2019, elle a validé sans conditions le dossier de reconnaissance 2020-2025 du Réseau, assurant ainsi l'obtention de subventions sur la même période.

La modification des modalités de subventionnement des jardins d'enfants par la FAJE a permis au Réseau d'établir des conventions avec l'association du jardin d'enfants de Florissant et avec le jardin d'enfants communal de Crissier, leur octroyant par ce biais des subventions à hauteur de CHF 48'000.-.

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR
Renens-Crissier

Pour ses 10 ans, le Réseau a souhaité soigner sa communication et fait appel à une agence de communication pour développer son identité graphique et créer un logo à son effigie. En parallèle, un site internet permettant aux parents de trouver toutes les informations sur l'accueil des enfants sur le territoire de Renens-Crissier a été mis en ligne.

L'enfant restant au centre des préoccupations, la charte de l'accueil de jour de l'enfance préalablement établie par les structures d'accueil de Renens a été adoptée par les partenaires du Réseau et traduite en 8 langues, afin d'être accessible et compréhensible par toute la population du territoire Renens-Crissier.

LISTE D'ATTENTE CENTRALISÉE DU RÉSEAU

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire en une seule fois à toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable en ligne par les parents.

À fin décembre 2019, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 280 enfants, correspondant à 185 places, répartis comme suit :

- 213 enfants en âge préscolaire, correspondant à 140 places
- 67 enfants en âge parascolaire, correspondant à 45 places

Pour 165 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée durant l'année aux parents dans les délais qu'ils demandaient.

La gestionnaire de réseau explore des pistes avec les parents, tant dans le réseau (flexibilité des horaires et/ou dans le mode d'accueil de la demande), qu'à l'extérieur, en fonction de leurs conditions particulières : situation familiale, financière, professionnelle, réseau familial, ami, communauté. Cela peut passer par l'inscription dans une garderie privée, une nounou à domicile, une grand-maman, une diminution ou une adaptation du temps de travail. C'est souvent un panachage de ces différentes solutions de «secours» qui comble l'absence de place.

COORDINATION DES STRUCTURES DE L'ENFANCE

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaires, parascolaires et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de favoriser les synergies.

Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

THÈMES, LIENS INTERGARDERIES

Comme chaque année, les équipes éducatives des lieux d'accueil du groupe Partenaires Petite Enfance de Renens ont organisé des visites inter-garderies avec les enfants. Le «fil rouge» qui relie les différents lieux d'accueil a été «explorer l'environnement» jusqu'à l'été, puis «l'enfant dans la cité». Ce dernier thème a fait l'objet d'une conférence à la Salle de spectacles de Mme Florence Godoy, déléguée à l'enfance de la Ville de Lausanne. Le film «Pousses urbaines» a été présenté et a donné lieu à des échanges en petits groupes.

Diverses activités de motricité, de découverte, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été proposées : dans les parcs de Renens, à la gare, à la bibliothèque, au bord du lac, au marché. Afin de favoriser les liens avec les parents, plusieurs activités et rencontres ont été organisées avec eux : «jardins aux chansons», «jardin aux livres», goûters du monde ou encore goûters d'anniversaire.

ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE

CRÈCHE LE TOURNESOL

Durant l'année 2019, 40 enfants âgés de 4 mois à 3 ans ont été accueillis au Tournesol dont 14 fratries au sein du réseau. 22 d'entre eux fréquentaient déjà le Tournesol en 2018. 14 nationalités étaient représentées. Le revenu moyen des parents était de CHF 10'128.-.

Cette année a été marquée par la création d'un groupe de 10 Moyens (enfants de 2 ans et demi à 5 ans) en août, dans le cadre de l'agrandissement prévu pour 2020. L'équipe éducative a eu l'occasion de visiter le chantier du futur Tournesol afin de pouvoir travailler sur le projet pédagogique et les aménagements des nouveaux locaux.

Le bien-être de l'enfant et le développement de son autonomie ont été au cœur des réflexions pédagogiques. L'aménagement de l'espace a été réfléchi pour répondre au mieux à ces objectifs.

Deux réunions de parents ont été proposées : l'une sur le thème de l'activité autonome de l'enfant animée par Mme Paola Biancardi, directrice de garderie et chargée de cours à l'EESP, l'autre sous la forme d'une réunion d'informations pour les parents dont les enfants ont changé de groupe.

Plusieurs personnes en formation ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi de praticiennes-formatrices : deux stagiaires de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), deux apprenties assistantes socio-éducatives, quatre jeunes venus découvrir le métier d'éducateur de l'enfance durant une semaine. De plus, deux personnes ont bénéficié d'un programme d'emploi temporaire (PET) dans le métier d'intendance au Tournesol.

CRÈCHE GARDERIE LES GLOBE-TROTTEURS

66 enfants issus de 62 familles ont bénéficié des 34 places d'accueil de la garderie. Le revenu moyen des parents était de CHF 8'032.-.

Cette année a été marquée par le départ de la directrice le 31 août 2019. La direction ad intérim a été assurée jusqu'à la fin de l'année par la directrice du Tournesol. L'équipe a su démontrer une excellente cohésion et un investissement constant au sein de la garderie malgré ce départ.

La créativité fait partie d'une valeur essentielle aux Globe-Trotteurs et elle est exploitée sur différents supports afin d'éveiller les sens et stimuler l'expression libre de l'enfant. Les marionnettes ainsi que des créations en forêt «Land Art» ont répondu à cet objectif.

Comme chaque année, un parent a participé à deux repas en tant que testeur pour le label «Fourchette verte».

L'apprentie a entamé sa 3e année d'apprentissage et 3 stagiaires de l'ESEDE sont venus faire un stage de formation pratique.

L'équipe éducative des Globe-Trotteurs a bénéficié d'une journée pédagogique sur le thème des premiers signes, outil favorisant la communication avec les enfants qui n'ont pas encore la parole. Une formation en ergonomie a également été proposée à l'ensemble de l'équipe.

UAPE DU CENSUY

47 enfants ont bénéficié des 24 places d'accueil (30 à midi) de l'UAPE du Censuy. Le revenu moyen des parents était de CHF 9'130.90.

L'UAPE est un lieu d'accueil pour les familles. C'est aussi, pour les enfants, un endroit favorisant leur développement et l'intégration dans notre société.

Dans cet esprit, l'équipe éducative a proposé, tout au long de l'année, des activités extrêmement diverses: sorties hebdomadaires en forêt par tous les temps, exploration des places de jeux de la région, visites régulières à la bibliothèque et à la ludothèque, découverte de musées, expédition de découverte du métier de pompier, visite du festival Lausanne Lumières à la nuit tombante, fête déguisée d'Halloween ou pyjama-party.

Les locaux ont été investis différemment avec l'aménagement d'une nouvelle table de repas, permettant de rendre ce moment plus convivial pour les écoliers. La participation active des enfants est toujours encouragée et valorisée. Une boîte à livres, créée avec les enfants, a été mise à disposition des familles.

Depuis la fin de l'été, l'UAPE bénéficie d'un nouvel espace extérieur sous la forme d'un terrain qui permet déjà aux enfants de vivre régulièrement des expériences en lien avec la nature et l'environnement. Ce lieu est source d'inspiration et supportera de nouveaux projets, qui se concrétiseront avec le retour des beaux jours, comme la création d'un potager pédagogique.

Les liens avec la garderie des Globe-Trotteurs restent privilégiés et les équipes éducatives de ces deux lieux ont partagé des moments réflexifs, une formation d'approche de la langue des signes et une fête de l'été. Ces liens, qui existent également avec les APEMS, créent un sentiment d'unité institutionnelle et permettent aux enfants et aux familles d'aborder avec plus de sérénité les transitions entre la vie préscolaire et les premières années d'école.

GARDERIE – UAPE LA FARANDOLE

En 2019, la Farandole a accueilli 116 enfants à temps partiel ou à temps plein, de 26 nationalités différentes: 54 enfants dans les secteurs nurserie, trotteurs et moyens et 62 enfants en secteur UAPE-jeunes écoliers. Le revenu moyen des parents était de CHF 8'700.-.

A la Farandole, l'année 2019, c'est environ 900 lessives, 1'500 lave-vaisselles, 750 kg de fruits, 500 lits bébés à faire, 680 trajets d'école avec 20-36 écoliers, 4'000 cafés, 550 m^2 aspirés et désinfectés 220 fois.

C'est aussi de nombreux moments vécus avec les familles. Les moments parents-enfants en **nurserie** permettent aux parents d'observer leurs enfants en collectivité, de partager leurs soucis, de créer un réseau de pairs, de découvrir le travail des éducatrices. La soupe à la forêt des **moyens** permet de se rassembler, pour chanter, pour découvrir la richesse de la forêt des Biondes. La course au trésor des familles d'**écoliers** s'est déroulée pieds dans l'eau, yeux grands ouverts. Le brunch des familles a rassemblé petits et grands pour déguster crêpes et gaufres «maison», produits du marché et découvrir le montage photos montrant la vie de la Farandole. Les thés

de fin d'année pour bricoler et s'amuser. Tous ces moments sont précieux pour créer des passerelles garderie-familles, pour permettre aux enfants de faire découvrir leur quotidien à leurs parents et pour partager des moments de convivialité.

Les équipes de la Farandole ont accompagné plusieurs enfants en situation particulière dans des mesures d'intégration-inclusion. Ce travail demande du professionnalisme et de la réflexion afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place sans prétériter les autres. Fin 2019, la Farandole a accueilli le PEP, partenaire enfance et pédagogie, pour une soirée de formation sur la thématique «S'intégrer en collectivité, pas si simple».

En tant qu'entreprise formatrice, la Farandole a accompagné :

- son apprentie ASE 2e année ;
- une éducatrice en formation HES, haute école spécialisée en travail social ;
- deux stagiaires de longue durée en vue d'un CFC d'assistante socio-éducative et d'une formation à l'ESEDE, école supérieure en éducation de l'enfance.

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LE PINOCCHIO

En 2019, 62 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi, de 16 nationalités différentes, ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio.

Le Jardin d'enfants a effectué 136 dépannages d'urgence, afin de soutenir des familles n'ayant pas de mode de garde, par exemple lors de suivi thérapeutique, de recherche d'emploi ou de cours de français.

Durant cette année, le sol et les luminaires du Pinocchio ont été refaits à neuf par la Commune, travaux appréciés par les familles et l'équipe éducative.

Un des objectifs de l'équipe éducative en lien avec les thématiques inter-garderies a été de valoriser l'enfant à la découverte de son environnement extérieur, par de nombreux moments de jeux dans la nature. Les éducatrices ont fait découvrir les places de jeux et les lieux de promenades dans le quartier, pour montrer aux enfants et aux parents la richesse et l'importance de ces petits moments du quotidien dans le développement de l'enfant. La découverte d'un escargot, d'une fourmi, la vue d'une grue ou d'une machine de chantier, la rencontre d'un chien et les règles qui en découlent sont importants pour l'enfant en construction.

Dans le courant du mois de juin 2019 a eu lieu un repas canadien au Refuge du Censuy avec les familles et les enfants commençant l'école au mois d'août. Ce fut une jolie occasion de partager un moment différent de jeux et de rire, une façon agréable de se dire au revoir.

En décembre a eu lieu la réunion des parents pour partager les objectifs pédagogiques du Pinocchio et permettre aux parents de se rencontrer.

JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL LES LAPINS BLEUS

En 2019, 92 enfants âgés de 2 ans et demi à 4 ans et demi, de 14 nationalités différentes, ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux Lapins bleus. Le Jardin d'enfants a accueilli des enfants en dépannage d'urgence à 82 reprises.

Tout au long de cette année, les enfants des Lapins bleus ont observé le ciel et les grues qui se déplaçaient au-dessus des maisons, scrutant l'évolution des travaux et les nombreuses machines qui s'y trouvaient, rejouant le chantier du nouveau quartier du Parc du Simplon et les métiers qui y travaillent.

Pour prolonger leurs découvertes et accompagner les peurs de certains enfants, l'équipe éducative a acheté du matériel éducatif, des livres, des pièces à monter, des costumes, en lien avec les travaux du bâtiment et la construction. En décembre, les nouveaux bâtiments sont apparus dans le ciel.

Le 1er octobre, lors de journée Mondiale de la personne âgée, dans le cadre du partenariat avec le CAT Kanumera, un magnifique lâcher de ballons a eu lieu sur la Place du marché. Enfants, personnes âgées, parents des Lapins bleus, bébés en poussettes ont partagé ce moment émouvant, qui s'est prolongé par un goûter.

Afin de permettre à des jeunes de la région de découvrir le métier d'éducateur, l'équipe des Lapins bleus a accueilli de nombreux jeunes en stages d'observation.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DE RENENS-CRISSIER

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du Réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF).

LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

En 2019, l'accueil familial de jour (AFJ) a placé 332 enfants chez 49 accueillantes, dont 66 nouveaux placements. Durant l'année, 108 dépannages ont été organisés. Les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. Toujours dans le souci du bien-être des enfants, les coordinatrices ont organisé plusieurs bilans, entre les parents et leur AMF, qui ont permis de résoudre quelques situations délicates.

LES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Au cours de l'année, chaque AMF a suivi une soirée de formation cantonale, organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour, et quatre soirées coordonnées par l'AFJ. Les coordinatrices ont organisé sept soirées de formation. Certaines AMF ont participé à trois soirées du groupe de paroles, d'autres ont suivi trois soirées de réflexion sur l'analyse de situations pratiques. Le dernier groupe d'accueillantes a participé aux trois soirées organisées par la déléguée à l'Intégration sur le thème de l'intégration des familles dans les structures d'accueil de jour.

En décembre, le Chef de service a animé une soirée d'informations sur divers sujets, dont le bilan du processus de valorisation salariale des AMF après deux ans d'application, les conditions de renouvellement des autorisations et les nouvelles directives de l'AFJ entrant en vigueur au 1er janvier 2020. Fin novembre, le repas de fin d'année pour les accueillantes en milieu familial s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

En 2019, 13 dossiers de candidature sont parvenus à l'AFJ. Trois enquêtes socio-éducatives ont été effectuées et deux sont en cours. Quatre candidates ont renoncé. Les autres dossiers seront traités l'an prochain. Deux candidates ont reçu leur autorisation provisoire pour une durée de 18 mois. A mi-mars, le décès suite à une longue maladie d'une accueillante en milieu familial a profondément touché l'AFJ. D'autre part, une AMF a donné sa démission en juillet pour se lancer dans une autre activité professionnelle.

Cette année, 4 AMF ont suivi les cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial avec enthousiasme.

Chiffres pour l'année 2019 - Accueil familial de jour	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	332	262	70
Enfants de Crissier placés à Renens		29	
Enfants de Renens placés à Crissier			13
Nombre d'heures facturées	265'930	203'241	62'689
Accueillantes agréées	49	41	8
Nouvelles accueillantes	2	2	0
Enquêtes socio-éducatives	5	5	0
Accueillantes agréées au 31.12.2019	47	39	8

ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE

APEMS DU LÉMAN - APEMS DU 24-JANVIER

Les enfants des APEMS de Renens ont découvert la Laponie durant cette année scolaire 2018-19. Les équipes éducatives ont proposé de multiples activités de découverte autour de ce thème, passant du chien de traîneau aux aurores boréales et aux constructions éphémères.

En fin d'année scolaire, sur chaque site, une fête a permis de rassembler les familles et les équipes éducatives des APEMS autour d'un apéritif préparé par les enfants. Ils ont présenté à leurs parents un petit spectacle, costumés en rennes, bonhommes de neige ou lutins. Ce moment si particulier permet aux familles de rencontrer d'autres familles, de passer du temps avec l'équipe éducative et de découvrir toutes les activités vécues et les créations réalisées par leur.s enfant.s durant l'année scolaire.

L'espace repas du Léman a, cette année encore, rencontré un fort succès. C'est pourquoi l'offre a été augmentée de 20 repas à 30 repas chauds à la rentrée scolaire 2019.

46 enfants sous contrat ont fréquenté l'espace repas, représentant 2'794 repas servis, contre 1'934 en 2018 (186 jours ouvrables en 2019 contre 185 en 2018).

	APEMS du Léman		APEMS du 24-janvier	
	2018	2019	2018	2019
Nombre d'enfants accueillis	78	86	88	82
Moyenne journalière à midi	39.43	44.15	42.36	43.98
Moyenne mercredi à midi	21.53	23.45	27.86	29.89

RÉFECTOIRE SCOLAIRE DU TEMPLE

Le réfectoire, situé à la salle de paroisse de Renens-Village, est destiné aux élèves de la 3e à la 8e primaire, même si l'orientation des 3e et 4e primaires vers les APEMS est privilégiée pour des raisons de prise en charge pédagogique et d'accompagnement sur le chemin de l'école.

Le réfectoire du Temple propose 50 places. Les repas sont facturés aux parents au prix de CHF 7.50. En 2019, ce sont 4'695 repas (4'643 en 2018) qui ont été livrés par le prestataire. Des places «pique-nique» sont également à disposition, même si elles ne sont que très peu utilisées.

Au 31 décembre 2019, 43 enfants étaient inscrits au réfectoire. La moyenne des présences s'est située entre 27 et 33 enfants (28 et 34 en 2018) selon les jours, la moyenne journalière des inscriptions étant de 39.63.

RÉFECTOIRE SCOLAIRE PROVISOIRE DE FLORISSANT

Suite au postulat du Conseil communal demandant la mise en place d'un accueil parascolaire dans le quartier de Florissant à la rentrée scolaire 2019-2020, la Municipalité a validé l'ouverture d'un réfectoire provisoire à Florissant à cette date, à condition que le besoin soit avéré.

Un sondage a donc été réalisé auprès des parents concernés, et il a permis de confirmer l'utilité de la mise en place d'un réfectoire provisoire dans l'attente de l'ouverture d'une UAPE et d'un APEMS.

Situé dans le Collège de Florissant, le réfectoire est destiné aux élèves fréquentant ce bâtiment scolaire. En collaboration avec les écoles, une classe libre a été aménagée pour 24 places, avec un coin repos et jeux. Les parents peuvent commander un repas chaud ou choisir l'option pique-nique. Le réfectoire est ouvert à midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires.

Les repas sont facturés aux parents au prix de CHF 7.50. En 2019, ce sont 727 repas qui ont été livrés par le prestataire.

D'août à décembre 2019, 23 enfants étaient inscrits au réfectoire. La moyenne des présences s'est située entre 11 et 14 enfants pour les repas chauds et entre 7 et 8 pour les pique-niques selon les jours, pour une moyenne journalière des inscriptions de 20.73.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

La Clinique dentaire scolaire a poursuivi ses activités dans les domaines de la prophylaxie, du dépistage et des soins dentaires.

Devant le bilan positif de l'année dernière, la Clinique a reconduit l'ouverture du cabinet pendant les vacances de février et de printemps.

Elle a également entamé une collaboration avec la Bibliothèque du Léman pour le prêt de revues et livres pour la salle d'attente.

L'équipe de la Clinique a suivi une formation à la HEP portant sur les thèmes suivants :

- la prise en charge et le fait de créer une alliance thérapeutique avec les familles
- la gestion des émotions et des craintes des patients et de leur famille (peur, idées reçues transmises par les parents, mauvaises expériences, mauvais souvenirs, frais dentaires trop coûteux, etc.)
- l'explication des soins, des frais, des diverses possibilités de prise en charge

La collaboratrice chargée de la prophylaxie a suivi une formation complémentaire au CHUV comprenant :

- l'entretien motivationnel du patient : pratique du brossage des dents, prise de conscience des effets des boissons et aliments sucrés
- l'implication des parents afin qu'ils puissent aider leurs enfants à prendre soin de leurs dents et faire attention à leur alimentation
- l'encouragement à faire changer les habitudes du patient
- la sensibilisation à adapter la prise en charge : vocabulaire adapté et questions orientées afin d'obtenir la confiance du patient.

CHIFFRES-CLÉS

Dépistage	Sur 2'365 élèves, 2'226 ont été contrôlés
Diagnostic	44.57% des élèves sans caries, 29.02% sans carie et avec obturations, 22.42% avec caries, 3.99% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
Rendez-vous	1'832 rendez-vous pris, dont 116 manqués
Moyens techniques	178 radiographies, 32 photos avec le diagnocam
Prestations	30.5 h de nettoyages dentaires par l'assistante dentaire, 29.5 h par la médecin dentiste, 12.25 h par l'assistante en prophylaxie
Prophylaxie	10h de démonstration sur la manière de se brosser les dents par l'assistante dentaire

PRESTATIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS

RÉSEAU DES AÎNÉS

Le réseau des aînés s'est réuni à deux reprises en 2019. Ces rencontres permettent de prendre connaissance de l'actualité de chacun, d'échanger des informations et de réfléchir à de nouvelles actions à soutenir ou à mettre en place.

Lors de la séance du 11 avril 2019, il a été notamment question du rapport sur les prestations offertes aux aînés, réalisé par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) et présenté publiquement le 20 mars aux représentants des Communes et du Canton, ainsi qu'aux personnes intéressées par le sujet. Il a également été question de l'adhésion de la Ville de Renens au réseau suisse des villes-amies des aînés.

Dans sa séance du 14 novembre, le réseau a discuté de l'avant-projet de loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés.

Le groupe de travail «Personnes à mobilité réduite» (GT-PMR) fait part, à chaque séance, de l'avancée de ses travaux dans la mise en place d'améliorations en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

Les membres du réseau ont beaucoup apprécié de se rendre à la Maison d'Ailleurs à Yverdon le 15 octobre 2019, pour une visite guidée de l'exposition sur les jeux vidéo «L'expo dont vous êtes le héros» et pour échanger avec son directeur, M. Marc Attala, sur les questions numériques dans la société d'aujourd'hui.

ADHÉSION DE LA VILLE DE RENENS AU RÉSEAU SUISSE DES VILLES-AMIES DES AÎNÉS

Le Conseil communal a approuvé la réponse de la Municipalité du 17 juin 2019 au postulat intitulé «Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes-amies des aînés» du 1er février 2018. Lors de la séance de commission, il a été proposé de modifier le postulat dans le sens d'une adhésion à un réseau national. Participer au réseau suisse des villes-amies des aînés renforcera la «politique aînés» de la Ville de Renens, notamment pour les aspects suivants :

- favoriser les échanges et promouvoir de bonnes pratiques et idées ;
- offrir un espace de réflexivité pour la Commune ;
- promouvoir les activités organisées par la Commune pour les séniors et favoriser le rayonnement de la Ville ;
- représenter des préoccupations locales à une échelle nationale (auprès des autorités fédérales notamment), par le biais de l'Union des Villes Suisses.

La cotisation annuelle au réseau est fixée à CHF 2'000.-. Deux à trois rencontres par année sont organisées dans l'une ou l'autre des villes membres.

FÊTE DES AÎNÉS

Pour cette édition 2019, qui a eu lieu les après-midi des 19 et 20 juin, les aînés ont eu le plaisir de visionner le film documentaire «Les Dames», des réalisatrices suisses Stéphanie Chuat et Véronique Reymond. Ils ont été très touchés par le parcours de ces cinq femmes ordinaires, au travers desquels sont abordés les thèmes de la vieillesse et de la solitude, mais aussi de l'espoir et de la force de la vie.

Sur les 3'094 invitations envoyées aux aînés de la commune, ce sont environ 620 personnes qui ont assisté au spectacle sur les 2 jours.

L'accueil et le service ont été assurés par une équipe dynamique, constituée de deux représentantes de l'APREMADOL et des collaboratrices du Service Enfance-Cohésion sociale.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS

338 personnes arrivées en âge AVS en 2018 et 2019, ainsi que leurs conjoints, ont été invitées à participer à la 8e édition de cette manifestation le 19 septembre 2019, à la Salle de spectacles.

La septantaine de personnes présentes ont écouté avec beaucoup de plaisir une conterie proposée par l'association «L'Oreille qui parle», sur le thème du temps qui passe et du bien vieillir.

Pauline Stauffer, photographe et ancienne étudiante de l'ECAL, a pu présenter son exposition «La beauté du temps qui passe». Ce sont des portraits et des objets présentant la vie de personnes âgées de Renens. **paulinestauffer.com**

La manifestation a été ponctuée d'intermèdes musicaux et s'est terminée par un apéritif. Les invités ont eu la possibilité de faire connaissance avec les diverses associations œuvrant dans le domaine des seniors, invitées pour l'occasion à tenir des stands pour présenter leurs activités.

PROGRAMME «PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ!»

La 3e édition de la «Journée découverte» du programme «Pas de retraite pour ma santé» s'est déroulée le 9 octobre 2019 à la Salle de spectacles.

Sur les 69 personnes inscrites, 59 ont participé à la journée, qui s'est déclinée en conférences le matin et en activités physiques à tester l'après-midi.

La convention signée le 28 mars 2019 formalise la collaboration entre le Centre universitaire de médecine générale et santé publique (ex Promotion Santé Vaud) et la Ville de Renens pour la mise en place du programme «Pas de retraite pour ma santé», ainsi que les modalités de financement de la prestation à hauteur de CHF 14'350.-.

Ce montant correspond aux frais relatifs à l'organisation d'une «journée découverte», la mise en place d'une conférence santé et l'animation des rencontres actives.

Un groupe d'une vingtaine de seniors suit régulièrement ces rencontres, pratiquant des exercices physiques variés et adaptés, les jeudis matin à la salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville mise à disposition par la Municipalité.

OCTOGÉNAIRES - NONAGÉNAIRES - CENTENAIRES

Depuis 2016, une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire, de la part du Service et de la Municipalité. En 2019, ce sont ainsi 52 Renanaises et 42 Renanais qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2019, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 38 personnes (25 femmes et 13 hommes). À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et une corbeille fleurie ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 7 centenaires, dont un monsieur, respectivement de 100, 101 et 103 ans.

BONS DE REPAS

Cette année, 585 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont reçu 22'992 bons, destinés à participer aux frais de repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons de CHF 5.-, soit une valeur de CHF 60.- par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE BONS

	2019	2018	2017
Bénéficiaires	585	499	503
Bons reçus	22'992	23'376	22'908

TRANSPORTS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxi Services comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet tl, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes en fonction du type de courses : thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

SUIVI DU NOMBRE DE COURSES THV ET TAXI SERVICES 2017-2019

	2017	2018	2019
Bénéficiaires	181	216	236
Total des courses	**4'850**	**6'015**	**6'052**
dont courses médicales	1'477	1'580	1'559
dont courses loisirs	3'373	4'435	4'493
Montant total en CHF	**77'751**	**99'778**	**100'669.75**

Sur le total de ces courses, 5'265 (5'188 en 2018, 4'298 en 2017) ont été assurées par Taxi Services, soit 86.99% (86.25% en 2018, 88.61% en 2017). Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 426.56 (CHF 461.93 en 2018, CHF 429.56 en 2017). Le coût moyen de la course s'élève à CHF 16.63 (CHF 16.58 en 2018, CHF 16.03 en 2017).

L'analyse de ces chiffres montre une très légère hausse du nombre total de courses, couplée avec une augmentation du nombre de bénéficiaires par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, on peut relever que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge). Les statistiques de cette dernière association sont accessibles en ligne sur leur site.

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

INTÉGRATION

ACTIVITÉS DU SECTEUR INTÉGRATION EN 2019

L'année 2019 a vu la poursuite de projets existants, ainsi que le développement de nouvelles collaborations et de nouvelles perspectives. L'entrée en vigueur, le 1er janvier 2018, de la Loi sur le droit de cité vaudois a continué de représenter l'un des éléments marquants pour le Secteur intégration : la permanence Info-Naturalisation a vécu une forte baisse de participation, impliquant des questionnements sur son avenir, le sens à lui donner et les moyens de la redynamiser.

Un autre fait marquant a été l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2019, de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) remplaçant la Loi sur les étrangers (LEtr). De nouvelles exigences ont émergé, notamment l'acquisition d'un certain niveau de maîtrise du français en fonction des situations. Le Secteur intégration s'est consacré à la compréhension des nouvelles lois et ordonnances en matière d'intégration afin d'orienter au mieux les personnes vers les associations et prestataires de cours de français.

Un temps important a ainsi été dédié à l'intégration de nouveaux concepts en matière de politique des étrangers, ainsi que sur leurs conséquences, ce qui a induit de nombreuses séances de coordination au niveau cantonal et national. Les échanges se sont poursuivis avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

D'autre part, le Secteur poursuit son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le Secteur a régulièrement été sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration. Cependant, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

Fête des voisins au chemin des Côtes de la Bourdonnette

LA FÊTE DES VOISINS

La Ville de Renens a renouvelé sa participation au mouvement «Immeubles en Fête» en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins le 24 mai. Des kits d'organisation (invitations, affiches, t-shirts et ballons à l'effigie de la fête) ont été remis aux citoyens de Renens afin qu'ils puissent organiser la fête par leurs propres moyens. Cette année, 15 fêtes ont été mises sur pied par les habitants de Renens.

Cela fait maintenant huit ans que la Fête des Voisins est organisée à Renens. Cette dernière est l'occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

LE VÉLO-À-LIVRES

Entre le 5 et le 11 août, au square de la Savonnerie, le Secteur intégration a coordonné l'accueil du Vélo-à-livres de l'Association Voie des Arts pour la 2e année consécutive. Présente six jours à Renens, cette boîte à livres ambulante a sillonné la région lausannoise durant les beaux jours d'été. Le Vélo-à-livres promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM. Sa venue a suscité la curiosité et l'intérêt des passants s'arrêtant pour prendre quelques photos, poser des questions et échanger des livres.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

À l'occasion de la semaine d'actions contre le racisme, une représentation du spectacle «L'Odyssée des femmes de notre temps», soutenue par le BCI, a eu lieu le 22 mars. Ce spectacle, axé sur la thématique de l'asile et de l'exil, a ramené à la vie, le temps d'une représentation, des femmes de la Grèce antique pour parler de la migration. À l'issue du spectacle, un apéritif a permis au public (60-70 personnes venant majoritairement de l'Ouest lausannois) de rencontrer les comédiens professionnels et amateurs.

Par ailleurs, tout au long du mois de mars, la vignette «Parlons du racisme» a été mise à disposition du personnel de Renens souhaitant ajouter celle-ci à sa signature électronique.

LE RÉSEAU COHÉSION SOCIALE

Sous la coordination du Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale. Lors de la rencontre du 11 avril, l'Association des Familles du Quart Monde (AFQM) leur a été présentée. La deuxième rencontre a eu lieu le 10 septembre dans les locaux de l'association Arc-en-ciel qui a pu présenter son histoire, ses activités et ses prestations.

Enfin, comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible sur le site de la Ville.

ACTIVITÉS LIÉES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

PLATEFORME RÉGIONALE DES PRESTATAIRES DE COURS DE FRANÇAIS

Pour la 4e année consécutive, le Secteur intégration a organisé une séance réunissant les différents prestataires de cours de français de Renens. Ces derniers ont ainsi pu partager diverses informations concernant leur organisation et leurs formations respectives. La rencontre a également permis de discuter brièvement des impacts induits par les changements de lois et ordonnances concernant l'intégration des étrangers. Une nouvelle rencontre est prévue en 2020.

COLLABORATION AVEC OSTARA (EX-POLYCOURS)

Cinq femmes ont suivi les cours de français langue étrangère et Brain Gym, financés par le BCI, la Ville de Renens et l'Association Ostara (anciennement Polycours), qui se sont déroulés de septembre 2018 à juin 2019 dans les locaux de la garderie La Farandole. Animé par des formatrices de l'Association Ostara, ce projet vise plusieurs objectifs :

- ancrer l'apprentissage du français dans une démarche active de communication orale en s'appuyant sur un lexique de la petite enfance ;

Participantes du cours Ostara

- développer les liens sociaux à travers l'acquisition de nouvelles compétences en communication et compréhension orale ;
- faciliter, par le renforcement de l'acquisition du français, la communication avec le personnel de la garderie ;
- sensibiliser et renforcer le soutien des familles auprès de leur enfant.

Les cours ont repris en septembre avec cinq participantes dont certaines, ayant progressé, ont pu rejoindre d'autres cours de français dans la région de Renens. Les cours se termineront en juin 2020.

PROJET «1001 HISTOIRES»

Pour la 7e année consécutive, la Ville de Renens soutient le projet «1001 Histoires» de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM) qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et de la langue du récit dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école.

Cette année encore, les animations ont été ciblées sur le portugais et l'espagnol. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois et par langue, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), pour un total de 17 animations (8 en portugais et 9 en espagnol). Au total, 64 adultes et 73 enfants ont participé à ce projet.

Les animatrices, elles-mêmes issues de la migration, ont bénéficié d'une journée de formation continue le 22 juin au Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE).

COURS DE FRANÇAIS «CITOYENNETÉ ET INTÉGRATION» DEVENU «PRÉPARATION À L'ÉVALUATION FIDE» (FRANÇAIS EN JEU)

Le cours de français «Citoyenneté et intégration», organisé par l'association Français en Jeu pour la première fois en 2018, a de nouveau été soutenu financièrement par la Ville de Renens en 2019. Destiné spécifiquement aux personnes résidant à Renens, ayant ou souhaitant déposer une demande de naturalisation, ce cours a permis de compléter les apports de l'équipe de la Permanence Info-Natu et multiplier les sources d'apprentissage pour le nombre important de candidats à la naturalisation, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois. En 2019, la fréquentation de la permanence et du cours dispensé par Français en Jeu ont fortement baissé et ont entraîné une redéfinition de ce dernier.

Sur les quatre participants au cours «Citoyenneté en intégration» du 1er semestre, tous ont réussi leur audition ou le test de connaissances. Lors du 2e semestre et suite à une forte baisse de fréquentation, le cours a été remplacé par un autre, intitulé «Préparation à l'évaluation Fide». Celui-ci a pour but de préparer les candidats à l'évaluation Fide qui permet d'obtenir le passeport de langues nécessaire pour le dépôt d'une demande de naturalisation sous la nouvelle Loi. Cinq personnes (sur huit inscrites) ont donc suivi le cours et passeront l'évaluation en février ou mars 2020. Les participants se sont déclarés satisfaits du cours qui leur a permis d'améliorer leur niveau de français (écriture, lecture, compréhension et oral).

AIDES PONCTUELLES ET INDIVIDUELLES

Le Secteur offre une permanence conseil : cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, recherche de locaux, coordonnées et offres des associations de Renens, etc. Pour toute demande, les personnes sont orientées vers les organismes ou associations concernées ou reçues individuellement par la Déléguée à l'intégration.

Le Secteur intégration contribue également à l'élaboration et à la rédaction de projets, et offre ses conseils en matière de financements de projets. Il est également consulté par le BCI sur la plupart des projets ayant lieu dans l'Ouest lausannois et sollicitant un soutien financier cantonal.

PROJETS DU PROGRAMME D'INTÉGRATION COMMUNAL (MINI-PIC 2018-2021)

PRIMO-INFORMATION (A)

Dans le cadre du Mini-PIC II, le Secteur intégration a mis en place une série de mesures visant à améliorer l'accès à l'information et l'accueil des primo-arrivants à Renens.

SENSIBILISATION ET FORMATION À LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE ET À LA GESTION DE LA DIVERSITÉ (A1)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel communal s'est déroulée sur trois matinées. Neuf personnes en provenance de différents services ont suivi les trois modules de formation animés par Mme Véronique Schoeffel, experte reconnue en communication interculturelle.

Les apports théoriques, les exemples et les discussions ont notamment permis d'aborder des questions liées aux différents styles de communication verbale et non verbale, aux règles différentes selon les cultures, ainsi qu'aux valeurs culturelles. Plus généralement, cette formation permet aux participants de tenir compte de la variable interculturelle lors d'interactions avec la population renanaise et suscite la création de synergies entre personnes travaillant dans des domaines différents.

Une demi-journée d'approfondissement a eu lieu le 26 novembre afin de traiter le module concernant l'identité culturelle, qui n'avait pas pu être abordé au printemps, faute de temps. Sept des neuf participants ayant suivi la formation initiale y ont assisté. Une fois encore, la formation a suscité un grand enthousiasme chez les participants et sera reconduite en 2020.

Issue de cette mesure, une formation sur cette même thématique a été proposée au personnel administratif de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) et s'est déroulée sur trois demi-journées entre septembre et novembre.

MÉMO D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A2)

Une carte «aide-mémoire» de format A5 est distribuée chaque année au personnel communal ayant participé à la formation «Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité». Il reprend notamment les points indispensables dont il faut tenir compte dans une situation d'interaction interculturelle et synthétise les notions et compétences abordées lors de la formation.

CONFÉRENCES INFO-LUNCH (A3)

Le 16 mai, en collaboration avec l'association Asile LGBT de Genève, le Secteur intégration a organisé un info-lunch, durant la pause de midi, sur la thématique de l'accueil et de l'invisibilisation des personnes réfugiées LGBTI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes, queers). Ainsi, 45 personnes, venant de divers services de la commune et des associations actives sur le territoire renanais, ont pu être sensibilisées à cette thématique au travers d'explications quant à la terminologie employée. Des informations ont été diffusées sur les outils et bonnes pratiques à mettre en œuvre au quotidien pour accueillir les personnes réfugiées LGBTI+. L'intervention de Mme Arvy, coordinatrice de l'association Asile LGBT, a suscité un vif intérêt de la part du public présent.

Un second info-lunch, traitant des changements et enjeux engendrés par la Loi sur les Étrangers et l'Intégration (LEI) entrée en vigueur le 1er janvier 2019, a eu lieu le 3 octobre. À cette occasion, un nombre record de 62 personnes se sont inscrites pour assister à cette conférence qui s'est articulée autour des points suivants : la définition de l'intégration au sens de la Loi, le niveau de connaissances du français requis, la recommandation ou la convention d'intégration. L'intervention de M. Guy Burnens, Chef de la Division Étrangers du Service de la population (SPOP) du Canton de Vaud, a suscité bon nombre de questions de la part du public présent.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS (A6)

La 4e cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 13 juin et a réuni environ 300 personnes à la Salle de spectacles. La population a été accueillie par les membres de la Municipalité et a pu échanger tant avec les représentants des services de l'Administration que des associations et clubs renanais autour de stands d'information et d'un apéritif dinatoire convivial. Un concours sous forme de jeu de piste, créé pour l'occasion, a amené les personnes à se rendre aux différents stands pour y trouver des réponses. L'animation musicale a été assurée par la Clé d'Argent et quelques numéros ont été présentés par les élèves de l'Ecole de cirque de Renens.

CONSEIL (B)

Dans le cadre du domaine «conseil», la Ville de Renens informe et oriente les personnes issues de la migration, en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.

PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION OUEST LAUSANNOIS (B3)

Gérée par le Centre social protestant (CSP) Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrants est ouverte, dès le 8 mai 2019, tous les mercredis de 13h à 15h (au lieu d'un mercredi sur deux de 13h à 16h auparavant), dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies entre les participants. Si nécessaire, un suivi est proposé sur rendez-vous.

En 2019, 35 permanences ont été tenues à Renens et ont permis de traiter 115 situations (103 en 2018). Ces 115 consultations ont été données à 126 personnes (125 en 2018), dont 26 primo-arrivants. Parmi les 126 personnes, il y avait 11 couples (10%), 61 femmes seules (53%) et 43 hommes seuls (37%).

Les demandes les plus fréquentes ont concerné des recherches d'informations générales en lien avec l'intégration, des problématiques liées au titre de séjour (information, demande, perte, transformation, etc.), au mariage, au regroupement familial, aux démarches et procédures de naturalisation, aux assurances et prestations sociales, à l'emploi, à la formation ainsi qu'à la violence conjugale.

PETITE ENFANCE (C)

La Ville de Renens informe les familles migrantes des offres concernant la petite enfance dans les domaines du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé.

PLATEFORME «ENCOURAGEMENT PRÉCOCE» (C1)

Le réseau s'est réuni le 20 juin dans les locaux du CRA, ainsi que le 21 novembre à l'APEMS du Léman, donnant ainsi au CRA et à la responsable de l'APEMS l'opportunité de présenter leurs activités. L'association a:primo a également exposé le projet ping:pong qui favorise les liens entre les parents et l'école.

FLYER «POUR VOS ENFANTS À RENENS» (C2)

Le flyer «Pour vos enfants à Renens» a continué à être largement diffusé.

ATELIERS DE FORMATION POUR LE PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE (C4)

Animée par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses et professeures à la Haute école de travail social (HETS) de Genève, la formation «Ateliers Encouragement précoce : l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance – analyse de l'activité» a eu lieu pour la 4e année consécutive. Cette année, et

pour la première fois, la formation a exclusivement été destinée aux accueillantes en milieu familial (AMF) et s'est déroulée sur trois soirées en mai. Douze AMF ont participé aux ateliers axés sur la pratique professionnelle, permettant une réflexion sur l'accueil et l'intégration des familles à travers les activités quotidiennes des professionnelles de la petite enfance.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (C5)

Le Secteur intégration de la Ville de Renens a proposé, pour la 11e année consécutive, le projet «Sur le chemin de l'école». Accompagnés par un parent durant la moitié de l'atelier, 22 enfants de 11 nationalités différentes ont participé aux animations du 26 mars au 19 juin, à raison de 2 heures par semaine dans les locaux du CRA.

Les deux animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique et interactive afin de préparer les enfants à leur entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Enfin, elles ont découvert la bibliothèque interculturelle Globlivres.

EMPLOYABILITÉ (D)

La Ville de Renens promeut des projets visant à améliorer l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde professionnel et améliorer leur employabilité.

PROJET «FRANÇAIS EN ENTREPRISE» – LIRE & ÉCRIRE (D1)

Le projet «Français en entreprise» vise à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes immigrées établies dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et/ou évoluer professionnellement. Dans un premier temps, ce projet-pilote s'adresse exclusivement au personnel communal. En cas de succès, il sera proposé aux entreprises de la région.

Initié en 2018, le projet a démarré le 20 septembre avec un premier groupe constitué de 9 participants des Services Gestion urbaine-Développement durable et Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes. D'une durée de 20 semaines à raison de 2 heures chaque vendredi matin, cette formation se déploiera jusqu'en mars 2020. Les besoins des participants du premier groupe concernent principalement la communication à l'écrit, notamment la rédaction de courriels et de messages destinés à des collègues. Les participants sont très motivés et engagés dans leur formation.

«ATELIER CRÉATIF DE FRANÇAIS : UNE ÉTAPE VERS UN EMPLOI» – APPARTENANCES (D2)

Cet atelier, mis en place par L'Espace Femmes Lausanne d'Appartenances, a démarré en septembre 2015 dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1. Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants en âge préscolaire (une collaboration avec la Farandole permet de proposer une solution de garde), désirant améliorer leurs notions de français tant à l'oral qu'à l'écrit afin de (re)prendre confiance en elles et d'initier un projet d'insertion socioprofessionnelle.

La 8e session s'est déroulée de février à juin 2019 et a accueilli six participantes (dont un départ en cours de route). La 9e session est en cours jusqu'en janvier 2020 et accueille neuf participantes.

VIVRE-ENSEMBLE (E)

«CONTRAT DE QUARTIER INTERCOMMUNAL – CQI» (E1)

Cabane à livres à Chavannes

Les ateliers thématiques ont cédé la place aux rencontres en grand groupe afin de définir les lignes directrices et la mission de la future association des habitants du quartier. Les habitants se sont réunis 6 fois en 2019. Une trentaine de personnes ont régulièrement participé aux séances et aux activités organisées et vingt personnes supplémentaires ont assisté ponctuellement aux différentes manifestations organisées.

Le comité de l'association de quartier, formé par deux habitantes de Renens et trois habitants de Chavannes-près-Renens, s'est réuni trois fois.

Plusieurs événements ont été organisés en 2019 : la permanence d'information sur l'apiculture urbaine, la pose de deux ruches d'abeilles sauvages, la Fête des Voisins intercommunale réunissant une centaine de personnes et qui a vu notamment l'inauguration d'une cabine à livres dans le quartier de la Blancherie à Chavannes-près-Renens et l'organisation d'un vide-grenier, une rencontre sur le thème de la perméabilité piétonne avec les responsables politiques et administratifs de l'urbanisme des Villes de Renens et de Chavannes-près-Renens, la 4e Conférence de quartier, la première séance d'introduction à la formation à l'apiculture urbaine.

Les habitants ont décidé de constituer l'Association de quartier Chocolaterie-Silo, le 24 juin 2019, afin de poursuivre le développement de nouveaux projets de cohésion sociale et d'intégration, ainsi que le partage de compétences. En collaboration avec les autres instances présentes sur le territoire, la commune de Chavannes-près-Renens met à disposition de l'association des locaux situés dans le quartier de la Blancherie, pour qu'elle puisse y organiser des activités ouvertes à l'ensemble de la population.

«FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN COMMUNICATION INTERCULTURELLE POUR CONCIERGES» (E2)

La seconde édition des deux modules de formations complémentaires destinés aux concierges d'immeubles à Renens ayant suivi la formation de base n'a pas connu le succès escompté cette année. Le module «Médiation et gestion de conflits», animé par le Centre pour l'action non-violente CENAC, prévu en mai a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions (seulement deux personnes inscrites). Le deuxième module intitulé «Vivre ensemble dans la multiculturalité à Renens et dans l'Ouest lausannois», animé par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), a eu lieu en octobre (trois soirées). Au final, quatre concierges (sur les six initialement inscrits) ont participé à cette édition et ont pu approfondir les thématiques liées à la migration (parcours d'un réfugié, asile, impact des stéréotypes, relations interculturelles, cohabitation dans un contexte multiculturel, etc.). Bien que les participants aient été peu nombreux, les formateurs ont souligné leur intérêt pour la formation, ainsi que la richesse des échanges et des discussions.

COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES

De précieuses collaborations ont été mises en place ou poursuivies avec les autres services de la Ville en 2019, marquant l'importance de la transversalité pour le Secteur intégration.

COMMISSION INTÉGRATION SUISSES ÉTRANGERS (CISE)

Organe extraparlementaire, la Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques. Un important travail de toilettage des statuts de la CISE est en cours, avec le concours de la juriste de la Ville de Renens.

SORTIE DE LA CISE

Le 30 janvier, les membres de la CISE et de la Permanence Info-Natu se sont rendus au théâtre de Vidy pour découvrir la pièce de Massimo Furlan *Les Italiens*. La pièce met en scène des récits d'immigrés qui ont quitté leur Italie natale pour s'installer en Suisse. Le spectacle a suscité une vive émotion au sein du public dont certains membres se sont retrouvés dans ces récits et ces souvenirs.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

La CISE a co-organisé la soirée-spectacle «L'Odyssée des femmes de notre temps», soutenue également par le BCI.

FOOT-ENSEMBLE

En collaboration avec le FAR, la CISE a organisé un tournoi de mini-foot réunissant des équipes juniors et seniors sur les terrains du Censuy le 26 mai. Ce tournoi, organisé sous l'égide de la tolérance, du respect au quotidien et de la sensibilisation à l'intégration par des activités sportives, a réuni 80 joueurs d'âges et d'origines multiples dans une ambiance conviviale.

MÉRITE DE L'INTÉGRATION

Le 14 novembre, la CISE a participé à la cérémonie de remise des Mérites de la Ville et proposé trois associations. La Municipalité a décidé d'honorer le FAR (Forum des associations de Renens) pour son objectif de favoriser l'échange et la coopération des associations et sociétés locales entre elles et avec tout autre groupe menant des activités culturelles et sociales sur le territoire renanais.

SOUPES DE DÉCEMBRE

La CISE a réitéré sa participation aux «Soupes de décembre», organisées par le FAR depuis 2016, afin de favoriser les échanges et les rencontres entre associations et habitants de Renens et d'ailleurs. Le principe est qu'une association ou deux proposent chaque soir une soupe sur la Place du marché, et cela pendant près d'une dizaine de jours. Certains membres de la CISE ont donc préparé une délicieuse soupe qu'ils ont servi le 7 décembre à l'occasion du Noël de Renens.

SOUTIENS FINANCIERS

En 2019, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'évènements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu : l'association Dona pour sa fête de lancement, l'AFQM (Association des Familles du Quart Monde) pour la fête de ses 40 ans, l'AVIVO pour l'organisation d'une fête à l'occasion de la journée internationale de la personne âgée (sur le thème de Cuba), l'association Minha Angola pour sa fête de solidarité interculturelle, l'association Nela pour le projet «Les 7 Merveilles du monde» (réalisé par des mineurs non accompagnés, bientôt à la Ferme des Tilleuls), le Komkar pour sa soirée culturelle d'intégration ainsi que la Paroisse catholique romaine St-François d'Assise pour l'organisation de la comédie musicale «MusicalRenens».

PERMANENCE INFO-NATU

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. Cette année, la composition de l'équipe est restée la même qu'en 2018. Toutefois, deux animatrices et un animateur ont quitté l'équipe à la fin de cette année.

Les permanences ont commencé beaucoup plus calmement cette année. En effet, la 1re permanence a accueilli un total de 16 candidats à la naturalisation (contre près de 140 à la 1re de 2018). La nouvelle Loi sur la naturalisation, durcissant l'accès à celle-ci, entrée en vigueur le 1er janvier 2018, a engendré une baisse notable de fréquentation de la permanence. Les personnes souhaitant se naturaliser doivent dorénavant passer un examen de français (évaluation de niveau de langue Fide) certifiant leur niveau et prouver qu'elles n'ont perçu aucune aide sociale durant les trois ans précédant leur demande. Le remplacement de l'audition par le test de connaissances sous la forme d'un QCM, dont les questions et réponses sont disponibles sur internet, peut expliquer cette baisse de

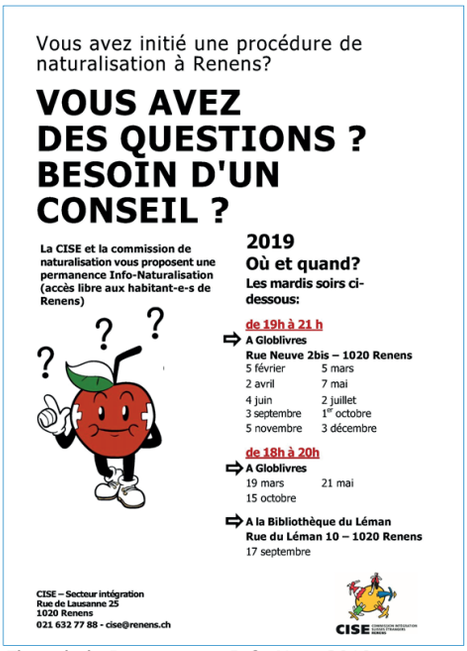

Flyer de la Permanence Info-Natu 2019

fréquentation : la matière testée est mise à disposition, les questions et réponses peuvent faire l'objet d'un apprentissage par cœur.

Aucun participant ne s'est présenté lors de la 3e permanence du 1er semestre. Les animateurs présents ont pu discuter de façon improvisée sur l'avenir de la permanence.

Le nombre de participants a fortement baissé puisqu'en moyenne 6 personnes (65 en 2018) ont été présentes lors de chaque permanence (7 personnes en moyenne au 1er semestre et 5 en moyenne au 2e semestre). Au total, les permanences ont comptabilisé 94 passages (907 en 2018) de personnes de 22 nationalités différentes (52 en 2018). 45 personnes différentes ont fréquenté la permanence en 2019 (elles étaient 320 en 2018).

Le 3 juillet, l'équipe de la permanence s'est réunie afin d'établir le bilan du 1er semestre. Outre les questions relatives au rôle de la permanence et de son avenir, a été abordée la situation des 30 personnes en cours de naturalisation sous l'ancien régime (ayant déjà passé leur audition ou non) et les moyens de les aider au mieux pour réussir leur audition.

Le 5 octobre, une permanence exceptionnelle a ainsi été mise en place afin de comprendre les difficultés des personnes (horaires de la permanence incompatibles avec leur travail, matière trop lourde à apprendre, niveau de français, etc.) et leur proposer des solutions adaptées à leur situation. Par la suite, en plus des permanences collectives organisées à Globlivres, des suivis individuels ou en petits groupes ont été mis en place. Il est prévu que ces suivis se poursuivent en 2020, alors que le nombre de permanences sera revu à la baisse.

En résumé, 2019 a été une année très calme par rapport à 2018. Elle s'est tout de même terminée en beauté avec le repas canadien de la Permanence Info-Natu et de la CISE, auquel toutes les personnes ayant fréquenté la Permanence Info-Natu ont été conviées. L'événement a ainsi accueilli une quarantaine de personnes qui ont pu goûter aux délicieux mets apportés par chacun dans une ambiance chaleureuse et festive.

Repas canadien de la Permanence Info-Natu et de la CISE

PRESTATIONS DIVERSES DU SERVICE ENFANCE - COHÉSION SOCIALE

SECOURS COMMUNAUX

Les secours communaux permettent d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR, ou directement à la direction du Service, par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des «coups de pouce» ponctuels.

Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 établissant la gratuité de l'école obligatoire, les camps d'école, à savoir les camps de ski, écoles à la montagne, camps de volée, voyages d'études ne sont plus payés par les parents, mais à la charge des communes. De ce fait, la prise en charge de ces frais par le biais des secours communaux a cessé à la rentrée d'août 2019. Par contre, les demandes concernant les activités non-obligatoires, à savoir les devoirs accompagnés et les camps de vacances peuvent toujours fait l'objet d'une demande d'aide de la part des familles ne disposant pas de revenus suffisants.

En 2019, 146 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 20'954.20 :

- 120 enfants pour des aides de financement : camps scolaires (jusqu'en juillet), camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 14'110.- ;
- 26 familles ou personnes pour des situations présentées par les assistants sociaux du CSR ou directement à la direction du Service par des personnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 6'844.20.

SECOURS COMMUNAUX - ÉVOLUTION DES SOUTIENS

ANNÉES	2019	2018	2017	2016
Enfants	120	174	117	79
Familles	26	35	44	43
Total des personnes aidées	146	209	161	122
Montants en CHF	20'954.20	26'509.25	25'774.05	23'205.90

FONDS DES ACTIVITÉS SOCIALES

Par décision du 13 février 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid concernant la collecte de textiles usagés sur le territoire communal a été établie, permettant d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de CHF 0,15/kg pour chaque kilo de textiles collectés dans les points de collectes communaux. Cela représente une rétribution de CHF 19'540.20 pour 2019.

Ce fonds est destiné à :

- des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc...)
- à des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie).
- à des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main, en soutien de leur action (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds, provenant de la récupération de textile usagé).

En 2019, ce fonds a été utilisé pour neuf situations particulières pour un montant global de CHF 13'827.65.

PROGRAMMES D'EMPLOI TEMPORAIRE (PET)

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle. Durant l'année 2019, cinq personnes ont occupé un emploi temporaire au Service Environnement-Maintenance et trois personnes ont effectué un programme d'intendance en garderie.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, AÎNÉS ET PETITE ENFANCE DE RENENS

En 2019, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici :

SERVICES DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

EFRE - PERMANENCE CONTACT-CHÔMAGE

La permanence Contact-chômage, situé à la rue de l'Avenir 25, est ouverte le lundi et le jeudi matin. Les chômeurs peuvent y trouver un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

Pour l'année 2019, la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois a décidé de maintenir la subvention globale à CHF 24'000.-, chaque commune étant libre d'augmenter sa participation.

Sur ces CHF 24'000.-, la participation de Renens se monte à CHF 14'368.15 pour 2019 (CHF 14'994.35 en 2018), calculée sur le taux de fréquentation du 1er semestre 2018. Compte tenu des coûts réels assumés par l'EFRE ainsi que du taux de chômage renanais, la Municipalité a accepté de compléter sa participation pour un montant de CHF 3'592.05 pour l'année 2019 (CHF 3'748.60 en 2018).

La subvention totale de la Ville de Renens se monte ainsi à CHF 17'960.20 (CHF 18'742.95 en 2018).

EFRE - VESTIAIRE

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente.

La subvention annuelle de CHF 25'508.80 de la Ville de Renens couvre le loyer de la permanence Contact-chômage et du Vestiaire.

EFRE - LUDOTHÈQUE LE POTIRON

La ludothèque Le Potiron située à la rue de la Source 2, est animée par 11 bénévoles et une ludothécaire rémunérée à 30%.

104 familles de Renens et environs ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 124 ouvertures, 53 nouveaux membres ont été inscrits et la ludothèque a prêté 1'422 jeux et jouets. 910 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 95 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les 11 bénévoles ont travaillé plus de 2'000 heures en 2019.

En 2019, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 29'125.40 y compris le loyer et les charges du local de la rue de la Source.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant et l'association «Aux quatre coins».

LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES AÎNÉS

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe de Gym du 3e âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, et le Mouvement des Aînés (MDA).

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX OU RÉGIONAUX

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

La Direction Enfance-Cohésion sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à cinq reprises en 2019, sous la présidence de Mme Karine Clerc, municipale à Renens, jusqu'en juin, puis sous celle de Mme Germaine Müller, municipale à Bussigny. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Problèmes liés à l'hébergement d'urgence
- Suivi du dossier de la Fondation Apollo

- Suivi du projet d'implantation en dur de l'Épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois
- Nouvelle loi relative aux garde-meubles communaux
- Présentation de la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) par M. Burnens du service de la population cantonal
- Présentation du projet «casiers solidaires»
- Présentation du projet «Cause commune» à Chavannes-près-Renens par M. Alain Plattet, chef du service de la Cohésion Sociale, Enfance et Jeunesse
- Présentation de l'association As'trame
- Validation des budgets des associations de Français en Jeu et du Défi, ainsi que de la permanence Contact-chômage de l'EFRE.

POLITIQUE RÉGIONALE DE L'ENFANCE (LAUSANNE RÉGION)

La Municipale a participé aux rencontres de la Commission Enfance durant l'année. La Commission a notamment organisé une après-midi de réflexion sur le thème «La journée de l'écolier : quel partenariat autour de l'enfant ?». Il y était question de la coordination des différents acteurs, professionnels, partenaires, et du rôle des communes pour favoriser la mise en réseau de ces acteurs. Davantage d'informations sur lausanneregion.ch, rubrique Enfance & Jeunesse.

POLITIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉVENTION DES DÉPENDANCES (LAUSANNE RÉGION)

La commission Prévention et dépendances est composée de Conseillères et Conseillers municipaux qui travaillent à l'échelon régional pour prévenir des comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader. Suite à une rocade, et en lien avec les responsabilités du service, la Municipale a rejoint cette commission en 2019. Durant l'année, les membres de la Commission ont visité plusieurs structures bas seuil de la région lausannoise (la Fondation Mère Sofia, la Fondation ABS et le local d'injection) et a co-organisé avec Rel'ier, une soirée de réflexion sur le thème «La gestion des consommations problématiques au sein du personnel communal» qui s'est déroulée à Lutry. Davantage d'informations sur lausanneregion.ch, rubrique Prévention & Dépendances.

POLITIQUE RÉGIONALE DES SENIORS (LAUSANNE RÉGION)

Cette Commission se réunit pour partager des réalités que vivent les seniors dans le but de développer des politiques adaptées. Dans la continuité de l'année précédente, son activité a consisté à promouvoir le diagnostic réalisé en partenariat avec l'État de Vaud, notamment lors d'une après-midi de réflexion qui s'est déroulée le 26 mars à Pully. Cette présentation, qui a rencontré un franc succès, a rassemblé plusieurs personnes du monde politique et associatif de Renens. À la suite de cette rencontre, la Commission a repris ses travaux pour agir dans le sens des constats identifiés.

Elle a réalisé un dossier thématique à disposition des communes, contenant une boîte à outils, et travaille activement et de manière ciblée à promouvoir une politique senior adaptée. Davantage d'informations sur lausanneregion.ch, rubrique Seniors & Intergénérations.

CHAMBRE CANTONALE CONSULTATIVE DES IMMIGRÉS

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) est un organe consultatif nommé par le Conseil d'État. La Municipale y représente l'UCV et fait le lien avec la politique d'intégration communale. En 2019, la CCCI a organisé les Assises vaudoises de l'immigration sur le thème «Langues et cultures d'origine, quelle richesse pour la Suisse», qui a rassemblé des acteurs de l'intégration et de la jeunesse. Cet événement annuel a rencontré un grand succès et a permis de faire des recommandations au DFJC. Elle a également participé à la consultation sur une modification de la LEI, la loi sur les étrangers et l'intégration, qui concernait des aspects de mobilité des personnes au bénéfice de permis F.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR - ARASOL)

La Municipale en charge du Service Enfance-Cohésion sociale siège au comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly. Les séances 2019 ont notamment porté sur les sujets suivants :

- Adoption des comptes 2018 et du budget 2020 de l'Association
- Adoption des nouveaux statuts du personnel.
- Réflexion sur le projet d'unités communes ORP-CSR
- Réflexion globale sur les activités de l'ARASOL

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leurs rapports d'activités.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les huit communes du district. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

L'ORPOL est un partenaire privilégié et est invité au sein du Réseau Cohésion sociale.

STATISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'ORPOL (À FIN DÉCEMBRE)

Commune de Renens	2017	2018	2019
Total des demandeurs d'emploi	985	960	860
Total des chômeurs	**664**	**559**	**516**
Demandeurs d'emploi - Hommes	562	558	509
Demandeuses d'emploi - Femmes	423	402	351
Demandeurs d'emploi - Suisses	330	330	298
Demandeurs d'emploi - Étrangers	655	630	562
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	39	41	38
Demandeurs d'emploi : 50 à 59 ans	193	193	193
Demandeurs d'emploi : 40 à 49 ans	215	220	212
Demandeurs d'emploi : 30 à 39 ans	274	289	245
Demandeurs d'emploi : 20 à 29 ans	249	200	161
Demandeurs d'emploi < 20 ans	15	17	11
Nouvelles inscriptions du mois	117	151	113
Annulation du mois	129	104	72
Population active RFP 2010	**10'037**	**10'037**	**10'037**
Taux de chômage	**6.6**	**5.6**	**5.1**

PROGRAMME BIO+OL

Programme proposé par l'association Mobilet', la mission du Bio+OL est de recevoir, rapidement et sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2019, la structure BIO+OL a accueilli 47 participants pour un total de 57 mesures. Pour ce qui concerne Renens, 20 jeunes ont été suivis pour un total de 25 mesures. La subvention 2019 de la Ville s'est montée CHF 58'200.-.

Solution professionnelle concernant les 13 participants qui ont terminé la mesure : 50% des participants ont pu entrer dans une formation ou un emploi et 42% ont débuté une autre mesure (SEMO, MIS de Transition) au terme de leur suivi au BIO+.

8% des participants ont abandonné la mesure en cours de programme. Il est important de noter que les difficultés psychologiques et sociales importantes sont des obstacles majeurs pour envisager rapidement un projet professionnel. Tout est donc mis en œuvre pour mobiliser le réseau de professionnels afin de permettre à ces jeunes de sortir de l'impasse et de pouvoir réaliser un projet professionnel, une fois leur situation stabilisée.

FRANÇAIS EN JEU

En 2019, 466 apprenants ont pris part à l'un des 26 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois. Le nombre de cours devrait rester stable en 2020 car il répond à la demande en cours de français.

Deux nouveaux cours ont démarré en 2019 :

- un cours de préparation à l'évaluation Fide (niveau B1), financé par la Commune de Renens ;
- un cours de préparation au DELF (niveau B2) financé par la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP).

Ces deux cours semi-intensifs viennent élargir l'offre destinée aux apprenants les plus avancés, en leur offrant la possibilité d'obtenir une certification officielle de leur niveau de français. Ce type de certificats permet une meilleure intégration professionnelle (reconnaissance de diplôme, entrée en formation, etc.) et un meilleur statut administratif (renouvellement de permis, naturalisation, etc.).

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2019 à Français en Jeu s'est montée à CHF 19'710.05, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant de CHF 7'711.- pour chaque association.

ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Les 18 cours cofinancés par les communes de l'agglomération lausannoise et donnés à Ecublens (1 cours), Prilly (11), Renens (3) et Lausanne (4) ont accueilli 167 participants.

38 Renanais, pour 54 inscriptions, ont suivi un ou plusieurs cours en 2019, dont 28 femmes (une personne suivant 2 cours différents est comptée pour chaque cours). Environ la moitié des apprenants est en emploi. Les personnes sans emploi sont au foyer, bénéficient de la LACI, du RI, ou connaissent différentes situations (AVS, EVAM, arrêt maladie).

Les cours organisés sur le territoire communal sont : un cours d'alphabétisation bihebdomadaire en journée (débutants en lecture), un cours de post-alphabétisation (débutants à l'écrit) du soir, et un cours du soir de remise à niveau.

Pour ce qui est des autres engagements dans la Commune, Lire et Écrire participe au Réseau Cohésion sociale et a tenu un stand à la Fête du Printemps du FAR.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'711.-, dont CHF 12'000.- en espèce et CHF 7'711.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

ASSOCIATION FRANC-PARLER

En 2019, l'Association Franc-Parler a continué à accueillir chaque semaine plus de 180 apprenants, répartis dans 16 classes : trois cours de niveaux différents chaque soir de la semaine, ainsi qu'un cours réservé aux femmes le jeudi de 14h à 16h. Tout au long de l'année, les cours et permanences ont été assurés par une cinquantaine de bénévoles, dont certains sont par ailleurs d'anciens apprenants.

Outre l'organisation de ces cours de français, qui restent la mission principale que se donne l'association, plusieurs autres événements ont été organisés en 2019 : participation à la Fête du Printemps et aux Soupes de décembre du FAR, célébration des 15 ans de Franc-Parler autour d'une paëlla géante, rédaction par une classe du scénario d'un film d'animation projeté au Festival cinéma jeune public et fête de fin d'année joyeuse et bien fréquentée ! Mais l'événement le plus marquant de 2019 aura sans aucun doute été l'organisation à la Salle de spectacles de Renens du spectacle de stand-up d'Izabella Maya, évoquant avec humour et subtilité la situation et les luttes des personnes sans-papiers, suivi d'une discussion. Cette soirée aura permis de rassembler plus de 200 personnes autour des valeurs de solidarité et d'accueil inconditionnel que Franc-Parler continue à défendre au quotidien, année après année !

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 27'298.45, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 13'698.45 sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

ASSOCIATION DES FAMILLES DU QUART-MONDE

L'Association AFQM a pour buts de proposer un lieu d'échange et d'écoute, de faire connaître les réalités des familles vivant la pauvreté dans notre région et de s'engager pour que les plus défavorisés aient accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

La Ville de Renens soutient l'association des familles du Quart-Monde, par une subvention de CHF 75'000.-. À l'occasion des 40 ans de l'association, la Ville de Renens a versé une subvention complémentaire de CHF 2'500.- en soutien des différents évènements qui ont ponctué cette année de jubilé.

CMS DE RENENS NORD CRISSIER ET RENENS SUD - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron : Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny. La Municipale du Service Enfance-Cohésion sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Plus d'informations sur le rapport d'activités : apremadol.ch.

FÉDÉRATION VAUDOISE DE COOPÉRATION (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction Enfance-Cohésion sociale a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que Mme Léa Baeriswyl le 16 mai 2019 pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 30'500.- sur les 4 projets suivants :

- Solidar, «Gestion de l'eau potable par et pour les communautés locales au Salvador», nouvelle phase du projet. 4e année de contribution, subvention de CHF 10'000.-.
- Organisation Peace Brigades, «Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Guatemala», en collaboration avec diverses ONG. Subvention de CHF 5'000.-.
- Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS), «Collecter les déchets, les traiter, c'est l'idéal ! Le défi des communes des villes secondaires du Burkina Faso». 1re année de contribution, subvention de CHF 7'500.-.
- Centrale sanitaire suisse romande (CSSR), «Amélioration de la santé de la population affectée par des opérations pétrolières», Equateur. 1re année de contribution, subvention de CHF 7'500.-.

La somme restante de CHF 500.- a été attribuée à la Fondation Anaïse, qui promeut des projets pédagogiques de développement individuel ou collectif et contribue à la restauration de la dignité humaine des enfants, en soutenant notamment les activités médico-pédagogiques du Foyer «L'Escale», en Haïti.

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

SDOL – STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté sur ouest-lausannois.ch.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal (BI), regroupant Mme et MM. les syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2019:

- 5 fois, sous la présidence de M. Stéphane Rezso, syndic de Crissier ;
- 2 fois, sous la présidence de M. Christian Maeder, syndic d'Ecublens.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Déterminer la procédure de sélection du successeur de Mme Ariane Widmer, directrice du SDOL, suite à son départ le 31 mars 2019.
- Adopter le tarif horaire du personnel mis à disposition entre les communes de l'Ouest lausannois.
- Organiser un Workshop «Design Thinking» relatif au développement de l'application mobile Info Ouest pour la rendre plus attractive après une année d'existence.
- Adopter les comptes 2018 et le budget 2020 de l'inspection intercommunale des chantiers.
- Mandater M. Pierre-François Charmillot, secrétaire municipal de Bussigny, pour coordonner les préavis intercommunaux et s'assurer du respect des aspects juridiques, ceci en plus de lui confier la responsabilité du secrétariat du BI pour l'année politique 2019-2020.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études de SDOL pour 2020.
- Déterminer une participation forfaitaire par habitant à toutes les communes de l'OL concernant la réception de la première citoyenne du Canton à Crissier en septembre 2020.
- Adopter le budget de la manifestation Cap sur l'Ouest 2020.
- Etudier la synthèse des politiques communales pour assurer le financement des voyages d'étude des 11e années dès la rentrée scolaire 2019-2020.
- Soutenir la demande d'adhésion de la Ville de Renens au Fonds d'Equipement touristique de la Région lausannoise (FERL).
- Inviter M. Michel Farine, président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, et M. Frédéric Schaer, commandant de la POL, dans le dessein de présenter le projet Odyssée relatif au renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises.

FONDATION LES BAUMETTES

La Ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par M. Didier Divorne, Municipal Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes et par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

Mme Karine Clerc, Municipale Enfance-Cohésion sociale représente la Ville de Renens au Comité de Direction.

HÉBERGEMENT

39'997 journées d'hébergement ont été facturées en 2019, soit un taux d'activité de 98.72%. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs-séjours et 2 pour des courts-séjours. 35 nouveaux résidents ont été accueillis en 2019. Dans les critères de choix d'un futur résident, les personnes ayant un lien avec l'Ouest lausannois sont privilégiées (domicile ou rapprochement familial).

L'âge moyen des résidents en long-séjour au 31 décembre était de 86.95 ans pour les femmes, au nombre de 79, et de 86.73 ans pour les hommes, qui étaient eux au nombre de 30. La fourchette d'âge des résidents s'étale entre 60 ans et 103 ans.

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE (CAT)

A fin 2019, 39 personnes par semaine fréquentaient le CAT, pour une fréquentation journalière moyenne de 8 personnes. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité, les autres viennent par leur propre moyen, transport bénévole, THV ou taxi. L'accompagnement proposé vise à faire participer activement les bénéficiaires. Par exemple, pour les repas, ce sont eux qui vont préparer la table, faire le service puis débarrasser, chacun selon ses capacités. Des projets individuels sont réalisés dans le but de maintenir leur autonomie et de les soutenir dans leur désir de rester à leur domicile. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 84.48 ans pour les femmes et de 84.2 ans pour les hommes.

LOGEMENTS PROTÉGÉS

Au 31 décembre 2019, 24 femmes étaient accueillies aux logements protégés, leur moyenne d'âge étant de 82.78 ans. Les hommes étaient au nombre de 7 avec une moyenne d'âge de 80.96 ans. Un locataire est décédé en 2019 et quatre sont entrés en long-séjour dont trois à la Fondation Les Baumettes.

LA GARDERIE

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier. La Garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidents et aux enfants de nombreuses activités intergénérationnelles.

CUISINE

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation s'est élevé à 207'072 en 2019 dont 66'387 pour les repas livrés à domicile par les CMS. Cette activité est en baisse de 3'833 repas par rapport à 2018.

PROJETS

En 2020, la Fondation va travailler sur le concours d'architecture en marché public pour le projet de construction d'un EMS de 52 lits dans le nouveau quartier de Bussigny Ouest. La mise en service est prévue pour fin 2024 ou début 2025. Liés à ce projet mais avec une réalisation en septembre 2020, l'exploitation d'un café-restaurant et l'accompagnement socioculturel d'appartements adaptés dans les immeubles des Kharites sur la parcelle jouxtant celle du futur EMS. Le café aura comme missions de créer des liens entre les différents habitants du quartier, d'offrir un lieu de rencontres pour les locataires des logements et les résidents du futur EMS.

La mise en place du projet de rénovation et de transformation de la cuisine de l'EMS de Renens se fera sur 2020 pour une réalisation durant l'année 2021.

Le projet d'extension et de modernisation de l'EMS de Renens comprend deux phases : la construction d'une extension pour 40 chambres individuelles et la transformation de 21 chambres doubles en chambres individuelles avec salles de bains.

TRANSPORTS PUBLICS DE LA REGION LAUSANNOISE SA

REPRÉSENTATION COMMUNALE

M. Jean-François Clément, syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Travaux, a été nommée présidente du Conseil d'administration des tl. Elle est entrée en fonction le 1er juillet 2019 et prend ainsi la succession de M. Daniel Brélaz.

POINTS FORTS 2019 POUR LA VILLE DE RENENS

- Pour répondre à la demande croissante sur le réseau routier des tl, des autobus de nouvelle génération ont remplacé les anciens trolleybus sur la ligne 17 (qui traverse Renens depuis Perrelet par la rue de Lausanne et l'avenue du 14-Avril). Ligne la plus fréquentée du Canton avec ses quelque 7 millions de voyageurs annuels, elle s'est également vue renforcée par l'ouverture d'une nouvelle ligne 19 qui circule entre Lausanne-Chauderon et Renens-14-Avril depuis le 6 mai 2019.
- En prévision de l'arrivée du tram, les tl ont pu débuter les travaux préparatoires dans le secteur de la gare. Ils se sont déroulés de manière concomitante au chantier de la passerelle Rayon Vert.
- Poursuite de l'élaboration du projet de bus à haut niveau de service (BHNS) dans l'optique d'une présentation aux conseils communaux de Crissier, Prilly et Renens en début 2020.
- Prolongement de la ligne 54 – qui relie la gare de Renens à Cheseaux-sur-Lausanne – jusqu'au Mont-sur-Lausanne. Il s'agit d'une nouvelle liaison entre l'Ouest lausannois et le Nord vaudois via le Gros-de-Vaud.

DEFICIT D'EXPLOITATION

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2019 des lignes d'agglomération : CHF 6'240'441.-
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : CHF 1'545'980.05.

ASSOCIATION TAXIS

6 collaborateurs, représentant 3.8 EPT, travaillent pour le compte de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le Service intercommunal des taxis.

Extrait du rapport de l'Association. Le rapport complet est à disposition à l'Administration générale.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Lors de sa séance du 28 janvier, le Conseil intercommunal a reconduit, pour une durée d'un an, la disposition octroyant au Comité de direction la compétence de prévoir des exceptions aux exigences d'octroi du carnet de conducteur de taxis.

L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2020, de la nouvelle loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application nécessitera une refonte du règlement intercommunal sur le service des taxis, étant entendu que les VTC seront dorénavant gérés par le Canton.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2019.

COMITÉ DE DIRECTION

26 concessions ayant été déposées, le Comité de direction a décidé de lancer, le 8 février, un appel d'offres pour 16 concessions individuelles.

Le 1er avril est entrée en vigueur l'obligation d'apposer un signe distinctif permettant l'identification de tout véhicule affecté au transport professionnel de personnes, ainsi que la diminution de 230 à 180 du nombre minimal de concessions délivrées et de 280 à 240 de leur nombre maximal.

La consultation du règlement d'application de la LEAE et les échanges avec le Conseil d'Etat qui ont suivi ont abouti à l'ajout d'une disposition dans ledit règlement précisant la notion d'usage accru du domaine public, ce qui a permis, en décembre, de procéder au renouvellement des autorisations B.

Le Comité de direction a tenu trois séances.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

A l'issue de ses 14 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT) a rendu 32 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

CONDUCTEURS

Au nombre de 679 (2018 : 555), dont 230 détenteurs d'un carnet de conducteur allégé (CCTA), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2018	2019	2018	2019
Conducteurs réguliers	392	387	14	11
Conducteurs auxiliaires	145	273	4	8
TOTAL	**537**	**660**	**18**	**19**

CONSEIL DES VILLES

M. Jean-François Clément, syndic, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année. Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant le système péréquatif et la facture sociale.

GROUPE DES VILLES

Au cours de l'année, le Groupe des Villes, dont est également membre M. Jean-François Clément, syndic, a siégé à quatre reprises, à Lausanne. Il a donné sa vision sur des thèmes de l'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple la péréquation, les équipements scolaires ou encore Airbnb et la taxe de séjour.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES ET UNION DES VILLES SUISSES

Le 15 juin 2019, l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a été accueillie par la commune de Cossonay. La Journée des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Coire les 5 et 6 septembre 2019 sur le thème «Un changement structurel qui a du potentiel: apportez de la vie dans les villes!».

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE - OUEST LAUSANNOIS

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site: pcirol.ch.

ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION

Tout au long de l'année, l'Association Lausanne Région a mené des travaux pour ses 27 communes membres, dans les domaines d'activités qui concernent le territoire et l'environnement, la mobilité, l'économie, l'enfance et la formation des jeunes, la prévention des dépendances, les seniors, et d'autres sujets transversaux.

Le Bureau de coordination, composé de huit syndics, a présidé les deux assemblées générales annuelles de l'association régionale. En sus des points à l'ordre du jour liés à l'adoption des comptes et du budget, les assemblées des 30 avril et 9 octobre 2019 ont permis d'évoquer les différents projets en cours et notamment l'organisation des jeux olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ2020).

INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS (IIC)

On peut retenir de l'année 2019 qu'elle a été une année riche en chantiers d'exception. Plusieurs ouvrages singuliers ont vu le jour, d'autres sont encore en chantier. Côté bâtiments, viennent notamment à l'esprit le Centre sportif de Malley et le Vortex. Mais il y a aussi le Pont Bleu, la passerelle Rayon Vert et le saut-de-mouton sur les voies CFF.

Plusieurs communes ont vu le nombre de chantiers baisser sur leur territoire. Cette diminution est compensée en grande partie par la forte progression de l'activité enregistrée sur la Commune de Bussigny. Au final, le nombre total de chantiers visités en 2019 est légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

La bonne nouvelle de l'année, c'est la décision de la SUVA de renforcer sa présence sur les chantiers et notamment dans le district de l'Ouest lausannois. Plusieurs inspecteurs ont été engagés ces derniers mois et sont en cours de formation. Un emploi à plein temps a été attribué à Lausanne et sa région. De ce fait, la collaboration avec la SUVA va être encore renforcée afin de coordonner au mieux toutes les interventions.

TRAVAUX TERMINÉS DURANT L'ANNÉE 2019 À RENENS

- Démolition de plusieurs bâtiments à la rue du Terminus.
- Démolition d'un bâtiment à l'avenue du 24-Janvier.
- Transformation et surélévation d'une villa à la rue de la Paix (1 grue).
- Surélévation d'un immeuble à l'avenue du 1er Mai (1 grue).
- Agrandissement d'une halle industrielle au chemin de l'Usine-à-gaz.
- Agrandissement du passage inférieur du Léman (1 grue).
- Construction d'une nouvelle patinoire à Malley (2 grues).
- Construction d'un Collège avec salle de gymnastique à la rue du Léman (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements au chemin des Novalles (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à l'avenue du 14-Avril (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue des Alpes (1 grue).
- Construction d'une tour de logements à la rue du Silo (1 grue).
- Construction d'un ascenseur extérieur à la rue du Simplon.

TRAVAUX ENCORE EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2019

- Construction d'un immeuble en terrasse au chemin des Côtes (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 24-Janvier (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements au chemin des Jonquilles (1 grue).
- Construction d'un immeuble locatif au chemin de Corjon (1 grue).
- Construction de plusieurs immeubles de logements à la rue du Simplon (2 grues).
- Construction de plusieurs immeubles de logements à l'avenue du Silo (2 grues).
- Construction de deux immeubles administratifs à l'avenue du Silo (1 grue).
- Construction d'une nouvelle crèche à l'avenue du Château (1 grue).
- Construction d'un immeuble à affectation mixte à l'avenue d'Epenex (1 grue).
- Construction d'une passerelle Rayon Vert sur les voies CFF (1 grue).
- Agrandissement et transformation du passage sous les voies CFF et aménagements des quais de la Gare.
- Construction d'un saut-de-mouton sur les voies CFF (4 grues).
- Construction d'une fosse de décantation à la rue du Léman (1 grue).

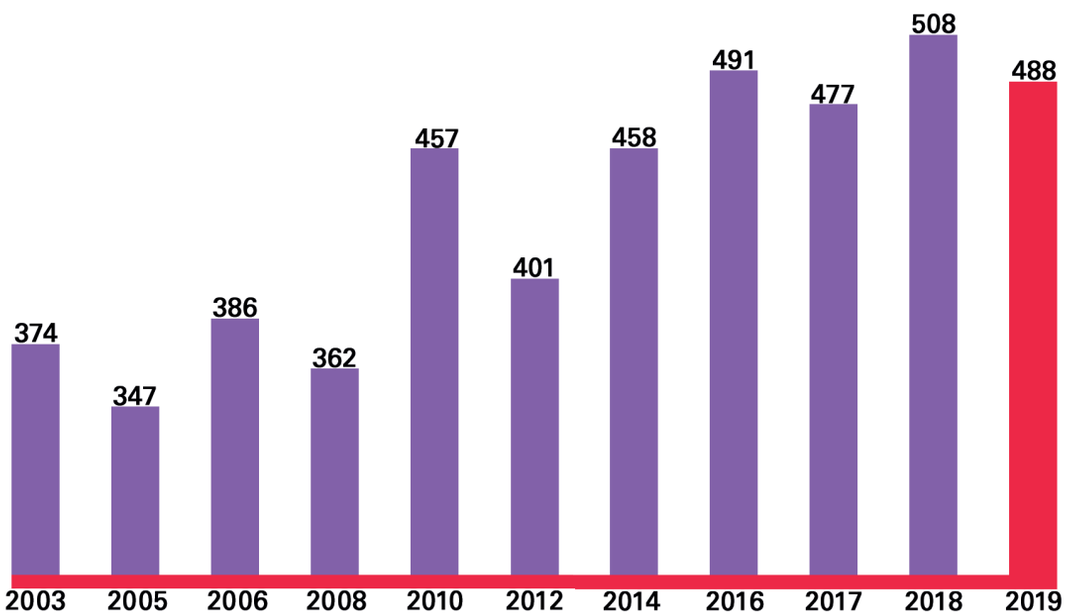

Le rapport d'activité complet est consultable sur iic-ol.ch.

SIE SA ET TVT SERVICES SA

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, syndic, membre du Comité de direction, est président du Conseil d'administration de SIE SA ; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, conseillères municipales, et M. Didier Divorne, conseiller municipal, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration au sein de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 28 juin 2019 à Crissier.

CONCLUSIONS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2019 et en donne décharge aux organes responsables.

———

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 avril 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire municipal :

Jean-François Clément Michel Veyre